

LA
GRANDE FLORINE

SUITE ET FIN

DES ÉTRANGLEURS

PAR

ADOLPHE BELOT



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 15, 17 et 19, GALERIE D'ORLÉANS

1879

Tous droits réservés.

AUTRES ROMANS D'ADOLPHE BELOT

L'Article 47.

M^{lle} Giraud ma femme.

La Femme de Feu.

Hélène et Mathilde.

Deux Femmes.

Le Drame de la rue de la Paix.

Les Folies de jeunesse.

Les Mystères mondains.

Les Baigneuses de Trouville (suite des *Mystères mondains*).

M^{me} vitel et M^{lle} Lelièvre (suite des *Baigneuses de Trouville*)

Une Maison centrale de Femmes (suite et fin de *M^{me} Vitel et M^{lle} Lelièvre*).

La Sultane parisienne.

La Fièvre de l'inconnu suite de la *Sultane parisienne*).

La Vénus noire (suite et fin de la *Fièvre de l'inconnu*).

La Femme de glace.

Une Joueuse.

Les Étrangleurs.

ROMANS ÉCRITS EN COLLABORATION

AVEC M. ERNEST DAUDET :

La Vénus de Gordes.

AVEC M. JULES DAUTIN :

Le Secret terrible.

Le Parricide.

Dacolard et Lubin (suite et fin du *Parricide*).

LA
GRANDE FLORINE

SUITE ET FIN

DES ÉTRANGLEURS

PAR

ADOLPHE BELOT



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15, 17 et 19, GALERIE D'ORLÉANS

1879

Tous droits réservés.

LA GRANDE FLORINE

SUITE ET FIN

DES ÉTRANGLEURS

I.

Pendant que la foule, émue, encore frissonnante, s'écoulait par toutes les issues, la grande Florine, elle, ne perdait pas de vue le jeune avocat aux lunettes bleues, et s'attachait à ses pas.

Elle le vit remercier ses collègues du barreau de Paris qui lui avaient offert l'hospitalité et se diriger avec eux vers la sortie des avocats. Mais, sachant qu'il ne pouvait pas s'éloigner du Palais dans la toilette où il se trouvait, elle résolut, non pas de le suivre, ce qui pouvait éveiller ses soupçons, mais d'aller tout simplement l'attendre sous le grand péristyle du Palais de Justice, près de Bosc jeune, le costumier.

Elle y arriva au moment où il retirait sa robe, reprenait son habit pendu dans une armoire, et changeait sa toque contre un chapeau de ville.

Lorsque cette opération fut terminée, l'avocat de Toulouse, redevenu un simple mortel, descendit le grand escalier, traversa la cour et se mit en quête d'une voiture.

Une autre que Florine se serait immédiatement précipitée dans quelque coupé, pour suivre celui qu'il allait prendre. Mais elle fit une réflexion bien simple :

« Si je me trompe, si ce jeune homme n'est pas le marquis de Ribas, il ne m'intéresse aucunement ; je n'ai pas besoin de savoir ce qu'il deviendra, et je puis perdre ses traces. Si, au contraire, je ne fais pas erreur, il va retourner dans son petit hôtel de la rue Monceau, et pour constater son identité, il me suffit de me faire conduire dans sa rue et de l'attendre. Je n'ai même pas besoin de me dépêcher, car il est probable qu'il ne rentrera pas chez lui, qu'il ne se présentera pas, devant sa femme et devant ses gens, travesti comme il l'est en ce moment. Il s'arrêtera certainement en route pour se métamorphoser et reprendre sa forme première. »

Cette réflexion en amena une autre :

« Si du même coup, se dit Florine, je pouvais savoir où s'opèrent ces métamorphoses. Cela peut servir dans l'avenir. *

Elle changea ses plans, et comme l'avocat venait de trouver une voiture et y montait, elle arrêta un coupé et donna l'ordre de suivre la première voiture à quelque distance, de façon à n'être pas remarquée.

Le cocher, du haut de son siège, eut un sourire et fit un geste qui voulait dire : « Très bien, très bien, il y a de la jalousie sous roche ; on connaît ça. » Les cochers parisiens sont habitués, en effet, de temps immémorial, à voiturier les maris et les amants qui suivent leurs maîtresses ou leurs femmes, et les femmes à la poursuite de leur amant. Ils ont même un goût prononcé pour ces promenades clandestines qui les distraient et leur rapportent généralement de gros pourboires.

Le premier coupé traversa le pont au Change, la place du Châtelet, prit la rue de Rivoli et s'arrêta bientôt devant une maison située entre la rue de l'Ar

bre-Sec et la rue du Louvre.

L'homme aux lunettes bleues descendit, paya le cocher, et disparut sous une porte cochère.

Florine, au contraire, garda sa voiture, la fit se ranger trois portes plus loin, et, par une des glaces, se mit à inspecter la maison où l'on venait d'entrer.

C'était un de ces gigantesques immeubles à six étages, véritables arches de Noé où les concierges auraient trop à faire s'il fallait surveiller les allées et venues de leurs administrés. Toute personne intelligente qui se cache choisit ces grandes maisons de préférence aux petites, où l'on jouit d'une liberté moins complète.

11 semblait évident à Florine que le marquis de Ribas, si c'était lui, allait changer de costume et de physionomie dans quelque logement loué à cet effet, et reparaître, quelques instants après, dans sa tenue habituelle, sous sa forme première. :

Un quart d'heure, vingt minutes s'écoulèrent. De la porte surveillée, personne ne sortait.

« Il a peut-être regardé par la croisée, se dit Florine et ma voiture l'inquiète. »

Elle descendit et pria son cocher de l'attendre au coin de la rue du Louvre.

– Il vaudrait peut-être mieux, ma petite dame, dit l'homme toujours souriant, stationner au coin de la rue Bailleul.

– Où est-elle votre rue Bailleul ? demanda Florine.

– A deux pas, là derrière. Dans cette partie de la rue de Rivoli, les maisons n'ont pas d'épaisseur. Elles s'appuient sur les constructions d'une autre toute petite rue.

– Ah ! vraiment !... Mais, savez-vous si l'on passe d'une maison dans une autre. Si l'on peut entrer par la rue de Rivoli et sortir par la rue Bailleul.

– Je ne crois pas, répondit le cocher après avoir réfléchi, qu'il existe des communications régulières, mais on peut en avoir établi de secrètes. Nous étudions tout cela, nous autres cochers ; les doubles sorties nous sont connues. Le bourgeois essaye souvent de nous refaire. Il faut se garer.

Ces paroles frappèrent Florine : on pouvait, en effet, avoir loué deux appartements au même étage, dans deux maisons mitoyennes, situées, l'une

rue de Rivoli, l'autre rue Bailleul, et les avoir jointes par une percée dans la muraille. Certaine femme mariée, dont elle protégeait autrefois les amours, usait de ce moyen dans un autre quartier de Paris.

Prompte à se décider, confiante dans son étoile, elle résolut aussitôt d'abandonner son premier poste d'observation et d'en prendre un autre, rue du Louvre.

Dix minutes s'écoulèrent encore ; elle commençait à se désespérer, lorsqu'elle vit sortir de la rue Bailleul un homme qui attira son attention.

Il avait l'air des plus respectables, appuyé sur un jonc solide, dans sa grande redingote à deux rangées de boutons, sous un chapeau gris, bas de forme.

En débouchant dans la rue du Louvre, il regarda autour de lui, et s'avança du côté où se trouvait Florine. Au moment où il passa près d'elle sur le trottoir, les lanternes de la voiture éclairèrent son visage, et elle reconnut l'avocat de la cour d'assises, transformé cette fois en bon bourgeois de Paris, âgé d'une soixantaine d'années, un peu ventru, le regard à demi voilé sous de belles lunettes d'or, le visage coloré, les cheveux et les favoris grisonnants.

Décidément on ne poussait pas plus loin l'art du travestissement, et tout autre que Florine s'y serait trompé. Mais elle avait des points de repère. Elle ne s'occupait plus ni des cheveux, ni de la barbe qu'on change à volonté, ni du regard qu'on voile ou du teint qu'on transforme aisément le soir. Elle s'attachait maintenant à la forme du nez qu'on dénature difficilement, au dessin de la bouche, à la coupe du visage, à la largeur du buste, à la tombée du cou sur les épaules.

Elle laissa celui qu'elle observait tourner à droite et s'engager sous les arcades de la rue de Rivoli. Puis, elle descendit vivement de voiture et alla s'embusquer sous la première arcade, à l'abri d'un pilier.

Le bourgeois de la rue Bailleul paraissait en quête d'un nouveau véhicule.

Alors Florine, toujours prompte à se décider, joua le tout pour le tout. Elle retourna vivement vers son cocher, et lui mettant vingt francs dans la main :

– Voulez-vous me rendre un service ? lui dit-elle.

– Bien volontiers, ma petite dame. Que faut-il faire ?

– Vous voyez ce vieux monsieur qui marche là-bas ?

– Oui, on dirait qu’il cherche une voiture.

– Eh bien ! allez vous offrir ; vous le conduirez à l’adresse qu’il vous donnera et vous viendrez le plus vite possible me retrouver sur le boulevard des Italiens, au coin de la rue Taitbout. Vous recevrez un autre louis pour votre peine.

– Compris et accepté.

– Vous serez discret ; je puis compter sur vous ?

– Discret comme mon cheval. Hue, cocotte ! en route pour enfoncer le bourgeois ; t’aimes ça, t’es comme ton maître.

Une minute après, il trouvait moyen de se faire hêler par la personne qu’on lui avait désignée, et s’empressait de charger.

Florine prit une autre voiture pour se rendre rue Taitbout. Grâce à son stratagème, le faux avocat n’était plus suivi, et ses soupçons, s’il en avait conçus, s’évanouissaient.

Elle ne courait qu’un risque : être trahie par son cocher. Mais c’était peu probable : le cocher parisien est de nature galante et protège volontiers le sexe faible.

Elle attendait, depuis quelques minutes à peine, rue Taitbout, devant la petite entrée de Tortoni, lorsqu’elle fut rejointe par l’homme envoyé en expédition.

– Me voici, dit-il. J’ai marché un fameux train. mais ce n’était pas pour lui... le *grigou* ! Il m’a donné trois sous de pourboire... Quel malheur ! C’était pour vous, ma petite dame.

– Où l’avez-vous descendu ?

– Rue de la Victoire, 46. Je vais vous y conduire. Vite, montez.

Elle monta sans se faire prier ; arrivée un instant après à destination, elle donna au cocher la pièce de vingt francs promise et le congédia.

– Oh ! oh ! dit l’homme, en voyant la porte de la maison se refermer sur sa cliente ; il va se passer là-dedans quelque drame conjugal...

Florine n’était entrée au 46 de la rue de la Victoire que pour dépister le cocher. Elle trouvait inutile de le mettre entièrement dans sa confiance. Après avoir fait quelques pas sous le vestibule de la maison, elle rebroussa

chemin, dit au concierge qu'elle s'était trompée de porte, s'excusa et se fit de nouveau tirer le cordon.

Dans la rue, elle tourna vivement à droite, prit le prolongement de la rue Taitbout, entra dans la rue de Châteaudun, monta dans une nouvelle voiture, et la fit stationner devant le n° 39.

Elle savait de longue date que le 46 de la rue de la Victoire et le 39 de la rue de Châteaudun correspondent, ou du moins peuvent correspondre au besoin.

Il était encore évident pour elle que, fidèle à son système, après être entré par une porte, l'individu suivi depuis si longtemps sortirait par l'autre.

II.

Elle ne s'était pas trompée. Au bout de dix minutes environ, la porte de la rue de Châteaudun s'ouvrit pour donner passage à un jeune homme d'une trentaine d'années, élégant de tournure, habillé à la dernière mode. Il était brun de visage, avait la lèvre rasée et portait des favoris noirs qu'il caressait complaisamment.

C'était bien le marquis Lorenz José de Ribas y Castillo... au naturel cette fois... tel que Florine l'avait vu à Saint-Augustin, le jour du mariage.

Il passa de nouveau devant elle, et elle put admirer la beauté de ses yeux, l'éclat de son regard qu'il n'essayait plus de voiler. Convaincu d'avoir dépisté ceux qui auraient eu l'idée de le suivre, renonçant maintenant aux précautions qu'il s'était imposées, il redevenait lui-même et rentrait en possession de sa jeunesse et de toutes ses séductions.

Après avoir fait quelques pas à pied, il monta dans une troisième voiture qui prit la direction du boulevard Malherbes.

Florine ne songea pas à le suivre. A quoi bon ?... Son identité était constatée, et son adresse connue. Elle rentra chez elle, rue de Suresnes. Elle avait hâte de dîner ou plutôt de souper, car il était dix heures du soir, et ensuite, dans la solitude, étendue sur un fauteuil, enveloppée dans sa robe de chambre, de songer aux événements de cette dramatique journée.

En femme d'ordre, elle classa pour ainsi dire ses réflexions, afin de s'y mieux reconnaître, et s'occupa d'abord du marquis de Ribas, pris à part comme individu et non point comme mari de Mathilde Simonnet.

Eh bien ! il était d'une jolie force ce marquis, et il pouvait rendre des points aux comédiens les plus habiles, sans parler des policiers les plus retors.

Quel art dans le déguisement, quelle perfection ! Cette première tête d'avocat était d'un réussi. Il avait trompé tous les jeunes stagiaires de Paris, qui ne passent pas pour des naïfs. L'huissier audiencier lui-même, habitué cependant à toutes les roueries des criminels, s'y était laissé prendre et avait fini par faire des politesses à cet avocat de province, en tournée parisienne.

Le second déguisement était encore plus complet. On aurait juré avoir affaire à quelque gros négociant ou à quelque bon rentier rentrant chez lui après un dîner en ville.

Et quelle prudence, que de soins ! Se travestir ainsi, deux fois, en une heure, pour s'esquiver sous une seconde forme, si par impossible la première avait excité des soupçons.

Puis, en mettant le déguisement de côté, quelle profusion de logements et quel art dans le choix de ces logements !

Et ce serait le noble marquis de Ribas y Castello, arrivé seulement depuis trois mois en France, qui se costumerait ainsi, aurait des domiciles si nombreux, se montrerait aussi retors, connaîtrait son Paris matériellement et moralement d'une façon si complète ?

« Allons donc ! On ne me fera jamais avaler une pareille couleuvre, » se dit Florine dans son langage imagé.

Mais quel but poursuit-il ? A quelle industrie se livre-t-il ? Que fabrique-t-il ainsi dans l'ombre, ce faux marquis ? Car on ne persuadera pas davantage Florine qu'il a loué, outillé, percé tous ces logements, composé

et revêtu tous ces costumes, seulement pour assister à une séance de cour d'assises et n'être pas reconnu.

Ce mot : cour d'assises, évoqua d'autres idées qui faisaient partie de son second classement et la lancèrent sur une nouvelle piste. Ainsi, ce n'était pas sans quelque motif que le chef de la sûreté l'avait autrefois chargée de surveiller Mathilde Simonnet. Cette jeune femme se trouvait évidemment mêlée à l'affaire qui venait de se dérouler, puisque son mari prenait assez d'intérêt à ce procès pour l'avoir suivi avec tant de passion. Et alors, Florine revoyait en entier cette séance à laquelle elle venait d'assister : l'avocat du barreau de Toulouse, immobile, attentif, les yeux, ou plutôt les lunettes toujours braquées sur les accusés. peut-être sur l'un d'eux.

Et les détails du procès : ces paroles du défenseur de Blanchard qui semblait croire à quelque mystérieuse machination... les protestations de cet accusé. et son regard, son regard expressif que tout le monde avait reconnu. Le marquis avait un regard expressif, aussi, un de ces regards qu'on n'oublie pas et que Florine n'avait pas oublié.

Elle s'arrêtait, elle ordonnait à son imagination de ne pas aller plus loin, elle craignait de s'égarer dans le vaste champ des suppositions.

Cependant ce qu'elle avait surpris et ce qu'elle devinait n'était pas à dédaigner : si, dès le lendemain, elle se rendait auprès du chef de la sûreté pour lui faire ses confidences, elle serait certainement la bienvenue et se réhabiliterait dans l'esprit de la police. « Quand je pense, faisait-elle en souriant avec ironie, que M. Claude m'a dit : « Allez, ma fille, allez, vous ne connaissez pas votre métier ». Mais – je le connais mieux qu'eux, mon métier. J'ai fait aujourd'hui, en quelques heures, des découvertes qu'ils n'ont pas su faire en trois mois. »

Irait-elle leur dévoiler son secret, le leur vendre ? Quel mince profit et quelle petite satisfaction d'amour-propre ! Etait-ce donc bien tentant de se faire définitivement l'employée de la Préfecture, d'être gagée par elle, d'avoir une position officielle ? Elle valait mieux que cela. Si elle avait consenti une fois, par hasard, à servir la Sûreté, c'était pour sortir du Dépôt et se tirer d'une vilaine affaire. Aujourd'hui qu'elle avait sa liberté, que le procès en détournement de mineures était abandonné, quel besoin avait-elle de rendre des services à l'Administration ? Il était peut-être aussi bien tard

pour venir dire : « J’entrevois l’affaire Jagon sous un autre aspect. J’ai des raisons de croire qu’on fait fausse route, j’apporte des indices nouveaux ». On lui répondrait : « Il fallait nous les apporter plus tôt. C’est chose jugée aujourd’hui, et nous ne tenons pas à nous prouver à nous-mêmes, et à prouver à tous que nous nous sommes fourvoyés. »

Pour une femme comme Florine, il y avait un meilleur parti à tirer de la situation, une tout autre position à conquérir. Quelle source de revenus ! Quelle mine inépuisable, si elle savait compléter sa découverte, l’exploiter, fouiller davantage l’affaire, et en arriver à tenir dans ses doigts déliés ce joli marquis et cette adorable marquise ! Leur fortune manquait peut-être de bases solides. Elle était – sans doute aussi fausse que leur position mondaine, mais ils n’en avaient pas moins des moyens d’existence très réels, quelques fonds disponibles, auxquels Florine mordrait volontiers de ses belles dents. Puis, une beauté splendide comme celle de Mathilde pouvait devenir, dans des mains habiles, un capital facile à exploiter. Déjà, Florine se l’était dit le jour du mariage, et alors elle n’avait pas la moindre idée des choses qu’elle soupçonnait aujourd’hui.

L’ancienne agente du chef de la sûreté passa, non-seulement la soirée, mais la plus grande partie de la nuit à songer ainsi. Lorsqu’elle s’endormit son rêve se continua. Elle devenait riche, elle qui, jusqu’à ce jour, malgré son intelligence, sa tournure agréable et son absence de scrupules, n’avait pu saisir la fortune au passage.

Vers le matin, son rêve prit une nouvelle forme. Il se poétisa en quelque sorte. Le marquis de Ribas, dont elle se faisait la fidèle alliée, qui dépendait d’elle, qu’elle dominait, en était arrivé à la préférer, malgré ses imperfections, à la belle Mathilde. Elle devenait, elle, Florine, la rivale heureuse de la plus jolie femme de Paris.

Tous ses appétits étaient satisfaits : la fortune, le luxe, la domination et l’amour d’un joli garçon.

Pendant que rue de Suresnes, on songeait et on rêvait ainsi, rue du Helder, Zoé Lacassade rendait compte à Jeanne Guérin des derniers incidents du procès.

La jeune fille l’écouta silencieusement, ne fit aucune observation sur le verdict du jury et le dénouement de l’affaire, mais se tournant vers son amie

lorsqu'elle eut achevé de parler :

– Que va devenir, lui dit-elle doucement, cette malheureuse Sophie Blanchard, qui nous a servis avec tant de dévouement ? Elle est maintenant sans place, sans asile, sans ressources.

– Oui, c'est affreux, fit Zoé.

– Peut-être, reprit Jeanne, avons-nous un devoir à remplir envers elle ; mon père, lui, ne l'aurait pas abandonnée.

– Eh bien ! ne l'abandonnons pas.

– Tu le veux ?

– Certes, puisque tu le veux aussi.

– Je n'en attendais pas moins de ton cœur, et je te remercie.

Et toutes deux, assises, l'une près de l'autre, les mains dans les mains, elles cherchèrent longtemps le moyen de secourir Sophie Blanchard.

III

La séance de la cour d'assises s'était terminée la veille, trop avant dans la soirée, pour que Sophie Blanchard fût mise en liberté. On ne sort pas de prison, même lorsque le juge a prononcé l'acquittement, aussi facilement que d'une auberge. Il faut se plier à certaines exigences nécessaires, remplir certaines formalités.

Du reste, l'ancienne femme de ménage des Guérin ne demandait pas à partir immédiatement. Que lui importait sa liberté ? Qu'en ferait-elle ? Quelle liberté lui avait-on rendue ? Celle de mourir de faim, sans doute ; car elle n'avait plus d'argent, et elle se sentait trop découragée, trop désespérée pour travailler.

Travailler ! Qui l'emploierait ? Est-ce qu'on prend à son service la femme d'un condamné aux travaux forcés à perpétuité ?

Puis, en ce moment, elle ne songeait pas à elle. Une seule pensée la dominait : Que fait-il, que devient-il, où l'a-t-on mis ?... S'il allait encore tenter de se tuer et réussir cette fois ?

Elle essayait, au moins par la pensée, de le voir, de le suivre, de se rendre compte de ses mouvements. Ce n'était pas chose impossible. N'avait-elle pas fait à plusieurs reprises le même chemin que lui ? N'était-elle pas, hélas ! au courant des habitudes de la prison ?

Elle avait été, il est vrai, enfermée au Dépôt, et lui à la Conciergerie, car cette dernière maison n'a pas de cellules pour les femmes ; elles ne font qu'y passer pour se rendre à la cour d'assises. Mais, après avoir franchi une grille qui met les deux prisons en communication, elles suivent le même chemin que les hommes, et gravissent l'escalier qui conduit au Palais de Justice proprement dit.

Cet escalier étroit, sombre, sans rampe, de quatre-vingt-deux marches. elle les avait comptées... tournant sur lui-même si brusquement qu'il donne le vertige, elle voyait son mari le descendre lentement, après sa condamnation, entre deux soldats de la garde républicaine.

Il a la tête lourde, pesante, le corps endolori, tout meurtri, comme s'il sortait de maladie ; ses jambes, faibles, molles, fléchissent sous son poids.

Il va comme un homme ivre, trébuchant à chaque pas, soutenu par le garde qui marche derrière lui, retenu par l'autre qui le précède et l'empêche de tomber en avant.

Il est, enfin, au bas du terrible escalier. Il entre dans un long corridor en granit, bas de plafond, à peine éclairé, désert.

Il marche, il marche toujours... Quelle longue course pour un malade, pour un mourant !

Le voilà maintenant dans l'enceinte cellulaire... seul, seul !... après, tout ce bruit, tout ce mouvement, seul avec cette idée : « Je suis prisonnier pour la vie ! »

Pauvre cher homme ! Et elle pleure, elle pleure, elle pleure longtemps, toujours.

La nuit s'écoule ainsi. Le lendemain, à dix heures, on vient la chercher, on la conduit au greffe, on lui remet un petit paquet qu'elle avait en entrant,

on lui fait signer un reçu et on lui dit : « Vous êtes libre ; allez et ne revenez plus. »

Toutes les grilles se sont ouvertes.

Elle se trouve maintenant sur le quai de l'Horloge presque désert... son paquet à la main, ne sachant où aller.

Elle fait quelques pas, puis elle regarde avec inquiétude autour d'elle. Elle croit qu'on va lui remettre la main sur l'épaule, la reprendre, l'enfermer encore, pendant trois mois, comme elle vient de l'être. Il faut quelques heures, plusieurs jours souvent au prisonnier libéré pour qu'il se croie vraiment libre. La prison laisse dans l'esprit comme une empreinte ineffaçable.

Puis, lorsqu'elle a reconnu que personne ne la suit, elle remonte un peu à droite, vers le pont au Change, et va s'appuyer contre le parapet du quai. Immobile, elle tient les yeux fixés sur les grands murs noirs de la Conciergerie. Son regard voudrait percer ces pierres énormes pour voir le malheureux, assis dans un coin de sa cellule et qui, sans doute, songe à elle, comme elle songe à lui.

Pendant qu'elle est là, brisée, anéantie, vaincue, les sifflements d'un bateau remorqueur se font entendre derrière elle, sur la Seine.

Elle se retourne machinalement, et, les deux coudes sur le parapet, la tête dans ses mains, elle regarde couler l'eau.

Un grand orage passe, en ce moment, sur Paris. Le ciel encore bleu, une heure auparavant, s'est tout à coup obscurci. D'épaisses nuées couleur d'ardoise, de gros nuages, chassés par un vent violent, courent l'un derrière l'autre.

Ils sont si bas, si bas, qu'ils semblent raser les maisons et les édifices voisins.

La rivière, troublée par d'autres orages, roule des flots jaunâtres que la couleur du ciel vient encore assombrir.

D'abord Sophie Blanchard regarde sans voir, sans songer. Puis, cette eau qui coule sans cesse lui donne une sorte de vertige. Elle tend les bras comme si elle voulait s'y plonger, s'y jeter.

Et, sa pensée devenant plus active, elle se dit que ce n'est pas une rivière qui s'étend là sous ses yeux.

C'est une tombe, une tombe ouverte, une tombe toute prête à la recevoir !

Oui, il suffit de franchir ce parapet pour que tout finisse, tout : sa vie et ses misères. Elle mourrait à deux pas de lui, devant sa prison, cette autre tombe !

La tentation est tellement forte qu'elle ne peut y résister. Elle se penche sur le parapet pour voir la place où elle va s'abîmer, pour examiner son cercueil.

Mais l'eau, à cette époque de l'année, ne vient pas jusqu'au bord de la muraille.

Au lieu de se noyer, elle irait tomber sur la berge, blessée, les bras, les cuisses, les reins cassés.

Elle souffrirait encore ; c'est inutile. Elle trouve qu'elle a déjà bien assez souffert.

Le pont est à deux pas. Elle peut le rejoindre en un instant, et, arrivée au milieu, se précipiter dans l'espace. Les eaux sont profondes en cet endroit ; elle est bien sûre d'être noyée, de n'avoir pas une trop longue agonie.

Elle se retourne, jette un dernier regard sur les hautes murailles de la Conciergerie, dit adieu de la main à celui qui ne peut la voir, et, bien résolue, suit le quai jusqu'au pont.

Elle ne se presse pas, elle ne court pas ; elle marche d'un pas ferme, décidé.

Un enfant en haillons, un petit pauvre, la voyant passer près de lui, lui tend machinalement la main.

Elle le regarde, l'œil un peu troublé, vitreux.

Il paraît avoir le même âge que l'enfant mort autrefois dans ses bras, de misère, lorsque son mari subissait sa première condamnation.

Elle voudrait donner quelque chose à ce pauvre petit en souvenir de l'autre, le sien, celui qu'elle a tant aimé. Mais elle ne possède rien, absolument rien.

Alors son regard se porte sur le paquet qu'elle tient à la main et qu'on vient de lui rendre. Il renferme quelques mouchoirs, un foulard, un fichu, une camisole. A revendre, cela vaut bien cinq francs.

A quoi bon tous ces objets puisqu'elle va mourir ?

Elle met le paquet dans les mains du petit mendiant et lui dit vivement, fièvreusement :

– Prends, prends, donne à ta mère si tu as une mère, ou bien vends pour toi si tu es orphelin.

Et, tout en parlant, elle se baisse pour embrasser l'enfant.

Il faut bien qu'elle dise adieu à quelqu'un avant de dire adieu à la vie.

Déjà elle s'éloigne lorsque, tout à coup, un souvenir lui revient.

Dans le paquet qu'elle a donné sans l'ouvrir, elle se rappelle avoir oublié, entre les mouchoirs, deux petites photographies : l'une de son mari, l'autre de son enfant mort. Elle les a fait faire autrefois, lorsqu'elle vivait heureuse à la campagne, entre Blanchard, jardinier alors, et sa petite fille, âgée de trois ans, jolie comme un ange.

Ah ! comme elle était loin, à cette époque, de se douter qu'un jour viendrait où la mort lui prendrait son enfant, la justice son mari !

Elle ne veut pas abandonner ces deux portraits comme le reste ; elle désire les revoir une dernière fois, les serrer sur elle, les cacher dans sa poitrine et mourir en pressant l'image de ces deux êtres aimés.

Elle rejoint l'enfant qui a déjà défilé le paquet pour en examiner le contenu, le prie de lui rendre les deux photographies, et, lorsqu'elle les tient dans ses mains, elle s'appuie contre le parapet du pont pour les bien regarder.

Elle ne jette qu'un coup d'œil sur le portrait de la petite fille. Ne va-t-elle pas la retrouver dans un instant, là-haut ?... Mais elle contemple longtemps l'image de son mari.

Il était encore jeune lorsqu'il avait posé pour cette photographie. Il avait bon air, et, dans son regard, quelle expression !

Elle donne furtivement un long baiser à l'image, tandis que ses yeux se tournent une dernière fois vers les murs de la prison.

Puis, elle s'engage sur le pont.

Il est désert. Le nuage le plus noir, le plus rapproché de terre vient de se fondre. De larges gouttes de pluie tombent et s'étalent dans la poussière du trottoir. Les passants fuient de toutes parts. Les cochers fouettent, à tour de bras, leurs chevaux pour gagner plus vite les rues et serrer les maisons.

Ah ! c'est bien le moment de se jeter dans la Seine ; personne ne prendra garde à elle, personne ne l'arrêtera.

Cette balustrade du pont au Change est des plus faciles à franchir. On dirait qu'on l'a construite pour faciliter les suicides : elle est formée de petites colonnes, étroites au milieu et assez larges à la base pour que le pied puisse s'y poser.

Arrivée au-dessus de l'arche du milieu, Sophie Blanchard jette un regard autour d'elle afin de s'assurer qu'elle est bien seule, envoie de la main un dernier adieu à son mari, glisse un de ses pieds entre deux colonnes, se soulève avec ses mains, et, faisant un dernier effort, prenant son élan, se précipite dans l'espace.

La rivière s'ouvre. puis se referme.

IV.

Le petit garçon à qui Sophie Blanchard venait de donner tout ce qu'elle possédait au monde avait, comme beaucoup de vagabonds de son âge, l'habitude de passer les nuits d'été sous les ponts. Lorsqu'il vit la pluie tomber à torrent, il se mit à courir, traversa le pont au Change dans toute sa longueur, et, arrivé sur le quai de la Mégisserie, descendit précipitamment l'escalier qui se trouve en face de la rue des Lavandières-Sainte-Opportune. Au bas de l'escalier, comme la pluie tombait encore plus fort, il courut chercher un abri sous la toiture d'un grand bateau de blanchisseuses.

En sûreté maintenant, il n'eut rien de plus pressé que d'ouvrir de nouveau son paquet pour compter ses richesses. Lorsqu'il se vit à la tête de plusieurs beaux mouchoirs, lui qui n'en avait jamais possédé un seul, sa joie fut immense et il leva les yeux vers le pont qui s'étendait en face pour y chercher sa bienfaitrice, et la remercier d'un regard.

Malgré la pluie qui formait un brouillard, un voile épais devant lui, il l'aperçut, penchée sur le parapet et regardant la rivière. Il ne distinguait pas ses traits ; il voyait seulement une masse noire se détachant sur la balustrade blanche.

Bientôt cette masse s'étendit, grossit. On aurait pu croire qu'elle était maintenant de l'autre côté de la balustrade et que rien ne la séparait plus du gouffre.

Puis, tout à coup, elle passa devant ses yeux, elle roula de haut en bas, elle s'abîma avec la rapidité de ces astres qu'on voit la nuit courir dans le ciel.

L'enfant comprit et poussa un cri.

Plusieurs blanchisseuses et deux hommes qui étaient venus là demander asile pendant la pluie, se retournèrent en l'interrogeant.

– Là, là, fit l'enfant, une femme est tombée à l'eau.

Tous les yeux se portèrent vers le point désigné.

En effet, le corps était remonté du fond de l'abîme, et, soutenu par les vêtements gonflés qui formaient une sorte de ballon, restait au-dessus de l'eau, et descendait le courant.

Aussitôt les deux hommes, dont l'un était marinier, s'élancèrent dans un grand bachot attaché au bateau des blanchisseuses, coupèrent les amarres, et se mirent en travers de la rivière pour saisir au passage l'épave humaine qu'elle entraînait.

Le courant est tellement rapide en cet endroit, qu'en dix secondes, le corps fut à la portée des sauveteurs. Mais, au moment où ils allaient le saisir, il disparut. La pluie épaisse qui tombait, la nuée qui fondait, s'appesantissant sur lui, l'enfonçaient dans le gouffre : le flot venant du ciel refoulait l'autre flot, roulant dans la rivière.

Il n'y avait plus qu'un moyen de sauver la malheureuse : se jeter à l'eau, plonger, la ramener à la surface, regagner le bateau ou la berge.

Le marinier hésitait : il savait par expérience que la rivière, resserrée entre ses deux quais, est rude en cet endroit et qu'il s'y forme des tourbillons terribles.

Cependant, l'autre homme, sans réfléchir, s'était élancé déjà dans la Seine et y plongeait.

Quelques secondes après, il reparaisait avec la proie qu'il lui avait reprise.

Le marinier se dirigea vers lui pour l'aider à remonter dans le canot. Mais l'homme, à proximité maintenant du bateau des blanchisseuses, préféra le rejoindre, et poussant devant lui ce corps inerte, lui imprimant de brusques secousses, atteignit son but.

Alors les blanchisseuses, penchées en avant, agenouillées, tendirent les bras et saisirent au passage la masse flottante qu'on leur confiait.

Bientôt, Sophie Blanchard était hissée sur la plateforme du bateau.

Elle ne donnait plus signe d'existence. Ses yeux étaient fermés, ses dents serrées les unes contre les autres, une pâleur cadavérique couvrait son visage.

Mais les gens que leur métier attache sur les bords de la Seine, canotiers, mariniers, pêcheurs ou blanchisseuses, savent comment on doit soigner les personnes asphyxiées par immersion. Grâce à des soins intelligents, au bout de quelques instants, on sentit battre le cœur de la noyée, son visage se colora faiblement, un spasme souleva la poitrine, et les yeux s'en tr'ouvrirent.

Sophie Blanchard était sauvée.

Pendant plus d'un quart d'heure encore, ces braves femmes lui prodiguèrent des soins, et elle put enfin se soulever, s'asseoir et regarder autour d'elle.

Mais, en même temps, la mémoire lui revenait. Elle se rappelait qu'elle s'était jetée à la Seine de son plein gré, qu'elle voulait mourir. Elle n'était point morte, mais les raisons qui avaient motivé son suicide existaient toujours, s'imposaient toujours, implacables, terribles.

Et, pendant qu'elle remerciait d'un bon regard, d'un pâle sourire, avec des serrements de main l'homme qui avait risqué sa vie pour la sauver et toutes ces femmes si charitables, elle se disait :

« Pourquoi ne m'a-t-on pas laissée là dedans ?... Ce serait fini maintenant. »

Un gardien de la paix, de service sur le quai de la Mégisserie, prévenu de ce qui s'était passé, descendit sur la berge, et entra dans le bateau.

On lui montra la ressuscitée. Il s'avança vers elle pour lui demander son nom, ses prénoms, sa profession, son adresse. Toute tentative de suicide, faite publiquement, doit être l'objet d'un rapport, et l'agent qui la constate a l'ordre de prévenir aussitôt le commissariat de police le plus voisin.

Sophie Blanchard répondit aux questions qui lui étaient posées, et après avoir pris des notes sur son calepin, le gardien de la paix se dirigea vers le Palais de Justice, où se trouve le commissariat de police de Saint-Germain-l'Auxerrois.

V.

Au moment où il entra dans la grande cour (la Cour-de-Mai), une voiture, s'arrêta devant la grille et une toute petite femme, vive, alerte, les cheveux bouclés, l'œil éveillé, se précipita sur le trottoir.

Elle regarda autour d'elle et aperçut au bas du grand escalier, sur la droite, une porte vitrée vers laquelle le gardien de la paix se dirigeait ; elle fit comme lui.

A peine eut-elle ouvert la porte qu'on lui demanda ce qu'elle voulait ; elle répondit aussitôt :

– Je m'appelle mademoiselle Zoé Lacassade, je demeure rue du Helder, n° 20, et je viens réclamer, en mon nom et au nom de mon amie Jeanne Guérin, Sophie Blanchard, la femme dont les juges ont ordonné hier la mise en liberté.

– La personne dont vous parlez, mademoiselle, n'est pas ici, répondit une des personnes présentes.

– Où est-elle donc ? demanda Zoé. On m'a dit d'aller au Dépôt ; est-ce que je ne suis pas au Dépôt ?

– Non, vous êtes dans le bureau du commissariat de police.

– Tiens ! je me suis trompée. C’est la faute de mon cocher. Je lui ai dit le Dépôt. et il me conduit ici. Ah ! ces cochers de Paris. Dans mon pays, à la Guadeloupe, ils sont bien mieux !... D’abord il n’y en a pas. Voudriez-vous m’indiquer où se trouve le Dépôt, monsieur ?

– Sur le quai de l’Horloge, mademoiselle, à deux minutes d’ici.

Elle allait s’éloigner, lorsque le gardien de la paix, „ arrivé en même temps qu’elle, dit à voix basse quelques mots au secrétaire du commissariat.

– Ah ! tiens ! fit le secrétaire, – et s’adressant à Zoé Lacassade : Ne partez pas, mademoiselle, lui dit-il, j’ai un renseignement à vous donner.

Elle se retourna et prêta l’oreille.

– La personne que vous venez chercher, reprit l’employé, n’est plus au Dépôt depuis une heure.

– Ciel ! j’arrive trop tard. Où est-elle allée, la malheureuse ?

– Vous la trouverez près d’ici. Le gardien de la paix, qui vient de la quitter, va vous conduire. Est-ce que vous veillerez sur cette femme, mademoiselle ?

– Oui, c’est mon projet ; pourquoi me demandez-vous cela ?

– C’est qu’elle vient d’essayer de se tuer.

– Ah ! mon Dieu !

– Et si vous ne répondiez pas d’elle, nous serions obligés de prendre des mesures pour empêcher de nouvelles tentatives de suicide.

– Je réponds d’elle, monsieur, je réponds d’elle. Vous avez mon nom, mon adresse, le nom, l’adresse de mon amie. Partons, partons vite.

Arrivée sur la place, elle se précipita dans la voiture qui l’attendait, tandis que le gardien de la paix se plaçait sur le siège et indiquait au cocher le chemin qu’il devait prendre.

L’orage avait cessé, tous les nuages fuyaient au loin vers le nord-est. Le ciel était d’un bleu foncé et tout ensoleillé.

Zoé Lacassade, précédée par son guide, à qui elle ne donnait pas le temps de respirer, descendit l’escalier du quai de la Mégisserie en sautant plusieurs marches à la fois. Arrivée sur la berge, elle se mit à courir vers le bateau, de toute la vitesse de ses petites jambes.

A peine l’eut-elle atteint, qu’elle aperçut Sophie Blanchard debout, toute pâle encore, enveloppée d’un peignoir qu’une des blanchisseuses lui avait

prêté, tandis qu'on faisait sécher ses vêtements au soleil.

Zoé la rejoignit, et se plantant devant elle, croisant ses bras, rejetant en arrière sa tête bouclée :

– Malheureuse, lui dit-elle d'une voix qu'elle tentait inutilement de rendre sévère, vous avez essayé de vous tuer !

– Hélas ! mademoiselle, murmura Sophie Blanchard, que voulez vous que je devienne ?

– Comment ! ce que je veux que vous deveniez ? fit Zoé sans abandonner sa pose. Comment ! ce que je veux que vous deveniez ? Je veux que vous rentriez au service de Jeanne et au mien, comme autrefois, parbleu !

– Mo ! moi ! vous voulez de moi ?

– Oui, nous voulons de vous ; ça peut vous étonner, mais c'est comme ça. Allons, dépêchez-vous. Jeanne nous attend. Remettez votre robe. Dans dix minutes nous serons rendues et je vous en donnerai une autre. Vous ne vous enrhumerez pas au mois de juin, je suppose.

Les blanchisseuses riaient, se poussaient le coude en se montrant cette toute petite femme si brusque, si vive, si drôle qui venait de fondre sur leur lavoir comme une avalanche, et ne cessait de parler depuis qu'elle y avait fait irruption.

Mais, lorsqu'elles entendirent Zoé Lacassade déclarer qu'elle prenait à son service Sophie Blanchard, qu'elle l'emmenait avec elle, chez elle, les chuchotements et les rires cessèrent.

Plusieurs d'entre elles étaient au courant du procès jugé la veille, en cour d'assises : elles avaient lu les débats dans les petits journaux à un sou, parus le matin, et le nom de Sophie Blanchard donné au gardien de la paix ne leur était pas inconnu. Aussi se rendaient-elles à peu près compte de ce qui venait de se passer, et ressentaient-elles de la pitié pour cette malheureuse, dont le mari avait été frappé d'une condamnation terrible.

Zoé Lacassade, profitant de cette sympathie, devint immédiatement populaire dans le lavoir. Pour peu qu'elle en eût manifesté le désir, on l'aurait assise sur un baquet renversé et portée en triomphe sur la berge. Mais, dans sa modestie, elle ne songeait pas à cette ovation, et, afin de partir le plus vite possible, elle aidait elle-même Sophie Blanchard à s'habiller.

Au moment où la protégée et sa protectrice allaient s'éloigner, le gardien de la paix fit observer à cette dernière qu'il était d'usage de donner vingt-cinq francs à tout individu qui retirait de la Seine une personne noyée ou sur le point de l'être. Il lui demanda, en même temps, si elle se chargeait de payer la prime.

– Certainement, dit Zoé Lacassade. ça vaut bien ça, et je voudrais être plus riche pour donner le double.

Elle fouilla aussitôt dans sa poche afin d'y prendre son porte-monnaie.

Le gardien de la paix, la voyant dans ces bonnes dispositions, chercha des yeux le sauveteur.

Il l'aperçut debout sur la berge faisant sécher au soleil ses vêtements mouillés qu'il n'avait pas retirés, et regardant avec une certaine fixité celle qu'il venait d'arracher de l'abîme.

Il y avait de la tristesse dans le regard de cet homme. On aurait dit aussi qu'il ne voyait pas pour la première fois Sophie Blanchard, qu'elle lui rappelait un souvenir lointain.

Comme il ne remarquait pas les signaux du gardien de la paix, celui-ci le rejoignit pour lui parler de sa prime.

– Non, fit l'homme, non. je ne veux rien.

– Mais, cependant...

– Je ne veux rien, vous dis-je, fit-il brusquement. Je l'ai sauvée... eh bien ! tant mieux... voilà tout.

– Il faut, reprit le gardien de la paix, que je consigne votre nom dans mon rapport.

– Consignez. Je m'appelle Papin, et je demeure dans les environs de Paris, à Maisons-Laffitte, au bord de la Seine.

– Vous êtes marinier ?

– Non, je me trouvais ici, par hasard, pour voir une payse. Je suis jardinier.

Il s'éloigna, après avoir jeté un dernier regard sur la femme qui lui devait la vie.

Arrivé sur le quai, il se dirigea vers un marchand de vin, et pendant qu'il buvait, on aurait pu l'entendre murmurer :

« C'est trop tard, c'est trop tard, il n'y plus rien à faire. »

Pendant le trajet du quai de la Mégisserie à la rue du Helder, Zoé Lacassade et Sophie Blanchard n'échangèrent aucune parole.

Zoé aurait bien voulu parler, mais elle respectait le silence de sa compagne. La malheureuse était encore étourdie des émotions de la veille, de sa brusque sortie de prison, de son suicide avorté et de sa résurrection. Dans un coin de la voiture, les yeux à moitié fermés, la poitrine oppressée, la tête lourde, elle essayait de se rappeler tout ce qui venait de se passer. Mais ses souvenirs étaient confus ; ils fuyaient à mesure qu'elle voulait les ressaisir, comme s'évanouissent au réveil les songes de la nuit. Le sentiment de la réalité lui revint seulement lorsqu'il lui fallut descendre de voiture et monter l'escalier. Alors elle se mit à trembler, en songeant qu'elle allait se trouver en face de Jeanne Guérin.

Celle-ci entendit la porte s'ouvrir et marcha vivement à la rencontre des deux femmes.

– Elle n'ose pas entrer, fit Zoé en montrant Sophie Blanchard.

– Vous avez tort, Sophie, dit Jeanne d'une voix douce et attendrie. Rien n'est changé entre nous. Mon père vous estimait et vous aimait. Vous l'avez soigné avec dévouement pendant une maladie qu'il a faite. Je rends hommage à sa mémoire en ne vous abandonnant pas. Venez.

Et, avec une grâce charmante, elle tendit sa main à l'ancienne femme de ménage.

Sophie, au lieu de prendre la main qu'on lui tendait, se courba et respectueusement effleura de ses lèvres le bout des doigts de la jeune fille.

Mais Zoé Lacassade, déjà lasse de ne rien dire, parlait enfin, pour apprendre à son amie que la malheureuse avait essayé de se donner la mort.

Jeanne l'écouta, silencieuse, recueillie. Puis, se tournant vers Sophie Blanchard :

– C'est mal ce que vous avez fait, lui dit-elle, vous auriez dû penser à votre mari.

– Héla ! je ne puis plus rien pour lui, murmura Sophie.

– Vous vous trompez, reprit Jeanne, vous pouvez beaucoup... Tant que vous vivrez il espérera vous revoir, et cela lui donnera un peu de résignation. Vous morte, il désespérerait de la vie... et cependant il lui

faudrait vivre, car un prisonnier n'a même pas la liberté de se tuer ; il en a déjà fait l'expérience.

Elle parlait avec une gravité extraordinaire pour son âge. Ce n'était plus la toute jeune fille, un peu mutine, un peu gâtée que nous avons vue, au commencement de ce drame, grimper sur les genoux du capitaine Guérin, et lui prendre à pleines mains la tête, pour la couvrir de baisers. Le coup imprévu, terrible, qui l'avait frappée, les longues réflexions provoquées par la mort de son père, la douleur présente, les préoccupations de l'avenir, l'avaient en quelque sorte grandie depuis quelques mois, et après avoir fait de l'enfant une jeune fille, faisaient de la jeune fille une jeune femme.

Zoé Lacassade, pour changer le cours des idées. de Sophie Blanchard, lui donnait des détails sur ses nouvelles fonctions.

– L'appartement est tout petit, disait-elle, le ménage sera vite fait. Mais je vous emploierai à porter en ville mes confitures d'ananas et de goyave. Vous coucherez là-bas dans un petit cabinet, à côté des cannes à sucre et des bananes. Car, c'est bien décidé, vous cessez d'être femme de ménage pour devenir notre bonne. Vous passez entièrement à notre service. Qu'en dites-vous ?

– Je dis que je suis bien heureuse, mais.

– Mais quoi ? demanda Zoé avec sa brusquerie ordinaire. Vous faites des difficultés ?

– Oh ! je n'en fais pas pour moi, mademoiselle, Dieu m'en garde ! Je vous suis profondément reconnaissante.

– Alors, pour qui en faites-vous ?

– Pour les autres, pour ceux qui savent qui je suis. J'ai peur que votre bon cœur à toutes deux ne vous nuise.

– Qu'est-ce que cela veut dire ?... Voyons, expliquez-vous.

Sophie Blanchard, obligée de parler, poussée par la pétulante Zoé Lacassade, baissa la tête et murmura ces mots :

– Ne suis-je pas la femme de l'homme condamné comme l'un des meurtriers du capitaine Guérin ?

Jeanne, assise depuis un instant, se leva, marcha vers Sophie et lui dit d'une voix ferme :

– Malgré la sympathie que vous m’inspirez personnellement, si je croyais votre mari coupable, je ne vous prendrais pas à mon service. mais je le crois innocent.

– Oh ! fit la femme Blanchard, oh !

Elle ne put prononcer que ces deux monosyllabes, et, tombant sur une chaise, les coudes sur ses genoux, la tête dans les mains, elle se prit à sangloter.

Elle avait cru seulement jusqu’alors que les deux femmes avaient pitié d’elle, de son infortune, de sa misère, que dans leur bonté et leur charité elles se disaient : « Nous ne pouvons pas la rendre responsable du crime d’un autre. » Mais, tout à coup, elle apprenait que, malgré les preuves, les témoignages relevés contre son mari, malgré le verdict du jury, la condamnation des juges, la principale intéressée, la fille de la victime l’innocentait.

C’était plus de joie que ne pouvait en supporter ce pauvre cœur toujours meurtri, et elle pleurait, parce que l’extrême joie se tra duit ’par des larmes comme l’extrême douleur.

Lorsque Sophie Blanchard fut plus calme, Jeanne lui dit :

– En vous recueillant ici, je proteste, de la seule façon qu’il me soit donné de protester, contre la condamnation de votre mari. Hier, je n’ai pas eu le courage devant tout ce monde de faire entendre ma voix, et puis, je croyais à l’acquittement. Pour moi, il y a un autre coupable. Il ne m’appartient pas de le chercher ; ce n’est pas le rôle d’une jeune fille. Ce n’est pas à une enfant comme moi de poursuivre cette œuvre de vengeance. Le principal meurtrier a été condamné ; il mourra bientôt ; cela doit me suffire. Mais ce que je ne puis pas faire, vous le pouvez, vous. C’est votre droit, c’est votre devoir. Il ne s’agira plus d’une œuvre de vengeance, mais bien d’une œuvre de réparation. En disant : Voilà le coupable, vous direz en même temps : Mon mari était innocent. Rendez-lui la liberté. rendez-le moi.

La tête droite, l’œil ardent, Sophie Blanchard écoutait Jeanne Guérin.

Dans la soirée, Jeanne reçut une lettre timbrée des colonies, dans laquelle son cousin, Robert de Meillant, lui annonçait sa prochaine arrivée en France.

VI.

La Conciergerie n'est pas une prison, dans le sens administratif du mot. C'est une maison de justice, une enceinte cellulaire. Les accusés y sont transférés quelques jours avant leur procès, et les condamnés y attendent qu'on ait désigné le lieu où ils subiront leur peine. C'est seulement par tolérance spéciale que des condamnés à quelques mois de détention, parfois, ont habité cette maison.

Les condamnés à mort n'y restent jamais plus de deux ou trois jours. Dès que leur pourvoi en cassation est signé, on se hâte de les transporter à la Grande-Roquette, dans un quartier spécial. Les condamnés aux travaux forcés sont aussi presque immédiatement, transférés dans ce grand Dépôt, où ils devront attendre le jour de leur départ pour la Nouvelle-Calédonie.

C'est ainsi que Jagon et Joseph Blanchard, quoique leur peine ne fût pas la même, quittèrent la Conciergerie à la fin de juin 1875, et furent emprisonnés place de la Roquette. Mais ils ne devaient point pour cela être réunis. Blanchard, après avoir subi la toilette minutieuse et intime que l'on appelle *le grand rapiot*, après avoir endossé le costume des prisonniers, la chemise rugueuse, le pantalon et la vareuse de laine grise, et s'être vu tondre et raser, put se mêler aux autres détenus, travailler dans les ateliers, marcher dans le préau, coucher seul dans sa cellule.

Quant à Jagon, il était encore revêtu de la camisole de force qu'on lui avait mise à la Conciergerie, lorsqu'on ouvrit devant lui une des trois cellules réservées aux condamnés à mort. Mais, à peine y fut-il entré, que le directeur du Dépôt vint le voir, et lui fit enlever ce terrible appareil, devenu inutile, puisque, à partir de ce moment jusqu'au jour de l'exécution, le condamné n'est jamais seul.

Trois hommes veillent sur lui, nuit et jour : un gardien de la prison, un soldat du poste sans arme et que l'on fouille à son entrée et à sa sortie, et un inspecteur de la sûreté. Ils ont ordre de distraire, autant qu'ils le peuvent, l'homme confié à leur garde, sans se rendre importuns et en le laissant disposer de son temps comme il le veut.

En effet, le condamné dort ou reste étendu sur son lit aussi longtemps qu'il lui plaît. Il lit, il écrit s'il sait écrire ; il fume s'il est fumeur. Il se tait ou il cause à son gré. S'il veut se promener, on le conduit, à de certaines heures, dans la petite cour qui lui est affectée.

Jagon parut s'accommoder assez bien de cette existence. Il usa de tout, sans abuser de rien, régla fort intelligemment son temps, donnant une part aux plaisirs, à la causerie, à la lecture, à la promenade, au jeu, l'autre au travail, aux longues rêveries et au sommeil.

Il se montrait d'humeur douce, était facile à vivre et avait parfois des accès de gaieté. Lorsqu'un soldat du poste venait relever son camarade et croyait devoir prendre une figure de circonstance pour entrer dans la funèbre cellule, Jagon lui criait :

– Allons donc ! allons donc ! faites une autre tête, mon garçon. La mélancolie n'est pas de mise ici ; on vous envoie pour me distraire, ne l'oubliez pas. Ça ne va pas mieux. Eh bien ! nous allons changer de rôle. C'est moi qui me charge de vous amuser. Faisons une partie de dominos. Si je perds je vous payerai un bon cigare ; si je gagne je vous en payerai deux. Vous ne vous ruinerez pas à ce compte-là. Et, ce soir, je ferai venir de la cantine un petit supplément. L'abbé Crozes m'a donné ce matin cent sous, nous les mangerons ensemble.

Cet abbé Crozes, dont le nom est tellement populaire qu'il deviendra un jour légendaire, est l'aumônier de la Grande-Roquette. La plus grande partie de sa vie se passe dans la prison, et si ce n'était son grand âge, son air respectable, ses longs cheveux blancs bouclés, sa soutane, on le prendrait pour un détenu. On le voit sans cesse, ce cher petit homme, trotinant dans les couloirs, dans le préau, disant bonjour à droite, bonjour à gauche, soulevant sa calotte de velours, relevant ses lunettes, et glissant une pièce de dix sous dans les mains d'un prisonnier, en cachette des gardiens.

Mais s'il aime tous ses détenus, il témoigne encore plus de sympathie aux condamnés à mort, sans doute parce que leur misère est plus grande, son dévouement une plus rude épreuve, sa mission plus élevée.

« Ce sont mes enfants, dit-il, de pauvres enfants qui n'ont que quelques jours à vivre ». Et, il les gâte, il les choie, il les réconforte, il essaye de leur rendre moins douloureux leurs derniers moments. Avec ceux qui se repentent et demandent son ministère, il devient prêtre. Avec les autres, il se contente d'être homme de bien ; car il distribue souvent de ses propres deniers des secours, sans demander en échange qu'on se confesse et qu'on s'agenouille.

La mission des trois hommes, préposés à la garde de Jagon, n'avait donc rien de pénible. Le condamné les égayait de son mieux, et les faisait jouir des largesses du brave aumônier. Si, parfois, ils étaient tentés de s'assombrir dans sa société, il poussait la délicatesse jusqu'à leur dire :

– Rassurez-vous, grands enfants que vous êtes, je ne mourrai pas, c'est moi qui vous le dis. Ma peine sera commuée. Je suis innocent. Beaucoup de personnes en sont persuadées, et on n'osera pas m'envoyer à l'échafaud. Vous verrez cela, vous verrez cela.

Il exagérait et s'avançait trop, mais il y avait du vrai dans ce qu'il disait. Depuis quelque temps, à Paris, on prenait assez volontiers sa défense. On discutait les charges qui avaient motivé sa condamnation et on ne les trouvait pas suffisantes pour entraîner une expiation suprême. Un homme connu, assez haut placé, était allé jusqu'à dire : « Je préfère être dans ma peau que dans celle des jurés. »

Les journaux, qui sont le reflet de l'opinion publique, se montraient aussi favorables au condamné. Tout en commençant par déclarer qu'ils avaient un profond respect pour les arrêts de la justice, qu'ils ne pouvaient pas se permettre de blâmer le verdict d'un jury, ils finissaient par attaquer celui qui concernait Jagon et le démolissaient à coups de plumes. Leur thèse favorite était celle-ci : « Vous étiez en présence d'un repris de justice et d'un homme sans le moindre antécédent judiciaire. Vous condamnez le premier aux travaux forcés, le second à mort ; quelle bizarrerie ! » C'est ainsi que pensent et jugent en général les personnes qui connaissent une affaire criminelle par ouï-dire. Les mille détails qui ont décidé et influencé les

juges sont pour eux lettre morte. On leur a répété les paroles de l'accusé, mais ils ne savent pas de quel ton il les a prononcées, quelle était son attitude, l'expression de son visage ; la physionomie des débats, suivant l'expression consacrée, leur échappe.

Donc l'opinion publique, on ne pouvait se le dissimuler, était favorable à Jagon et cela gênait un peu la justice exécutive.

Aussi le procureur général fit-il un jour appeler le chef de la sûreté.

– Je ne m'occupe pas plus qu'il ne convient, lui dit-il, des articles de journaux et des propos tenus dans Paris ; cependant il y aurait un intérêt sérieux à rassurer la conscience des jurés. Ce Jagon est évidemment coupable, pour vous, pour moi, pour toutes les personnes qui ont étudié à fond l'affaire, pour les gens du métier, en un mot. Mais ce condamné qui persiste à se dire innocent est embarrassant. Vous qui le connaissez, ne pourriez-vous pas obtenir des aveux ? Il n'a plus les mêmes raisons qu'autrefois de nier son crime et peut-être se décidera-t-il à parler.

– Je n'obtiendrai absolument rien de lui, répondit M. Claude avec sa franchise habituelle. Je l'ai toujours dit, nous sommes en présence d'un de ces criminels qui ne faiblissent jamais. Soyez-en persuadé, la tête sur le billot, il crierait encore : Je suis innocent.

– Comme Moreau l'herboriste... c'est déplorable... Cette protestation *in extremis* contre nos arrêts fait toujours une grande impression sur la foule.

– J'en conviens.

– Alors essayez.

– Soit ! monsieur le procureur général, je me rendrai demain au Dépôt des condamnés.

– Je vous remercie, et je ne cache pas que je donnerais beaucoup pour vous voir réussir... La Cour rejettera certainement le pourvoi... il n'y a aucun motif de cassation... et alors, quand il ne s'agira plus que du recours en grâce, nous serons sollicités de tous côtés : par le défenseur, plusieurs jurés faibles ou repentants, une foule d'adversaires de la peine de mort, et même par l'aumônier de la Hoquette que Jagon a convaincu de son innocence.

– Et vous ne voulez pas conclure à la grâce ?

– Nous voudrions ne pas y être contraints. Ce Jagon est un parfait gredin et ne mérite aucune miséricorde.

– Je suis de cet avis. et lui aussi. car il est assez intelligent pour se rendre justice. Mais il est en même temps trop intelligent pour parler et il ne parlera pas, je l'affirme.

– Enfin, faites ce qui est convenu.

– Dès demain, monsieur, comme je vous l'ai promis.

En effet, le lendemain, M. Claude arriva vers midi à la Grande-Roquette. Il monta chez le directeur, lui apprit le but de sa visite et lui demanda la permission de conférer avec son prisonnier.

– Vous n'avez pas besoin de cette permission, dit en souriant le directeur. N'êtes-vous pas un peu chez vous ici ?... Faut-il vous faire amener le condamné au parloir ?

– Non, cela donnerait trop de solennité à l'entrevue, et mon homme se tiendrait davantage sur ses gardes. Je désirerais le voir dans. l'intimité.

– Soit ! Nous allons descendre et je vous ferai accompagner jusqu'à la porte de la cellule par un de mes brigadiers. Mais j'y songe, vous trouverez Jagon dans la cour qui lui est réservée ; c'est l'heure de sa promenade.

– Très bien. Je le prendrai à part, et ses gardiens ne nous écouteront pas.

VII.

Le chef de la sûreté, accompagné du brigadier mis à ses ordres, ne suivit pas, pour se rendre dans la troisième cour, la route qu'il avait prise deux mois auparavant avec Jagon. Il s'engagea dans le premier chemin de ronde, enclavé entre les bâtiments de la prison et un mur formidable, passa devant le jardin que s'est ménagé le directeur et franchit une petite porte que son gardien lui ouvrit. Il se trouvait, dès lors, dans le quartier réservé, nous

l'avons dit, aux séparés, aux condamnés à mort et malheureusement aussi à l'infirmerie que, faute d'espace, on n'a pu placer dans une autre partie de la maison.

La cour où se promenait Jagon n'a rien de lugubre, malgré sa destination. C'est même plutôt un petit jardin qu'une cour. On y voit un massif où poussent, comme à regret d'être ainsi captifs, quatre lilas, deux jeunes marronniers et quelques fleurs un peu pâles. des fleurs de prison. Des arcades, qui servent de promenoir lorsqu'il pleut, l'entourent presque en entier, et une fontaine en pierre, aux eaux limpides, s'y prélassent.

Quand le chef de la sûreté apparut dans la cour, Jagon, qui marchait de long en large, sous les yeux de ses gardiens, leva brusquement la tête et reconnut son visiteur.

Sans hésiter il se dirigea vers lui, et les mains dans ses poches, le sourire sur les lèvres, dit brusquement :

– Enfin, vous voilà, monsieur Claude, vous avez bien tardé à venir me voir.

– Oui, fit le chef de la sûreté, j'ai été très occupé dans ces derniers temps. et puis, ajouta-t-il, je ne savais pas si je vous ferais plaisir.

– Comment pouviez-vous en douter ? répliqua gracieusement le condamné. Je ne vous en veux pas, moi. Vos fonctions vous obligeaient à m'arrêter. Vous les avez remplies, rien de plus naturel. Je m'empresse même de reconnaître que vous y avez mis une certaine courtoisie, et je n'ai pas oublié cette bonne promenade que nous avons faite ensemble dans les prisons de Paris. Elle ne vous a pas beaucoup servi, puisque je suis resté Jagon comme devant ; mais elle m'a distrait fort agréablement.

« Il parle beaucoup, se dit le chef de la sûreté. Sa parole est brève et saccadée. Quoi qu'il fasse, il n'est pas maître de son système nerveux. Je pourrai peut-être en tirer quelque chose.

Et, s'adressant au condamné :

– Voyons, Jagon, lui dit-il, voulez-vous vous asseoir et causer avec moi quelques instants, là sur ce banc ?

– Causer avec vous, mais très volontiers. Comment donc !

Il se dirigea vers le banc qu'on lui désignait, et, après avoir invité, comme il l'aurait fait dans un salon, son hôte à s'asseoir, il prit place à côté

de lui. Les trois gardiens s'éloignèrent de quelques pas, tandis que le surveillant qui servait de guide au chef de la sûreté allait s'adosser contre une guérite inoccupée pendant le jour.

– Qu'avez-vous à me dire, cher monsieur Claude ? demanda familièrement Jagon. Venez-vous m'apprendre que mon pourvoi est rejeté ? Je m'attends à cette nouvelle, et vous pouvez me la donner sans crainte.

– Non, fit le chef de la sûreté, la Cour ne s'est pas encore prononcé ; mais, puisque vous faites appel à ma franchise, je vous dirai qu'on n'a pu trouver de motifs sérieux de cassation.

– Très bien. Cela ira plus vite alors, et je n'aurai plus à compter que sur le recours en grâce.

– C'est justement de ce recours en grâce que je voudrais vous parler. Je désire qu'il soit bien accueilli, et, pour y parvenir, je viens tenter auprès de vous un effort.

– Voyons l'effort, dit Jagon en allumant un cigare.

Le chef de la sûreté reprit de sa voix la plus persuasive :

– Vous n'avez qu'un moyen, voyez-vous, de vous rendre sympathiques les seules personnes dont votre sort va bientôt dépendre.

– Veuillez m'indiquer ce moyen. Je ne tiens pas absolument à mourir sur l'échafaud. Je ne me donne pas pour plus fort que je ne suis.

– Il faudrait alors, continua M. Claude, changer d'attitude, renoncer au rôle que vous avez joué jusqu'à ce jour.

– Mon rôle d'innocent, sans doute ? demanda Jagon.

– Oui, justement. Personne ne croit à cette innocence, et ce n'est pas de ce côté-là qu'il faut frapper. Vous auriez bien plus de chances de réussir si vous vous décidiez à vous montrer un peu repentant, un peu communicatif.

– En un mot, si je faisais des aveux, acheva Jagon. Croyez-vous vraiment que cela me réussisse ? ajouta-t-il du ton d'un homme qui hésite et qui est à moitié convaincu déjà.

– Mais oui, je le crois, fit le chef de la sûreté.

– Et c'est à moi que vous dites cela ? s'écria Jagon, qui, de doux et de conciliant devint tout à coup ironique. Ah ! monsieur Claude, je croyais que vous aviez une meilleure opinion de mon intelligence. Essayer de me

persuader qu'on m'accordera ma grâce, parce que je me serai reconnu criminel, et qu'il n'y aura plus de doutes dans les esprits !

– Mais il n'y en a pas.

– Vraiment, il n'y en a pas !

Il se leva brusquement, et se plantant devant le chef de la sûreté, il lui dit d'une voix contenue, mais la parole brève, ardente :

– Il y en a, au contraire, il y en a beaucoup !... Et c'est à ces doutes sur ma culpabilité que je dois votre visite... Ne niez pas, c'est bien inutile avec moi. Ne vous ai-je pas tout de suite deviné ? Est-ce que je vous ai pris au sérieux, lorsque vous me parliez de l'intérêt que vous me portez ; de la sympathie que je puis inspirer. Allons donc ! à d'autres !... Vous m'êtes envoyé par quelque haut magistrat, quelque grand fonctionnaire qui voudrait, le jour où il me fera couper le cou, pouvoir dire à tous : « Vous voyez bien qu'il est coupable, il a fini par faire des aveux. »

Il marcha quelques instants, de long en large, devant le banc où était assis le chef de la sûreté, puis s'arrêtant :

– Voyez-vous, fit-il brusquement, quoique je n'aie aucune nouvelle du dehors, je sens parfaitement ce qui se passe dans Paris. On se dit : « Est-ce que cet homme qui va mourir est vraiment le meurtrier ? Quelles preuves a-t-on contre lui ? Aucune. Son habit taché d'huile. des parcelles de terre trouvées dans sa cheminée. la déposition insignifiante d'un cocher. des empreintes de pas dans le jardin. et ses mains, ses mains qui le trahissent. »

Il leva les épaules et, continuant :

– Quelle bêtise ! Je les connaissais mes mains, je savais que leur longueur et leur construction osseuse les rendaient suspectes ; je n'aurais pas été assez bête pour m'en servir si j'avais commis un meurtre. L'étranglement m'était interdit. Si le jury avait été intelligent, mes mains, au lieu de me faire condamner, auraient dû me faire absoudre.

Le chef de la sûreté se sentait troublé, tant ce grand comédien qui lui parlait était habile, et trouvait, pour essayer de le convaincre, des raisonnements spécieux, des accents d'une sincérité incroyable.

Jagon reprit avec plus d'animation encore :

– Non, je vous le répète, il n'y a pas de preuves assez concluantes, assez frappantes pour justifier une condamnation à mort... Le jury s'est laissé

entraîner, étourdir par l'avocat général et ces trois femmes qui ont juré ma perte : Mlle Guérin, son amie, et Sophie Blanchard. Elles disaient : « C'est lui ! » et ils ont fini par dire comme elles. Des hommes sérieux auraient-ils dû tenir compte des rêves de jeune fille, des impressions de femmes nerveuse !... Que diable ! on ne devrait pas se contenter de si peu lorsqu'il s'agit de faire rouler une tête sur l'échafaud !

Et, par un grand effort de volonté, de violent qu'il était, devenant tout à coup calme, il alla s'asseoir de nouveau auprès du chef de la sûreté et lui dit :

– Vous qui êtes un homme de sang-froid et de raisonnement, mon cher monsieur Claude, réfléchissez donc un instant. Comment ! je suis poursuivi pour un crime suivi de vol. Le crime et le vol se tiennent, s'enchaînent. J'ai assassiné pour voler un portefeuille contenant une grosse somme, c'est entendu. Eh bien ! où est-elle cette fameuse somme ? Vous n'en trouvez aucune trace. Je me trompe. trois mille francs, sur cinq cent trente mille, dans le domicile de Blanchard. Quelle plaisanterie !... Comme s'il ne pouvait pas avoir trois mille francs, cet homme. Mais c'est, moi qui les lui ai donnés pour prix de sa complicité, soit !... Alors qu'ai-je fait du reste, voyons, dites-le-moi ? Qu'est devenu le portefeuille et son contenu, les cinq cent vingt-sept mille francs ?... Où sont-ils passés, où les ai-je enfouis ?... Croyez-vous que je les aie déchirés, brûlés, mangés ?... Ah ! tenez, c'est de la folie !... Je vous plains tous, témoins, jurés et juges, et vous tout le premier, monsieur le chef de la sûreté, car, tout aguerrie qu'elle soit, votre conscience n'est pas tranquille. Voilà ce que j'avais à vous dire. Ce n'est pas absolument ce que vous veniez chercher, mais je ne puis rien de plus pour vous. Bonsoir.

Et, s'éloignant, il alla rejoindre ses gardiens sans se préoccuper autrement de M. Claude, qu'il laissait habilement sous le coup de son éloquence.

VIII.

Pour quitter la prison, le chef de la sûreté, au lieu de s'engager dans le chemin de ronde, prit la route la plus courte, traversa deux ateliers et se trouva bientôt dans le grand préau.

– Blanchard travaille sans doute en ce moment ? demanda-t-il au brigadier qui l'accompagnait.

– Oui, il est employé dans l'atelier de cartonnerie.

– Allez me le chercher. Je voudrais lui parler.

Un instant après, le malheureux, la tête nue, dans le costume gris des détenus, entra dans la cour. Dans son visage entièrement rasé, pâle, amaigri, ses yeux noirs étaient comme agrandis et avaient encore plus d'expression que d'habitude.

– Je suis venu, lui dit doucement le chef de la sûreté, faire une dernière tentative auprès de vous, Blanchard. Depuis votre condamnation, vous dépendez, vous le savez, entièrement de l'administration. Elle peut, si vous le désirez, retarder votre départ pour la Nouvelle-Calédonie. Elle peut surtout adoucir votre sort de mille façons. On ne vous demande en échange qu'un bon mouvement. Vous n'avez rien à craindre, puisque votre peine ne saurait être augmentée, qu'il nous est seulement permis de la commuer ou de l'abréger. Voyons, dites-moi quelque chose. Ne parlez pas de vous si vous voulez, parlez de Jagon. Avouez-moi que vous l'avez vu commettre le crime, et à mon tour je vous engage ma parole que votre franchise vous sera comptée.

– Je reconnais, monsieur Claude, dit Blanchard à voix basse, qu'il est de mon intérêt de vous servir, surtout de ne pas vous mécontenter. Mais je ne puis que répéter ce que j'ai dit bien souvent déjà : J'ai vu Jagon pour la première fois chez M. le juge d'instruction, et j'ignore s'il a participé au

crime du boulevard Bessières, dont je n'ai eu connaissance que par les journaux.

– C'est votre dernier mot ?

– Il le faut bien, répondit le détenu.

M. Claude allait s'éloigner, Blanchard fit un pas vers lui.

– Que voulez-vous ? dit le chef de la sûreté en se retournant.

– J'ai peur que vous ne me gardiez rancune, monsieur Claude. Je me suis bien conduit depuis mon entrée dans la maison et j'ai obtenu pour demain, sur la proposition du directeur, de voir ma femme dans le parloir de faveur. Ne me faites pas retirer cette autorisation.

Le chef de la sûreté regarda une dernière fois attentivement le détenu et répondit :

– Non, je vous le promets. Je vous le promets.

Puis il s'éloigna vivement, plus ému qu'il ne voulait se l'avouer à lui-même. Le grand regard sombre de Blanchard, dans son visage pâle, le poursuivait.

A quatre heures, il rendait compte au procureur général de sa mission, et, en le quittant, il laissait échapper ces mots :

– Ma foi, je ne sais plus que penser, moi si convaincu autrefois.

– – En seriez-vous arrivé à douter, demanda le procureur général.

– Je ne puis pas dire positivement que je doute. Enfin, en ce moment, je suis troublé. Il n'y paraîtra peut-être plus demain, mais pour le quart d'heure, ça ne va pas. Il faut que ces deux hommes soient innocents ou rudement forts pour produire cette impression, même passagère, sur un vieux routier comme moi !

Lorsque M. Claude fut parti, le procureur général, seul dans son cabinet, s'y promena quelques instants avec une certaine agitation. Il venait d'apprendre que dans la journée, pendant que le chef de la sûreté faisait sa visite au Dépôt, la Cour de cassation avait rejeté le pourvoi du condamné, et que dès lors il fallait s'occuper sans retard du recours en grâce.

Le chef de l'Etat, en pareille matière, s'en rapporte généralement à l'avis exprimé par le conseil d'administration du ministère de la justice, auquel se joint le procureur général. Si cet avis est défavorable au condamné, le souverain ou le président de la République se contente d'apposer sa

signature au bas du rapport qui lui a été soumis. et c'est, dans ce cas, la mort. Si, au contraire, l'avis est favorable, il ajoute cette belle formule, encore usitée : « Voulant préférer miséricorde à la rigueur des lois, nous déclarons commuer la peine capitale en celle des travaux forcés à perpétuité. »

Quelques hauts fonctionnaires sont donc appelés à trancher seuls cette grande question de vie et de mort. Leur responsabilité est terrible, et souvent leur inquiétude extrême.

Un nouvel incident allait encore augmenter les hésitations de la justice. Le lendemain du jour où le rejet du pourvoi de Jagon fut connu dans Paris, l'huissier du préfet de police vint lui dire qu'une personne, se recommandant du premier secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, demandait à le voir. Le préfet donna ordre de l'introduire, et aussitôt il vit entrer dans son cabinet un homme d'une trentaine d'années, dans une tenue des plus correctes, un peu raide de maintien, le visage encadré dans de longs favoris roux, les cheveux et les sourcils d'une teinte flamboyante comme les favoris. Tout dans la toilette, la physionomie et les manières du nouveau venu, indiquait qu'il était de pure race anglaise.

– Veuillez vous asseoir, monsieur, fit le préfet de police, en offrant un fauteuil à son visiteur, et me dire ce qui me procure l'honneur de vous voir.

L'inconnu répondit en français, mais avec un accent très prononcé et quelque hésitation à trouver ses mots :

– Si vous voulez avoir la bonté, monsieur le préfet, de jeter un coup d'œil sur cette lettre, vous saurez ce dont il s'agit. Elle est de mon compatriote et ami M.X.

En même temps il remettait une enveloppe carrée, portant le cachet de l'ambassade anglaise. Le préfet ouvrit et lut :

« Monsieur le Préfet de police,

« Un de mes bons amis, M. Blackwell, correspondant anonyme du *Times*, a le plus vif désir de « pénétrer dans une cellule de condamné à mort. « Je sais que vous accordez fort rarement ces autorisations. Mais je n'ignore pas aussi que vous êtes « moins sévère lorsqu'il s'agit d'un étranger, et « toujours aimable, lorsque cet étranger est Anglais. « Je

recommande donc mon compatriote à toute « votre bienveillance, et je vous serai personnelle-« ment reconnaissant de ce que vous ferez pour « lui. »

La signature du premier secrétaire de l'ambassade anglaise s'étalait fort lisiblement au bas de la lettre.

Le préfet réfléchit un instant, et levant les yeux sur M. Blackwell :

– Vous me demandez là, monsieur, dit-il, ou plutôt on me demande pour vous, quelque chose, en effet, d'assez délicat. Jusqu'à ce jour, je n'ai accordé aucune permission de ce genre. Cependant, votre ami est de ceux à qui l'on désire être agréable, et je ne voudrais pas lui répondre par un refus. Je vais exposer le cas à notre directeur des prisons de la Seine. C'est un vieux fonctionnaire et je ne suis qu'un nouveau préfet. Il me dira franchement s'il n'y a pas de trop grands obstacles à vous satisfaire.

L'Anglais s'inclina, pendant que le préfet de police faisait appeler M.L., et s'entretenait un instant avec lui.

L'éminent directeur des prisons de la Seine, pendant sa longue et intelligente administration, sans mettre d'empressement à laisser visiter les prisonniers, n'a jamais eu de parti pris à cet égard. Il était d'avis que les journalistes, surtout les journalistes étrangers, devaient jouir de certaines prérogatives. Aussi ne fit-il aucune opposition au désir que son chef lui exprimait par déférence et par pure courtoisie, puisqu'il était libre de trancher la question.

M.L. parti, le préfet revint à son bureau, écrivit quelques lignes au directeur du Dépôt des condamnés, et les remettant à son visiteur :

– Voici, monsieur, lui dit-il, un papier qui vous ouvrira toutes les portes de la Grande-Roquette, et même celle de la cellule habitée, en ce moment. Je suis heureux, ajouta-t-il en souriant, de pouvoir satisfaire votre curiosité, et d'obliger votre ami.

L'Anglais prit la lettre, adressa quelques mots de remerciements, salua comme saluent les Anglais, de la tête sans plier le corps, et sortit.

Arrivé sur la place, il monta dans la voiture qui l'avait amené, et, se fit immédiatement conduire au Dépôt des condamnés.

Le directeur, après avoir lu la lettre de son supérieur, pria M. Blackwell de le suivre, le fit entrer dans la prison, mit une certaine coquetterie à le promener dans les cours, les ateliers et les dortoirs, le conduisit dans la

cellule autrefois habitée par monseigneur Darboy, lui fit admirer la petite école, l'infirmerie, la chapelle, et pénétra enfin avec lui dans la cour des condamnés à mort.

Au fond de cette cour, dans laquelle le chef de la sûreté s'était précédemment entretenu avec Jagon, on aperçoit sous les arcades, du même côté que la chapelle, une porte en bois, très-épaisse, assez grande, fermée par une de ces colossales serrures dont les prisons seules ont conservé le monopole. Cette première porte franchie, on se trouve dans un petit vestibule sur lequel s'ouvrent les trois cellules des condamnés à mort : une à droite, une à gauche, une au milieu. Cette dernière faisant face à la porte d'entrée est plus spécialement réservée à l'aumônier lorsqu'il veut s'entretenir avec son pénitent ; car il est rare que les trois cellules soient occupées à la fois.

Elles sont vastes, élevées de plafond, et reçoivent le jour par une baie d'un mètre cinquante environ, garnie de puissants barreaux de fer, et trop éloignées du sol pour qu'on puisse y parvenir. Cette ouverture donne sur le premier chemin de ronde, et la guérite du factionnaire est située en face. Le mobilier se compose d'un lit de fer, de plusieurs chaises et d'une grande table. Une sonnette électrique, placée près de la porte, met les gardiens du détenu en communication avec le dehors.

Le directeur se fit ouvrir la cellule de gauche et entra suivi de M. Blackwell.

Jagon, qui, assis devant la table, écrivait, leva brusquement la tête, jeta un coup d'œil sur son visiteur et tressaillit.

Le journaliste anglais, soit qu'il fût véritablement ému, soit qu'il affectât de l'être, n'osait pas s'avancer dans la cellule.

Jagon, s'apercevant de son embarras, fit deux pas vers lui, et lui dit brusquement :

– Vous êtes Anglais, monsieur ?

Blackwell parvint à se remettre et répondit :

– Oui, *reporter* anglais.

– Ah ! *reporter*, c'est-à-dire curieux par profession. Vous désirez faire un petit article sur moi dans vos journaux ? Eh bien ! monsieur, regardez à votre aise un condamné à mort et dites à vos compatriotes que je n'ai rien

d'extraordinaire. Je m'exprime comme tout le monde ; je bois et je mange comme les gens les mieux portants ; et je suis en ce moment moins ému que vous-même.

– C'est vrai, balbutia le journaliste, j'avoue que.

– Pourquoi cette émotion ? reprit Jagon en regardant fixement son visiteur. Votre visite est. des plus naturelles. Je l'attendais. Je pensais bien qu'on ne me laisserait pas mourir, sans venir jeter un coup d'œil sur moi, pour se rendre compte de ma disposition d'esprit, s'assurer que je suis toujours le même homme : ferme dans ses résolutions.

Le directeur crut devoir intervenir.

– Jagon, lui dit-il, essayez de conserver votre calme ; ne vous échauffez pas.

– Je ne m'échauffe pas, monsieur le directeur, répliqua le condamné. On vient me voir, je remercie de cette visite, et pour répondre à la politesse qu'on me fait, je me montre tel que je suis.

– Je vous remercie à mon tour, fit le journaliste, qui recouvrait peu à peu son sang-froid, et en même temps je vous demanderai si, dans la limite de mes faibles moyens et sans contrevenir aux lois administratives, je puis faire quelque chose pour vous.

– Faire quelque chose pour moi ! Certainement., répondit vivement Jagon. Vous pouvez essayer d'obtenir ma grâce, par tous les moyens qui sont en votre pouvoir.

– Ah ! vous m'y autorisez ! dit Blackwell.

– Non-seulement je vous y autorise, mais je vous en prie. S'il faut monter sur l'échafaud, j'y monterai, et bravement, je vous assure. Mais je préfère autre chose. C'est bizarre de ma part, car j'ai toujours fait bon marché de la vie. Il faut croire qu'on se rattache à tout ce qui vous échappe.

– Alors, j'essayerai de vous venir en aide, dit l'Anglais.

– Bien. Je vous prie, cependant, de ne pas trop vous compromettre pour moi. dans votre journal.

– Oh ! répliqua Blackwell, je garderai l'anonyme.

– Alors, monsieur, faites tout ce que vous pourrez. Je ne saurais vous dire quoi. A vous d'être ingénieux. Mais si j'obtiens ma grâce, je serai heureux de penser que c'est à vous que je la dois.

Et s'adressant plus particulièrement au directeur :

– Le correspondant d'un journal anglais est une puissance, lui dit-il, et vous ne pouvez m'en vouloir d'essayer de m'en faire un allié. L'administration, en permettant à monsieur de venir me voir, ne lui a pas interdit de s'intéresser au sort d'un malheureux et ne m'a pas fait défense de réclamer son concours.

Aucune des paroles de Jagon ne pouvait éveiller les soupçons des personnes présentes à cet entretien, et cependant chaque mot, accompagné d'un regard que Blackwell saisissait au passage, devait se graver dans son esprit.

Le directeur, trouvant que la visite avait assez duré, fit comprendre au journaliste qu'il était temps de se retirer.

– Parfaitement, parfaitement, répondit l'Anglais. Permettez-moi seulement, monsieur, avant de quitter votre prisonnier, de lui dire que tous mes efforts tendront à obtenir sa grâce.

– Je n'en doute pas, fit Jagon. Je lis dans votre regard que vous êtes sincère, comme vous pouvez lire dans le mien que je n'oublierai pas ce service. Il est bon d'avoir des alliés partout, même en Nouvelle-Calédonie.

Il salua, comme si c'était lui qui donnait congé, et reprit sa place devant la table.

Bientôt Blackwell quittait la Grande-Roquette, après s'être excusé auprès du directeur du dérangement qu'il lui avait causé.

IX.

Le lendemain de cette visite, une grande enveloppe cachetée, portée par un commissionnaire, parvint à Jeanne Guérin. Elle l'ouvrit et trouva, sous une seconde enveloppe, cent billets de banque de mille francs. Sur la feuille

de papier qui entourait les billets, on lisait ces simples mots : « Restitution d'une partie de la somme volée. »

Grand fut l'étonnement de M^{lle} Guérin. Elle crut devoir se rendre immédiatement chez Me X..., qui, lui-même, jugea le fait assez important pour se transporter au Palais, et en référer au procureur général.

Bientôt on savait dans tout Paris la nouvelle, et on la commentait de diverses façons. On fut cependant d'accord sur un point : le coupable avait des remords. Il était pris de pitié pour celle qu'il avait ruinée, et, sans oser se livrer, il essayait d'atténuer la portée de son crime.

En même temps, les journaux qui avaient pris déjà la défense du condamné à mort s'empressèrent de dire : « Ce n'est pas lui qui peut avoir fait cette restitution puisqu'il est enfermé étroitement, qu'il n'a aucune ressource, qu'il ne communique pas avec l'extérieur. Qui l'a donc faite ? Eclaircissez ce mystère avant d'envoyer un homme à l'échafaud. »

La police n'avait pas besoin de ces conseils, de cette injonction ; comprenant la gravité de cet incident, elle se livrait à d'actives recherches. Elles furent inutiles ; on parvint seulement à trouver le porteur du pli cacheté. Il donna le signalement de la personne qui le lui avait remis ; mais on ne put la découvrir.

Cette affaire de restitution prit dans le public et dans la presse de telles proportions, que le haut conseil du ministère de la justice, hésitant déjà, troublé, sollicité de toutes parts, finit par faire un rapport favorable au condamné. Le ministre en accepta les conclusions, fit parvenir le dossier au chef de l'Etat, et ce dernier, se conformant au désir qui lui était exprimé, commua la peine de Jagon en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le chef de la sûreté voulut apporter lui-même au détenu de la Grande-Roquette cette bonne nouvelle. Mais Jagon eut assez d'empire sur lui-même pour la recevoir assez froidement, et dit :

– Je m'y attendais bien, cela ne pouvait être autrement. Je ne vous en remercie pas moins, monsieur Claude ; car je suis persuadé que notre dernière entrevue a fait quelque impression sur votre esprit, et que cette impression s'est propagée.

– N'en croyez rien, fit le chef de la sûreté redevenu sceptique. J'ai été, je l'avoue, un instant un peu troublé, un peu hésitant... Vous êtes un si habile

comédien... Mais ça n'a pas duré... Puis, la restitution des cent mille francs aurait suffi pour dissiper mes doutes, si j'en avais sérieusement conçu.

– De quelle restitution parlez-vous ? demanda Jagon ; je ne comprends pas.

– On a remis à Mlle Guérin, répondit M. Claude, un petit acompte de cent mille francs sur la somme volée.

– Ah ! bah ! Cela prouve que le véritable meurtrier a des remords.

– Oui, c'est ce que tout le monde a dit. excepté moi.

– Que croyez-vous donc ?

– Je crois que vous avez racheté votre vie au prix de cent mille francs, voilà tout.

– Je continue à ne plus comprendre, fit Jagon. J'ai donc des capitaux, cachés dans ma cellule ; j'y puise à volonté, j'envoie mes gardiens en ville porter des lettres chargées.

– Non, mais vous recevez la visite de journalistes anglais.

– Des journalistes anglais ! fit Jagon comme s'il cherchait. Ah ! oui !... Ce grand monsieur roux qui m'a promis de s'intéresser à moi. Est-ce que ce serait lui qui aurait envoyé les cent mille francs ? Ah ! le cher homme. On a bien raison de dire que les Anglais sont généreux.

– Ce n'est pas un Anglais, et ce n'est pas un journaliste, reprit le chef de la sûreté. M. le préfet de police, qui voit les choses d'un peu haut et ne descend pas dans les détails, a été trompé. Pour obtenir l'autorisation de vous visiter dans votre cellule, on lui a remis une lettre d'un secrétaire de l'ambassade anglaise, et il sait maintenant que la lettre était fausse.

– Voyez-vous cela ? s'écria Jagon. On a été jusqu'à commettre un faux pour arriver jusqu'à moi !... Ce que c'est que la curiosité !

– Disons plutôt, si vous le voulez bien, l'amitié, le dévouement, la complicité, la crainte. Toutes ces choses réunies ont fait inventer le stratagème qui vous sauve aujourd'hui.

– Et pourquoi ne l'avez-vous pas dévoilé ce stratagème que vous croyez avoir pénétré ? demanda Jagon.

– Parce qu'il ne nous convenait pas, vous le devinez bien, d'avouer que nous avons laissé arriver jusqu'à vous un faux Anglais et un faux journaliste.

Quelques jours après, on conduisait Jagon sous bonne escorte au Palais de Justice, à l'audience de la Cour d'appel, et on lui donnait lecture de ses lettres de grâce.

Dans les derniers jours d'août, la grille de la Grande-Roquette s'ouvrit devant la voiture qui venait chercher les forçats pour les conduire au chemin de fer. Jagon et Blanchard y prirent place, dans des cellules différentes, et vingt-quatre heures après, ils arrivaient à l'île de Ré, où un transport de l'État devait bientôt les prendre pour les conduire en Nouvelle-Calédonie.

X

Lorsqu'il reçut aux colonies la lettre où Jeanne Guérin, sa cousine, lui apprenait le terrible malheur qui venait de la frapper, Robert de Meillant se décida, sans hésitation, à partir pour la France.

Son cœur excellent, certains côtés chevaleresques de son caractère, des dispositions naturelles à se dévouer, à venir en aide à quiconque l'implorait, l'auraient certainement entraîné vers cette orpheline expatriée, sans amis, sans famille, sans relations, et qui méritait à tous égards ses sympathies. Mais Jeanne n'était pas seulement pour Robert une affligée, une délaissée et une parente. Comme l'avait deviné le capitaine Guérin, il portait à sa cousine un vif intérêt. Il avait vraiment souffert en s'éloignant d'elle et, depuis leur séparation, bien souvent ses pensées s'étaient reportées vers cette petite maison du boulevard Bessières, où ils avaient passé de doux moments, si riante autrefois, si funèbre aujourd'hui.

Mélancoliquement assis dans sa plantation, à l'ombre de quelque beau bois d'orangers, un cigare aux lèvres, il revoyait Jeanne accourant à sa rencontre, empressée à lui plaire, gracieuse au possible, dans tout le

rayonnement d'une beauté encore inachevée, exquise déjà. Elle l'entraînait l'hiver dans la maison, l'été dans le petit jardin et pendant que le capitaine, toujours occupé, encadrait un tableau ou ratissait une allée, ils devisaient ensemble de longues heures dans leur doux langage créole, un gazouillement plutôt qu'une langue.

Quelle raison déjà dans ce jeune esprit ! Quelle rectitude dans le jugement, et en même temps, quel charme dans la façon de dire, quelle affectuosité dans le regard et dans la voix !

Le temps qui a raison de tout dans la vie, l'éloignement et les occupations de Robert, eussent peut-être fini par effacer ces chers souvenirs, si la lettre de Jeanne n'était brusquement venue les réveiller, leur donner plus de netteté, plus de force. A l'émotion que lui causa la vue des lignes tracées par sa cousine, à la douleur qu'il ressentit en la sachant malheureuse, il aurait compris... si déjà il n'eût été renseigné à ce sujet... que son cœur ne lui appartenait plus. Il l'avait laissé en France, lors de son premier voyage, et ce qu'il prenait encore, par instant, pour une douce affection était un véritable amour.

Dès lors, sa conduite n'était-elle pas toute tracée ? Orphelin comme Jeanne, ne devait-il pas joindre sa solitude à la sienne, essayer de remplacer le frère qu'elle n'avait pas, le père qu'elle n'avait plus, comme elle remplacerait auprès de lui la famille absente, les parents aimés, hélas, disparus !... Tout lui disait d'aller la rejoindre, de lui avouer son amour, de l'implorer pour qu'elle consentit à porter son nom, à partager sa destinée.

Pourtant, malgré le désir qu'on en éprouve, on n'entreprend pas, du jour au lendemain, un voyage au long cours. Des préparatifs sont indispensables, bien des affaires doivent être réglées. Robert de Meillant n'avait pas, comme la plupart des jeunes gens créoles, une existence oisive. Propriétaire d'une grande habitation, il la gérait lui-même, et s'il ne dépendait de personne, tant d'intérêts dépendaient de lui, qu'il devait, avant son départ, les sauvegarder.

En effet, pendant que la plupart des colons se plaignaient de la paresse des nègres qui, depuis l'abolition de l'esclavag, se refusaient à travailler, Robert de Meillant, au lieu de se plaindre essaya de vaincre, intelligemment, l'inertie de ses anciens serviteurs. Sans méconnaître leur

droit à l'inaction la plus complète, il parvint à les persuader qu'ils se procureraient une foule de douceurs s'ils consentaient à couper la récolte et à faire marcher l'usine. Le nègre, pour un coup de rhum, la négresse pour un bout de ruban, sont capables de tout. même de travailler, et l'usine de Meillant, grâce à la direction de son jeune maître, au lieu de chômer, alluma tous ses fourneaux. Peu à peu, le nombre des travailleurs augmenta. Aux gratifications, aux présents, succédèrent les salaires, et les anciens esclaves furent traités comme des ouvriers libres.

Bien inspiré par ses idées généreuses, il ne se contenta même pas de payer la journée des travailleurs, il voulut les associer à son industrie, les intéresser à son entreprise, leur créer des caisses de secours, et des pensions de retraite. toutes choses ignorées alors aux colonies et qui devaient y produire un grand effet.

Cependant l'élan qu'il avait su donner au travail, le bien qu'il faisait autour de lui ne lui auraient peut-être pas suffi à mériter tous les suffrages. Le nègre est encore un grand enfant, à qui le côté moral des choses échappe, et qui se laisse captiver par le fait et la forme. Il regarde plus qu'il ne raisonne. Ce qui brille le séduit, ce qui est beau le charme, ce qui est fort le domine. Les travailleurs de l'habitation de Meillant furent surtout, conquis, charmés et dominés par leur jeune maître, d'une élégance achevée, d'une beauté complète, d'une force qui les émerveillait. Lorsque, leur donnant un ordre, Robert dirigeait sur eux son beau regard clair, ils n'auraient pas osé désobéir. Quand il étendait son bras vers quelque ouvrier indocile, celui-ci, oubliant sa condition d'homme libre, était tenté de courber la tête et de plier le genou.

Et pourtant le jeune créole n'usait de sa force que pour venir en aide aux faibles, secourir ceux qui couraient un danger. Dans le dernier incendie qui ravagea une partie de la Pointe-à-Pitre, quoiqu'il fût encore bien jeune, il fit tant de prodiges, il se conduisit si vaillamment, que le gouverneur demanda et obtint pour lui la croix de la Légion d'honneur. Ce petit ruban rouge, peu répandu aux colonies, augmentait encore son prestige auprès des nègres, et sa bonté, sa beauté, sa jeunesse et sa force aidant, il jouissait sur l'habitation, dans son petit royaume, des prérogatives d'un demi-dieu.

Mais les grandes situations créent des devoirs ; les souverains ne s'absentent pas de leurs Etats comme les particuliers de leur pays. La direction, la discipline, la bonne administration de l'usine et de la plantation reposant sur Robert de Meillant seul, une trop longue absence pouvait compromettre sa fortune. Il le savait, et peut-être qu'au lieu d'aller chercher Jeanne Guérin, il lui eût demandé de venir le rejoindre, si les soins de ses propres affaires ne l'eussent appelé en France. En effet, il songeait, depuis longtemps, à ne plus écouler sur le marché colonial les produits de son habitation et à les vendre en Europe directement. Pour arriver à ce résultat, il fallait s'entendre avec quelques grands armateurs de nos principaux ports de commerce, et le voyage d'outre-mer devenait obligatoire. C'est ainsi qu'il se fit illusion, et que pour satisfaire les seules inspirations de son cœur, il les mit d'accord avec ses intérêts.

Décidé à partir, il nomma un gérant pour le remplacer, dit au revoir à ses nombreux amis, à son petit peuple noir, et prit passage, vers le milieu d'août, sur le paquebot anglais, qui le transporta de Saint-Thomas en Angleterre, d'où il gagna bientôt le Havre.

XI

Lorenz et Mathilde Simonnet, ou plutôt le marquis et la marquise de Ribas, l'avaient précédé de quelques jours dans cette ville.

Mathilde, pour se plier aux modes parisiennes et rompre peut-être la monotonie d'un trop long tête-à-tête, avait demandé à son mari, vers la fin de l'été, de la conduire sur quelque plage normande, et Lorenz s'était empressé de souscrire à ce désir. Il projetait d'ouvrir ses salons l'hiver suivant, de donner quelques grandes fêtes, et il pensait avec raison qu'en voyage on agrandit facilement le cercle de ses relations. Du reste pouvait-il

refuser quelque chose à celle qu'il adorait plus que jamais, sans se rendre compte peut-être encore des motifs de cette recrudescence de passion, sans s'avouer que ces nouvelles ardeurs venaient du refroidissement qu'on commençait à éprouver pour lui, des coquetteries encore innocentes qu'on se permettait, de la métamorphose qui s'opérait lentement chez Mathilde ?

De Paris, le marquis et la marquise de Ribas se rendirent d'abord à Trouville, y passèrent la saison des courses, puis, n'ayant pas trouvé à s'y loger assez confortablement, ils se rendirent au Havre et vinrent habiter l'hôtel Frascati, où on leur avait assuré un appartement complet.

Ils menaient grand train : toujours en fête, toujours en partie de plaisir et toujours suivis d'une petite cour de jeunes gens que Mathilde entraînait à sa suite. Elle l'avait recueillie un peu partout, à Trouville, à Deauville, à Oulgate, à Etretat, et ces désœuvrés étaient charmés de vivre dans la société de cette ravissante créature, cette belle étrangère qui promettait d'être l'hiver prochain une des reines de la mode.

Parmi les plus assidus auprès de Mathilde, on remarquait un tout jeune homme, qui-se faisait appeler le vicomte Arthur de Champy, type accompli de gandin, de cocodès ou de petit crevé. Personne ne le connaissait, mais on ne pouvait s'en étonner puisqu'il débutait dans la vie. Son esprit était amusant, ses traits agréables quoique trop efféminés, ses manières excellentes, ses vêtements d'une bonne coupe. On ne saurait exiger davantage aux bains de mer, et il s'était peu à peu faufilé parmi les baigneurs les plus mondains.

Le 8 septembre, toute la bande joyeuse, répandue dans plusieurs voitures, revenait de Sainte-Adresse, lorsqu'il prit à Mathilde de Ribas le caprice de conduire elle-même un petit panier où se trouvait le jeune vicomte de Champy.

Tout alla bien d'abord. Mais arrivée au Havre, comme elle venait de s'engager sur le quai de la Marine, ses deux chevaux, effrayés des coups de sifflets d'un remorqueur, et n'étant pas maîtrisés par une main assez ferme, s'emportèrent en se dirigeant vers les bassins qui ne sont défendus par aucun parapet.

Le danger était terrible. Pendant un instant la voiture, violemment cahotée, suivit les maisons qui bordent le quai de la Marine. Mais bientôt,

obliquant à gauche, elle côtoya le bassin, dont quelques marchandises, éparses sur le quai, la séparaient seulement. Le plus petit écart la pouvait maintenant précipiter dans le vide.

La chute serait d'autant plus profonde qu'on se trouvait à marée basse : après avoir traversé une couche d'eau peu épaisse, voiture, chevaux et gens iraient s'engloutir, sans possibilité de secours, dans cette fange noirâtre, gluante, horrible, qui s'amoncelle à l'entrée de tous les ports.

Sur le quai, personne n'essayait d'arrêter la voiture. On ne songeait qu'à se mettre à l'abri d'un choc mortel, en se précipitant dans les boutiques, sous les portes cochères.

Quant à Lorenz et à ses autres compagnons, assis dans leur grand break, sans se douter du danger que courait le panier, ils se* dirigeaient tranquillement vers l'hôtel Frascati, en suivant la rue de Paris.

Mathilde, cependant, paraissait moins émue qu'on aurait pu le croire. Pendant que le petit vicomte, verdâtre à force d'être pâle, tirait à tour de bras sur les rênes qu'elle lui avait rendues, elle se tenait au fond de la voiture, le corps renversé, la tête haute. Elle semblait se dire : « Je n'y puis rien. attendons. à la grâce de Dieu ! »

Tout à coup son regard, perdu dans le vide, parut se fixer.

A vingt mètres de distance, en droite ligne sur sa route, venait de lui apparaître un homme debout, adossé contre le kiosque qui sert de bureau à la compagnie des bateaux de Trouville.

Lorsque tout le monde fuyait devant la voiture, il restait impassible à sa place, comme s'il attendait le choc et voulait le recevoir.

De loin, cet homme semblait à Mathilde, jeune, beau, grand, superbe. Les rayons du soleil couchant venaient se jouer dans ses cheveux, sur son visage, et l'entouraient d'un cercle lumineux, d'une sorte d'auréole. Vêtu de blanc, la tête découverte, dans son immobilité, ainsi rayonnant, il semblait inanimé. On était tenté de le prendre pour une statue, la statue d'un héros ou d'un dieu.

Mathilde, sans le perdre de vue, et toujours dans la même attitude, laissa tomber ces mots, destinés peut-être à rassurer son compagnon : « Nous n'avons plus rien à craindre ; notre sauveur est là ! »

Elle ne se trompait pas. Au moment où la voiture, à la suite d'un brusque et dernier écart, courait droit à l'abîme, l'homme, sortant de son impassibilité, se jeta sur la droite, au bord du bassin et au-devant des chevaux, comme pour leur défendre d'aller plus loin.

Ils venaient sur lui cependant, la tête basse, tout couverts d'écume, haletants, et ils allaient le renverser et le fouler aux pieds, lorsqu'il étendit à la fois les deux bras, et saisit la bride du cheval le plus rapproché de lui.

Sans lâcher prise, il se laissa traîner pendant quelques mètres, puis il fit un dernier effort, et les chevaux s'arrêtèrent, frémissants, vaincus.

Mathilde et son compagnon étaient sauvés.

Maintenant, on accourait de toutes parts, des boutiques, des hôtels, des bateaux. On s'extasiait sur le miracle qui venait de s'opérer. On disait : « Voyez donc. une seconde encore. un pas de plus. la voiture disparaissait. » Et on regardait avec ébahissement celui qui avait pu éviter ce terrible accident, empêcher ce désastre.

Lui, sans s'apercevoir de l'attention dont il était l'objet, restait à la tête des chevaux, les flattait de la main et leur parlait pour achever de les apaiser. Puis comme Mathilde ne paraissait pas se disposer à quitter la voiture, il la rejoignit, et d'une voix très douce :

– Je crois, madame, dit-il, que vous feriez bien de descendre. Votre attelage est encore échauffé et pourrait s'emporter de nouveau.

Elle ne répondit pas, plaça le bout de sa bottine sur le marche-pied, posa sa main droite sur l'épaule de celui qui venait de lui parler, et descendit lentement, avec nonchalance, comme une reine descend de son trône. Et, pendant ce mouvement, elle ne perdait pas de vue son sauveur, elle essayait de plonger son regard dans le sien.

Lorsqu'elle fut à terre, l'inconnu reprit la parole pour lui dire :

– Je demeure en face, madame, à l'hôtel de l'Amirauté. Me feriez-vous la grâce d'entrer un instant dans le salon commun et de vous y reposer ?

Elle hésitait, mais le petit vicomte, qui venait aussi de descendre de voiture, fit observer qu'il prendrait volontiers un verre d'eau pour se remettre.

– S'il en est ainsi, dit Mathilde en souriant, allons à l'hôtel. Nous y serons, du reste, mieux à l'aise pour adresser nos remerciements à notre

sauveur, et lui demander son nom.

– Je m’appelle Robert de Meillant, madame, répondit le jeune homme, je vous demande pardon de ne pas vous l’avoir dit plus tôt. Quant à des remerciements, je n’en mérite aucun, j’ai fait une chose très simple.

– Il serait plus exact de dire, monsieur, répliqua-t-elle vivement, que vous avez fait très simplement une chose qui était loin d’être simple.

En parlant ainsi, elle lui avait pris le bras sans qu’il l’offrit, et elle le pressait voluptueusement, toute frémissante, heureuse peut-être de se sentir vivre, après avoir entrevu la mort.

Arrivés dans le bureau de l’hôtel de l’Amirauté et tandis que le jeune de Champy, encore pâle, buvait le verre d’eau demandé, Mathilde disait à Robert de Meillant :

– En vérité, monsieur, c’est la providence qui vous a jeté sur notre route. Que votre modestie ne s’y trompe pas, sans vous, nous étions perdus.

– Pour ne pas vous contrarier, j’y consens, madame, fit en souriant le jeune homme, et je me félicite, ajouta-t-il, d’être venu de si loin pour vous sauver.

– Vous venez de loin ; de quel pays ?

– D’Amérique, madame, des colonies.

– Ah ! vous êtes créole. Mais vous n’êtes pas arrivé aujourd’hui même ?

– Je vous demande pardon. Je surveillais sur le quai le transport de mes malles à l’hôtel, lorsque j’ai aperçu votre voiture qui se dirigeait sur moi. J’ai trouvé plus logique de l’arrêter que de me faire écraser par elle.

Tout à coup elle lui dit en le regardant droit dans les yeux :

– Savez-vous que vous êtes doué d’une jolie force.

Il crut n’avoir rien à répondre à cette sorte d’apostrophe, et se tournant vers le petit vicomte, il lui demanda de ses nouvelles.

Mathilde put alors l’étudier à loisir. Elle le retrouvait entouré d’ombre, aussi beau qu’il lui était apparu en pleine lumière, et de près mille détails complétaient cette beauté. Le développement des épaules, certaine ampleur de la partie supérieure du torse trahissaient seuls la force dont il venait de faire preuve, car la taille restait souple et fine ; le cou, loin d’être trapu, avait de la grâce ; les attaches étaient délicates ; la main se dessinait petite et effilée, le pied élégant et cambré.

Quant à la tête, elle était plutôt expressive qu'énergique. Quoi qu'il fût né sous les tropiques, Robert de Meillant avait la moustache et les cheveux blonds, les yeux bleus, un bleu chaud, foncé, très lumineux. Ces nuances se rencontrent souvent chez les créoles dont les ancêtres appartenaient en grand nombre à la race normande et bretonne.

Mathilde, qui, jusqu'à ce jour, n'avait eu de culte que pour les hommes bruns, regrettait de s'être montrée si exclusive et admirait son sauveur en toute sincérité.

Remis de son émoi, le petit vicomte causait avec M. de Meillant, comme s'il voulait permettre à sa compagne de compléter son étude. Il paraissait s'apercevoir que cet examen était favorable au jeune créole, et malgré sa qualité de soupirant, la cour qu'il faisait à la marquise de Ribas, un sourire se dessinait sur ses lèvres fines.

Mathilde, cependant, venait de se lever, et s'adressant à Robert :

– Monsieur, lui dit-elle, on doit être inquiet de ne pas me voir revenir et je suis obligée de vous quitter. Mais je vous annonce la prochaine visite de mon mari. Il voudra certainement vous remercier lui-même du grand service que vous m'avez rendu. Quant à moi j'espère vous revoir bientôt et vous témoigner de nouveau toute ma reconnaissance. Je demeure à l'hôtel Frascati, et je m'appelle la marquise de Ribas.

M. de Meillant s'inclina silencieusement et conduisit Mathilde jusqu'à la porte de l'hôtel où attendait une voiture fermée.

Un demi-heure après, Lorenz, envoyé par sa femme qui venait de le mettre au courant de l'affaire, faisait à M. de Meillant la visite annoncée. Il fut aimable comme il savait l'être, et trouva des accents emus pour exprimer sa gratitude. En prenant congé du jeune créole, il lui demanda, au nom de sa femme et au sien, de vouloir bien leur faire le plaisir de dîner le lendemain avec eux.

Robert accepta de très bonne grâce. Ce n'est pas tout de sauver les gens ; il faut aussi leur permettre de témoigner leur reconnaissance.

Le lendemain il écrivit à sa cousine Jeanne Guérin pour lui annoncer sa prochaine arrivée à Paris et, vers sept heures du soir, il arrivait à l'hôtel Frascati.

On le fit monter au premier étage et on l'introduisit dans un salon où se trouvaient déjà réunies plusieurs personnes.

XII

Pour faire honneur à Robert de Meillant, le marquis et la marquise de Ribas avaient invité à dîner ceux de leurs amis qui se trouvaient au Havre avec eux, sans oublier le petit vicomte Arthur de Champy. Comme sauvé, il avait des droits incontestables à être de la fête.

Le dîner fut servi dans une salle à manger dépendant de l'appartement de M. et Mme de Ribas, et donnant sur la mer, calme ce soir-là, argentée par les rayons de la lune, et sillonnée de toute une flottille de bateaux de pêche.

Mathilde, comme s'il s'était agi d'un dîner parisien, en pleine saison d'hiver, avait revêtu une robe presque décolletée, qui mettait en relief ses épaules larges et bien tombantes, sa poitrine pleine, ferme, chaude de ton, superbe. Quelque secrète pensée, un désir inavoué, le plaisir sans doute de se trouver auprès de son sauveur, donnaient à ses yeux une sorte de langueur, à son sourire une grâce plus molle, à tout son être plus d'abandon et de volupté.

Elle avait naturellement placé M. de Meillant à ses côtés, et ils formaient, à eux deux, un couple des mieux assortis. Leur beauté était si complète, que les autres convives se trouvaient reculés au dernier plan, dans l'ombre.

Lorenz, lui-même, disparaissait et faisait tache au tableau. Il ne paraissait pas, du reste, s'apercevoir de son infériorité, et se montrait empressé avec son hôte. Mathilde ne lui ayant donné jusqu'à ce jour aucun sujet de jalousie sérieuse, il restait dans une parfaite quiétude, et ne prenait point ombrage de cet étranger à peine entrevu, qui repartirait bientôt pour des

pays lointains, sans être jamais mêlé à sa vie. Sur ce dernier point, il se faisait des illusions qu'il allait perdre.

Dès le second service, la conversation, un peu languissante d'abord, devint générale. Le petit vicomte, animé déjà par les premiers vins, ou curieux de s'instruire, prit à partie M. Robert de Meillant, et l'interrogea sur les habitudes coloniales.

– Comment vivez-vous là-bas ? disait-il de sa voix un peu grêle, une voix d'enfant ou de femme. Vous tenez-vous au courant de tout ce qui se passe en France ; lisez-vous nos journaux ?

– Certainement, et plus attentivement que vous, je le parierais, répondit le jeune créole. C'est très naturel du reste. Vous êtes sur les lieux, et vous savez les nouvelles avant qu'elles soient imprimées. C'est seulement pour les voir confirmer que vous jetez un coup d'œil distrait sur votre journal. Puis le temps vous manque. Lorsque vos affaires sont terminées, vous songez à vos plaisirs, vous courez au théâtre, en soirée. Nous, au contraire, notre seule distraction consiste à nous étendre dans un hamac, et à dévorer les journaux de France qui nous arrivent par bloc de dix à douze à la fois. Pour mon compte, je suis abonné au *Figaro*, au *Temps*, et même à la *Gazette des Tribunaux*.

– Ah ! bah ! fit un des convives, la *Gazette des Tribunaux* ! C'est à peine si nous la lisons nous-mêmes.

– J'avoue, fit en souriant Robert, que je ne m'y suis abonné que par accident, et seulement depuis trois mois. Je voulais suivre une affaire qui m'intéressait particulièrement.

– Laquelle ? demanda le petit vicomte.

– Le crime du boulevard Bessières, répondit M. de Meillant.

Le marquis de Ribas tressaillit.

Mathilde se retourna tout à fait vers Robert et, le coude sur la table, le menton dans sa main, silencieuse, elle écouta.

– Oui, avait repris M. de Meillant, j'ai voulu connaître tous les détails de ce procès, dont peut-être, personne ici ne se souvient plus.

– Mais si, mais si, cria le jeune de Champy. Nous nous rappelons très bien le fameux Jagon, condamné à la peine de mort, puis gracié... Un criminel très amusant... Et Blanchard, le repris de justice... moins amusant,

celui-là..... Il n'y a pas deux jours que les journaux annonçaient le départ de ces deux... messieurs, pour la Nouvelle-Calédonie.

– Ah ! ils sont partis... ensemble ? demanda Robert.

– Sans doute, les deux complices devaient être réunis.

– Oh ! les deux complices ! fit M... de Meillant... Je n'admets pas cette complicité.

– Comment ! Vous ne croyez pas qu'ils aient tous deux collaboré au crime ?

– Je suis certain du contraire.

– Qu'est-ce qui vous donne cette certitude, monsieur ? demanda Lorenz d'une voix très calme.

– L'étude très approfondie que j'ai faite de ce procès... La *Gazette des Tribunaux* m'a donné un compte rendu complet, et j'ai pu le suivre comme si j'y avais assisté... Pour moi, Blanchard n'a été condamné qu'en sa qualité d'ancien repris de justice... Les preuves réunies contre lui n'auraient certainement pas suffi, soyez-en sûr, s'il s'était agi d'un homme, honnête jusque-là.

– Cependant, dit un des convives, j'ai lu ce procès attentivement comme vous, monsieur, et je vous assure que ces preuves sont accablantes.

– Trop accablantes ! trop nombreuses ! riposta vivement M. de Meillant. C'est ce qui me fait penser, comme le défenseur de Blanchard, que le véritable criminel avait accumulé toutes ces preuves contre un innocent, pour le perdre et se sauver.

– Mais, fit observer le même convive, le défenseur ne pensait pas ce qu'il a dit.

– Tant pis pour lui, répliqua Robert. Je le pense, moi, et cela me suffit.

– Cela ne suffit peut-être pas à Blanchard, cria le petit vicomte. Quoi que vous en pensiez, il est en route pour la Nouvelle-Calédonie.

– Il peut en revenir, dit Robert gravement, du moment que des gens de cœur s'intéressent à lui.

– Comment ! reprit le jeune de Champy, est-ce que vous avez l'intention d'intercéder pour Blanchard ?

– Intercéder, non, mais essayer peut-être, pendant mon séjour en France, de découvrir le véritable coupable, et si le hasard, dans lequel je crois, me

favorise, c'est alors un second procès, une seconde condamnation qui se trouve en désaccord avec la première et permet de demander une révision. Quoique créole, ajouta-t-il, j'ai fait mon droit en France et je connais mon code.

Lorenz leva brusquement la tête qu'il tenait baissée, et s'adressant à Robert :

– Quoi ! vous allez, monsieur, lui dit-il, vous donner tant de mal pour une personne que vous ne connaissez pas, dont les journaux seulement vous ont parlé ?

– Permettez, répliqua M. de Meillant, ce ne sont pas seulement les journaux qui m'ont mis au courant de cette affaire ; j'ai été aussi renseigné par des lettres reçues de France. Votre étonnement cessera, ajouta-t-il, lorsque vous saurez que je suis un proche parent de M^{lle} Guérin, fille de la victime.

– Tout s'explique alors, firent plusieurs voix.

Trois personnes gardèrent le silence : le vicomte de Champy, que cette situation, cette complication paraissaient vivement intéresser ; Lorenz, qui venait de reconnaître un ennemi dangereux dans l'homme assis en face de lui ; Mathilde, qui trouvait encore Jeanne Guérin sur sa route. Autrefois elle lui avait enlevé un héritage ; aujourd'hui cette jeune fille se dressait entre elle et Robert. Robert qui avait frappé la veille au plus haut point son imagination. Robert, vers lequel, maintenant, une force irrésistible semblait l'entraîner.

Inconscient de l'effet produit par ses paroles, M. de Meillant, interrogé de divers côtés, continuait à traiter avec chaleur le sujet qu'il avait abordé.

– J'estime, disait-il, que je n'ai pas le droit de me désintéresser de cette affaire. En réalité, le meurtre de mon parent, le capitaine Guérin, a été puni d'une façon incomplète. Le principal accusé, ce misérable Jagon, a vu sa peine commuée. Il a tué et il vit. Son complice n'a même pas été inquiété ; il se rit de la justice et dissipe dans quelque repaire la somme volée, tandis que ma cousine se contente du morceau de pain qu'il lui a jeté, par dérision, peut-être par ruse.

Après avoir porté à ses lèvres la coupe de champagne qu'on venait de remplir, il continua :

– M^{lle} Guérin a dû se soumettre, accepter l’arrêt de la justice tel qu’il a été rendu. Mais moi, il me plaît de protester. Il ne me convient pas de laisser la mort de mon parent pour ainsi dire impunie.

Il s’exaltait tout en parlant, et son regard, d’ordinaire si doux au repos, presque tendre, s’éclairait, s’enflammait. Le créole apparaissait.

Il reprit, plus calme, mais d’une voix résolue :

– Enfin, en mettant de côté tout sentiment de vengeance personnelle, du moment que je suis convaincu qu’un innocent est enfermé au bagne, qu’il souffre et se meurt peut-être là bas, lorsque sa place est ici, mon devoir d’honnête homme est de le protéger, de le venger, d’abrégé ses souffrances, de lui épargner l’agonie. Je remplirai ce devoir.

Mathilde, toujours silencieuse, le regardait. C’était la première fois peut-être qu’elle entendait parler avec cette vigueur, et exprimer des sentiments aussi généreux. Lorenz ne lui avait jamais tenu un tel langage. Elle se tourna vers lui, et compara son regard un peu fuyant au clair regard de Robert ; le teint blafard du premier à la coloration vivace du second ; les allures félines de l’un aux allures franches, droites de l’autre.

Aucun incident ne marqua la fin de cette soirée. Le lendemain, Robert de Meillant rejoignit à Paris Jeanne Guérin, et quelques jours après les hôtes de Frascati rentraient dans leur hôtel de la rue Monceau. L’hiver allait bientôt commencer avec ses fêtes et peut-être aussi avec ses drames.

XIII.

Sous la porte cochère d’une maison de la rue Saint-Honoré, dans l’espace compris entre l’église Saint-Roch et le Palais-Royal, on pouvait voir, dernièrement encore, une plaque en tôle portant cette inscription :

MAISON BONNIN

AGENCE POUR DAMES DE COMPAGNIE, LECTRICES

ET GOUVERNANTES.

*Le bureau est ouvert tous les jours, de midi
à quatre heures.*

Les personnes que cette enseigne pouvait intéresser montaient deux étages, tournaient le bouton en cuivre d'une porte basse et entraient dans une petite pièce où se tenait assis l'unique employé de la maison. Celui-ci demandait aux visiteurs ce qu'ils désiraient, prenait des notes sur un bout de papier, et passant dans le cabinet de M. Bonnin, le prévenait qu'on désirait lui parler. Alors seulement on était admis dans le sanctuaire du chef de l'agence, un homme d'une cinquantaine d'années, de mise sévère, grisonnant, fatigué, la peau au-dessous des yeux tachetée de plaques jaunâtres, comme on en voit souvent chez les gens atteints de maladie de foie. Il portait un grand col de chemise droit, très empesé, pointu, et une calotte de soie noire qu'il ne quittait jamais, et qui paraissait faire partie de sa personne. Toujours assis devant son grand bureau en acajou, placé en face de lui, entre les deux croisées du cabinet, il tournait le dos au jour, et se trouvait dans l'ombre, tandis que ses visiteurs recevaient directement la lumière.

Quatre heures venaient de sonner, et Bonnin, après avoir enfermé des papiers dans un grand coffre en fer scellé dans la muraille, se disposait à quitter son cabinet, lorsque l'employé vint le prévenir que M^{lle} Hermann demandait à le voir.

– Il est bien tard, répondit l'agent. Je ferme mon bureau à quatre heures, c'est écrit à la porte. Enfin, par exception, faites entrer. Mais vous pouvez vous retirer comme d'habitude ; l'heure de votre travail est passée. Vous recommanderez en bas de ne laisser monter personne ; je ne reçois plus.

L'employé salua respectueusement, alla prendre son chapeau dans la première pièce et sortit.

Alors, M. Bonnin ferma la porte de l'appartement au verrou, rejoignit Mlle Hermann, la fit entrer dans son cabinet, lui offrit une chaise, et après s'être assis lui-même à sa place habituelle derrière le bureau, laissa tomber assez négligemment ces mots :

– Eh bien ! mademoiselle, est-ce que vous avez encore besoin de mes services ?

Celle qu'on appelait M^{lle} Hermann avait une tenue de gouvernante allemande. Une Allemande de quarante ans environ, correcte, digne, respectable, sans la moindre coquetterie, n'essayant même point de dissimuler les fils argentés répandus çà et là dans ses bandeaux plats.

A la question que lui posait M. Bonnin, elle répondit avec un accent un peu guttural, quelque chose de germanique :

– Oui, monsieur, je voudrais changer de position : M^{me} Deligny, chez qui vous m'avez placée en qualité de dame de compagnie, abuse un peu de moi comme lectrice. Malgré mon accent allemand, qui ne la gêne point, paraît-il, je suis obligée tous les soirs de lui lire des journaux, des brochures, des revues, et mes yeux sont tellement fatigués que me voici condamnée, comme vous pouvez le voir, à porter un pince-nez bleu.

– S'il en est ainsi, dit M. Bonnin, j'essaierai, mademoiselle, de vous faire entrer chez une personne moins passionnée pour la lecture. Mais, dites-moi, vous n'avez pas d'autres motifs pour quitter M^{me} Deligny. Je n'ai pas fait erreur, n'est-ce pas ? Je ne vous ai pas trompée sur son compte ?... Malgré sa jeunesse, sa beauté et son vieux mari, c'est une femme de mœurs exemplaires.

– Tout à fait exemplaires, monsieur.

– Comme vous dites cela, fit observer l'agent ; vous ne paraissez pas convaincue Veuillez vous expliquer. Si vous quittez M^{me} Deligny, elle me demandera quelqu'un pour vous remplacer, et j'ai besoin de savoir à quoi m'en tenir. Je ne voudrais pas exposer une personne honorable à entrer dans une maison où se passeraient des choses répréhensibles, contraires à la morale.

– Oh ! monsieur, répliqua M^{lle} Hermann, vous pouvez envoyer qui vous voudrez chez M^{me} Deligny, on ne s'apercevra probablement de rien. Il n'est pas donné à tout le monde d'observer, de deviner et de comprendre.

– Mais cette dernière phrase, mademoiselle, ouvre la voie à toutes les suppositions. Je vous en prie, parlez. Ce n'est pas un sentiment de curiosité qui me pousse à vous interroger. Dieu me garde d'être curieux ! Il s'agit de

l'intérêt de mon agence. Je ne veux encourir aucun reproche, même des personnes que je place, surtout de celles-là.

Et, mettant les coudes sur son bureau, la tête dans ses mains, il dit à la dame de compagnie d'une voix pateline, insinuante :

– Ainsi vous avez deviné quelque chose. La vertu de M^{me} Deligny n'est pas aussi solide qu'on l'affirme de tous côtés ?... Il y a peut-être un amant ?

L'Allemande baissa la tête et parvint à rougir.

– C'est sans doute, reprit Bonnin, une personne de son intimité. un ami. un parent du mari peut-être

– Non, dit M^{lle} Hermann, après avoir fait un effort pour vaincre sa pudeur alarmée, Mme Deligny n'est pas femme à se compromettre ainsi ; sa réputation lui est trop chère. Elle redoute les rendez-vous en ville qu'entraînent certaines liaisons. ou bien, si l'on pèche au domicile conjugal, les visites trop fréquentes qui donnent à penser. Elle procède autrement, d'une façon plus prudente.

– Vraiment ! Et comment donc procède-t-elle ? demanda l'agent.

La dame de compagnie se défendait encore.

– Je ne sais si je dois. fit-elle.

– Mais certainement, vous devez, chère mademoiselle, pour les motifs que je vous ai donnés. Du reste, quel risque courez-vous ? Ma profession ne m'oblige-t-elle pas à la plus grande discrétion ?

– Eh bien ! puisque vous l'exigez, monsieur, je vous dirai que, sans sortir de sa maison, sans recevoir de visite, en conservant sa réputation de femme exceptionnellement chaste, M^{me} Deligny a cependant toutes les satisfactions que son cœur réclame.

– Vraiment !... Son mari serait-il plus vert qu'on ne le dirait

– Non, mais il a auprès de lui, dans l'hôtel, sous la même clef, une sorte de factotum, d'intendant, de maître d'hôtel. enfin, un employé de confiance.

– Je n'ose comprendre. Vous me voyez tout troublé. Est-ce que cet employé de confiance trahirait son maître ?

– Oui, monsieur, fit M^{lle} Hermann, en baissant la tête comme si elle était elle-même la coupable.

– Ah ! que me dites-vous là ! s'écria M. Bonnin, qui paraissait bouleversé aussi de cette révélation, honteux de l'avoir entendue.

– Hélas ! reprit la demoiselle de compagnie, j’ai hésité longtemps à croire une pareille infamie. Ma pudeur se révoltait à l’idée qu’une femme de la société, entourée des respects de tous, portant un nom honorable, pût descendre si bas. Mais il a bien fallu me rendre à l’évidence.

– Cependant vous n’avez aucune preuve, ce sont de simples suppositions sans doute ?

– Je suis sûre de mon fait. L’intendant ne communique dans la journée qu’avec M. Deligny. Si les besoins du service l’appellent auprès de madame, il est froid, gourmé, respectueux. Mais le soir, lorsque le vieux mari, infirme, malade, est rentré dans sa chambre et que tout l’hôtel repose, il vient rendre des comptes à sa maîtresse.

– Sa maîtresse ! le mot est charmant, fit M. Bonnin en grimaçant un sourire derrière son grand col droit.

Sans même paraître comprendre qu’elle eût pu faire une plaisanterie, M^{lle}

Hermann, toujours sérieuse, reprit :

– Vous le voyez, monsieur, je ne puis pas rester dans cette maison. Nous autres Allemandes, nous avons plus de mœurs. Mais rassurez-vous, je ne ferai aucun tort à votre cliente. Vous êtes la seule personne à qui j’apprendrai le résultat de mes observations. Par exemple, il faut avouer que M^{me} Deligny a du bonheur. Si on voulait lui nuire ou bien si elle avait affaire à quelqu’une de ces femmes portées à exploiter les secrets qu’elles découvrent...

– Oh ! fit Bonnin, froissé d’une pareille pensée, ce serait affreux. et du reste, ajouta-t-il, comme il n’existe aucune preuve matérielle, M^{me} Deligny, au lieu de se laisser rançonner, se bornerait à nier.

– Si cependant on la surprenait ? insinua M^{lle} Hermann.

– Si on disait au mari, continua l’agent : « Sortez de votre chambre à telle heure et voyez... » Un mari, ma chère demoiselle, ne paye jamais un service de ce genre. A celui qui le lui rend il est plutôt tenté de donner des coups de canne que des billets de banque.

– Sans doute. Mais, fit observer l’Allemande, lorsqu’il a, comme M. Deligny, trois ou quatre cent mille francs de revenus, qu’il s’est marié, à un âge avancé, avec une toute jeune femme et qu’il a fait un testament en sa faveur.

– Eh bien ?

– Eh bien, un parent peut avoir un grand intérêt à être édifié sur le compte de sa parente par alliance, à la faire surprendre en flagrant délit, à provoquer un scandale, à obtenir enfin l’annulation du testament pour hériter lui-même. Un service comme celui-là, quand il s’agit d’une fortune de plusieurs millions, se payerait une cinquantaine de mille francs.

– Oui, fit Bonnin, mais personne n’oserait commettre une pareille infamie.

– En êtes-vous sûr ? dit Mlle Hermann, en relevant cette fois la tête et en regardant l’agent bien en face.

– Comment ! si j’en suis sûr, mais certainement.

Elle partit tout à coup d’un grand éclat de rire et dit :

– Eh bien ! vrai, vous m’étonnez, mon cher marquis Lorenz José de Ribas y Castillo.

XIV.

L’attaque fut si brusque que l’agent perdit un instant contenance. Au lieu de protester, de se récrier, il balbutia ces mots :

– Je ne sais pas ce que vous voulez dire, mademoiselle, je ne comprends pas... Je ne suis pas celui que vous croyez.

– Soit ! fit M^{lle} Hermann, qui maintenant jetait le masque et parlait d’une voix ferme, sans le moindre accent... Soit !... Vous n’êtes pas le marquis de Ribas, vous vous appelez Bonnin, vous frisez réellement la cinquantaine... cette calotte noire qui ne vous quitte jamais cache un crâne chauve, et ces deux boucles de cheveux grisonnants, plaquées sur vos tempes sont bien à vous... Je ne veux pas vous contrarier pour si peu... Vous avez même une maladie de foie, si vous le désirez, comme l’indique ce ton jaunâtre si

habilement répandu autour de vos yeux... C'est entendu... Eh bien ! monsieur Bonnin... puisque vous tenez à Bonnin... je vais avoir le plaisir de vous donner quelques détails sur la petite industrie à laquelle vous vous livrez.

– Voyons, fit-il négligemment.

L'Allemande reprit :

– Votre agence de placement pour dames de compagnie, lectrices, gouvernantes, est plus sérieuse qu'on pourrait le penser. Seulement, vous ne vous contentez pas des petits bénéfices de vos collègues, du tant pour cent que donne la personne placée à la personne qui place. Vos visées sont plus hautes, vos gains beaucoup plus considérables. Grâce à des notes que vous avez recueillies ou qu'on vous a procurées, vous employez votre nombreux personnel à surveiller certaine maison, certaine famille ou certain individu qui vous est suspect, qui vous donne à penser et à espérer. Ce personnel est inconscient, car vous êtes trop habile pour avoir des complices. Vos dames de compagnie, vos gouvernantes croient de bonne foi qu'elles n'ont qu'à remplir leur emploi. Mais ces dames ou ces demoiselles ont en général la langue bien pendue : condamnées au silence, par respect, chez les personnes qu'elles servent, elles se dédommagent auprès de vous de leur mutisme obligatoire. Vous les faites causer comme vous me faisiez causer tout à l'heure... Vous êtes doucereux, insinuant, persuasif, et elles en arrivent à dire des choses dont vous faites votre profit. Elles vous confient des secrets que vous exploitez immédiatement ou que vous réservez pour l'avenir.

Fatiguée, sans doute, d'être assise depuis trop longtemps, elle se leva, et montrant la grande caisse en fer, scellée dans la muraille :

– Je parierais, dit-elle, qu'il y a là dedans de quoi perdre vingt familles et de quoi gagner un million.

Puis, posant ses deux mains sur le bureau, le corps penché en avant, le visage tout près de celui de l'agent :

– Je vous surveille depuis longtemps, continua-t-elle. Dernièrement on a fait *chanter* un homme haut placé aujourd'hui, mais qui, dans sa jeunesse, avait subi une condamnation. Il a donné une somme considérable pour qu'on ne produisît pas certain jugement qu'il croyait oublié, pour qu'on lui

gardât le secret, pour que son passé ne fût pas divulgué. Cette somme, c'est vous qui l'avez encaissée, j'en suis certaine.

A son tour, l'agent se leva, et, de ses lèvres contractées par la colère, sortirent ces mots :

– Si je vous jetais à la porte, hein ? qu'en dites-vous ?

– Je dis que vous ne le ferez pas, répondit tranquillement M^{lle} Hermann. Je vous tiens, et je puis vous perdre, vous le savez. Du reste, ajouta-t-elle, pour couper court à des menaces inutiles, je dois vous avertir qu'avant de venir ici j'ai pris toutes mes précautions. Je me suis dit que vous pourriez songer à vous débarrasser d'une personne si bien au courant de vos affaires. Nous sommes seuls dans cet appartement, personne ne nous voit, ne nous entend. Vous me donnez un bon coup de couteau, vous vous assurez de ma mort, vous mettez tous vos papiers importants dans votre poche. Puis, vous sortez tranquillement. Vous reprenez dans quelque autre lieu votre visage et vos habits ordinaires, et on ne découvre jamais mon meurtrier, le sieur Bonnin, que l'on suppose passé à l'étranger. C'est tentant, n'est-ce pas ?

Elle le regarda bien en face et ajouta :

– Mais cela serait aussi très imprudent, car j'ai confié à une personne sûre quelques lignes qu'elle s'empresserait de remettre au procureur de la République. si je disparaissais subitement. Ces lignes lui apprendraient que le sieur Bonnin n'est autre, comme je le disais tout à l'heure, que le haut et puissant seigneur Lorenz José de Ribas y Castillo. Elles lui donneraient aussi quelques autres petits détails, pleins d'intérêt. Mais n'allons pas trop vite, procédons par ordre. Vous voilà prévenu. Ne jetez plus les yeux sur ce tiroir entr'ouvert, ne cherchez plus l'arme qui doit y être cachée, et veuillez m'écouter tranquillement.

Trop ému pour rester en place, Lorenz, car c'était bien lui, se leva et alla s'adosser contre le marbre de la cheminée.

M^{lle} Hermann tourna sa chaise de ce côté et reprit :

– Donc vous avez une industrie des plus productives. Je suis certaine que bon an mal an, sans commettre d'imprudence, en n'exploitant que les affaires sûres, en laissant mûrir celles qui ont besoin d'être plus fouillées, on peut gagner trois ou quatre cent mille francs.

Elle ajouta d'un air bonne femme, comme une commerçante qui discute honnêtement une affaire :

– Remarquez bien que vous commencez seulement ; votre maison est à peine fondée. Vos clients vous ont été cédés, c'est-à-dire indiqués par un autre. Vous pouvez vous en faire de nouveaux, agrandir le cercle de vos relations, vous créer des débouchés considérables. Votre personnel de gouvernantes et de dames de compagnie vous est utile, mais bientôt vous agirez vous-même sans intermédiaires.

Comme il la regardait sans paraître comprendre, elle se leva, le rejoignit et lui dit de sa voix douceuse :

– Vous aurez cet hiver un salon, vous recevrez, vous irez chez les autres... Vous êtes très fin, très observateur, vous surprendrez vous-même quelques bons secrets, et vous les exploiterez... C'est le fond de votre pensée, et c'est pourquoi vous avez loué un hôtel, affiché un grand luxe... Vous semez pour colter.

Elle se rapprocha davantage de lui et ajouta :

– Seulement, si j'étais à votre place, je voudrais un associé... Avec la meilleure volonté du monde on ne peut pas faire toutes ses affaires soi-même... Je souhaiterais aussi que cet associé fût du sexe féminin... Nous sommes très habiles quand il s'agit d'une négociation périlleuse... Je voudrais cette femme intelligente, fine, rusée, sans scrupule, très habile à se transformer, à se travestir... C'est difficile à trouver... Mais en cherchant bien, en me regardant... Elle mit son visage contre le sien et ajouta :

– Car il est inutile, n'est-ce pas, de vous dire que je ne suis pas Allemande, que je ne m'appelle pas M^{lle} Hermann, que je n'ai pas quarante ans... J'en ai vingt-huit à peine, mes cheveux sont d'un noir de jais ; mes yeux se portent à ravir, et ont un vif éclat derrière ce pince-nez... Si je ne suis pas jolie, je passe du moins pour agréable... Enfin, on m'appelle, de par le demi-monde, la grande Florine.

Il tressaillit... Elle s'en aperçut et reprit aussitôt :

– Vous ne me connaissez pas personnellement, mais mon nom a été prononcé devant vous... Votre femme, depuis que vous êtes revenu d'Espagne, vous a sans doute parlé de cette femme de chambre chargée de la surveiller... Eh bien ! oui, je suis Florine, je pourrais vous le cacher, je

l'avoue... Mais vous n'avez plus rien à craindre de moi... comme agente de la préfecture... C'est par accident que j'ai servi la police ; je ne la servirai plus, elle ne rapporte pas assez... Je m'offre à vous corps et âme, entendez-vous bien, et il serait absurde de douter de ma sincérité, de mon dévouement... Si je voulais vous trahir, quel besoin aurais-je de vous dire toutes ces choses ? Depuis longtemps déjà, je me serais rendue auprès du chef de la police de sûreté pour lui révéler tout ce que je sais.

Comme il la regardait anxieux, elle posa la main sur son bras et dit :

– Oui... tout ce que je sais... tout ce que j'ai deviné, compris, le jour du procès de Jagon... Oui, le procès de Jagon auquel vous assistiez déguisé en avocat...

Il essaya de protester, elle l'arrêta :

– Ne niez donc pas... c'est bien inutile... Vous êtes entré rue de Rivoli pour sortir trois quarts d'heure après par la rue Bailleul, et vous rendre rue de la Victoire d'abord, rue de Châteaudun ensuite... Suis-je assez bien renseignée ? Oui, n'est-ce pas ?... Ces détails ne sont-ils pas intéressants pour la police, et ne les aurais-je pas déjà donnés, si je travaillais pour elle ?... Mais je m'en moque de la police, et nous nous en moquerons ensemble, si vous me prenez franchement pour votre associée.

Moins effrayé depuis un instant, il gardait cependant toujours le silence.

– Vous hésitez, continua-t-elle... Vous vous dites : « Que sait-elle, après tout, cette Florine ?... Sous le nom de Bonnin, je me livre à quelques petits *chantages*... Eh bien ! le *chantage* n'a pas été prévu par le code... Je ne cours donc aucun risque judiciaire... Quant à des bavardages qui me compromettraient au point de vue mondain, ma position me met au-dessus de pareilles calomnies... Reste l'histoire de mon déguisement à la cour d'assises, de mes différents domiciles dans Paris... Ça n'a rien de bien grave, et ne vaut vraiment pas la peine que j'accepte une associée et une complice. » Si vous raisonniez ainsi, cher marquis, vous feriez erreur, et je vais vous le prouver en vous entretenant un instant d'un créole, nommé Robert de Meillant. Ah ! vous dressez l'oreille ; je m'y attendais.

XV

Florine s'était assise. Ses pieds reposaient sur un tabouret, son coude gauche s'appuyait sur le bureau. Elle avait une pose pleine d'abandon, et, le visage tourné du côté de Lorenz, elle continuait à parler avec une tranquillité inaltérable :

– Ce nom de Robert de Meillant, reprit-elle, vous a causé un certain émoi. Vous sentez peut-être que je vais aborder un sujet brûlant. Vous ne vous êtes pas trompé. et je l'aborde.

Elle affermit son pince-nez sur son nez et continua :

– Dans le dîner que vous nous avez offert au Havre, ce jeune créole a déclaré qu'il doutait de la culpabilité de Joseph Blanchard, condamné aux travaux forcés. Il a même cru devoir ajouter qu'il profiterait de son séjour en France pour rechercher le véritable complice de Jagon, et le livrer, si faire se pouvait, à la justice.

– Eh bien ? dit Lorenz d'une voix brève, en lançant à Florine un de ses plus mauvais regards.

– Eh bien ! répondit-elle sans se départir de son calme, les intentions de M. de Meillant vous contrarient, et, disons le mot, vous effrayent.

– Pourquoi ?

– Oh ! fit-elle avec une intonation gracieuse, vous le savez bien, ne faites donc pas l'enfant. Ne m'obligez pas à vous dire des choses désagréables. Je ne veux pas vous déplaire, moi, puisque je demande, au contraire, à devenir votre associée, votre alliée, votre complice même. le mot ne saurait m'effrayer. Votre complice pour l'avenir, entendons nous... Je n'accepte pas la responsabilité du passé, il est trop grave.

Il se dirigea vers elle, et d'un ton résolu, il lui dit :

– Expliquez-vous, je veux que vous vous expliquiez. :

Avant de répondre, elle se leva, fit le tour du bureau, s'approcha de la croisée qui donnait sur la rue, et lorsqu'elle se sentit plus en sûreté de ce côté du cabinet qu'au milieu, elle dit :

– Vous voulez que je m'explique, soit !... Eh bien, je partage l'opinion de Robert de Meillant. Joseph Blanchard n'est pas coupable et, ajouta-t-elle lentement, personne ne le sait mieux que vous.

Il fit un brusque mouvement pour la rejoindre.

Par excès de prudence, elle ouvrit à moitié la fenêtre, et croisant ensuite ses deux bras sur sa poitrine :

– Eh bien ! qu'avez-vous donc ? Puisque je ne veux pas vous trahir, puisque ce secret, je le garderai pour moi seule. puisque, je vous l'ai déjà dit, je suis à vous corps et âme.

Et, dédaignant cette fois de prendre de nouvelles précautions, elle revint au milieu du cabinet, et dit à Lorenz :

– – Je vous ai parlé de cette affaire parce que vous m'y avez forcée. Je ne vous en parlerai plus que pour prendre avec vous des mesures de prudence. Je ne veux pas qu'on vienne, un jour, me séparer d'un associé avec qui je compte faire de si bonnes opérations.

Elle s'interrompit, le regarda, et d'un ton joyeux, elle ajouta :

– Tien ! vous avez meilleure figure, vos lèvres ne frémissent plus comme tout à l'heure, votre regard est moins... féroce... Vous commencez à comprendre que je ne vous veux aucun mal... Vous le comprendriez encore mieux si le moment était venu de vous dire bien des choses... si j'osais vous faire des confidences intimes et personnelles... Mais c'est pour plus tard... Parlons de Robert de Meillant, votre ennemi, celui-là, votre seul ennemi... Unissons-nous pour le combattre, pour le faire renoncer à ses projets, pour qu'il retourne le plus vite possible dans son pays et nous laisse en repos.

Comme Lorenz venait de s'asseoir sur un canapé placé horizontalement devant la cheminée, elle le rejoignit et lui dit d'une voix amicale :

– Causons, raisonnons, ainsi que doivent le faire deux bons associés... Dans ce dîner du Havre, le créole a déclaré aussi que, s'il s'intéressait vivement à cette affaire du boulevard Bessières, c'était surtout à cause de sa cousine, Jeanne Guérin... Ces paroles ne sont pas tombées dans l'oreille

d'une sourde. J'ai compris qu'il n'y avait pas là seulement une parenté, mais un amour... J'ai étudié, fouillé la question, et je sais maintenant que M... de Meillant est venu en France, avec l'idée bien arrêtée d'épouser sa cousine. Mais elle est en deuil, encore pour longtemps, et une année environ s'écoulera avant le mariage. Cette année, il compte la consacrer à des affaires importantes qu'il veut traiter avant de repartir. Il compte aussi s'occuper de Joseph Blanchard. De notre côté, qu'allons-nous faire ?

Elle l'interrogea du regard, après l'avoir interrogé de la voix ; mais comme encore indécis, ne sachant trop que penser, craignant de se compromettre, il persistait à garder le silence, elle reprit :

– Ce qui me semblerait à moi le plus naturel, le le moins dangereux, ce serait de séparer les deux cousins, ou plutôt les deux amoureux... sans aucune violence, bien entendu. Oh ! pour des violences, je n'en suis pas ! fit-elle en riant. Je ne vous prêterai qu'un concours intelligent, et j'éviterai toujours les voies de fait qui pourraient nous amener devant les tribunaux... Ce n'est pas ma faute ; j'ai de la police une peur horrible. Elle se rapprocha davantage de lui et ajouta :

– Il faut, voyez-vous, mon cher marquis, que nous nous tenions toujours sur la lisière du Code pénal, sans jamais tomber sous le coup d'aucun de ses articles... Je crois avoir compris que c'était aussi le fond de votre pensée, et si ce n'était votre diable de passé... Pardon !... j'ai promis de ne pas en parler inutilement.

Il avait pris le parti de ne pas l'interrompre, de la laisser développer toutes ses idées et se dévoiler tout entière. Son instinct lui disait qu'il se trouvait en face d'une alliée plutôt que d'une ennemie, comme elle l'affirmait. Mais, puisqu'elle tenait si bien le dé de la conversation, pourquoi lui donnerait-il la réplique ? Elle ne demandait, du reste, aucun aveu, elle ne paraissait en avoir nul besoin.

– Donc, reprit-elle, nous séparons Jeanne Guérin de Robert de Meillant. C'est difficile, mais ce n'est pas impossible. Notre adversaire est intelligent, adroit, fort, mais il est en même temps confiant et un peu naïf. Il ne déjouera pas facilement nos ruses, je vous en réponds. Quelles seront-elles ? C'est un point à débattre, et nous le débattons ensemble, mon cher

marquis, lorsque j'irai fumer un cigare avec vous dans votre hôtel de la rue Monceau.

Cette fois, il ne put réprimer un geste d'étonnement et dit :

– Dans mon hôtel de la rue Monceau, vous rêvez ?

– Mais non, je ne rêve pas, fit Florine, je suis très éveillée. Ne vous dois-je pas une visite. Vous m'avez offert un excellent dîner à Trouville ; c'est bien le moins que je me rende à une des réceptions de votre femme. le mardi, je crois. C'est demain. J'irai donc demain, et en sortant du salon de la marquise, je passerai dans votre fumoir où vous m'attendrez et où nous causerons.

Il la regardait d'un air si ahuri qu'elle partit d'un grand éclat de rire et s'écria :

– Ah ! décidément, mon cher monsieur Lorenz, je suis encore plus forte que vous sous le rapport du travestissement. Comment ! depuis une heure que vous me tenez sous votre regard, vous n'avez pas encore compris que M^{lle} Hermann, la grande Florine et le petit vicomte de Champy ne faisaient qu'une seule et même personne ?

Et, retirant tout à coup son pince-nez qu'elle avait soigneusement conservé, elle ajouta :

– Mais regardez donc mes yeux, cher monsieur, vous les reconnaîtrez sans doute. Ils passent pour jolis, et surtout pétillants d'esprit.

– J'en conviens, fit-il.

– Enfin ! s'écria-t-elle, vous êtes donc convenu de quelque chose. C'est heureux. Les muets du sérail n'étaient rien auprès de vous. Quand je pense que dans peu de jours, demain peut-être, lorsque vous aurez réfléchi, c'est vous qui parlerez tout le temps, qui me développerez vos idées, qui me direz : « Voilà comme nous devons procéder avec M^{me} Deligny... Il faut voir son beau-frère, le sonder, savoir ce qu'il donnera. » Vous verrez, vous verrez comme nous nous entendrons bien. Il ne s'agit que de s'y mettre.

Cette belle humeur avait fini par désarmer Lorenz. S'il n'avait pas résolu de se taire, il aurait dit : « Oui, maintenant que je suis sur la voie, je reconnais en vous, malgré vos cheveux gris et votre maquillage, non pas la grande Florine, puisque je ne l'ai jamais vue, mais le petit vicomte. »

Comme si elle lisait dans sa pensée, elle reprit en se levant :

– Mon Dieu, oui, je suis le petit vicomte, et j’ai un rude chic en homme, n’est-ce pas ? Quand je pense que votre femme ne m’a pas reconnue. Il est vrai qu’autrefois, lorsque j’étais auprès d’elle, je n’ai pas joué la femme de chambre au naturel. J’étais aussi travestie. Ça ne fait rien. Le jour où je lui ai été présentée, à Trouville, j’avais peur d’être dépistée. A propos, elle est bien jolie, votre femme, mon cher marquis. Vous savez que pour rester dans mon rôle, je lui fais un peu la cour. Cela me rappelle Faublas ; c’est très-amusant. Vous avez eu raison de ne pas l’initier à vos affaires ; elle vous aurait gêné. Elle est trop belle, voyez-vous, pour se donner du mal et travailler, comme nous allons le faire, à sa fortune, à la vôtre et à la mienne.

Et, se levant :

– Sur ce, je vous quitte, je bavarde ridiculement depuis une heure. Réfléchissez à tout ce que je vous ai dit. et demain faites-moi réponse.

Elle salua de la main, passa dans l’antichambre, tira le verrou de la porte d’entrée et sortit, en laissant Lorenz fort troublé.

XVI.

Le lendemain, après avoir déjeuné en tête-à-tête avec sa femme, le marquis de Ribas passa dans une petite pièce disposée pour servir de fumoir, et dit au domestique qui l’avait accompagné :

– Si le vicomte de Champy se présente à l’hôtel aujourd’hui, vous l’introduirez d’abord ici, je désire lui parler.

Le domestique se retira.

Seul, Lorenz s’approcha d’un de ces petits meubles divisés par compartiments et destinés à faire sécher les cigares de différentes espèces ; il choisit avec soin une des meilleures marques, porta le havane à ses lèvres, l’alluma, et vint s’étendre sur un grand divan très bas, faisant le tour du

fumoir. Il voulait, dans la solitude la plus complète, dans le recueillement, sous l'influence de la fumée de tabac, quelquefois bonne conseillère, prendre définitivement un parti au sujet de Florine, à laquelle il n'avait pas cessé de songer depuis la veille.

Il était évident que le hasard, ou plutôt quelque imprudence commise avait livré une partie de son secret à cette fille. Elle savait assez de choses, elle en soupçonnait surtout assez, pour sinon le perdre, du moins le compromettre terriblement si elle parlait. Mais elle avait aussi tout intérêt à se taire. Son silence, du moment qu'elle en tirait parti, qu'elle le vendait, devenait un capital, un revenu considérable. Lorenz, qui se connaissait en pareille matière, ne pouvait avoir de doute à ce sujet ; l'idée lui serait-elle jamais venue de déconsidérer une personne dont il pouvait exploiter la situation ? On ne tue pas la poule aux œufs d'or.

Donc, s'il acceptait franchement les propositions de Florine, il ne courrait aucun risque, et il devrait même s'estimer heureux de s'en tirer à si bon compte. On exigeait, il est vrai, le partage des bénéfices, mais ces bénéfices pourraient être doublés, triplés, grâce à l'intelligence et à l'activité de l'associée. Le concours de cette dernière ne rendrait pas seulement les affaires de la maison plus nombreuses et plus productives, elle les rendrait en même temps plus sûres. Car Lorenz ne pouvait se dissimuler que son métier présentait quelques dangers. Les personnes qu'on essaye de *faire chanter* ne sont pas toujours en voix. Désireuses de ne pas mécontenter le *maître chanteur*, effrayées par lui, elles promettent d'abord la rançon réclamée ; mais, sur le point de la payer, elles hésitent, elles se dérobent, elles essayent de se tirer d'affaire sans bourse délier. Celles-ci s'adressent à la police et, quand elles sont bien appuyées, elles obtiennent son concours officieux ; d'autres se révoltent, et de menacées deviennent menaçantes.

Aussi, malgré toute son adresse et son habileté, Lorenz, en exploitant les secrets des autres, pouvait craindre qu'on découvrit les siens, ou plutôt ceux du marquis de Ribas, l'homme aux transformations. Si, le masque tombé, on reconnaissait dans le marquis un agent d'affaires, un Bonnin quelconque, la situation mondaine de Lorenz s'effondrait aussitôt, et avec elle la plus grande partie de ses ressources.

La prudence ordonnait donc de payer le moins possible de sa personne, de préparer les opérations, de les diriger, de les voir mûrir, mais de s'effacer, de disparaître au jour de la récolte, ou, pour mieux dire, de l'encaissement. C'est le moment critique, le seul vraiment dangereux dans les affaires de *chantage*. Grâce à Florine, cet unique péril disparaissait ; elle se chargerait des remboursements, et, dans le cas d'un esclandre, assumerait sur elle toute la responsabilité, et couvrirait son associé pour que la maison ne fût pas atteinte et pût continuer ses opérations.

Lorenz raisonnait ainsi depuis longtemps lorsque, vers deux heures et demie, on lui annonça le vicomte de Champy.

Florine entra, vive, légère, toute gracieuse dans sa jaquette parfaitement ajustée, son pantalon de nuance claire, le chapeau un peu sur le côté, le lorgnon dans l'œil, le stick à la main.

Lorsque la porte se fut refermée, le vicomte et le marquis se regardèrent et ne purent s'empêcher de sourire en se retrouvant, à quelques heures d'intervalle, si dissemblables de ce qu'ils étaient la veille. Lorenz, en demi-négligé, le cigare à la bouche, étendu sur un divan, était aussi charmant qu'il s'était montré disgracieux en calotte de soie noire, travesti en agent d'affaires. Quant à Florine, le costume masculin allait à ravir à ses formes allongées, mais étroites et plates. Elle gagnait beaucoup à changer de sexe, et si Lorenz n'avait pas été follement amoureux de sa femme, il eût remarqué certainement son associée.

Ils s'assirent l'un à côté de l'autre et causèrent longtemps.

Ils s'entendirent probablement sur tous les points ; et fondèrent ce jour-là quelque puissante société anonyme.

Vers quatre heures de l'après-midi, on introduisit dans le fumoir deux habitués de la rue Boissy-d'Anglas, restés fidèles à la nouvelle fortune de Mathilde. Ils sortaient de son salon, et, avant de partir, ils venaient serrer la main du maître de la maison. Le vicomte de Champy, profitant de ces visites qui allaient retenir Lorenz, prit congé de lui, et, gagnant le vestibule, se fit conduire par un domestique chez la marquise.

Florine désirait maintenant savoir pour son compte personnel jusqu'à quel point Robert de Meillant occupait encore l'imagination de Mathilde. Elle fut bientôt fixée à ce sujet. Quelques secondes s'étaient à peine

écoulées que M^{me} de Ribas lui disait négligemment, comme s'il s'agissait de ne pas laisser tomber la conversation :

– A propos, vicomte, qu'est donc devenu notre sauveur ? Je n'ai jamais entendu parler de lui. Et vous, l'avez-vous revu ?

– Je le vois deux ou trois fois par semaine. Nous avons quitté le Havre ensemble le même jour, le lendemain de votre dîner, marquise. Et en chemin de fer, notre liaison à peine ébauchée est devenue plus étroite. J'ai pu même lui rendre quelques services, dès notre arrivée à Paris, dans le choix de divers fournisseurs et d'un hôtel.

– Où lui avez-vous conseillé de se loger ?

– Rue du Helder, près de sa cousine, comme il le désirait. Il ne peut pas vivre loin d'elle, il l'adore.

Un pli se dessina sur le front de Mathilde, qui dit aussitôt :

– Vraiment ! il l'adore ?... Tant que cela ! vous en êtes bien sûr ?

– Si j'en suis sûr ! Il ne parle que d'elle. Jeanne par ci, M^{lle} Guérin par là. C'est une véritable passion. et elle s'explique, du reste. J'ai eu l'occasion d'entrevoir dernièrement cette jeune fille ; elle est ravissante.

– Quel enthousiasme ! dit Mathilde, en essayant de rire. Il faut calmer cela. Vous êtes trop jeune.

Puis elle ajouta :

– Est-ce que vous verrez bientôt M. de Meillant ?

– Quand vous voudrez.

– Mais je ne veux rien, fit-elle en se défendant, absolument rien.

– Oh ! pardon ! Je croyais que vous aviez une commission pour lui ?

– Une commission... non. Mais si vous le rencontrez vous lui direz que je reçois le mardi, et même dans la semaine. Je dois bien ce renseignement à mon sauveur. Car il nous a sauvés, il n'y a pas à dire... et nous nous montrons bien peu reconnaissants.

– Permettez, marquise. J'essaye de payer ma dette, moi... C'est vous qui...

– Eh bien, aidez-moi aussi à la payer, amenez-moi votre ami, le plus tôt possible. Je suis honteuse de mon ingratitude... Voyons, quand l'amenez-vous ?

Le petit vicomte hésitait à répondre. La pomme de son stick dans la bouche, il regardait Mathilde sans parler.

– Eh bien ! reprit-elle, qu’avez-vous ? Pourquoi ce silence subit ?

– C’est que... c’est que... fit le jeune de Champy, je suis très embarrassé ; ce que vous me demandez n’est pas facile.

– Comment ! quelles difficultés voyez-vous ?

– Dois-je parler ? demanda-t-il tout à coup en se levant, comme s’il prenait une résolution.

– Sans doute, parlez, mais parlez donc.

– Eh bien, depuis qu’il est à Paris, Robert de Meillant n’est pas sans avoir appris, marquise, qu’avant de vous appeler madame de Ribas, vous étiez Mlle Mathilde Simonnet.

– Tout le monde le sait. Après ?

– Après... après... Comment ! vous ne voyez pas. C’est vous qui étiez l’héritière d’un nommé Claude Guérin, et.

– Et, acheva-t-elle, j’ai été frustrée de mon héritage, à la suite d’un procès... C’est donc moi qui devrais me plaindre... Pourtant, d’après ce que vous laissez supposer, c’est à moi qu’on en veut.

– L’amour rend injuste. Vous avez été en hostilité avec Mlle Jeanne Guérin ; cela suffit à Robert de Meillant pour vous garder rancune.

– C’est bien, dit-elle, on se passera des visites de ce monsieur.

Florine sourit, et, un instant après, dans le fond de la voiture qui la conduisait au centre de Paris, on aurait pu l’entendre murmurer ces phrases décousues :

– Elle l’adore !... Quel dommage qu’il ne soit pas disposé à la payer de retour... Il se séparerait alors tout naturellement de Mlle Guérin. Et s’il découvrait quelque chose sur Lorenz, il se tairait ; on ne livre pas à la justice le mari d’une femme dont on est l’amant.

Les visites du petit vicomte n’étaient point terminées.

Il reprit bientôt ses vêtements habituels et se rendit quai de l’Horloge.

XVII

Quelques jours auparavant, la grande Florine avait écrit au chef de la sûreté pour lui demander de vouloir bien la recevoir. M. Claude lui fit répondre qu'elle pouvait se présenter à son bureau, dans le courant de la semaine, de quatre à cinq heures. La préfecture de police a pour principe d'accueillir toutes les personnes qui paraissent avoir des communications à lui faire. Si, la plupart du temps, on entend des confidences inutiles, des révélations sans portée, quelquefois aussi, comme dédommagement, on obtient un renseignement précieux. Dans cette vaste maison, appelée la préfecture de police, et dont nos hommes d'Etat s'obstinent à ne faire qu'une division, une sorte de dépendance du ministère de l'intérieur, lorsqu'elle mériterait d'être à elle seule un ministère important, on veille sans cesse sur nos fortunes et nos existences, et on ne néglige rien de ce qui peut les préserver. Non seulement certains bureaux ne refusent jamais une audience, mais ils ont à cœur de dépouiller tous les jours une correspondance considérable, où les lettres anonymes tiennent une grande place. Un particulier peut et doit même dédaigner les lettres écrites sous le masque ; lorsqu'il s'agit de l'intérêt général, on a le droit, on a le devoir de ne pas se montrer si scrupuleux. Souvent une révélation anonyme, faite par une personne craintive, désireuse de ne pas se compromettre, a mis sur la trace d'un délit ou d'un crime.

Florine, qui avait eu à peine le temps de reprendre ses vêtements de femme, arriva vers cinq heures à la préfecture. Après avoir attendu instant, elle fut introduite dans le cabinet du chef de la sûreté.

– Ah ! vous voilà, lui dit-il dès qu'elle fut entrée. Qu'est-ce qui vous amène ? Etes-vous encore compromise dans quelque mauvaise affaire ?

– Nullement, monsieur, fit-elle. Je vis très tranquillement, très sagement, et je suis certaine que vous n'aurez jamais à vous plaindre de moi.

– Tant mieux. Nous avons bien assez d’occupations et nous n’en demandons pas de nouvelles... Alors je répète ma question : De quoi s’agit-il ?

– Vous m’avez autrefois, répondit Florine, chargée de surveiller une nommée Mathilde Simonnet, dite de Villeneuve.

– Parfaitement, je m’en souviens ; mais je me rappelle aussi que je me suis repenti de vous avoir confié cette mission.

– Je l’ai cependant remplie de mon mieux, et ce n’est pas ma faute si la conduite de M^{lle} de Villeneuve n’a donné lieu à aucune révélation piquante ou curieuse. Si, pour rendre mes rapports plus intéressants, les corser davantage, j’avais laissé mon imagination s’égarer, vous auriez été le premier, je crois, monsieur, à me blâmer.

– Certainement ; mais la façon maladroite dont cette demoiselle et ses amis furent suivis provoqua, vous le savez, une plainte et nous causa du désagrément.

– Il serait juste de ne vous en prendre qu’à l’inspecteur que vous m’aviez adjoint. Lui seul, en emboîtant le pas de Mlle Simonnet, en marchant auprès d’elle comme un caniche marche auprès d’un aveugle, s’est fait remarquer et nous a compromis. Vous n’avez aucune maladresse de ce genre à me reprocher.

– C’est vrai, fit le chef de la sûreté, après quelques secondes de réflexion. Je n’ai songé qu’à l’ennui résultant pour nous de votre mission, et je vous ai confondue avec votre collègue. Que puis-je faire pour vous dédommager ?

– Je n’ai besoin de rien, monsieur, je ne demande absolument rien. Je viens, au contraire, vous offrir de nouveau mes services.

– Aucune affaire ne réclame en ce moment votre concours. Si l’occasion se présente, je ne dis pas.

– Oh ! l’occasion est toute trouvée, dit Florine, et si vous me permettez de m’expliquer.

– Expliquez-vous.

– Il s’agit encore une fois, reprit-elle, de M^{lle} de Villeneuve.

– Devenue la marquise de Ribas, ajouta le chef de la sûreté.

– Justement.

– Eh bien ?

– Eh bien 1 le hasard m’a mise de nouveau en rap-port avec elle ou plutôt avec son mari, et j’ai lieu de croire que la situation n’est pas aussi claire qu’elle le paraît.

– Et vous voudriez l’éclairer ou l’éclaircir ?

– Vous m’avez devinée, monsieur.

– En un mot, fit-il en la regardant, vous désirez prendre votre revanche ?

– N’est-ce pas naturel ? Vous m’avez renvoyée autrefois, en me disant que je ne savais pas mon métier ; je crois le savoir aussi bien que vos meilleurs agents. et j’ai à cœur de le prouver.

– Oui, fit en souriant le chef de la sûreté, vous y mettez de l’amour-propre. Ce n’est pas mauvais cela dans la profession... et je prends bonne note de vos désirs de réhabilitation. Mais pour ce qui concerne le mari de Mlle Simonnet, avant de vous. confier une mission auprès de lui, je voudrais savoir sur quel point portent aujourd’hui vos doutes et vos nouveaux soupçons... Son nom de marquis de Ribas ne lui appartiendrait-il pas ?

– Au contraire, monsieur, le nom et le titre sont des plus authentiques.

– Alors que lui reprochez-vous ?

– Je lui reproche des allures bizarres, des dépenses en désaccord avec sa fortune, qui ne peut être considérable.

– Quelle idée ces allures et ces dépenses font-elles naître dans votre esprit ?... Que croyez-vous ?

– Je crois que la politique n’est pas étrangère à l’affaire.

– La politique, comment l’entendez-vous ?

– Le marquis doit être chargé par quelque gouvernement étranger... le sien ou un autre... d’une mission secrète qui lui est grassement payée et au sujet de laquelle il y aurait peut-être utilité à être renseigné.

– S’il en est ainsi, fit le chef de la sûreté, ce n’est pas moi que cela regarde... Tout ce qui touche à la politique concerne M.K..., vous le savez.

– Je le sais, mais j’ai pensé que vous voudriez bien me recommander à lui.

– Ah ! nous y voici... Vous avez pris un fameux détour pour en arriver là... Vous êtes un vrai diplomate... En un mot, votre ambition, je le vois maintenant, est d’appartenir à la police politique. L’idée est assez

ingénieuse, le moment favorable. Les sujets manquent, ou bien ils ont tant d'exigences qu'il faut renoncer à leur concours. Oui, vous êtes fine, souple, insinuante, d'allures distinguées. Vous pourriez, au besoin, faire une grande dame, et recevoir des confidences diplomatiques. Soit ! je parlerai à mon collègue, puisque décidément vous avez l'amour du métier.

– Dites la passion du métier, s'écria la grande Florine avec chaleur. Vous ne pouvez m'en vouloir ; monsieur, c'est vous qui me l'avez donnée. Je ne songeais pas à vous servir, le jour où vous m'avez lancée sur Mlle de Villeneuve.

– Vous avez bien profité depuis, fit observer M. Claude, en la congédiant.

La démarche de Florine auprès du chef de la sûreté n'était pas une trahison envers Lorenz. C'était simplement une rouerie, une façon de se garder à carreau et de sortir blanche comme neige d'un mauvais pas, si le hasard la desservait.

En effet, Florine ne pouvait se dissimuler, qu'ayant eu autrefois des démêlés avec la police et mal notée comme elle l'était, elle courait des risques dans son costume masculin, sous un nom d'emprunt, avec ses allées et ses venues suspectes. Si, au contraire, elle faisait accepter ses services par la préfecture, on fermait les yeux sur son travestissement, on le croyait nécessaire à la cause commune, on ne songeait pas à lui demander d'où venaient ce nom et ce titre de vicomte de Champy,

Si, enfin, quelque grande affaire de *chantage* l'entraînait trop loin ; si, suivant son expression, cl'e frisait le code de trop près, sa position d'auxiliaire de la police, habilement exploitée, lui permettrait encore de se tirer d'affaire. Loin de nuire à Lorenz, elle lui rendait service. En le présentant sous un nouveau jour, en lui donnant une couleur politique, elle dénaturait le genre de soupçon que ses allures auraient pu éveiller. On se méfiait de lui, mais on le respectait, pour ainsi dire, dans la crainte de provoquer des observations diplomatiques. On lui créait un dossier à la préfecture, mais dans un bureau tout particulier, plus discret que les autres, plus mystérieux, où l'on parle à voix basse, où l'on écrit avec des chiffres. Enfin, si quelques manœuvres de Lorenz obligeaient à le surveiller d'une façon plus étroite, s'il commettait une faute de droit commun, ressortissant

du chef de la sûreté, c'était naturellement à Florine qu'on s'adressait pour avoir des explications, et celle-ci ne disait que ce qu'elle voulait dire. Elle s'empressait de détourner les soupçons qui pouvaient compromettre son associé et son complice.

Comme on le voit, la Société fondée sous la raison sociale *Lorenz et Florine* ne négligeait aucune des précautions pouvant affirmer sa sécurité et son succès. Lorenz, l'élève de Simonnet-Jagon, et Florine qui s'était faite elle-même, en étudiant de près tous nos vices, en s'y frottant, en les cultivant pour son compte, se trouvaient sur la voie d'une grande fortune. Le champ qu'ils avaient choisi était des plus vastes. Ils allaient rechercher, pour s'en faire un revenu : toutes nos fautes, tous nos crimes, toutes nos faiblesses, toutes nos turpitudes. Leurs victimes, intimidées par leurs menaces, suffoquées par la crainte, tendraient le cou, et ils les étranglèrent moralement... comme Jagon avait étranglé matériellement le capitaine Guérin.

C'était toujours le même genre de crime sourd en quelque sorte, où le sang ne saurait jaillir, où d'un côté celui-ci, la gorge serrée comme dans un étau, ne peut crier, où, de l'autre, celui-là, étouffé par la menace, paralysé par la peur, paie et fait silence.

Nous ne les suivons pas dans cette voie odieuse qui fera peut-être un jour le sujet d'un livre. Nous avons seulement voulu indiquer le genre d'opérations rêvées par Simonnet, et auxquelles allaient se livrer Lorenz et Florine. Cette tâche remplie, nous revenons à notre sujet, à l'action-mère de ce récit.

XVIII.

La vie de Robert de Meillant était fort occupée à Paris. Suivant les habitudes coloniales, qui vous chassent du lit ou du hamac aux premières lueurs d'un soleil ardent dès son aurore, il se levait de grand matin. A peine habillé, il courait rue des Martyrs, chez Paz, faire de la gymnastique, des armes et de l'hydrothérapie. C'était à ces bonnes habitudes, à ces exercices du corps qu'il devait sa santé et sa force, et il n'avait garde de les négliger.

Vers neuf heures, il montait à cheval, gagnait le bois de Boulogne, faisait le tour du lac, rentrait dans Paris par les Champs-Élysées, et s'arrêtait à quelque tir au pistolet. D'ordinaire, dans celui qu'il fréquentait, il rencontrait le marquis de Ribas. Les deux jeunes gens se saluaient poliment, gracieusement, échangeaient même quelques mots. Mais ces devoirs de politesse remplis, ils se tenaient, en général, éloignés l'un de l'autre. Lorenz n'aurait peut-être pas demandé mieux que de rendre plus étroites les relations contractées au Havre, et de se glisser dans l'intimité de M. de Meillant. Mais celui-ci se tenait d'instinct, sans savoir pourquoi, sur une grande réserve, difficile à vaincre.

Après être rentré chez lui pour réparer les désordres que tous ces exercices répétés avaient apportés à sa toilette, Robert allait déjeuner chez Bignon ou au café du Helder, voisins tous deux de son hôtel. Puis, vers une heure, il se rendait au boulevard de la Chapelle pour surveiller la construction d'une machine à vapeur qu'il avait inventée et qu'il destinait à son exploitation coloniale.

Au retour seulement, il consacrait quelques instants à sa cousine, en attendant la soirée qu'ils passaient presque toujours ensemble. Rien n'était charmant comme de les voir réunis sur le même canapé, la main dans la main, parlant de leurs projets d'avenir, de la belle vie qu'ils mèneraient là-bas, l'année prochaine, au pays natal. Les souvenirs d'un passé encore récent venaient parfois assombrir ces beaux rêves, une larme mouillait les yeux de Jeanne, un long silence se faisait entre eux. Mais, bientôt, un sourire éclairait leurs visages, et de leurs jeunes cœurs, confiants dans la destinée, montait vers le ciel, ensoleillé maintenant, une nouvelle hymne d'amour.

Ils ne s'étaient jamais dit cependant qu'ils s'aimaient. A quoi bon de tels aveux ? Est-ce que toutes leurs actions ne leur disaient pas ce que leurs

lèvres n'osaient pas encore avouer ? Si elle ne l'avait pas aimé, aurait-elle donc osé lui écrire : « Quittez vos affaires, quittez vos habitudes pour venir me rejoindre. » Et, s'il ne s'était pas senti le cœur pris par la chère orpheline, aurait-il mis tant d'empressement à la rejoindre ? Aussi avaient-ils parlé de mariage tout naturellement, comme d'une chose des plus simples, résultant de la situation et de l'état inavoué de leur cœur. Ils étaient fiancés l'un à l'autre, logiquement, par leur honnêteté, leur pureté, avant d'avoir échangé le moindre serment.

Zoé Lacassade, qui tenait lieu à Jeanne de mère ou de sœur aînée, qui dans la maison, par son âge du moins, y représentait la raison, se gardait bien de troubler le tête-à-tête des deux amoureux. Droite, honnête comme eux, elle ne soupçonnait pas le mal et l'idée ne lui serait jamais venue que trop de temps allait s'écouler entre les fiançailles et le mariage, qu'il était dangereux de laisser ainsi côte à côte deux jeunes gens épris l'un de l'autre. Elle savait que sa Jeanne bien-aimée était incapable d'une faiblesse, et qu'un honnête homme comme Robert n'aurait jamais profité d'un moment de trouble. Elle allait et venait donc dans l'appartement, se rendant importune le moins possible, trotinant, gesticulant, toujours affairée, surveillant ses produits coloniaux, et donnant des conseils à Sophie Blanchard pour la fabrication des sucres-coco.

Pauvre Sophie ! depuis le départ de son mari pour la Nouvelle-Calédonie elle n'avait pas de ses nouvelles. Vivait-il encore, avait-il pu supporter les rigueurs d'une longue traversée, faite dans des conditions terribles ? Il prenait parfois à la malheureuse femme de longs découragements ; elle restait des journées entières dans un coin de l'appartement, muette, affaissée, écrasée. Jeanne et Zoé respectaient ce muet désespoir. Elles faisaient elles-mêmes leur ménage plutôt que de troubler les méditations de la malheureuse.

Mais Robert, dès qu'il venait faire sa visite quotidienne, et qu'on lui disait : Sophie a ses idées noires, allait aussitôt la rejoindre. Et, comme la femme Blanchard levait sur lui ses yeux noyés de larmes, il s'écriait aussitôt en lui pressant les mains, en les serrant dans les siennes : « Courage ! courage ! Je m'occupe de vous. Il vous sera rendu. » Alors le visage de Sophie, si triste auparavant, s'éclaircissait. Elle avait pour le

jeune créole une sorte de vénération. Il lui apparaissait comme un libérateur, un sauveur, un messie.

Cependant Robert de Meillant s'avancait beaucoup lorsqu'il promettait à Sophie de lui rendre son mari. Il croyait plus que jamais à l'innocence de Blanchard. Il était encore plus ardent qu'autrefois à le vouloir délivrer, réhabiliter. Mais il ne savait de quel côté diriger ses recherches ; sa bonne volonté se consumait en désirs impuissants.

Dans une audience demandée à M. de Beaudin, le juge d'instruction, il ne put obtenir aucun éclaircissement.

– Prenez garde, monsieur, lui avait dit ce magistrat, de vous laisser émouvoir et toucher par certaines sympathies, qui se dégagent, je le reconnais, de votre protégé. Moi-même j'ai obéi très longtemps à des sentiments de cette sorte. Mais des preuves indiscutables se dressaient devant moi ; j'ai dû me rendre à l'évidence. La justice ne s'est pas trompée, croyez-le bien.

M. de Meillant eut aussi diverses entrevues avec l'avocat de Blanchard.

– Répondez-moi franchement, lui dit-il. Lorsque vous défendiez vaillamment votre client, étiez-vous aussi convaincu de son innocence que vous paraissiez l'être ?

– Non, fit l'avocat. Cette conviction n'a jamais été sérieuse, profonde. Je l'ai simulée pour sauver une tête ; c'était mon droit et mon devoir. Cependant, ajouta-t-il, à défaut de conviction j'ai eu des doutes ; j'en ai peut-être encore. Il est possible que Blanchard ait été victime de quelque odieuse machination ; mais comment la découvrir aujourd'hui, lorsque personne ne l'a pu autrefois ?

M. de Meillant venait, un jour, d'avoir un de ces entretiens, qui, sans le décourager entièrement, lui donnaient bien peu d'espoir, lorsque, rentrant chez lui, vers cinq heures du soir, un garçon de son hôtel lui dit qu'une dame l'attendait dans son appartement.

Tout en gagnant le premier étage, il se demandait qui pouvait l'attendre. En fait de femmes, il ne connaissait à Paris que Jeanne Guérin et Zoé Lacassade. Il venait de les quitter ; ce n'était donc pas elles qui avaient élu domicile chez lui.

La clef était à la serrure de la porte. Il ouvrit, traversa un petit vestibule qui conduisait à la chambre à coucher et au salon, et entra dans cette dernière pièce. Il se trouvait dans une obscurité presque complète. Les réverbères de la rue laissaient seuls pénétrer à travers les rideaux une lumière indécise. Mais la personne qui l'attendait se leva en le voyant entrer. Une taille gracieuse se dessina dans l'ombre, un froissement de velours et de soie bruirent dans le silence, un parfum délicat, pénétrant, monta jusqu'à lui, et il comprit qu'il se trouvait en présence d'une femme appartenant à un monde élégant.

Comme elle se taisait, il se dirigea vers la cheminée, tira de sa poche une petite boîte en argent contenant des allumettes-bougies et alluma deux flambeaux. Puis il se retourna et jeta les yeux sur sa visiteuse, debout, au milieu du salon.

Il la reconnut aussitôt. C'était la marquise de Ribas.

XIX

Trop bien élevé pour paraître étonné, Robert s'inclina, avança un fauteuil, et restant devant la cheminée, le dos appuyé contre le marbre, il dit, sans que sa voix trahît la moindre émotion :

– Je vous demande pardon, madame, de vous avoir fait attendre, mais je ne pouvais me douter que j'aurais l'honneur de vous recevoir.

Elle paraissait troublée, un peu confuse. Cependant elle fit un effort et répondit :

– J'avais à vous parler, monsieur, et comme j'espère en vain depuis longtemps votre visite, je me suis décidée à venir chez vous.

– Je suis tout à vos ordres, madame, répliqua Robert. Quant au reproche indirect que vous avez bien voulu m'adresser, permettez-moi de vous dire

que, depuis mon arrivée à Paris, ayant eu fort peu de temps à moi, j'ai dû me priver des visites les plus agréables à faire.

Elle releva la tête, et, le regardant, elle laissa tomber ces mots :

– Est-ce bien le seul motif qui vous a empêché de venir, jusqu'à ce jour, rue Monceau ?

– Mais sans doute. je ne vois pas d'autres raisons.

– Le petit vicomte de Champy affirme que vous en avez d'autres.

– Lesquelles ? madame, ou du moins quels motifs me prête-t-il ?

– Vous seriez allé avec plaisir, dit-il, chez la marquise de Ribas, mais vous croyez devoir fuir celle qui s'appelait autrefois Mathilde Simonnet.

Sans se troubler, Robert répondit :

– M. de Champy, madame, a eu le plus grand tort de vous répéter.

– Me répéter, fit-elle en l'interrompant, vous voyez bien. Vous ne lui reprochez que d'avoir été indiscret.

Et comme il se taisait, elle reprit aussitôt :

– C'est de cela que je voulais vous parler. Je vous trouve injuste, monsieur, envers Mathilde Simonnet et je veux la défendre. Ma visite n'a pas d'autre but.

– Je vous écoute, madame.

Il s'assit à quelques pas d'elle sur un canapé, le bras gauche appuyé sur le dossier du meuble.

Après avoir fait un effort pour affermir sa voix, elle commença en ces termes :

– On vous a dit sans doute, monsieur, que l'oncle de Mlle Guérin m'avait faite sa légataire, quoique je n'eusse aucun droit à cet héritage. C'est vrai. Mais suis-je bien coupable de l'avoir accepté, et qui l'eût refusé à ma place ?... J'étais orpheline, sans aucune fortune. J'avais été obligée de me mettre au théâtre pour vivre. Un homme honorable est venu et m'a tenu ce langage : « Quittez la scène, ce n'est pas votre place. Vous m'êtes sympathique, je vous sais honnête ; permettez-moi de vous voir souvent. Un jour, peut-être, vous oublierez mon âge pour ne songer qu'à mon dévouement, à mes soins. et vous consentirez à porter mon nom. » Le temps s'est écoulé, et j'allais accepter enfin l'offre qui m'était faite, lorsque M. Claude Guérin est mort. On a ouvert son testament ; il laissait toute sa

fortune à celle qui, quelques jours après, serait devenue sa femme. Quoi de plus simple ?

Elle s'arrêta, paraissant attendre que M. de Meillant l'approuvât d'un geste ou d'un mot, et comme il restait silencieux et immobile, elle reprit :

– M. Guérin avait des héritiers naturels, un frère et une nièce, que je ne connaissais pas, dont je n'avais même jamais entendu parler. Devais-je, pauvre comme je l'étais, renoncer pour eux à une succession qui m'assurait l'indépendance, le bien-être pour le reste de ma vie ?... Si encore on était venu me dire : « N'acceptez qu'une part de ce legs, abandonnez l'autre à la famille du testateur. » Mais, au lieu de me voir, d'essayer d'entrer avec moi en arrangements, on me déclara brusquement la guerre, on me traîna devant les tribunaux, on me présenta comme une intrigante qui avait usé de son influence sur un vieillard pour le faire tester en sa faveur. L'avocat de mon adversaire m'insulta ; il alla jusqu'à insinuer que le testament était peut-être faux. Mes amis s'indignèrent, et, soigneux de ma dignité, de mon honneur, me conseillèrent, m'enjoignirent de continuer le procès, de me défendre jusqu'au bout. Je leur obéis, mais je fus vaincue. Non-seulement la fortune de M. Guérin me fut enlevée, mais je fus condamnée à payer des frais considérables.

Elle s'arrêta, et, comme il se taisait toujours, elle dit pour terminer :

– Voilà l'exacte vérité. Ma conduite dans cette affaire doit-elle être jugée sévèrement ?... Ai-je commis des fautes assez graves pour que vous, monsieur, qui êtes un homme droit, un esprit sage, vous me jugiez défavorablement ?... Je suis votre obligée, votre grande obligée. Vous m'avez sinon sauvée la vie, du moins préservée d'un danger terrible. Vous vous êtes acquis des droits sérieux à ma reconnaissance, et il m'est pénible de voir que vous m'empêchez de vous la témoigner. que vous me traitiez comme une étrangère.

Elle se leva et, la voix émue :

– Je vous devais cette explication, monsieur de Meillant, ajouta-t-elle, je me la devais surtout à moi-même, et je suis venue franchement vous la donner. Puis-je espérer vous avoir convaincu ?... Vous faites-vous de moi maintenant une opinion meilleure qu'autrefois ?

– Je n’avais pas une mauvaise opinion de vous, madame, fit-il. J’ai eu seulement quelques préventions assez naturelles, puisque je ne vous avais pas entendue. Elles ont disparu.

Elle fit un pas, et, levant sur lui un regard humide, elle dit :

– Alors vous ne me traiterez plus en ennemie ?

– Je ne vous ai jamais traitée en ennemie, madame, répondit-il.

– C’est vrai, fit-elle en souriant tristement. Mais vous m’avez montré une indifférence, plus pénible peut-être que n’eût été votre haine. Elle disparaîtra, n’est-ce pas ? Je vous reverrai ?

Il la regarda de ses grands yeux clairs et prononça ce seul mot :

– Non.

– Pourquoi ? fit-elle.

Plutôt que de répondre à cette question embarrassante, il préféra l’interroger :

– Et vous, madame, dit-il, pourquoi me faites-l’honneur de souhaiter ma visite ?... Je n’appartiens pas à votre monde parisien. Je ne suis pas au courant des nouvelles, des mille bruits qui vous occupent et vous intéressent. Je ne fais que passer dans Paris. Il ne me connaît pas, et j’en ignore presque les usages... Quelle somme de distractions vous apporterais-j ? Quelle figure ferais-je dans vos salons ? Quel profit tireriez-vous de la présence chez vous d’un étranger... presque d’un sauvage ? ajouta-t-il en souriant.

Elle s’approcha de la cheminée contre laquelle il s’appuyait de nouveau, et, se tournant vers lui, le coude sur le marbre, le menton reposant sur sa main à moitié fermée, l’enveloppant d’un regard pénétrant, la narine grande ouverte, elle lui dit :

– Soit !... Mon salon vous ennuie, mes amis vous déplaisent... Mais je ne vous inflige pas de les rencontrer. Lorsque vous viendrez, je puis fermer ma porte.

Sans baisser les yeux, il supportait son regard, et n’en paraissait pas ému. L’effluve magnétique dont elle essayait de l’imprégner n’avait pas d’action sur lui. Les âcres parfums qui se dégageaient d’elle se perdaient dans l’air, sans monter jusqu’au cerveau du jeune créole.

Elle continuait pourtant à parler, elle faisait un dernier effort pour vaincre cette froideur qu'elle sentait, dont elle souffrait horriblement. Elle voulait en avoir le dernier mot, et, pour y arriver, elle immola son orgueil féminin aussi loin qu'elle le pouvait. Elle ne recula même pas devant les avances les plus claires.

– Si vos journées sont trop occupées, fit-elle, pour que vous veniez jusqu'à moi, si vous craignez de vous rencontrer dans ma maison avec des gens qui ne vous sont point sympathiques, je puis faire un sacrifice pour mon sauveur et venir à lui. Le salon où nous sommes en ce moment nous donnera l'hospitalité.

Il la regardait toujours sans sourciller, sans desserrer les lèvres, immobile, silencieux, froid.

Elle attendit encore un instant sa réponse, puis, devinant qu'il ne parlerait pas, elle s'écria tout à coup, la voix vibrante, irritée :

– Ah ! c'en est trop ! c'en est trop ! Adieu.

Elle marcha rapidement vers la porte. Mais son orgueil révolté, la rage de partir ainsi vaincue, humiliée, son amour peut-être exalté jusqu'aux dernières limites, l'arrêtèrent et lui donnèrent une nouvelle audace.

Au moment de partir elle se retourna, et s'élançant vers Robert qui s'était aussi dirigé vers la porte pour la lui ouvrir, elle s'empara de ses deux mains, et, haletante, éperdue :

– Mais tu ne comprends donc pas que je t'aime ! cria-t-elle.

XX.

L'homme auquel une femme, et surtout une jolie femme, fait tout à coup une déclaration transparente, lorsqu'il a une raison quelconque d'y rester insensible, se trouve dans une position délicate et fausse. Le Joseph de

l'Écriture avait peut-être de bons motifs pour laisser son manteau dans les mains de M^{me} Putiphar, et, au lieu de les rechercher, pour l'absoudre ou le féliciter de sa vertu, on s'est plu à le ridiculiser. C'est fort injuste. Pourquoi la femme aurait-elle le monopole de la vertu, et pourquoi refuserait-on le droit à l'homme de se défendre. lorsqu'on l'attaque ?

Robert de Meillant ne craignait sans doute pas le ridicule. Peut-être aussi que, tout en le craignant, son amour pour Jeanne Guérin lui permettait de le braver. Quoi qu'il en soit, au lieu de tomber dans les bras de la marquise de Ribas, comme bien d'autres l'eussent fait certainement, il n'eut qu'une pensée, se dérober, échapper à son étreinte. Il y parvint, conduisit Mathilde vers un fauteuil, la fit asseoir, et, restant debout à ses côtés, pour qu'elle ne pût supposer qu'il avait peur d'elle :

– Vous vous trompez, lui dit-il. Vous ne m'aimez pas. On ne saurait s'éprendre d'un homme parce qu'il vous est apparu un jour, à la tête de chevaux emportés, qu'on a dîné le lendemain avec lui, qu'on l'a entrevu ensuite quelquefois sur une promenade publique. Ce n'est pas de l'amour cela, madame. C'est tout au plus le caprice d'une imagination un peu vive. Je trouverais indigne de vous et de moi d'obéir à ce caprice.

Elle le regardait, plus étonnée de ce langage tout nouveau pour elle, qu'irritée de ses paroles.

Il continua très-doucement, avec mesure, essayant de calmer l'exaltation passagère de sa visiteuse, par une grande placidité, un regard affectueux, mais tranquille, reposé, sans étincelle.

– Ne croyez pas, lui disait-il, que je sois insensible à votre beauté. Je la trouve merveilleuse ; je ne sais pas d'autre expression. Surtout ne me prenez pas pour un modèle de vertu. J'en serais un que j'aurais le courage de l'avouer franchement, mais je ne saurais me parer d'une qualité que je n'ai pas.

Il vint s'asseoir auprès d'elle, et continuant sur un ton léger maintenant :

– Avec toute autre que vous... s'il était possible de retrouver une femme aussi parfaitement belle. je crois bien que je ne serais pas, en ce moment, occupé à tenir des discours. Mais vous n'êtes pas pour moi la première venue. Nous nous sommes rencontrés dans des circonstances particulières. Je vous ai rendu un service. un grand service même. c'est vous qui le dites.

et, après vous avoir retirée d'un gouffre, je manquerais à mes devoirs de sauveur si je vous précipitais dans un abîme.

Il ne craignit pas de poser ses mains froides sur les mains brûlantes de Mathilde, comme pour les refroidir à ce contact, et ajouta d'une voix plus grave :

– Oui, un abîme, car notre liaison ne pourrait avoir une longue durée. Elle nous laisserait à tous deux des regrets, des remords, et peut-être une éternelle tristesse. Vous n'êtes pas de ces femmes que l'on prend pour les quitter le lendemain. et je ne suis pas de ces hommes qui se jettent, avec une femme comme vous, dans une intrigue qu'ils savent ne pouvoir continuer. Vous valez, et je vaudrais mieux que cela.

Elle leva lentement sur lui son regard, plus reposé, et dit :

– Vous en aimez une autre.

– Oh ! fit-il sévèrement, en retirant ses mains posées sur les siennes, ne parlons pas de cela. Je ne vous en ai pas ouvert la bouche, et je vous demande la même discrétion.

Il se disposait à s'éloigner, lorsqu'elle le retint par ces mots :

– Je regrette d'avoir été indiscrete, et-je vous prie de me pardonner. Dieu sait que je ne songe pas à vous déplaire. Je ne vous en veux pas de tout ce que vous venez de me dire. Je vous en remercie même de tout cœur.

Mais, trop nerveuse, trop émue pour continuer à se modérer ainsi et à parler avec cette douceur, elle se leva brusquement, et se courbant vers Robert, posant ses mains sur ses épaules :

– Je ne puis me faire à l'idée, s'écria-t-elle, que je ne vous reverrai pas, que je vous serai indifférente en toutes choses... Voulez-vous être mon ami... rien que mon ami ?

A son tour, il se leva pour échapper de nouveau à son étreinte, et lui dit en riant :

– Comment ! rien que votre ami ? L'amitié n'est-elle donc pas la meilleure chose qui soit au monde ?... Mais cette bonne chose ne s'improvise pas, ne s'impose pas... Une sympathie naît, puis elle grandit, elle se développe et devient alors une affection durable... Il faut mériter l'amitié et je n'ai pas mérité la vôtre.

– Vous vous trompez, dit-elle, vous l’avez méritée par le langage que vous me tenez depuis un instant... Ah ! je ne suis pas habituée, moi, à entendre exprimer des sentiments honnêtes. Si vous saviez l’existence que j’ai menée... Ma mère, je ne l’ai pas connue ; ma naissance l’a tuée... Mon père ! Ah ! mon père ! il voyage toujours, je le vois à peine, et lorsqu’au retour il me rejoint, il ne lui vient jamais à l’idée de développer ce qu’il pourrait y avoir de bon en moi, d’honnête, de loyal... Il m’aime à sa façon, et cela lui suffit. Ce n’est peut-être pas assez.

Elle le rejoignit sur le canapé où il s’était assis, et continuant avec animation, comme emportée par son sujet, sans force pour se taire :

– Quant à mon mari, fit-elle, je ne sais pas s’il a de bons sentiments au fond du cœur, mais s’il en a, il les cache bien profondément. Jamais je ne l’ai entendu les exprimer... Vous, vous venez, vous vous asseyez à ma table, et au lieu de me débiter quelques-uns de ces propos galants dont je suis écœurée, au lieu de vous lancer dans une conversation banale, vous développez une thèse généreuse, vous défendez vaillamment un homme qu’un jury vient de condamner comme le meurtrier d’un de vos parents. Et quelle éloquence ! quelle chaleur mises au service de cette cause !

Elle lui prit les mains. Il ne les retira pas. On aurait dit qu’il pensait à autre chose ou que les dernières paroles de Mathilde venaient d’éveiller en lui quelque idée.

– Je vous écoutais de toute mon âme, continua-t-elle avec la même ardeur, et vos paroles émues se gravaient pour la vie dans mon esprit. Je vous regardais et je trouvais dans vos yeux si calmes, si reposés en ce moment, une énergie, un feu, une flamme que je ne soupçonnais pas.

Brusquement Robert de Meillant se leva, et se penchant vers Mathilde, comme quelques minutes auparavant elle s’était courbée vers lui :

– J’ai mérité votre amitié, fit-il. Soit !.... Je le veux bien. Mais vous n’avez pas mérité la mienne. Voulez-vous la mériter ?

– Oui, certes, s’écria-t-elle en le regardant bien en face.

– Alors rendez-moi un service, un grand.

– Je vous appartiens tout entière. parlez.

– Un homme est au bain, fit-il, et sa voix s’échauffait, son regard redevenait énergique. Cet homme est innocent. Je vous ai dit pourquoi je le

croyais innocent, vous vous en souvenez peut-être.

– Oui. et, du reste, vous croyez à son innocence. Cela suffit ; j’y crois.

Il reprit :

– La femme de ce malheureux pleure, souffre, se désespère, se meurt. Eh bien ! il faut arracher cet homme au bagne qui l’a pris, cette femme au désespoir qui la tue. Voulez-vous m’aider dans cette tâche ?

– Oui, fit-elle avec feu, oui ! je le veux.

Il reprit sa place auprès d’elle, et continuant plus calme :

– J’ai fait, dit-il, depuis mon arrivée à Paris, diverses démarches ; elles n’ont pas réussi. « Désignez-nous, me dit-on, le véritable complice de Jagon, puisque vous prétendez que ce n’est pas Blanchard, et alors nous essayerons par toutes les voies légales de réparer notre erreur. » Est-ce que je puis le découvrir, moi, ce complice, ce coupable ?... Je ne connais point Pari ; je le traverse seulement. J’y suis un étranger ; je n’y connais personne.

Il lui prit les mains, tout entier à son sujet, sans savoir ce qu’il faisait.

– Mais vous, continua t-il, vous avez de nombreuses relations, des amis puissants. Mettez-les en campagne ; vous êtes certaine de leur zèle.

– Ils obtiendront la grâce, fit-elle, dans un temps plus ou moins rapproché. Est-ce là ce que vous voulez ?

– Non, non, je veux la réhabilitation., la réhabilitation complète.

– Et, si je vous ai bien compris, le châtiment du coupable, n’est ce pas ?

– Oui, oui.

– Eh bien ! les personnes que je reçois ne peuvent rien à cela. Est-ce que tous ces mondains, continua-t-elle ironiquement, sont capables de vaincre leur indifférence, leur indolence pour atteindre le but poursuivi. Songez donc. Étudier l’affaire dans ses moindres détails, la fouiller longuement, profondément, avoir un autre point de départ, se lancer sur une autre piste, songer, songer beaucoup et chercher, chercher plus encore. Être à la fois juge d’instruction et policier. Ah ! je les défie bien de faire un tel métier.

– Ainsi, dit-il avec regret, je ne puis compter sur vous ?

– Au contraire, comptez sur moi.

– Comment vous y prendrez-vous, puisque vos amis n’y peuvent rien ? Espérez-vous en votre mari ?

– Lui ! fit-elle avec dédain, est-ce que je le mêlerais à une affaire de dévouement et de cœur.

– Alors ? demanda-t-il.

Elle se leva et dit d'une voix ferme, vibrante, avec un geste énergique :

– Je chercherai seule et je trouverai.

– Vous ?

– Oui, moi, par amour de vous.

– Dites par amour du bien.

– Soit ! par amour du bien ; c'est la même chose.

XXI.

Si, dans le but de s'entendre pour sauver Joseph Blanchard, Mathilde et Robert de Meillant allaient se rencontrer de temps à autre, Lorenz et Florine, de leur côté, avaient de fréquents rendez-vous. Tantôt Florine, sous le nom et le déguisement de la gouvernante allemande M^{lle} Hermann, se présentait de deux à quatre heures de l'après-midi, à l'agence de la rue Saint-Honoré ; d'autre fois, le plus souvent, c'était le petit vicomte qui se rendait dans la matinée à l'hôtel de la rue Monceau et s'enfermait avec son ami dans le fumoir ou le cabinet de travail. Enfin, pour varier leurs plaisirs et donner de la diversité à leurs rencontres, Lorenz ne craignait pas de se glisser dans le domicile personnel de Florine, rue de Suresnes.. Il se plaisait, pour ces dernières visites, à revêtir des déguisements nouveaux, sous lesquels son associée elle-même hésitait un instant à le reconnaître. L'amour du travestissement se développait tous les jours davantage chez Lorenz et devenait une sorte de manie. Réunis tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, sous une forme quelconque, de jour ou de nuit, les deux associés, étroitement unis maintenant, s'occupaient de leurs affaires.

Un soir de décembre, assis près du feu, rue de Suresnes, Florine en Florine. c'est-à-dire au naturel. Lorenz, par exception en marquis de Ribas, devaient de la sorte :

– Oui, vous avez raison, disait Lorenz, je suivrai cette affaire. Il y a là une centaine de mille francs à gagner si nous savons nous y prendre. Les vices de cet homme le mettent à notre entière discrétion. Je le *filerai* un de ces soirs et je l'arrêterai moi-même au besoin, ajouta-t-il en souriant

– Vous-même ? fit-elle.

– Oui, moi-même. Il me prendra pour un employé de la préfecture au bureau des mœurs, et il essaiera de me corrompre afin d'obtenir sa liberté et mon silence.

– Et vous vous laisserez corrompre ? continua Florine.

– Naturellement, mais le plus tard possible, lorsque les offres seront sérieuses. On ne court aucun risque avec ces gens-là ; la peur vous les livre pieds et poings liés. S'ils devinent ou s'ils découvrent qu'ils ont eu affaire à de faux agents, ils n'osent se plaindre.

– En effet, reconnaître qu'on les a fait *chanter*, c'est avouer en même temps qu'ils étaient dans une fausse situation. L'innocent proteste, se défend et ne *chante* pas. C'est élémentaire. Vous savez que j'ai des nouvelles à vous donner de M^{me} Deligny.

– Ah ! vous avez vu le neveu du mari ?

– Oui, et j'ai eu le plaisir de reconnaître que je ne m'étais pas trompée sur son compte. Il avait toujours rêvé que la fortune de son oncle lui reviendrait tôt ou tard, et l'amour, le mariage de ce septuagénaire l'ont bouleversé. Je lui ai dit que tout n'était pas perdu : que si M. Deligny arrivait quelque jour à connaître sa femme comme je la connaissais, il déchirerait certainement le testament fait en sa faveur.

– Cette idée lui a souri ?

– Je vous le donne à penser. Il aurait voulu m'arracher mon secret immédiatement et sans bourse délier. Mais je lui ai expliqué doucement qu'on n'apportait pas ainsi trois ou quatre millions à un étranger sans exiger un petit courtage.

– Et il donnera le courtage ?

– Sans aucun doute.

– Cela tombe bien, car je dépense un argent fou.

– Votre Mathilde vous ruine, dit Florine en le regardant. Vous aime-t-elle au moins en proportion des sacrifices que vous faites pour elle ?

– Pourquoi me demandez-vous cela ? fit-il en pâlisant et en jetant sur elle un regard inquiet.

Elle sourit finement et dit :

– Diable ! je ne savais pas que ma toute innocente question allait vous causer un tel émoi. Pour sortir ainsi de votre calme habituel, est-ce que vous auriez remarqué chez votre femme quelque léger refroidissement ?

– Non, non, répéta Lorenz d'une voix brusque.

– A la bonne heure. Et je vous en félicite, car je vois que vous l'aimez toujours passionnément.

– Oui, fit-il, devenu sombre, toujours. C'est pour elle que j'essaie de m'enrichir, c'est pour que tous ses caprices soient satisfaits.

– Elle serait bien ingrate, fit Florine toujours souriante, de méconnaître un tel dévouement.

Elle se leva, prit une cigarette, l'alluma à une bougie qui brûlait sur la cheminée, et, lançant dans l'air une bouffée de fumée, elle jeta négligemment ces mots :

– Que les hommes sont bêtes !

– Pourquoi cette réflexion ? fit-il avec inquiétude.

– Pour rien, répondit-elle. Continuez à filer. tant que vous le pourrez. le parfait amour avec votre belle odalisque. Elle est superbe, j'en conviens. mais elle n'a que ça. Moi, à votre place, je préférerais quelque chose de moins parfait, quant à la forme, de plus parfait intellectuellement. Mais laissons vos amours de côté et occupons-nous un peu de votre sûreté personnelle. Je suis allée hier matin fumer un cigare avec Robert de Meillant.

– Ah !... Eh bien ?

– Eh bien, il s'occupe toujours de Blanchard. Il voit de temps en temps le juge d'instruction qui l'envoie promener, le président des assises, les jurés qui en font autant. Cependant il m'a paru hier plus satisfait que de coutume.

– Ah !... fit Lorenz vivement.

– Ne vous trahissez donc pas, mon cher, dit-elle en avançant ses pieds près du foyer. Vous oubliez que vous avez toujours refusé de me faire des aveux au sujet du boulevard Bessières. Ils sont évidemment inutiles, mais alors restez dans votre rôle de muet. Oui, le beau de Meillant paraît avoir quelque espoir de faire sortir Blanchard du bagne. Se croit-il sur la piste du vrai coupable ?..... Je n'en sais rien. Il refuse de s'expliquer à ce sujet et je désespère d'obtenir ses confidences. Donc, méfions-nous et ne négligeons rien pour que notre ennemi s'éloigne au plus vite.

Ses pieds réchauffés, elle les ramena sous le fauteuil où elle était assise, et ajouta :

– Jusqu'à ce jour, il faut reconnaître que nous n'avons pas réussi.

– On ne sépare pas facilement deux personnes qui s'adorent, fit remarquer le marquis de Ribas.

– Parbleu, dit-elle en le regardant, je le sais bien... et vous le savez mieux encore.

– Les insinuations, les lettres anonymes, continua Lorenz, ont peu de prise sur un caractère comme celui de M. de Meillant. Quant aux bruits répandus çà et là, ils n'arrivent pas jusqu'à lui, ou bien il ne peut admettre qu'ils concernent Mlle Guérin.

– Oui, dit Florine philosophiquement, la calomnie n'atteint pas certaines femmes. Elles ont de la veine. A propos, avez-vous toujours votre appartement de la rue de Châteaudun ?

– Toujours.

– De quoi se compose-t-il ?

– D'un salon et de deux chambres à coucher.

– Il communique avec celui de la rue de la Victoire ?

– Oui.

– Sans qu'un autre que vous puisse découvrir cette communication ?

– C'est impossible.

– Eh bien, faites mettre à louer ce premier appartement, celui de la rue de Châteaudun.

– Pourquoi ?

– Vous le verrez.

XXII.

Dans la seconde partie de l'hiver, Sophie Blanchard reçut enfin des nouvelles de son mari. Elles lui arrivèrent par la poste, dans une lettre de plusieurs pages. Nous avons sous les yeux cette lettre ou plutôt ces espèces de mémoires rédigés au jour le jour, et ils nous ont paru tellement intéressants que nous en faisons part à nos lecteurs. Sans nous croire obligés de les reproduire sous leur forme un peu vulgaire, nous toucherons au style, tout en respectant l'idée et le fond même du récit, empreint d'une grande vérité.

« Tu m'as fait promettre, ma chère femme, disait Blanchard, de t'écrire tout ce qui m'arriverait de bon ou de mauvais, depuis le jour où nous nous sommes quittés. Tu as pensé que je serais moins isolé, moins abandonné, si je m'entretenais avec toi, et que je trouverais une distraction dans ces lettres quotidiennes... Tu as peut-être eu raison... Puis, je dois t'obéir en cela comme en toutes choses. Tu as beaucoup souffert par moi, et c'est bien le moins que je fasse ta volonté.

Je ne sais pas si ma longue lettre te parviendra jamais. L'administration n'aime pas que les déportés donnent des détails trop complets sur leur existence... Il s'y mêle toujours quelques plaintes et elle veut éviter que ces plaintes arrivent en France. Comme notre correspondance passe par ses mains, il est donc probable que la mienne sera supprimée... à moins qu'un matelot du bord ne s'en charge en cachette.

Mon séjour à l'île de Ré a été bien pénible, mais il ne s'est pas prolongé. Ainsi que tu l'as appris sans doute par quelques lignes que je t'ai écrites avant de partir, notre embarquement a eu lieu dans les premiers jours de septembre.

De l'île de Ré, on nous avait conduits à l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente, où des chalands sont venus bientôt nous prendre pour nous diriger sur la frégate destinée à nous transporter de France à la Nouvelle-Calédonie.

La plupart de mes camarades, quels camarades !... enfin ! je n'ai pas d'autre nom à leur donner. voyaient ce départ avec bonheur. Ils riaient, ils chantaient, ils faisaient des plaisanteries, ils agitaient leur bonnet en l'air. Rien ne pouvait calmer leur exaltation, ni les punitions qu'on leur infligeait, ni quelques coups distribués çà et là, dans le tas. si bien que j'en ai reçu quelques-uns pour ma part.

Je ne criais pas, cependant, je ne chantais pas, je n'agitais pas en l'air mon bonnet, j'étais encore plus triste que de coutume, à l'idée que ce navire vers lequel je me dirigeais, allait m'emporter loin, bien loin de toi, me séparer à jamais du seul être qui m'ait aimé.

En quelques instants nos chalands, après avoir rejoint la frégate, ont accosté l'un après l'autre l'échelle du bord. Bientôt nous montions sur le pont, accompagnés de nos surveillants qui nous ont fait ranger sur deux files pour procéder à l'appel. Nous étions trois cent quarante condamnés à perpétuité ou à temps.

Pendant ces préliminaires, les coups de sifflet des officiers et des quartiers-mâîtres partaient de tous côtés. Les soldats d'infanterie de marine, l'arme au bras, se rangeaient sur le pont, et l'équipage, obéissant aux coups de sifflet, courait de l'avant à l'arrière. On levait l'ancre, on apprêtait les voiles. Nous allions quitter la côte, entreprendre ce long voyage de plusieurs mois, que les plus aguerris s'accordent à trouver terrible.

J'espérais rester sur le pont, voir le rivage s'effacer peu à peu, et lui dire, c'est-à-dire, te dire un dernier adieu ; mais l'appel terminé, avant que le navire mit à la voile, on nous fit descendre dans notre prison. Elle est située sous le pont, dans cette partie du navire que l'on appelle la batterie. En y pénétrant, j'ai éprouvé un mouvement d'effroi, d'horreur. Figure-toi une longue galerie, une sorte de corridor, étroit, bas de plafond, occupée des deux côtés, à droite et à gauche. on appelle cela ici *bâbord* et *tribord*. par quatre grandes cages en fer, ressemblant en tous points à celles où sont enfermés, au Jardin des Plantes, les lions et les tigres. Elles sont appuyées

contre la muraille du navire et reçoivent le jour par des sabords armés de barres de fer très épaisses. Chaque cage contient environ quatre-vingts transportés, ce qui représente bien notre nombre de trois cent quarante.

Nos surveillants, leurs officiers en képi galonné, les matelots de service, les officiers du bord, les sentinelles, vont et viennent au milieu de ces deux rangées de cages, et nous devons à travers nos barreaux. leur faire l'effet d'animaux féroces. Mais on prend avec les hommes bien plus de précautions qu'avec les bêtes enfermées dans les ménageries, car deux canons chargés à mitraille sont installés à l'arrière de la batterie, et braqués sur nous. Sans parler du poste de gardiens, installé au milieu de ladite batterie, dans une sorte de rond-point, au pied du grand mât.

Je ne discute pas toutes ces mesures prises contre nous ; je les signale seulement. Je reconnais qu'elles sont indispensables à la sécurité du navire, à l'existence de l'équipage. Si la discipline se relâchait un instant, si une révolte pouvait avoir quelque chance de réussite, tous les hommes qui m'entourent, dociles en apparence, le dos courbé, presque endormis, auraient un terrible réveil.

J'ai bien souffert dans les premiers jours de la traversée. Je faisais pour la première fois un voyage en mer et dans quelles conditions ! Être ainsi parqué, en aussi grand nombre, sur un espace de quelques mètres où quelques personnes seraient certainement à l'étroit. Quel pêle-mêle, quel désordre, quelle confusion, quand il faisait mauvais temps !... Et nous avons eu grosse mer pendant quinze jours.

Ceux qui, las d'être étendus par terre, ou assis le dos appuyé contre les grilles, essayaient de se tenir debout, venaient rouler sur les autres, s'abîmaient sur quelque pauvre diable assoupi. Je dis bien... assoupi, car il ne m'a jamais été donné de goûter un sommeil complet de quelques heures. Tant d'individus réunis dans un si petit espace ne s'entendent pas pour dormir tous à la fois. Tandis que ceux-ci essayent de fermer les yeux, les autres parlent, s'interpellent, et à chaque coup de roulis, les petits obets que nous possédons, nos bidons en fer-blanc, nos gamelles roulent dans la cage avec un vacarme effroyable. Puis l'équipage piétine sur le pont au-dessus de nos têtes, les sentinelles se promènent de long en large auprès de nous, nous

frôlent en passant près de nos barreaux. L'insomnie est complète ; c'est un supplice à joindre aux autres.

Pendant les mauvais temps, notre unique distraction, une promenade de deux heures sur le pont, nous était interdite. Nous restions enfermés dans nos cages, dans nos tombes pourrais-je dire, car l'obscurité y était presque complète. Dans la crainte d'embarquer ce qu'on appelle des paquets de mer, on tenait presque toujours fermés nos sabords, et les panneaux des escaliers qui seuls nous donnent de l'air et du jour.

Peu à peu, cependant, le temps s'est remis ; la mer est devenue plus calme, nos promenades ont recommencé, nos sabords se sont ouverts et le tumulte a été moins grand.

Jagon occupe la même cage que moi. De nous tous, c'est peut-être lui qui, pendant les mauvais jours, a le moins souffert. Il prétend avoir fait plusieurs traversées dans sa jeunesse, ce qui lui donne le pied marin. En effet, par les plus grosses mers, il sait plier les genoux, écarter les jambes et se laisser aller au mouvement du navire, sans jamais être renversé.

Sa bonne humeur, dont j'avais été témoin à la Grande-Roquette, ne s'est point altérée depuis que nous naviguons. Il se moque de tout : du mauvais temps, du bruit, de l'insomnie, de la nourriture parfois insuffisante. Tout lui est indifférent, tout lui paraît bon.

– J'en ai vu bien d'autres en Afrique, dit-il volontiers. Lorsque je parcourais le désert de Nubie avec mes caravanes d'esclaves, c'était autrement dur. Si on était venu nous parler alors d'un repas, comme celui que vous venez de dévorer, nos yeux se seraient allumés de convoitise, je vous en réponds... Quand je compare ma position d'aujourd'hui à celle d'autrefois, je me crois dans le paradis.

Il appelle cela un paradis. et il m'en voudrait de me plaindre d'avoir été plongé dans ce paradis... Mais je ne me plains pas... surtout à lui... J'évite de lui adresser la parole, de le regarder.

Il continue aujourd'hui, même avec nous, lorsqu'il n'a plus rien à craindre, à se dire innocent. Je ne le crois pas. Je suis persuadé que mon malheur vient de cet homme, et qu'il m'a perdu pour en sauver un autre.

Nous approchons de l'île de Ténériffe, la plus grande des îles des Canaries, sur la côte d'Afrique. Il paraît que notre navire va y faire relâche pendant vingt-quatre heures.

Une certaine surexcitation commence à régner parmi nous ; on se fait des signes, on chuchotte, on tient plus difficilement en place. Les esprits sont surexcités comme le jour du départ de l'île de Ré.

Je ne serais pas étonné qu'il fût bientôt question de tentative d'évasion. On entoure Jagon, et on l'interroge à voix basse sur cette côte voisine qu'il dit connaître.

XXIII

a Je ne m'étais pas trompé. Il s'agit d'un complot d'évasion.

Dix d'entre nous ont conçu le dessein, dès que la frégate mouillera devant Ténériffe, de gagner la côte à la nage. C'est un projet insensé, il n'y a pas une chance sur cent pour qu'il réussisse. Ceux qui l'ont formé essayent de décider Jagon à les suivre. Mais il s'y refuse obstinément, et j'ai surpris la conversation qu'il vient d'avoir, à ce sujet, avec ses co-détenus.

Les malfaiteurs qui m'entourent ne m'ont point en grande estime. Ils me reprochent de me tenir toujours à l'écart, de faire bande à part, d'être sombre et peu communicatif ; mais ils me savent incapable de les trahir. Plusieurs transportés me connaissent depuis Clairvaux et répondent de moi. L'un d'eux a raconté que, le jour de ma sortie de prison, j'ai partagé avec lui et un autre de ses camarades sans ressources, le pécule qu'on venait de me remettre au greffe. On me sait gré de cette générosité. Donc, si l'on n'essaye pas de me faire entrer dans le complot, on ne craint pas d'en parler devant moi, et voici ce que je viens d'entendre :

– Viens avec nous, disait un des transportés à Jagon ; tu es fort, résolu, et le seul parmi nous qui connaisse le pays où nous allons aborder. Tu nous seras d'un grand secours.

– Je l'avoue, dit Jagon. Une fois à Ténériffe, si les gens de l'île ne nous poursuivent pas. ce qui est douteux... et si les autorités espagnoles, contre toutes probabilités, ne s'empressent pas de nous rendre aux autorités françaises... je pourrais vous être très utile. Nous ne tarderions pas à rejoindre la terre ferme, c'est-à-dire l'Afrique au sud du Maroc, et bientôt nous serions en plein désert de Sahara... Je l'ai déjà traversé pour me rendre à Tombouctou, et je vous enseignerais le moyen de ne pas y mourir de faim, de soif, d'insolation ou de fatigue.

– C'est ce que nous te demandons... Viens alors.

– Permettez... Tout cela est très joli... Mais, avant d'arriver en Afrique, il faut d'abord atteindre Ténériffe, et c'est là le difficile... Nous parvenons à scier les barreaux d'un de nos sabords... Je le veux bien... Nous attendons que le navire soit mouillé en vue de la côte, et par une nuit obscure... si nous avons le bonheur d'en avoir une... nous sortons de notre boîte. Nous nous affalons le long de la muraille extérieure de la frégate et nous nageons doucement vers la côte.

– Oui, oui, c'est cela... Eh bien ?

– Eh bien, les sentinelles du bord nous entendent, nous aperçoivent, tirent sur nous, crient aux armes... Tous les canots du transport se lancent à notre poursuite... et un quart d'heure après nous sommes repêchés bien plus facilement que s'il s'agissait d'une bande de marsouins.

– Ce n'est pas la première fois, cependant, dit un des transportés, qu'on se sauve de cette façon.

– Citez-moi, dit Jagon, plusieurs évasions de ce genre qui aient réussi, et je suis des vôtres... Mais, soit ! la nuit est obscure, on ne nous voit pas, le temps est mauvais, et le bruit du vent dans les cordages, le clapotement des vagues contre la muraille du navire, la grande voix de la mer... comme disent les poètes... empêchent de vous entendre. Vous nagez doucement, silencieusement, vous plongez même au besoin par instant, pour que vos têtes n'apparaissent pas au-dessus de l'eau... Savez-vous quelle distance il vous faudra parcourir ?

– Non, mais elle ne peut être considérable.

– De huit à neuf cents mètres environ, fit Jagon, près d'un mille... Ça ne vous paraît rien ; c'est énorme, dans certaines conditions... Et, savez-vous si la marée vous sera propice, si elle ne vous entraînera pas au large, si vous ne rencontrerez pas quelque courant insurmontable ; si enfin, arrivés près de la côte, vous pourrez y aborder ?... J'en doute... Autant que je m'en souviens, cette côte est à pic... Au lieu de trouver une plage devant vous, vous rencontrerez un mur infranchissable, contre lequel, poussés par la vague, vous viendrez vous briser le crâne.

– Tu n'es pas rassurant, fit un des condamnés.

– Je suis vrai, dit Jagon. Vous me faites part d'un projet, je dois vous éclairer en bon camarade. Prenez donc patience. Dans quelques semaines nous toucherons sans doute au cap de Bonne-Espérance. Là, il y aura peut-être moyen de s'entendre. En tout cas, une fois arrivés en Nouvelle-Calédonie, je réponds que vous n'y moisirez pas.

– C'est trop. long, fit un des hommes. Ainsi, tu ne veux pas être des nôtres ?

– Non, je ne veux pas... Vous m'offrez de recevoir une balle dans la tête pendant que je nagerai ou une balle dans la poitrine pour acte de rébellion lorsque je serai repêché. Ça ne me va pas. Vous m'offrez encore, il est vrai, de boire un coup à la grande tasse, un de ces coups qui vous entraînent au fond, d'être mangé par un requin ou broyé contre un rocher. Ça ne me tente pas davantage

– Tu es difficile, fit un des transportés.

Il voyait un surveillant se diriger de notre côté, et il essayait de nous faire rire pour que notre bonne humeur détournât tout soupçon. Lorsque le surveillant se fut éloigné, Jagon reprit :

– Je ne tiens pas à mourir, moi. Si j'y avais tenu, je me serais laissé exécuter là-bas, place de la Roquette, au lieu de me donner un mal de chien pour obtenir une commutation de peine. Vous me proposez de me recondamner à mort, je vous dis : grand merci, à d'autres.

– Nous aideras-tu, au moins, si nous persistons dans notre projet ?

– Oh ! pour cela, certainement ; je n'abandonne jamais les camarades. Vous pouvez compter sur moi. J'aiderai à scier les barreaux, à vous faire

grimper jusqu'au sabord, à dissimuler votre fuite autant que possible.... Puis, en attendant, je vous dessinerai un petit plan de la côte, je vous indiquerai le moyen de vous cacher dans l'île, si vous êtes assez heureux pour y aborder. Enfin, tout ce que vous voudrez, excepté de fuir avec vous. Chacun défend sa peau comme il l'entend. Silence, on nous observe.

Les transportés qui avaient pris part à cette conversation se dispersèrent peu à peu. Jagon, resté à la même place, se trouva bientôt seul auprès de moi. Il me regarda un instant, sans méchanceté, sans dureté, et m'adressant pour la première fois la parole :

– Tu aurais bien voulu, n'est-ce pas, Blanchard, me dit-il, que je fusse du complot ?

– Pourquoi, demandai-je.

– Pour être à jamais débarrassé de moi, répondit-il.

– Que peut me faire votre mort ? répliquai-je.

Il réfléchit un instant et murmura ces mots :

– C'est vrai. Tu as même intérêt à ce que je vive. On ne sait pas ce qui peut arriver.

Je lui demandai de s'expliquer. Il refusa et rejoignit une bande de transportés, que les surveillants venaient chercher pour les conduire sur le pont.

Lorsqu'un détenu a formé quelque projet d'évasion il y renonce difficilement. L'idée, d'abord vague, prend de la consistance et devient bientôt une idée fixe. Rien ne peut l'en détourner, l'y arracher, ni les conseils, ni la crainte du châtiment, ni celle de la mort. Aussi les transportés dont j'ai parlé, malgré l'avis de Jagon, n'abandonnaient-ils pas leur projet.

Dès le lendemain, ils se mirent à l'œuvre pour arriver à le réaliser. A tous les bruits qui causaient mes insomnies, se mêla bientôt le cri de l'acier mordant le fer. Pour avoir plus de jour, pour mieux respirer, je me plaçais de préférence sous l'un des sabords, et c'était justement celui que j'avais choisi, dont toutes les nuits on essayait d'entamer les barreaux. Du reste, si par suite de la place que j'occupais, et parce que j'étais prévenu, je percevais ce bruit, très faible et souvent interrompu, nos surveillants, les

sentinelles et même la plupart des habitants de notre cage, ne l'entendaient pas.

Nous approchions rapidement de Ténériffe. Il n'était plus douteux, d'après certains préparatifs faits à bord, et des propos tenus devant nous par les matelots, que notre frégate relâcherait devant cette île. Aussi le travail nocturne de la lime contre le fer avait-il plus de continuité, et se livrait-on, avec ardeur à tous les préparatifs qui pouvaient assurer l'évasion. D'après les conseils de Jagon, les fuyards devaient, le moment venu, se déshabiller et se laisser tomber dans la mer entièrement nus. Il affirmait que si un vêtement quelconque gênait leurs mouvements, ils n'avaient aucune chance d'atteindre la côte. Mais il était convenu que chacun d'eux ferait un paquet de son pantalon et de sa chemise, et se l'attacherait par une ficelle sur la poitrine. Ce paquet ainsi placé, et bientôt imbibé d'eau, formerait une sorte de ceinture de sauvetage qui présenterait une certaine résistance et donnerait un point d'appui au nageur. En même temps, grâce à cette précaution, l'évadé arrivé à terre, pourrait se vêtir et s'approcher des lieux habités.

Pendant une de nos promenades sur le pont, Ténériffe nous apparut avec son pic volcanique, aussi élevé qu'une de nos grandes montagnes. Toute la journée on s'approcha de l'île et, de nos sabords ouverts, lorsque nous fûmes descendus dans la batterie, nous vîmes la montagne et la côte se dessiner peu à peu et grandir. Enfin, on aperçut au loin la ville de Santa-Cruz. Notre frégate tira des coups de canon, d'autres coups de canon lui répondirent. La mer devint plus calme, et bientôt nous sentîmes qu'on avait jeté l'ancre.

La fuite fut résolue pour la nuit même : on pouvait craindre que la frégate ne reprît sa course dès le lendemain. Puis, le temps paraissait propice : le ciel était nuageux, la nuit obscure, le vent suffisant pour couvrir les autres bruits.

Vers onze heures du soir, au moment où une patrouille de matelots suivis de quelques surveillants, après avoir passé devant les cages, disparaissait à l'arrière de la batterie, six hommes. le nombre des fuyards était réduit. se glissèrent de mon côté, et, cachés par plusieurs camarades qui formaient une sorte de muraille devant eux, commencèrent leurs derniers préparatifs.

Quelques instants après, deux des barreaux du sabord cédaient sous une faible pression, et, l'un après l'autre, chaque homme s'affalait dans la mer.

XXIV.

Si Jagon avait refusé de prendre une part active à l'évasion qui venait de s'accomplir, il faut reconnaître qu'il n'avait rien négligé pour en faciliter l'exécution et pour la protéger. A peine le dernier des évadés eût-il disparu, qu'on s'empressa d'abaisser le volet en bois qui fermait le sabord. Puis, sur un signe de Jagon, plusieurs détenus élevèrent tout à coup la voix, comme s'ils se prenaient de dispute.

Ce bruit subit, éclatant au milieu de la batterie toujours silencieuse à cette heure de la nuit, était destiné à porter l'attention des surveillants sur un seul point, à les empêcher de percevoir tout autre bruit. Les sentinelles elles-mêmes qui se promenaient sur le pont, entendant au-dessous d'elles, lorsque tout reposait à bord, des rumeurs auxquelles elles n'étaient pas habituées, devaient s'arrêter, prêter l'oreille, et cesser de regarder, suivant leur consigne, dans la direction de la mer.

Les surveillants, de garde dans le rond-point, au milieu de la batterie, s'élancèrent vers notre cage.

Quelques hommes se disputaient toujours, criant, vociférant, se montrant le poing. On leur ordonna de se taire ; ils n'en tinrent d'abord aucun compte. Mais, menacés par les gardiens d'être conduits immédiatement au cachot, ils s'apaisèrent peu à peu. et tout rentra dans l'ordre.

L'officier des surveillants, qu'on était allé prévenir, après avoir pris les numéros des gens qui s'étaient disputés, afin de leur infliger des punitions le lendemain, se retira lui-même dans sa cabine.

Au tumulte qui venait d'avoir lieu succéda le silence le plus complet.

Cependant, plus de trente prisonniers, initiés à l'affaire, ne songeaient pas à dormir, avaient les yeux grands ouverts, prêtaient l'oreille, attendaient anxieux, frémissants.

Je partageais leurs émotions. On a beau se dire : « Je n'ai rien de commun avec ces individus ; ils sont coupables et je suis innocent. Ce sont des voleurs, des faussaires, des meurtriers, des misérables, et je suis un honnête homme. » on a beau se dire toutes ces choses, il n'en est pas moins vrai que pour le moment on partage leur sort, on vit avec eux, on souffre comme eux, on a sa part de leurs espérances et de leurs craintes.

Oui, malgré moi, je faisais cause commune avec ces hommes. Je désirais que l'évasion réussît, que nos surveillants, les soldats, les matelots, les officiers, le commandant, tout ce qui représentait à bord l'autorité, la force, reçût une leçon. Je devenais le complice de tous ces malfaiteurs. Pourquoi m'a-t-on depuis si longtemps infligé leur société ? Pourquoi m'a-t-on condamné à vivre dans leur repaire ? On m'enferme avec les loups, je hurle avec les loups.

Sur le pont, au-dessus de nos têtes, les sentinelles avaient repris leur promenade réglementaire. On entendait leurs pas réguliers, ou bien, par instants, le choc d'un crosse de fusil sur le plancher.

Du côté de la mer, aucun bruit : le clapotement seul de la vague contre la muraille du navire.

L'évasion avait-elle réussi ?... Nos... camarades allaient-ils gagner la côte ?

Plus de dix minutes s'étaient écoulées depuis leur départ. Ils devaient, en tout cas, être loin déjà.

Comme nous nous jetions les uns aux autres des regards obliques qui semblaient dire : « Tout va bien, bravo ! », comme plusieurs d'entre nous se reprochaient d'avoir refusé de prendre part à l'évasion, tout à coup, un cri retentit sur le pont. Les sentinelles s'arrêtèrent, des coups de sifflet se firent entendre, et au silence de la nuit succédèrent les bruits du jour.

Il se passait évidemment quelque chose d'extraordinaire. Les fuyards venaient sans doute d'être découverts.

Avec notre oreille exercée de prisonniers, qui perçoivent tout ce qu'ils ne peuvent voir, sentent et devinent ce qu'on leur cache, nous comprîmes

qu'on mettait plusieurs canots à la mer et que des matelots y descendaient. On allait, suivant toute probabilité, donner la chasse aux fuyards qu'une sentinelle avait signalés.

Ceux de nous qui se faisaient encore des illusions à ce sujet, ne tardèrent pas à les perdre.

Pendant qu'au-dessus de nos têtes continuait à régner un grand mouvement, notre batterie, subitement, s'emplit de bruit. Plusieurs officiers du bord, suivis de matelots et de soldats de l'infanterie de marine, faisaient irruption chez nous par l'échelle qui met le pont en communication avec la batterie.

En même temps nos surveillants accouraient de toutes parts.

Des falots, des lanternes que tenaient à la main la plupart des matelots, remplissaient aussi de lumière notre prison d'ordinaire obscure.

Officiers, soldats, matelots et surveillants se divisèrent en quatre bandes, qui se portèrent à la fois vers chacune de nos cages, et donnèrent l'ordre aux transportés de se lever et de se ranger contre les grilles.

Dès que nous fûmes ainsi alignés on nous compta un par un. Trois cages furent trouvées complètes.

Dans la quatrième, la nôtre, il n'y avait que soixante-quatorze hommes au lieu de quatre-vingts. Les évadés étaient donc au nombre de six, et c'était par un de nos sabords, qu'ils avaient pris la fuite.

Nous allions payer pour eux, en attendant qu'ils payassent de leur personne. si on les reprenait et s'ils vivaient encore.

L'officier des surveillants, élevant la voix, fit entendre ces paroles :

– Vous allez tous monter sur le pont, et le premier qui bouge est fusillé. vous connaissez le règlement en cas de complot à bord.

Nous sortîmes de nos tanières, et après avoir gravi l'échelle, nous nous trouvâmes au milieu d'une double haie de matelots et de soldats, l'arme au bras.

La nuit était froide, il ventait fort, et la plupart de nous, à peine couverts, grelottaient.

Jagon seul murmurait :

– A la bonne heure, on respire ici. Cette petite promenade nocturne est vraiment salubre.

La haie de soldats qui nous entourait n'était pas tellement compacte que la vue de la mer nous fût interdite. Nous apercevions au loin les embarcations de la frégate, éclairées par leurs falots, et nageant dans diverses directions.

Bientôt l'une d'elles, soit qu'elle eût trouvé les fugitifs, soit qu'elle eût renoncé à les poursuivre, se dirigea vers la frégate.

Encore un instant, et nous allions être fixés sur le sort de nos camarades.

Au-dessous de nous, dans la batterie que nous avions quittée, les serruriers et les forgerons du navire travaillaient à sceller de nouveaux barreaux à nos sabords.

L'embarcation approchait, suivie de deux autres qui venaient de la rejoindre.

Quelques minutes après, elles accostaient l'échelle et, des six évadés, il en monta quatre sur le pont.

Ils étaient toujours nus, et après ce bain prolongé, par cette nuit froide, ils grelottaient de tous leurs membres.

L'un d'eux, porté plutôt que soutenu par deux hommes, était à moitié asphyxié.

Sur l'ordre du commandant, on les entraîna tous les quatre à l'infirmerie. L'humanité ordonnait de guérir avant de châtier ; mais ils ne devaient rien perdre pour attendre.

Ainsi deux hommes manquaient à l'appel ; avaient-ils été noyés, étaient-ils parvenus à gagner la côte ?

Cette question devait être éclaircie le lendemain. Pour l'instant, à l'aide de signaux, on donna l'ordre aux embarcations qui exploraient encore la mer de rallier la frégate.

A cinq heures du matin seulement, on nous fit descendre dans la batterie : je repris ma place habituelle sous mon sabbord entièrement restauré, armé de barreaux plus nombreux, plus serrés qu'autrefois, et dont les volets avaient été cloués.

D'abord pour nous apprendre à nous être prêtés à l'évasion de nos camarades, on nous annonça que nous étions tous privés, pour quinze jours, de notre quart de vin et du café que l'on sert aux transportés, le matin.

– Comme ça se trouve, murmura Jagon à mon oreille, je ne bois jamais de vin et le café m’agite.

Le fait est que je l’ai toujours vu abandonner à quelque transporté, son vin et la plus grande partie de ses rations. Il ne s’en porte pas plus mal. Cet homme est d’une sobriété extraordinaire, et d’un tempérament athlétique.

On ne devait pas se contenter de nous priver de vin et de café. Comme il était impossible de savoir quels étaient les véritables complices de l’évasion, il fut décidé qu’on en rendrait responsables les hommes qui s’étaient pris de querelle au moment où elle s’accomplissait. C’était de toute justice, du reste, puisque cette querelle simulée n’avait pas eu d’autre but que de détourner l’attention des surveillants.

Les uns furent condamnés aux fers, les autres à recevoir la bastonnade. Quant au cachot à fond de cale, on réservait ce châtiment pour les évadés eux-mêmes. Mais ce n’était point le cachot habituel, où l’on peut au moins s’étendre sur le plancher. C’était le cachot avec les boulets, *la cale aux boulets*, suivant l’expression, c’est-à-dire que le plancher est remplacé par des boulets de canon. On s’assied, on se couche, on marche, sur ces boules rondes, sur lesquelles on glisse sans cesse ; supplice intolérable qui fait trembler les plus durs au mal, les plus insensibles à la souffrance. Cependant les condamnés n’avaient pas à se plaindre ; un autre commandant que le nôtre les eût fait fusiller.

Le lendemain, la marée montante refoula dans le port de Santa-Cruz les cadavres des deux derniers évadés. L’un s’était noyé avant de gagner la côte ; le second, arrivé près de terre, s’était broyé la tête contre les récifs.

Dans l’après-midi, la frégate leva l’ancre et reprit la haute mer. La tentative d’évasion qui venait d’avoir lieu avait sans doute modifié les projets de notre commandant ; il abrégeait son escale à Ténériffe.

XXV.

Cette tentative d'évasion n'a profité qu'à Jagon. Chacun s'est souvenu de ses efforts pour décider les fugitifs à renoncer à leurs projets et surtout de ses prédictions sur le résultat qu'aurait l'évasion.

Elles se sont réalisées de point en point et une grande considération en a rejailli sur celui qui les avait faites. Tous ces hommes comprennent que Jagon est au-dessus d'eux sous le rapport de l'intelligence et de l'éducation, qu'il a l'expérience des pays vers lesquels nous nous dirigeons, qu'il peut être d'un grand secours à ceux qu'il voudra protéger. On devine aussi qu'il est résolu, intrépide, et que, le jour où il formera quelque projet sérieux, il saura l'accomplir.

Lorsqu'il parle, on fait cercle autour de lui, on l'écoute sans l'interrompre, et, chose rare mais bien caractéristique parmi nous, personne n'ose le tutoyer. Quelques-uns même, au lieu de lui dire Jagon tout court, l'appellent monsieur Jagon. Je ne le crois pas très sensible à ces marques de déférence, mais il est évidemment jaloux de l'autorité qu'il exerce. Il comprend qu'elle peut lui servir à tenter plus tard quelque grande aventure, à former un plan d'évasion qui cette fois aura des chances de succès.

En attendant que le moment d'agir soit venu, il rend, à ceux qui réclament son concours, de véritables services. Il rédige des pétitions que plusieurs d'entre nous se proposent de remettre aux autorités de Nouméa. Il écrit des lettres pour ceux qui ne savent pas écrire, et il se charge de les faire parvenir en Europe, dès que nous entrerons dans quelque port.

S'il le voulait pourtant, au lieu de travailler pour nous, ce qui ne lui rapporte rien, il pourrait être employé sur le pont ou dans une cabine, et jouir d'une liberté relative, d'une nourriture meilleure, de divers avantages précieux dans notre condition. On connaît, à bord, son nom, son procès, son histoire. Chacun sait qu'il a été employé comme expéditionnaire à Paris. Son écriture est belle, son intelligence ne fait point question, et le commandant en second, un capitaine de frégate, a proposé de lui confier des copies de rapports, la tenue de quelques livres.

Il a refusé en disant :

– Je ne veux pas quitter mes camarades, ils ont besoin de moi. Je les conseille, je les console, je remonte leur courage, je les exhorte à la patience et à la résignation. Pourquoi les abandonnerais-je pour me mettre au service des gens qui ont pour mission – de me conduire au bagne, de me faire expier un crime que je n’ai pas commis ?

Oui, il proteste toujours de son innocence, et ce qui est curieux, c’est que parmi nous on commence à le croire. Dans l’équipage, même, chez les officiers, on a aussi des doutes. Dernièrement, dans une de mes promenades sur le pont, j’ai entendu un jeune enseigne de vaisseau dire à l’un de ses collègues :

– Je suis certain que parmi les transportés se trouve un nouveau Lesurque.

J’ai tressailli, croyant qu’il s’agissait de moi.

C’était de lui qu’il était question. Ces messieurs ont, un instant après, prononcé son nom.

Il y a des moments où je me demande si je ne me trompe pas lorsque je le crois coupable.

Des preuves terribles m’accablaient, et cependant je suis innocent.

Pourquoi n’en serait-il pas de même de lui ?

Non, non. Je partage ta croyance, ma chère femme. Tu ne peux pas te tromper. Tu as dit : « C’est lui ! » M^{lle} Guérin, ta protectrice, a dit aussi : « C’est lui !... » Vous devez avoir raison toutes deux.

Pardonne-moi ce moment de faiblesse. Mais comme cet homme est fort !... Il en est arrivé à me faire douter de sa culpabilité, moi qui suis sa victime !

Notre frégate a reconnu les îles du cap Vert, mais elle ne s’est pas arrêtée. Le commandant craint sans doute de nouvelles évasions.

Nous sommes maintenant en plein Océan, à plusieurs centaines de lieues de toutes côtes, presque à égale distance de l’Afrique et de l’Amérique.

On pense généralement à bord que nous ne nous arrêterons pas au Cap, et que nous passerons directement, sans escale, de l’océan Atlantique à la mer des Indes.

Le voyage durera encore trois mois, et encore faut-il que le vent nous favorise.

A toutes nos souffrances est venue se joindre celle que nous fait ressentir une chaleur terrible. Entassés comme nous le sommes dans un petit espace, il est facile de se figurer ce que peut être le séjour de la batterie par un temps pareil. Le commandant a, heureusement, pitié de nous, et nos promenades sur le pont sont plus fréquentes. On nous y fait monter lorsque le soleil descend à l'horizon, et on nous permet de rester en place, appuyés contre les bastingages. C'est le seul moment où nous jouissions d'un demi-bien-être.

Hier, comme debout près d'un hauban je regardais la mer, Jagon s'est approché de moi.

– Tu parais triste, Blanchard, m'a-t-il dit de cette voix brusque qui lui est familière.

J'ai répondu :

– Il y a de quoi.

– Non. il n'y a pas de quoi, a-t-il repris. Le temps ne laisse rien à désirer, la vue est superbe et tu fais un magnifique voyage aux frais de l'Etat.

J'ai haussé les épaules et j'ai voulu m'éloigner. Il m'a retenu en ajoutant ;

– Ne crois pas que je me moque de toi. Je dis ce que je pense... Cette vie de bord n'a rien qui me déplaît, et je voudrais te voir penser comme moi... tu souffrirais moins... Qu'est-ce qui te manque, voyons, dis-le ?

– Tout, murmurai-je, et d'abord...

– Celle que tu aimes, ta femme, acheva-t-il vivement. Eh bien, tu la reverras... Vis avec cette idée, ne songe qu'à cela... Dis-toi : « Il faut que je la revoie, je veux la revoir... » Tes souffrances physiques disparaîtront, et la pensée triomphera de la matière... Poursuivre une idée, vois-tu, tout est là... J'en poursuis une, moi, et ce qui n'est pas cette idée m'est indifférent... Oui, continua-t-il, tandis que son regard s'éclairait, j'ai peut-être comme toi au cœur une grande affection... Mais la tienne t'affaiblit, t'assombrit... La mienne, au contraire, me donne du courage, de la patience, me rend fort.

Comme je gardais le silence, tout étourdi de ses paroles, et ne les comprenant pas bien, quoiqu'elles soient restées gravées dans ma mémoire,

il reprit plus animé que je ne l'avais encore vu, avec une sorte d'expansion :

– Tu m'as dit l'autre jour que tu ne tenais pas à ma mort, et tu as eu raison... Il est possible que je fasse un jour quelque chose pour toi... Ne m'en demande pas davantage, ne m'interroge pas, je cesserais de parler. Mais si tu ne tiens pas à me voir mourir, je tiens de mon côté à ce que tu vives. Un événement peut me rappeler en France... Un seul. Alors j'aurai besoin de toi et nous partirons ensemble.

Je n'osais point parler. Il me semblait que ses paroles étaient une sorte d'aveu, et je me disais : « Si je l'interromps, si je l'interroge, il va s'éloigner comme il m'en a menacé. »

Cependant, au bout d'un instant, je lui fis observer qu'il parlait de retourner en France et de m'emmener avec lui, comme s'il était libre de ses mouvements, et qu'il ne fût point prisonnier.

– Prisonnier ! dit-il, ça ne m'inquiète guère. Le jour où j'aurai résolu de quitter la Nouvelle-Calédonie, personne ne m'en empêchera. Ne vois-tu donc pas, ajouta-t-il à voix basse, que je prépare déjà mon évasion. Je fais, peu à peu, de tous ces gens qui nous entourent des complices, des serviteurs, des esclaves. Ils auront en moi une foi aveugle... Ils communiqueront cette foi aux cinq mille transportés que nous allons rejoindre. Je deviendrai le maître du bagne. et lorsqu'on est le maître.

Comme il n'achevait pas sa phrase, je lui fis remarquer de nouveau que, d'après tous les bruits, il était impossible de s'évader de la Nouvelle-Calédonie.

– Impossible !... allons donc ! s'écria-t-il, je ne connais pas ce mot-là.

Puis, d'une voix plus calme, il ajouta :

– Je ne parle pas, du reste, de m'évader du bagne proprement dit, du pénitencier situé dans l'île Nou, en face de Nouméa, et où nous serons d'abord enfermés... Mais j'espère être envoyé bientôt sur la terre ferme, au bord de la mer, dans quelque camp d'éprouvés, en plein pays Canaque. Les évasions sont plus faciles. Avec un canot, en quelques jours, on gagne l'Australie. et bientôt l'Europe, sur quelque navire étranger.

– Mais, dis-je encore, pour quitter le pénitencier de l'île Nou, il faut s'être signalé par sa bonne conduite.

– Eh bien, je me signalerai. A quoi sert-il de lutter quand on est le plus faible ?... Il vaut bien mieux se mettre du côté des forts, leur devenir sympathique, les amener à dire : « Ils ont dû se tromper en France sur le compte de cet homme ; il est peut-être innocent, ayons des ménagements pour lui. » Et, pendant qu'on me ménagera, ajouta-t-il en riant du calembour qu'il allait faire, je ménagerai ma fuite. Je calcule tout, vois-tu. et de longueur.

Il n'avait pas besoin de me dire cela. Je le sais bien.

Deux mois viennent de s'écouler, pendant lesquels je n'ai eu la force ni le courage d'ajouter quelques lignes à la longue lettre que je te destine.

Les mauvais temps que nous avons rencontrés au sud du Cap, puis les chaleurs épouvantables de la mer des Indes, les souffrances de toutes sortes m'ont brisé.

Enfin, nous arrivons. Nous avons aperçu cette nuit, par nos sabords ouverts, le phare de l'île Amédée. Demain, nous entrerons, sans nul doute, dans la grande rade de Nouméa, et j'irai rejoindre au pénitencier les nouveaux compagnons que le sort m'a donnés.

Prie pour moi, ma chère femme, je t'embrasse de tout mon cœur. Adieu.

Ces papiers te parviendront-ils ?... Jagon, à qui nous venons de confier toutes nos lettres, affirme qu'elles partiront aussi sûrement que si elles étaient envoyées par le commandant du bord ou le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie. »

XXVI.

Vers l'époque où on apprenait à Paris l'arrivée en Nouvelle-Calédonie des anciens détenus de la Grande-Roquette, un de leurs compagnons,

Loustalot dit La Jugeotte, sortait de prison.

La peine d'un an de détention à laquelle il avait été condamné, venait d'expirer, et, sans faire grâce d'une heure au directeur du Dépôt, qui, du reste, ne tenait aucunement à le retenir chez lui, il s'était empressé de réclamer sa liberté. Comme on avait prévu cette réclamation, des plus naturelles, et que toutes ses pièces étaient en règle, on s'empressa de le satisfaire. Pour remplir les formalités d'usage, lui compter son pécule, lever son écrou, enfin le conduire au greffe, on dut cependant attendre l'heure où les détenus se trouvaient au préau. En effet, si nos lecteurs se souviennent de Loustalot, ils se rappellent aussi qu'il était enfermé dans la partie de la prison consacrée aux séparés, c'est-à-dire aux révélateurs. Lorsque les gens appartenant à cette catégorie de prisonniers sont rendus à la liberté, on évite autant que possible de les mettre en présence de leurs co-détenus qui, sous forme d'adieu, seraient tentés de leur administrer quelque volée.

Grâce aux précautions prises, après avoir traversé les ateliers vides, revêtu les habits qu'il portait à son entrée en prison, et signé les registres qu'on lui présenta, le récidiviste sortit sans encombre du Dépôt des condamnés.

Sur la place, il aspira l'air à pleins poumons, contempla voluptueusement la rue qui s'étendait à l'horizon, et, dans son ingratitude, s'empressa de fuir, sans jeter un regard de regret sur la maison hospitalière où pendant une année on l'avait logé, nourri, éclairé, habillé, blanchi, gratis.

Il descendit joyeux, léger, la rue de la Roquette, prit le boulevard Voltaire, rejoignit les grands boulevards, et marcha dans la direction de la Madeleine. Cette promenade en toute liberté, par un beau temps, au milieu de la foule, l'épanouissait. Tout lui paraissait nouveau. On aurait dit qu'il voyait pour la première fois ces passants, ces voitures, ces omnibus, ces boutiques, ces arbres. Les femmes surtout, dont la vue lui avait été interdite depuis une année, lui semblaient superbes, sans exception. Il se serait jeté dans leurs bras avec ivresse, s'il n'avait pas craint d'être conduit au poste.

Mais, s'il lui était défendu d'arrêter les promeneuses, [afin de leur témoigner son admiration, il pouvait sans danger faire quelques stations chez les marchands de vin, et il s'offrit à plusieurs reprises ce plaisir. Son

enthousiasme s'en accrut, et, arrivé à la hauteur du boulevard des Italiens, il ne marchait plus, il nageait en pleines délices.

Cependant, quoiqu'il fût gris de grand air, de soleil, de plaisir, de liberté et de liqueur forte, il conservait assez de raison pour suivre à la lettre un itinéraire qu'il s'était sans doute tracé depuis longtemps.

Après avoir jeté un coup d'œil sur le nouvel Opéra, il prit la rue Auber, la rue du Havre, gagna le chemin de fer de l'Ouest, et alla s'informer des heures de départ pour Maisons-Laffitte.

Le train de trois heures vingt-cinq était affiché. Il s'offrit un billet de troisième classe, monta dans les salles d'attente, et bientôt il roulait sur la ligne du Havre.

Dans le train se trouvait une de ces grandes voitures cellulaires qui voyagent presque continuellement entre Paris et la maison de détention de Poissy.

Loustalot passa fièrement devant cette prison ambulante ; mais, apercevant un gardien qui allait y monter, il ne put s'empêcher, par habitude, de le saluer.

Une demi-heure après, le pensionnaire de la Grande-Roquette descendait à Maisons-Laffitte, et, sans demander son chemin, traversait le pont du chemin de fer, s'engageait dans l'avenue Longueil, tournait à droite, et suivait la rue de Paris jusqu'à la route qui borde la Seine.

Là, il parut embarrassé, et, avisant un homme assis près de l'auberge du Petit-Havre, il se dirigea de son côté, et lui demanda s'il pouvait lui indiquer la demeure de Papin.

– Papin ? dit l'homme. Qu'est-ce qu'il fait ?

– Il est jardinier.

– Papin. Papin. Il n'a pas d'autre nom ?

– Si, il s'appelle Charles.

– Fallait le dire tout de suite. Charles, je le connais très bien. Mais Papin, c'est trop difficile à retenir. Ici on ne désigne les jardiniers que par leur nom de baptême. Vous trouverez celui que vous cherchez. là. à gauche, dans ce chemin qui borde le petit bras de la Seine.

– Comment reconnaîtrai-je sa maison ?

– Oh ! c’est pas malin, il n’y a pas beaucoup d’habitants là-dedans. Vous passerez devant l’établissement des bains froids, et un peu après, sur la droite, vous verrez votre homme. Il doit travailler dans son jardin à c’t’heure.

Loustalot remercia, prit le chemin indiqué, et comme on le lui avait fait espérer, il aperçut bientôt Charles Papin sur le seuil d’une petite pièce de terre, séparée de la route par une haie d’épines.

– Eh ! Papin ! Eh !... cria l’ancien détenu pour attirer l’attention du jardinier.

Celui qu’on interpellait de la sorte, leva la tête, reconnut sans doute son visiteur, fronça le sourcil, et, quittant son travail, marcha vers le chemin.

– Eh bien, dit Loustalot, tu n’as pas l’air content de me voir. Moi qui me faisais une fête. Est-ce que tu m’as oublié depuis une année ?

– Non, non, je ne t’ai pas oublié.

– Alors tends-moi la main, que diable ! Est-ce que tu fais le fier parce que je reviens de là-bas ?

– Chut ! dit Charles en regardant autour de lui.

– Sois donc tranquille, je ne te compromettrai pas dans le pays. Je ne tiens pas à leur apprendre d’où je sors. Je connais les campagnards. C’est des gens à préjugés. Du reste, si tu me faisais entrer chez toi, nous serions mieux pour causer.

– Viens, dit le jardinier d’un air résigné.

Il prit un petit sillon qui traversait le champ, arriva devant une mesure en briques recouverte de tuiles rouges et introduisit Loustalot dans l’unique pièce de ce logis.

– C’est pas mal, ici, fit l’ancien détenu en regardant autour de lui, et quel bon air, comme on respire. Décidément, plus je vais et plus j’ai envie de donner suite à mon projet : me fixer à la campagne, prendre ton état. Veux-tu m’aider à me placer ?

– Impossible. On saura d’où tu viens.

– On ne le saura pas. Personne ne me connaît ici. Et puis, si on l’apprend, tu diras que tu ne savais pas. que t’as été trompé sur mon compte.

– Tu t’ennuieras à la campagne, reprit Papin.

– Mais non, mais non, je te dis que ma santé exige le grand air. J’ai été trop enrhumé. Il me faut un travail où l’on remue les bras et les jambes. J’ai fait trop de chaussons de lisière. Je ne te coûterai rien, du reste. Rassure-toi. J’ai de quoi attendre une place ; mon pécule se monte à cent vingt francs. Tu vois que je suis devenu un fameux travailleur.

Charles Papin s’était cru obligé de poser sur la table deux verres et un litre de vin. Mais l’idée émise par Loustalot de se fixer à Maisons-Laffitte ne semblait nullement lui sourire. Tout en trinquant avec lui, il lui disait :

– Le métier de jardinier ne te convient pas. C’est trop triste, on travaille toujours seul.

– Justement. C’est ce que je demande. Je ne veux plus être entraîné à mal faire, moi. Je ne veux plus fréquenter les camarades et écouter les mauvais conseils. Avec toi, il n’y a pas de danger. T’as *faute* autrefois, mais t’es tranquille maintenant. La prison, vois-tu, c’est trop dur pour moi. Les camarades m’en veulent, parce que la dernière fois, pour n’attraper qu’un an, j’ai un peu bavardé. Puis, j’ai peur de retourner à la *Centrale*, ou d’être transporté en Calédonie, comme ce pauvre Blanchard.

– Tais-toi ! cria le jardinier en frappant son verre sur la table.

– Ah ! c’est vrai ; fit Loustalot, pardon. Je ne me souvenais plus, et je croyais que tu avais oublié.

– Je n’oublierai jamais, dit Papin, d’un air sombre.

Le pensionnaire de la Roquette avala d’un trait un nouveau verre de vin et dit philosophiquement :

– Bast ! c’est passé. Il a fait ses cinq ans à Clairvaux. Tu n’y peux rien. S’il est maintenant à Nouméa, c’est pas ta faute, cette fois. C’est bien lui qui a commis le crime.

• • Je ne crois pas, dit le jardinier, les deux coudes sur la table, la tête dans les mains.

– Vrai ! tu ne crois pas ?... Eh bien, moi non plus.

– Ah ! Et pourquoi ne crois-tu pas ? demanda vivement Papin.

– Parce que son complice est un rude malin qui a dû le fourrer dedans.

– Jagon ! tu l’as connu ? Au fait, il était enrhumé avec toi.

– Non, nous étions dans des quartiers différents. Mais il est venu me faire une visite avec le chef de la sûreté avant sa condamnation, lorsqu’il n’était

encore que prévenu.

– Dans quel but cette visite ?

– Dans le but d'établir son identité. La justice pensait que Jagon n'était pas son vrai nom.

– Est-ce qu'il en a un autre ?

– Parbleu !

– Tu le connais ?

– Très bien.

– Et tu l'as dit ?

– Jamais, puisqu'il a été jugé et condamné sous le nom de Jagon.

– Et pourquoi as-tu gardé le silence ?

– Parce que j'ai eu peur. Il m'aurait étranglé, vois-tu, si j'avais parlé.

– Mais, lorsqu'il a été condamné à mort ?

– J'ai pensé que malin comme il était, il aurait peut-être sa grâce, et j'ai bien fait, puisqu'il l'a obtenue.

– Quand il a quitté le Dépôt pour partir avec les autres forçats, tu as causé avec les camarades ?

– Pas si bête ! A quoi ça m'aurait-il servi ? Est-ce qu'on sait ce qui peut arriver !... J'ai une vie si bizarre. Si j'allais, un jour, faire un tour là-bas, j'aimerais autant avoir Jagon pour allié que pour ennemi. Faut savoir raisonner dans ce monde. C'est pas pour rien qu'on m'a appelé Loustalot *la Jugeotte*.

XXVII.

Loustalot, pendant une année, n'avait obtenu de la cantine qu'un verre de vin à chacun de ses repas. Aussi prenait-il sa revanche, depuis que les portes de la Grand-Roquette s'étaient ouvertes devant lui. Mais les libations qu'il

avait faites du boulevard Voltaire à la gare de l'Ouest, celles auxquelles"il se livrait maintenant chez son ami, succédant trop brusquement à une sobriété prolongée, le plongeaient dans un état proche voisin de l'ivresse. Charles Papin, au contraire, ne buvait pas. Assis en face de Loustalot, devant la table en bois blanc, sur laquelle étaient posés le vin et les verres, il écoutait l'ancien détenu sans l'interrompre. Cependant, comme celui-ci entamait un second litre, mis généreusement à sa disposition, son hôte lui dit :

– Alors, tuas beaucoup connu Jagon autrefois ?

– Si je l'ai connu !... je crois bien, fit Loustalot qui commençait à bégayer. Je puis dire que nous avons débuté ensemble dans la vie. C'était déjà un rude gaillard. Il n'y en avait pas un comme lui pour dépister une bonne affaire. et une tête, une tête ! Ah ! par exemple, il ne fallait pas lui résister. J'ai essayé une fois. Ça n'a pas pris. J'ai cru que j'allais la danser. C'est ce souvenir qui m'a rendu prudent.

Il but un coup, fit claquer sa langue contre son palais et continuait :

– Et adroit, malin. Jamais pincé avec lui !.... Ah ! si nous ne nous étions pas quittés, j'aurais tourné autrement. Mais, livré à moi-même, au lieu de côtoyer le code pénal comme il le conseillait, j'ai marché dedans en plein. et j'ai attrapé ma première condamnation, suivie de beaucoup d'autres.

Il s'interrompt pour soupirer et reprit :

– C'est fini, vois-tu, c'est fini. Je te l'ai déjà dit, je me range. Je suis sous la surveillance, mais j'ai rendu quelques services à l'administration, et on me permet de rester dans Seine-et-Oise. Je veux y donner l'exemple de toutes les vertus.

– Et pourquoi, lui demanda son hôte, qui semblait poursuivre une idée, t'es-tu séparé de ton camarade ?

– Parce qu'un beau jour, il lui a passé par la tête de voir du pays et j'ai pas pu le suivre... J'avais à Paris des. attaches, des relations. une petite liaison, quoi ?... On est jeune ou on ne l'est pas.

– Et depuis ce départ, tu ne l'as jamais revu ?

– Qui ? . ma petite liaison ? demanda Loustalot, dont les idées se troublaient par instants.

– Ton ancien camarade, ton associé ?

– Jamais. Il n’a jamais reparu à Paris... ou bien, s’il y est venu, j’étais alors au *vert*, dans quelque *pré* de l’Etat.

– Ce qui ne t’a pas empêché de le reconnaître, lorsqu’on l’a conduit au Dépôt.

– Oh ! pour cela, ç’a pas été long. Je me suis tout de suite dit : Voilà mon copin d’autrefois. Mais impossible. croirais-tu ça. de trouver son vrai nom. J’avais beau chercher, bernique. Il avait dans le visage quelque chose qui me gênait, qui m’arrêtait au moment où j’allais me souvenir. C’était sa barbe, une mâtine de barbe que je ne lui connaissais pas. Le chef de la sûreté, un malin aussi celui-là, se doute de la chose. Il fait venir le *barbéro*, on rase mon homme. et alors ?

– Alors ? demanda Charles Papin qui ne perdait pas un mot.

– Alors le nom me revient comme par enchantement. Mais, en même temps, ma langue se trouve paralysée. Ah ! tu aurais éprouvé le même effet, s’il t’avait regardé comme il m’a regardé. Je le verrai toujours menaçant, effrayant, terrible.

Il avala, d’un trait, un nouveau verre de vin pour dissiper sans doute la vision qui le poursuivait, et ajouta sous forme de conclusion :

– Donc, je te l’ai déjà dit, j’ai fait celui qui ne se souvient plus. et je ne m’en repens pas.

Comme le jardinier gardait le silence, Loustalot ajouta, les yeux mouillés, la voix attendrie :

– Est-ce que tu n’approuves pas, mon vieux, ton ami *La Jugeotte* ?

– Au contraire, tu as très bien fait de garder le silence vis-à-vis de la police et des autres détenus, mais tu aurais pu tirer parti de ta discrétion.

– En faisant savoir à Jagon que je connaissais son vrai nom ?

– Sans doute.

– J’y ai songé, mais je me suis dit que si un autre le découvrirait plus tard ce vrai nom et le trahissait, ce serait moi qu’on accuserait d’avoir bavardé, et j’ai trouvé plus habile de continuer à faire l’ignorant même vis-à-vis de Jagon.

Le jardinier se retourna, prit un nouveau litre dans une petite armoire en bois blanc qui se trouvait derrière lui, et le plaçant sur la table :

– Est-ce que tu feras aussi l’ignorant vis-à-vis de moi ? demanda-t-il.

– Vis-à-vis de toi, répondit Loustalot, jamais ! T’es un camarade, toi, un ami, à la vie, à la mort.

Il entama la bouteille qui se dressait devant lui ; mais au lieu de dire son secret, il parut se raviser, et regardant son hôte :

– Qu’est-ce que te fait donc ce nom ? lui demanda-t-il ? C’est un nom comme un autre ; il ne t’apprendra rien.

– On ne sait pas.. Tu as laissé entendre toi-même que Blanchard pourrait avoir intérêt à le connaître.

– C’est vrai. Mais Blanchard est au diable maintenant. A quoi veux-tu que ça lui serve ?

– A revenir peut-être.

– Revenir ! ah ! elle est bien bonne ! Qui le ferait revenir ?

– Des protecteurs, des gens puissants.

– Des gens puissants ! Est-ce qu’il en connaît ?

– J’en connais peut-être, moi.

– C’est juste, fit l’ancien détenu en regardant son hôte avec un certain respect. Tu travailles dans le parc de Maisons-Laffitte, dans la colonie, comme on appelle ça. Tu fais les jardins des bourgeois. Ah ! Papin, mon bon Papin, je ne te quitte plus. Il faut que tu me cases dans ce beau pays, sous ces grands arbres. J’ai soif de la nature.

Il avait pour l’instant aussi un autre genre de soif, car il porta de nouveau son verre à ses lèvres.

– Avec tout ça, tu ne m’as pas dit le nom ? fit observer le jardinier.

– Je vas te le dire, mon brave Charles, je vas te le dire. Mais tu me promets ta protection, n’est-ce pas ? Tu me placeras dans une bonne maison ? Sois tranquille, on n’aura rien à me reprocher. Je ne commettrai pas d’indélicatesse. Je ne profiterai plus de l’absence des maîtres comme nous en avons profité tous les deux, autrefois. Voyons, ne me refuse pas ce que je te demande. J’ai toujours été bien gentil : personne n’a jamais su que Blanchard avait payé pour nous.

Charles Papin voulut lui imposer silence, mais Loustalot continua :

– Si j’avais bavardé cependant, fit-il, lorsque plus tard, pour une autre affaire, on m’a mis en prison, je n’aurais rien attrapé de plus. Au contraire ; l’administration aurait eu, dès cette époque, des bontés pour moi. Mais j’ai

pas voulu, je me suis dit : « Ce pauvre Papin est tranquille, ne le troublons pas. » C'est pas ma faute, j'ai toujours eu de l'amitié pour toi.

Charles se leva, fit le tour de la table, et, mettant une de ses mains sur l'épaule du récidiviste :

– Tu pourrais ajouter, lui dit-il, qu'en ne me trahissant pas, tu te conservais un refuge, un abri chez moi. Chaque fois que tu sors de prison, tu viens me trouver, me demander mon appui et, pour me mettre dans l'impossibilité de te le refuser, tu me rappelles le passé.

– Ah ! Charles, mon cher Charles ! Comment peux-tu croire ?... J'ai peut-être un peu bu, et.

– Tu as même beaucoup bu, fit-il eu l'interrompant, mais l'ivresse ne te fait pas oublier tes intérêts. Tu dis ce que tu veux dire. Peu importe, du reste ; j'essayerai de te placer encore une fois, tout en me réservant de te surveiller.

– Oh ! c'est bien inutile, bégaya Loustalot, je suis devenu un ho. hoho. honnête homme.

Il avait de la peine à décrocher cet adjectif.

Le jardinier s'éloigna et, après avoir pris dans une armoire ses habits du dimanche, se mit en devoir de retirer les vêtements de travail 'qu'il avait sur lui.

– Qu'est-ce que tu fais donc ? demanda Loustalot, dont les yeux papillotaient, et dont les coudes commençaient à fléchir sur la table.

– Je fais un bout de toilette pour aller dans le parc m'occuper de toi, dit Papin qui continuait à s'habiller.

– Ah ! c'est gen. gentil ça. Pendant ce temps je vais faire un petit so. so. somme.

– A ton aise. Mais, avant de t'endormir, dis-moi donc le vrai nom de Jagon.

– Tiens ! je te l'ai pas encore dit ?

– Non.

– Comme c'est drôle ! Je croyais. Eh bien, je te le dirai à ton retour. En ce moment, je ne me le rappelle pas, ' j'ai trop sommeil.

Le jardinier s'avança vers Loustalot, lui prit le bras, et le secouant :

– Tu ne dormiras qu’après avoir parlé, fit-il d’une voix impérieuse...
Quel est ce nom ?... Je veux le savoir.

– Tu ne diras jamais à Jagon que c’est moi qui te l’ai appris ?

– Jamais, je te le jure...

– Eh bien, il s’appelle... Si... Si... Si... Simonnet.

– C’est tout ?

– Oui, c’est tout... Maintenant, laisse-moi dormir.

Dors jusqu’à demain si tu veux... Je t’enferme... Si on frappe à la porte, si on m’appelle, n’ouvre pas.

– C’est dit, fit *La Jugeotte* en s’étalant sur la table.

Charles Papin sortit, ferma sa porte comme il l’avait annoncé, traversa son petit terrain de deux cents mètres, et prit à droite une ruelle qui devait le conduire au village. Ce n’était point le chemin du parc, où il avait annoncé devoir se rendre, mais c’était la route de la gare, où il se rendait réellement.

Quelques minutes après, le train de six heures le conduisait à Paris. Arrivé dans la rue St-Lazare, il entra chez un coiffeur pour se faire tailler les cheveux et la barbe ; puis, sans demander son chemin, sans hésitation, il se dirigea vers la rue de Suresnes et s’arrêta devant la maison de la grande Florine.

XXVIII.

Lorsque le jardinier de Maisons-Laffitte se présenta chez elle, Florine, qui venait de dîner, reposait sur une chaise longue, auprès du feu.

Trois mois s’étaient écoulés depuis son entretien. avec Lorenz, entretien que nous avons reproduit, et ces trois mois lui avaient profité. Ses épaules s’arrondissaient, son buste prenait plus d’ampleur, ses hanches s’accusaient plus nettement, ses mains, ses bras se potelaient. Bref, elle engraisait

doucement, sagement, intelligemment, et devenait tout à fait attrayante. Encore un coup, un petit supplément de rotondité pour faire disparaître les dernières arêtes sous de gracieux contours, et de femme agréable qu'elle était autrefois, la grande Florine allait passer jolie femme.

Comment ne se serait-elle pas ainsi perfectionnée ! Le bonheur embellit, dit-on, et elle était heureuse.

En effet, la maison de commerce qu'elle avait fondée avec le marquis de Ribas marchait à ravir. Pressés de s'enrichir l'un et l'autre, d'avoir un bel inventaire fin courant, et de se retirer des affaires le plus tôt possible, enhardis surtout par leurs premiers succès, ils avaient étendu leurs opérations et toutes réussissaient. Les deux associés, qui ne travaillaient qu'en grand et dédaignaient les petites affaires, avaient encaissé déjà des sommes très respectables, et comme les notes, remises par Jagon à son élève, étaient loin d'être épuisées, comme elles s'augmentaient à chaque instant de documents nouveaux, tout faisait espérer que la maison *Lorenz et C^e* atteindrait, avant peu, l'apogée de sa prospérité.

Pendant que leur fortune s'accroissait, le marquis de Ribas et la grande Florine voyaient, peu à peu, leurs craintes se dissiper : Robert de Meillant, tout entier à son amour pour Jeanne Guérin, paraissait avoir oublié Joseph Blanchard. Il ne parlait jamais de lui et le petit vicomte qui, dans ses moments de loisir, le surveillait encore, avait acquis la preuve qu'il n'entretenait plus comme autrefois de relations avec le juge d'instruction, le défenseur du condamné et le notaire de Claude Guérin. Bientôt, sans doute, il épouserait sa cousine et retournerait vivre aux colonies, en emmenant avec lui Zoé Lacassade et peut-être Sophie Blanchard, les seules personnes qui portaient encore intérêt au forçat de la Nouvelle-Calédonie.

En attendant ce départ, Jeanne Guérin, son amie et la femme Blanchard habitaient rue de Châteaudun, au n^o 39, un des nombreux appartements autrefois occupés par Lorenz, et que, sur le désir de Florine, il avait mis en location. Ce nouveau logement pouvait communiquer au besoin avec celui que Lorenz conservait rue de la Victoire, et grâce à cette mystérieuse communication, connue seulement des deux associés, on était en mesure d'entreprendre bien des choses, et de combattre un danger trop immédiat.

De ce côté aussi, Florine était donc tranquille : le repos de Lorenz ne semblait point menacé, et elle espérait être toujours seule à le soupçonner d'avoir été le véritable complice de Jagon.

Elle songeait ainsi, bien allongée sur sa chaise longue, enveloppée dans un superbe peignoir ouaté qu'elle venait de s'offrir sur ses derniers bénéfices, lorsque sa femme de chambre vint lui dire qu'on demandait à la voir.

– Qui ça ? Un homme ou une femme ?

– Un homme.

– Il n'a pas dit son nom ?

– Il a refusé de me le dire.

– Faites entrer.

Les gens qui n'ont rien à cacher, dont l'existence est régulière et droite, peuvent se soustraire aux visites importunes. Mais, dans une situation ambiguë, lorsqu'on mène une existence mystérieuse et tant soit peu criminelle, on n'ose pas fermer sa porte.

L'inconnu introduit par la femme de chambre, qui se retira aussitôt, entra sans hésitation.

Florine leva les yeux sur lui, fit un mouvement de surprise, mais se remit presque aussitôt, et dit d'une voix à peu près tranquille :

– Tiens ! te voilà. D'où sors-tu ? Si je m'attendais. Qu'est-ce qui te prend de venir ici ?

– J'ai à te parler, dit Charles Papin.

C'était le jardinier de Maisons-Laffitte. Mais dans sa vareuse en drap noir, avec ses bottes bien cirées, ses cheveux et sa barbe qu'il venait de faire peigner, on l'aurait pris plutôt pour un bourgeois campagnard que pour un simple jardinier.

Florine le regardait du coin de l'œil et ne le trouvait pas trop mal, malgré ses quarante ans sonnés, avec ses larges épaules, sa puissante carrure, ses bras dont la vigueur se trahissait sous les manches de la vareuse, son cou de taureau. La vue de Charles Papin lui rappelait sans doute quelque bon souvenir, car elle souriait aussi, tout en le regardant.

– Eh bien ! qu'est-ce que tu fais là debout, lui dit-elle brusquement. Assieds-toi donc. N'es-tu pas ici chez toi ?... Tiens, voici une place près de

moi.

Comme il ne faisait aucun mouvement pour la rejoindre, elle ajouta :

– Est-ce que je te fais peur ?

– Oui, murmura-t-il d'une voix sombre, je te trouve plus belle que jamais.

– N'est-ce pas ?... fit-elle joyeusement. C'est ce que tout le monde me dit. Viens me le dire comme tout le monde, continua-t-elle en le regardant avec coquetterie. Je ne suis pas brouillée avec toi, moi. C'est toi qui m'as quittée.

– Tu me rendais trop malheureux, fit-il, je devenais fou.

– Tu es plus tranquille, maintenant ?

– Oui, je ne te vois plus.

– Pauvre garçon, fit-elle en souriant. C'est vrai pourtant que je t'ai fait souffrir. Pourquoi, aussi, as-tu voulu m'épouser ?

– Je t'aimais.

– Tu m'aimais, tu m'aimais ! Soit ! Mais tu aurais dû comprendre que je voulais m'élever au-dessus de la classe où j'étais née, que j'étais trop jolie, trop intelligente, pour végéter toute ma vie au fond d'une campagne, auprès d'un père et d'une mère cultivateurs et d'un mari garçon jardinier. Que veux-tu, ce n'est pas ma faute, à moi. J'aime tout ce qui reluit, tout ce qui brille, tout ce qui embaume : les parfums, la soie et la lumière.

– Les fleurs que je soignais pour toi, dit-il avec tristesse, embaumaient aussi. Elles avaient de plus belles couleurs que tes robes de soie, et le soleil qui éclairait notre mesure, plus de rayons que tes lustres et tes bougies.

– C'est juste, fit-elle, mais la nature, le vrai, ne me disent rien. Le faux, le clinquant, seuls, me séduisent. Je préfère un bijou à une fleur naturelle, et la flamme d'un foyer à ton soleil.

– J'ai essayé, dit-il, de te donner ce qui te manquait. Un jour, j'ai volé mes maîtres, et je t'ai apporté de l'or plein les mains. Tu l'as pris, mais quelque temps après tu m'as quitté.

– Par pitié pour toi, fit-elle ; l'or était mangé, et je ne voulais pas t'exposer à commettre un nouveau vol. Le premier n'avait pas été découvert, le second aurait pu l'être. C'était la prison pour toi, le bagne peut-être. Je ne méritais pas cela. Je me suis enfuie afin de vivre à Paris à

ma guise, sous le nom de Florine. Débarrassé de moi, tu as pu redevenir un honnête homme. Chacun a suivi sa destinée. Tu étais né pour être un ouvrier, un travailleur, et moi une coquine. Il fallait nous séparer, vois-tu. Le jour où je t'ai planté là, j'ai fait une bonne action. Tu ne me la pardones pas, mais elle me sera peut-être comptée là-haut. C'est la seule, du reste, et le compte sera facile à faire.

– Et si je t'avais tuée, comme j'en avais le droit ! fit-il tout à coup.

– Je n'ai jamais eu peur de cela, dit-elle. Tu es trop fort et trop brave pour tuer une femme. Ce sont les petits, les faibles et les lâches qui tuent. Ils essayent de faire, par hasard, œuvre de force et de courage. Puis, tu manques de volonté. Tu ne sais point prendre un parti, tu gémis, tu te lamentes. et c'est tout.

Elle le regarda, et ajouta d'une voix tranquille :

– Au fait, j'y songe. Ton caractère s'est peut-être métamorphosé. Tu te ravises, et tu viens ici aujourd'hui pour te venger.

– Ma foi, non, fit-il. Ce serait trop tard... Je viens pour autre chose.

– Voyons... Ne fais plus l'enfant ; assieds-toi près de moi et causons.

XXIX.

Charles Papin hésita quelques instants encore, puis il prit brusquement son parti, accepta la place qu'on lui offrait au pied de la chaise-longue, et sans se retourner, regardant droit devant lui, il se mit à parler vivement, d'un ton bref, comme s'il était pressé d'en finir.

– J'ai dit tout à l'heure, fit-il, que dans un moment de fièvre, de folie, pour te plaire, pour te conserver, pour satisfaire tes caprices... j'avais volé... Tu l'as su plus tard, quelque temps après, lorsque l'argent était dissipé, et pour avoir le droit de me quitter, tu as affecté de me mépriser, tu

as déclaré que tu ne pouvais pas vivre avec un voleur. C'était un prétexte pour venir vivre ici avec tes amants... Mais parlons d'autre chose, je ne veux plus me plaindre ; le temps des reproches est passé.

Elle l'écoutait en silence, sans le perdre de vue toutefois, les reins appuyés sur un coussin, le buste renversé, la tête en arrière, reposant sur le dossier de la chaise-longue.

– Si tu as connu le vol, reprit-il, tu en as toujours ignoré les détails. D'abord j'ai eu un complice, un nommé Loustalot, garçon jardinier comme moi, à cette époque. Nous avons partagé la somme. Il a mangé sa part. et tu as mangé la mienne. Mais il ne faut pas croire que cinq ou six mille francs disparaissent ainsi d'une maison sans qu'on s'inquiète et que le voleur soit recherché. Les soupçons sont tombés sur un brave homme qui ne m'avait fait que du bien, qui m'avait employé lorsque j'étais sans ouvrage. Il eut beau dire : « Ce n'est pas moi. » Tout l'accablait. Il a été condamné à cinq ans de réclusion.

Florine ne paraissait pas émue de ce récit, et la bouche légèrement entr'ouverte, les narines dilatées, les yeux à moitié fermés, elle regardait toujours en silence son mari.

Il continuait d'un ton encore plus bref, d'une voix plus saccadée :

– Pourquoi ai-je commis l'infamie de laisser condamner un innocent à ma place ?... D'abord, jusqu'au dernier jour, j'ai espéré qu'il serait acquitté. J'avais confiance dans la justice. Je me disais : « Des magistrats, des jurés, des gens éclairés ne peuvent pas se tromper. Ils le rendront à la liberté, et moi je conserverai la mienne. » Ma liberté ! C'est-à-dire. le droit de te voir à toute heure, de vivre à tes côtés, de respirer le même air que toi. Tu n'étais pas encore belle comme aujourd'hui. Mais tu m'avais ensorcelé. moi, pauvre paysan, pauvre manœuvre. avec tes manières de grande dame, que tu as prises je ne sais où, avec tes coquetteries, tes résistances calculées, ton esprit, ta corruption, que sais-je ?

Il se tourna brusquement vers elle et ajouta :

– Tu es née comédienne, vois-tu. Il t'a plu de jouer la femme du monde avec moi. et, comme un imbécile, je m'y suis laissé prendre. Je me croyais bêtement le mari d'une grande dame. et je m'agenouillais à tes pieds, je les baisais. J'étais fou !

Intérieurement flattée, elle sourit gracieusement, et dit :

– Pas si fou !

Reprenant sa première pose, regardant droit devant lui, dans le vide, il continuait :

– Bientôt, je devais être cruellement puni. Lorsque l'argent volé fut mangé, tu partis. Tu disais tout à l'heure que je n'aurais jamais osé te tuer. Tu te trompes. J'ai couru après toi. Je t'ai cherchée, et si je t'avais trouvée alors. Mais tu avais peur, tu te cachais, tu voyageais avec quelque godelureau du pays. riche celui-là. Ta soif de luxe était satisfaite. Plus tard, lorsque je t'ai retrouvée, je t'aimais encore. Parbleu ! je t'aime toujours !... Mais ma première fureur était passée. Et puis, tu as joué la femme repentante, tu m'as ensorcelé de nouveau. et je suis retombé dans tes griffes.

– Oh ! des griffes bien douces, fit-elle de sa voix la plus molle.

Il se leva, et lui dit violemment :

– Tais-toi !... tais-toi !... Ne rappelle pas cela. En acceptant la position que tu m'offrais, j'ai été plus infâme que le jour où j'ai volé pour toi. Tu demeurais déjà dans cette maison, tu daignais m'y recevoir. mais quand cela te convenait. à tes jours, à tes heures, à Les nuits. et je consentais à cela. moi, ton mari !... Et pendant que je travaillais toute la semaine, là-bas dans la campagne, sous le soleil, sous la pluie, sous la neige. je n'avais qu'une pensée : venir ici, passer quelques heures avec toi. vivre un instant à tes côtés, m'enivrer de tes voluptés.

Elle laissa tomber ces mots :

– Eh bien ! tu n'étais pas si malheureux !

– Si !... J'étais malheureux, fit-il en marchant dans la chambre. Je l'étais affreusement, parce que je me doutais bien qu'après mon départ, tu en recevais un autre. Tu me prenais pour m'apaiser, par crainte, de peur d'un scandale qui aurait gâté ta position.

– Tu te trompes, répliqua-t-elle toujours avec la même voix chaude. Je te prenais aussi en souvenir de nos premières amours. Et, si tu avais voulu, cet état de choses pouvait durer. Tu continuais à revenir ici, et je te faisais oublier en une heure tes chagrins d'une semaine.

Elle étendit le bras, prit une cigarette sur la cheminée, et l'allumant :

– En vérité, dit-elle, tu n'étais pas trop à plaindre. Nous avions commis une erreur en nous mariant. Nous n'étions pas faits l'un pour l'autre. moralement, car physiquement nous nous comprenons très-bien. intellectuellement aussi. En effet, tu as grandi à mon contact. Tu n'es plus le campagnard, l'aide-jardinier d'autrefois. Tu parles comme tout le monde. Tu t'exprimes comme un monsieur. Tu es mieux élevé que la plupart des petits crevés de l'époque.

Comme il s'était assis de nouveau à ses côtés, elle releva ses pieds qui reposaient à terre, les étendit sur la chaise-longue, et le frôlant ainsi de sa mule en satin rose, elle continua :

– J'avais trouvé ainsi un moyen ingénieux de corriger la faute que nous avions faite en nous liant l'un à l'autre. Je n'étais plus la femme d'un jardinier, ce qui blessait ma vanité. Je ne souffrais plus de la pauvreté à laquelle je n'ai jamais pu m'habituer. Mais je restais la maîtresse d'un beau garçon qui ne me déplaisait pas. Eh ! mon Dieu ! ajouta-t-elle philosophiquement, c'est ainsi qu'on devrait s'arranger dans la plupart des ménages. Celui qui fait souvent un mari déplorable, insupportable, serait un parfait amant, si on savait s'entendre. Tu n'eus pas l'esprit de t'entendre avec moi. En développant ton intelligence, j'avais développé aussi ton amour-propre, tes délicatesses. Tu fis de la dignité. et un beau jour, au lendemain d'une belle nuit, tu ne revins plus.

Elle s'allongea plus encore, posa le bout de ses pieds sur les genoux de son mari, et d'une voix langoureuse, elle ajouta :

– Aujourd'hui tu te repens sans doute de ta longue absence... Tu te ravises... J'ai beaucoup à me faire pardonner. Sois le bienvenu.

Il se leva brusquement pour fuir son contact et dit :

– Ce n'est point pour cela que je suis venu.

– Pourquoi donc alors ? fit-elle.

– Pour te demander un service.

– Parle.

– Je t'ai dit qu'un homme avait été condamné à ma place. Il s'appelait Joseph Blanchard.

– Ah ! fit-elle en se redressant tout à coup.

– Tu le connais ? demanda-t-il.

Elle s'était remise et répondit :

– Non, je ne le connais pas... Comment le connaîtrais-je ?

Il reprit :

– Ce malheureux, après avoir subi sa première peine, a été compromis de nouveau dans une affaire criminelle, l'assassinat du boulevard Bessières... Tu en as peut-être entendu parler ?

– Oui, je le crois, fit-elle négligemment... Un étranglement, si je ne me trompe.

– C'est cela... Blanchard a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, comme complice d'un nommé Jagon.

– Parfaitement. Tout ce procès me revient maintenant. Eh bien ! que puis-je faire à cela ?

– Tu peux, s'écria-t-il, apaiser mes remords, me rendre le repos, le sommeil. car j'ai longtemps souffert, vois-tu, je souffre encore beaucoup, à la pensée de toutes les tortures de ce malheureux.

– Que tu aies souffert autrefois, fit-elle, je le comprends. Mais, aujourd'hui, tu n'es pour rien dans cette seconde condamnation. Tu n'as pas, je pense, participé au crime dont tu parles ?

– Oh ! non ! fit-il, oh ! non ! J'ai été coupable une fois dans ma vie ; c'est assez. Mais lui, il n'a commis ni le premier ni le second crime.

– Qui te le fait croire ?

– J'en suis sûr. Je le sens bien. C'est un honnête homme. On l'a condamné pour un assassinat parce qu'on l'avait condamné pour un vol.

– Soit !... Mais quel service attends-tu de moi ?

– Que tu m'aides à le faire sortir du bagne.

– Tu me prêtes une puissance que je n'ai pas.

– Oh ! si. Tu connais du beau monde, tu, peux beaucoup. Il doit exister des moyens. Tes amis, plus instruits que moi, te le diront. Il y a là, vois-tu un mystère qui peut nous servir.

– Quel mystère ?

– Jagon n'a pas été jugé sous son vrai nom.

– Ah ! fit-elle en se levant, il ne s'appelait pas Jagon ?

– Non.

– Comment s'appelait-il donc ?

– Simonnet.

XXX.

Le nom que son mari venait de prononcer fut une révélation pour Florine. Jagon portait le même nom que Mathilde. Elle était son alliée, sa parente, sa fille peut-être ! Les mystères que Florine n'avait pas encore percés s'éclaircissaient maintenant comme par enchantement. Les voiles, les brouillards qui lui cachaient encore la vérité venaient de tomber. Avec son intelligence active, son esprit pénétrant, elle comprenait, elle saisissait, elle voyait tout ce qui lui avait jusqu'alors échappé. Elle se doutait bien, depuis longtemps, que Lorenz était le complice de Jagon. Mais son associé n'avait fait aucun aveu à ce sujet et elle n'avait pas de preuves réelles contre lui. Ce nom de Simonnet, caché avec tant de soin à la justice, à tous, et qui surgissait tout à coup, établissait de la façon la plus frappante les rapports des deux hommes, des deux criminels. Mathilde servait de trait-d'union entre eux. Elle les enchaînait, pour ainsi dire, l'un à l'autre. Elle expliquait, elle éclairait leur crime. Le père d'une part, de l'autre l'amant, qui allait devenir le mari, s'étaient associés pour assassiner le capitaine Guérin. C'était de toute évidence.

Et grâce à sa vive imagination, Florine ne voyait pas seulement l'assassinat, elle en voyait aussi les détails. Elle s'expliquait la conduite de Simonnet, sacrifiant un innocent, le compromettant, le perdant pour sauver l'homme aimé de sa fille. Le caractère de Simonnet se dessinait, s'affirmait. Elle se le représentait travaillant dans l'ombre au bonheur de Mathilde, et indiquant à Lorenz le moyen de s'enrichir, lui remettant toutes les notes, tous les documents, dont elle profitait elle-même depuis six mois.

Ces réflexions traversèrent son esprit en quelques secondes. Mais il était essentiel pour Florine que son mari ne sût pas l'importance qu'elle attachait à cette révélation. Aussi, après avoir, en silence, savouré sa cigarette, pour se donner une contenance pendant qu'elle réfléchissait, elle dit tranquillement :

– Simonnet ! dis-tu. L'assassin Jagon s'appelait Simonnet ?... D'abord, en es-tu bien sûr ?

– Certain... Il a été reconnu au Dépôt des condamnés par un de ses anciens camarades avec qui il avait, autrefois, longtemps vécu à Paris.

– Alors, ce secret n'est pas connu de toi seul ? dit-elle en lançant dans l'air une bouffée de fumée...

– Non... Mais Loustalot... c'est le nom de cet homme... ne le trahira pas ; il a trop peur de Jagon...

– Oh ! peu importe qu'il le trahisse ou ne le trahisse pas... Ce nom de Simonnet n'a pas de signification particulière ; il n'apprend rien à personne.

– Pardon, il nous apprendra beaucoup si nous voulons, ou plutôt si tu veux, car moi je ne puis rien...

– Je veux tout ce que tu voudras... Mais que faut-il faire ?

– Il faut prévenir la police, la justice... Elle s'est donné beaucoup de mal pour établir l'identité de Jagon, puisqu'on l'a conduit dans toutes les prisons de Paris, et que M... Claude est resté plus d'une heure à interroger Loustalot... Donc, on avait un grand intérêt à savoir la vérité... On n'a pu y parvenir... Mais nous la savons, nous... Faisons part de notre découverte à ceux qu'elle intéresse.

– Oui, tu as peut-être raison, répondit-elle... Je connais des hommes de loi, des avocats, des magistrats. Je leur parlerai de cette affaire, et, s'il y a moyen, nous tirerons de peine ton pauvre Blanchard...

Elle était debout, près de la cheminée. Il la rejoignit, lui saisit les deux bras, et lui dit avec chaleur :

– Si tu fais ça, je te pardonnerai bien des choses !... Je ne vis qu'avec cette idée, vois-tu. Délivrer ce malheureux, lui faire un peu de bien après lui avoir fait tant de mal. S'il revient à Paris, j'irai le trouver, je lui dirai : « C'est moi qui autrefois ai commis le crime. C'est à cause de moi que tu es

resté si longtemps en prison. Pardonne-moi. pardonne-moi. Ne me maudis pas. J'ai bien souffert aussi, et je me repens de toute mon âme. »

Il se laissa tomber sur un siège, et, le corps courbé en avant, les coudes sur ses genoux, le menton appuyé sur ses mains jointes, les yeux fixes :

– Hélas ! fit-il, en continuant, il ne me pardonnera pas. Il ne peut pas me pardonner. Il n'a pas été seul à souffrir. Je n'ai pas fait de mal qu'à lui. Il avait un enfant. le pauvre petit est mort pendant que le père était en prison. Je l'ai appris depuis. Et sa femme qui l'adorait, pauvre créature !... comme elle a pleuré !... J'ai rencontré, un jour, une de ses amies qui m'a parlé d'elle, qui m'a dit son désespoir. Et en l'écoutant, je pleurais. Oh ! oui, je pleurais... comme je pleure en ce moment,

Il essuya de grosses larmes qui coulaient de ses yeux, et, relevant la tête :

– A celle-là, du moins, fit-il, j'ai pu rendre un service... Lorsqu'elle connaîtra ma faute, elle n'osera pas me maudire... Je lui ai sauvé la vie.

– Toi ! dit vivement Florine, qui, sans éprouver le moindre attendrissement, écoutait cependant son mari avec la plus grande attention.

– Oui, moi, reprit-il. Un jour... c'était l'été dernier... Je savais que Blanchard avait été jugé la veille pour sa seconde affaire... Je brûlais de connaître le résultat du procès... J'étais inquiet, agité, je ne pouvais tenir en place... J'abandonnai mon travail. Je partis pour Paris, et je me dirigeai vers le Palais de Justice... Il me semblait que de ce côté j'aurais plus vite des nouvelles... Comme j'arrivais sur le quai de la Mégisserie, un orage éclata... Je cherchais un abri, lorsque j'aperçus à mes pieds, près de la berge, un bateau de blanchisseuses... Je descendis en courant, je me réfugiai sous la toiture du lavoir... Tout à coup les cris d'un enfant attirèrent mon attention... « Là... là... disait-il en montrant la rivière... quelqu'un se noie... » Je m'élançai dans un canot qu'un marinier démarrait déjà... Nous prîmes tous les deux les avirons... Nous rejoignîmes le corps qui flottait... Mais, au moment où nous allions l'atteindre, il disparut, emporté par le courant. Et, comme mon camarade hésitait à se jeter à l'eau. je n'hésitai pas. je plongeai. et je fus assez heureux pour sauver celle qui se noyait. C'était la femme de Blanchard.

Il s'arrêta pour reprendre haleine et continuant :

– C’est plus tard seulement que j’ai su qui elle était, lorsqu’elle a donné son nom à un gardien de la paix. On chuchotait dans le bateau. Je me suis approché, et j’ai appris que Blanchard avait été condamné la veille aux travaux forcés à perpétuité. Je compris alors. Sa femme, désespérée de cette nouvelle condamnation, désespérée de la vie, avait voulu en finir, avait voulu se tuer. Sombre, affaissé, je me tenais dans un coin, et je me disais : « Quel triste service je lui ai rendu ! Ne valait-il pas mieux la laisser au fond de la rivière ?... Ses maux seraient finis maintenant. » On m’appela. Je ne répondis pas. On vint alors me chercher. Celle que j’avais eu le bonheur de sauver me demandait pour me remercier. Me remercier. elle ! elle !... Il fallut m’approcher. Elle leva sur moi son bon regard. Elle me tendit les mains. Je n’osais pas les serrer. Que se passa-t-il alors ? Je ne sais pas ?... Je n’y voyais plus. J’étais tellement honteux... Il est probable que l’on m’a jeté dans ses bras... et qu’elle m’a embrassé... moi !

Il fit encore silence, puis, reprenant quelques instants après :

– On a voulu me donner de l’argent, me remettre une prime de sauvetage, me payer parce que j’avais sauvé cette malheureuse !... J’ai refusé... J’ai pris la fuite, et j’ai eu tort... j’ai toujours tort... car je ne sais pas aujourd’hui ce qu’elle est devenue... Si je le savais, c’est à elle que j’irais dire : « Je crois avoir découvert quelque chose d’important, le véritable nom de Jagon... Il s’appelle Simonnet. Cela peut vous servir. Voyez les juges, voyez la police... Il y a là-dessous quelque mystère dont vous profiterez certainement... » Mais je ne sais pas ce qu’elle est devenue...

– Peut-être parviendrai-je à le savoir, dit Florine.

– Oui, c’est ce que j’ai pensé, fit-il en se rapprochant d’elle... Tu essayeras de la retrouver... Tu lui diras ce que j’ai appris, tu lui viendras en aide, tu mettras tous tes amis en campagne... Ah ! si nous pouvions délivrer son mari !... Songe que cela t’intéresse aussi, que tu lui dois ton appui, ton dévouement... Sans toi, je n’aurais pas volé... sans nous, Blanchard n’aurait pas été autrefois envoyé en prison. et il ne serait pas aujourd’hui au bagne.

Elle comprit qu’il fallait lui inspirer de la confiance et elle répondit avec chaleur :

– Compte sur moi, compte sur moi. Je le sauverai. Je te le promets.

Et, profitant de la situation avec son habileté ordinaire, elle feignit d'éprouver un profond attendrissement, s'approcha de son mari, s'empara de ses mains, lui jeta des regards baignés de larmes.

Elle renonçait à sa première tactique. Ses coquetteries changeaient de forme. Elle entrait dans la situation nouvelle. Après avoir essayé de prendre son mari par les sens, elle le prenait par le cœur, et le pauvre garçon, toujours amoureux, comme il l'avouait naïvement lui-même, voyait toutes ses belles résolutions s'écrouler. Depuis un an, loin d'elle, il avait été fort ; il redevenait faible à ses côtés.

Lorsqu'il la quitta, il se trouvait de nouveau sous sa complète domination. Elle était arrivée au résultat désiré : le saturer de volupté pour qu'il songeât moins à Blanchard, et lui inspirer assez de confiance pour qu'il la laissât s'occuper seule de cette affaire.

XXXI.

Comme beaucoup de personnes, c'était au lit, le matin, que Florine, l'esprit reposé, songeait aux affaires qui la pouvaient tourmenter et prenait ses résolutions. Le lendemain de la visite de son mari, elle se réveilla vers neuf heures, et, mollement étendue, le corps un peu penché sur le bord du lit, bien chaudement couverte, elle se mit à réfléchir.

Elle se demanda d'abord si elle ne devrait pas se lever au plus vite, s'habiller et courir chez le marquis de Ribas. Elle éprouverait évidemment une certaine satisfaction à lui dire : « Au lieu d'avoir en votre associée une confiance entière, vous faites le mystérieux, mon cher vicomte. Il faut que le hasard se charge du soin de m'apprendre tous vos secrets. J'ai deviné autrefois, grâce à notre rencontre en cour d'assises, et à différentes circonstances, que vous étiez le complice de l'assassin Jagon. Aujourd'hui

je découvre qu'il s'appelle Simonnet, et que vous êtes, par alliance, son proche parent. En vérité, mon cher, vous auriez mieux fait de tout me dire et de me charger du soin de veiller sur vous. Nous ne sommes pas trop de deux personnes pour vous tirer d'affaire.

« Car, ne vous le dissimulez pas, le danger est cette fois sérieux. Le véritable nom de Jagon se trouve connu de mon mari et d'un drôle de la pire espèce appelé Loustalot. S'ils découvrent que la marquise de Ribas est une demoiselle Simonnet, qu'elle a dû autrefois hériter de Claude Guérin, qu'elle a été mêlée indirectement à l'affaire, que les premiers soupçons de la justice se sont portés sur elle, votre repos sera fort menacé. Cherchons donc ensemble le moyen d'obtenir qu'on se taise et qu'on nous laisse tranquilles. »

Après quelques minutes de réflexion Florine décida qu'elle renoncerait à parler de la sorte.

« Je serai bien plus forte vis-à-vis de lui, se dit-elle, s'il ignore que je possède son secret. Ce secret est une arme terrible que je dois cacher jusqu'au jour où j'aurai intérêt évident à m'en servir. Je le produirai alors tout à coup, et l'étonnement, la crainte, achèveront de mettre Lorenz sous ma complète dépendance.

Elle souriait en ajoutant :

« Je pratique avec lui le *chantage* sur des tiers... Il serait curieux de le pratiquer en même temps sur mon associé, et de m'enrichir plus vite en exigeant une plus grosse part dans nos bénéfices. Au lieu d'attendre patiemment qu'il veuille bien se détacher de sa femme et tourner les yeux de mon côté, il serait original aussi de m'imposer en quelque sorte et de lui dire : « Mon cher ami, vous me plaisez. Je vous aime à cause de votre jolie figure, et surtout de vos vices qui enflamment mon imagination corrompue. Veuillez quitter votre belle Mathilde et vivre avec moi. D'associée, je désire devenir maîtresse. »

Elle s'accoudait sur son oreiller, et passant à des idées plus sérieuses :

« Quel concours, du reste, me prêterait-il, ajouta-t-elle, pour conjurer le danger qui le menace ? Quel stratagème imaginerait-il que je ne puisse imaginer moi-même ?... Et d'abord, ce péril, examinons-le de sang-froid. Du côté de la police, existe-t-il réellement ? S'il prenait envie à mon mari et

au sieur Loustalot d'aller dire demain à la préfecture : « Votre ancien condamné Jagon s'appelait Simonnet. Il doit être le père de Mathilde Simonnet, devenue marquise de Ribas. » On leur répondrait : « Eh bien, après ? Que prétendez-vous prouver ? Allez-vous encore nous entretenir de l'innocence du fameux Blanchard, et essayer de l'établir, à l'aide de votre découverte ? Laissez-nous donc en repos. En ce moment les assassins ne chôment pas et nous avons assez d'affaires nouvelles sur les bras, sans revenir sur celles qui ont été autrefois instruites et jugées ».

De ce côté il n'y avait donc pas de péril sérieux et certain. Mais, si, au lieu d'être adressées à la police, le hasard voulait que ces confidences fussent faites à Robert de Meillant, l'affaire prenait immédiatement d'autres proportions. Le créole l'instruisait, pour son propre compte, avec les éléments recueillis déjà. Il l'apportait toute préparée au juge d'instruction. Il usait de l'influence de ses amis ; il intéressait les journaux à sa cause. C'était contre cette éventualité qu'il fallait se prémunir.

Pour l'instant, Florine répondait de son mari. Il la laisserait agir, puisqu'elle lui avait promis son concours. Mais le hasard pouvait lui faire rencontrer Sophie Blanchard, et tout serait perdu. Là surtout existait le danger, et le plus sûr moyen de le conjurer était d'obliger Robert de Meillant à retourner le plus tôt possible aux colonies, comme on y avait songé autrefois, avant qu'on s'endormît dans une douce quiétude.

Mais comment provoquer et précipiter ce départ ?

Florine chercha longtemps sans pouvoir s'arrêter à une résolution vraiment bonne, vraiment pratique. Enfin, de guerre lasse, elle se dit qu'elle trouverait peut-être, auprès de Robert de Meillant, l'idée qui lui faisait en ce moment défaut. Elle ne l'avait pas vu, du reste, depuis plusieurs jours, elle n'était plus au courant de ses projets, et peut-être songeait-il de son côté à quitter la France, sans qu'il fût besoin de l'y contraindre.

Bientôt Florine, après s'être habillée, sortait de chez elle, et se rendait dans un logement mis par Lorenz à sa disposition. Elle y échangea ses vêtements de femme contre la jaquette du petit vicomte, endossa un pardessus très ample. précaution devenue nécessaire depuis qu'elle prenait de l'embonpoint. et se fit conduire rue du Helder. Il était environ onze heures.

C'était le moment où, après ses exercices et ses promenades du matin, Robert, avant de déjeuner, rentrait chez lui.

– Tiens, fit-il en apercevant son visiteur, vous arrivez à point. un quart d'heure plus tôt ou plus tard, vous ne me trouviez pas.

– J'ai de la chance, dit le vicomte.

– Vous me permettez, n'est-ce pas, de ne pas me gêner avec vous, et de continuer à m'habiller ?

– Parbleu !

– Asseyez-vous là sur ce canapé. Moi je passe dans mon cabinet de toilette. Nous laissons la porte entr'ouverte et nous causons. Cela vous va-t-il ?

– Parfaitement.

Tout en s'éloignant, Robert disait :

– Comme vous êtes devenu rare ces temps derniers !... On ne vous voit plus.

– Oui, je me suis reproché de vous négliger. Mais, que voulez-vous, l'existence parisienne est si mouvementée en ce moment. Des déjeuners, des dîners, des soupers, des parties de toute sorte.

– En tout cas ce genre d'existence ne vous fait pas dépérir, cria Robert qui se trouvait en ce moment au fond de son cabinet de toilette. Je vous regardais tout à l'heure quand vous êtes entré et je vous ai trouvé très engraissé.

– Hélas ! oui, et ça me désole.

– Pourquoi donc ? L'embonpoint n'est pas chose désagréable.

– A voir, c'est possible, continua le petit vicomte, mais à porter c'est fort ennuyeux. surtout pour un homme. Pour une femme, je ne dis pas.

Comme Florine était seule, elle se regarda dans la glace et sourit en prononçant ces mots.

Mais elle n'était point venue chez Robert de Meillant pour faire constater son degré de maigreur ou d'embonpoint. Elle le comprit, et s'approchant du cabinet de toilette :

– Un autre motif, fit-elle, m'a aussi empêché de vous voir. J'ai dû promener dans Paris un parent de province. A propos, j'y songe, ce parent désire faire parvenir aux colonies, à la Martinique, je crois, une boîte

renfermant quelques objets précieux. Quel est le meilleur mode de transport ? Avez-vous, parmi vos compatriotes, quelqu'un qui, sur le point de quitter la France, se chargerait de remettre cette boîte à son destinataire ?

– Ma foi non. Je ne vois personne pour l'instant, fit Robert, mais si votre parent a le temps d'attendre mon départ, je me chargerai de ses commissions.

– Quand croyez-vous partir ?

– Je n'en sais trop rien. Beaucoup d'affaires me retiennent encore à Paris. Je puis tarder trois mois, peut-être six.

– Bref, rien n'est fixé ?

– Absolument rien.

Sa toilette était terminée. Il rentra dans le salon, et rejoignant le petit vicomte :

– Je voudrais du reste partir immédiatement, lui dit-il, que je ne le pourrais pas.

– Pourquoi donc ?

– Mon entêtement me retiendrait à Paris.

– Votre entêtement ?

– Oui, vous savez bien. le véritable complice de Jagon que je me suis promis de trouver.

– C'est juste, dit Florine, je n'y songeais plus. Et vous cherchez toujours ?

– Toujours.

– Vous avez de l'espoir ?

– Certes. J'ai toujours de l'espoir, moi, c'est-à-dire une confiance absolue dans ma bonne étoile et ma volonté. Mais, mon cher vicomte, on m'attend pour déjeuner, je suis fort en retard. Souffrez que je vous mette à la porte, ou plutôt que je descende avec vous.

– Je suis prêt à vous suivre. Partons.

– Je prends un papier que j'ai oublié et je reviens.

Il retourna dans son cabinet de toilette, tandis que le petit vicomte alla chercher son chapeau qu'en entrant il avait déposé sur le canapé. Comme il se baissait pour le prendre, il aperçut, dans un coin du canapé, à moitié caché sous un coussin, un mouchoir entouré de dentelles.

– Tiens, se dit-il, on reçoit donc des femmes ici.

Et pour éclaircir la question, pour ne rien laisser traîner, il s’empressa de cacher le mouchoir dans sa poche.

XXXII.

Arrivé dans la rue du Helder, Robert de Meillant prit à pied le chemin du boulevard, tandis que Florine remontait dans la voiture qui l’avait conduite. A peine y fut-elle installée, qu’elle tira de sa poche le mouchoir dont elle venait de s’emparer, et qu’elle l’examina. La dentelle en était riche, d’un beau travail. Mais la batiste qui en formait le corps ne portait aucun chiffre, aucune marque. « C’est le mouchoir d’une femme du monde, conclut immédiatement Florine. Une demi-mondaine, une artiste ou toute femme galante qui ne craint pas de se compromettre, aurait fait broder quelque couronne ou quelque chiffre sur un chiffon aussi précieux. Une femme mariée prend plus de précautions : chez elle et lorsqu’elle fait des visites légales, elle ne craint pas les armoiries ; mais, en cas de rendez-vous mystérieux, elle a grand soin qu’un objet de toilette, susceptible d’être égaré ou perdu, n’ait aucune marque distinctive. »

Ce premier point établi, Florine chercha le nom de celle qui oubliait ainsi chez Robert de Meillant ses devoirs. et son mouchoir.,

Elle songea naturellement d’abord à Mlle Guérin. Mais elle se dit presque aussitôt que Robert respectait trop sa cousine et sa fiancée pour la recevoir chez lui, si elle eût consenti à y venir. Puis, ce mouchoir, d’une valeur de quinze à vingt louis, ne pouvait évidemment appartenir ni à une jeune fille, ni à une personne dans la position de Jeanne.

Si ce n’était pas Mlle Guérin, quel autre nom connu pouvait venir à l’esprit de Florine ? Car il était plus naturel de regarder d’abord autour

d'elle que de chercher au loin. Alors, pour ne rien négliger, pour que ses recherches fussent des plus consciencieuses, elle approcha le mouchoir d'une des glaces de la voiture, et examina longuement le dessin de la dentelle. Cette étude terminée, elle laissa tomber ces mots : « Oui... je ne fais pas erreur, j'ai vu ça quelque part, dans certaine armoire à glace de la rue Boissy-d'Anglas. quand j'étais femme de chambre. »

Puis, continuant à procéder par ordre, méthodiquement, elle ferma ses yeux dont elle n'avait plus besoin, elle dilata ses narines qui allaient lui servir, et se baissant vers le mouchoir, elle aspira longtemps le parfum qui s'en exhalait. « Très bien, fit-elle au bout d'un instant. C'est aussi un parfum de connaissance. » Elle réfléchit et ajouta :

« Mais dans une affaire aussi grave, on ne s'en rapporte ni à un dessin, ni à un parfum, ni à des probabilités. Il faut des preuves... J'en aurai aujourd'hui même, en allant faire une visite à cette bonne marquise.

A quatre heures elle se dirigeait vers la rue Monceau. Elle y reçut, ou plutôt il y reçut (puisque depuis le matin Florine s'effaçait devant le petit vicomte de Champy) le même accueil que rue du Helder.

– Comme vous êtes rare ! lui dit-on.

– Je vous remercie, marquise, fit-il, d'avoir bien voulu vous en apercevoir. Mais vous concevez, les soirées, les bals, les soupers.

Il répétait absolument ce qu'il avait dit le matin à Robert, et Mathilde lui fit aussi la même réponse :

– La vie que vous menez ne paraît pas beaucoup vous fatiguer... Vous avez une mine charmante, des couleurs de jeune fille. et vous engraissez à souhait.

– Décidément, je ne puis me faire aucune illusion à ce sujet, répondit-il en la regardant avec attention... C'est la seconde fois de la journée que l'on me parle de mon embonpoint.

– Quelle est la personne assez spirituelle pour se rencontrer avec moi ?

– Robert de Meillant.

, Mathilde eut un léger tressaillement, et, pour le dissimuler, elle s'empressa de dire d'un air indifférent, presque dédaigneux :

– Il va toujours bien. ce monsieur ?

– Très bien. Vous ne l'avez pas vu de tout l'hiver ?

– Non... Vous le sauriez si je l'avais vu, puisque c'est vous qui deviez me le présenter.

– C'est juste. Tenez-vous toujours à cette présentation ?

– Ah ! ma foi non. Je n'aime pas les gens qui se font prier. Il est trop tard.

– Évidemment, d'autant plus que M. de Meillant part bientôt pour les colonies.

– Bientôt ? fit-elle en relevant la tête, qui vous l'a dit ?

– Mais lui-même, Il a reçu, ce matin, des lettres importantes qui le rappellent là-bas.

Elle eut la force de répondre d'un ton presque indifférent :

– Eh bien, qu'il parte !

Mais son visage pâlit, son front se plissa, ses regards trahirent l'émotion qu'elle éprouvait. En même temps, instinctivement, elle jetait les yeux sur la pendule.

Désormais Florine était fixée, et, avant une heure, ses derniers doutes, si elle pouvait encore en avoir, allaient disparaître. Dès qu'elle serait partie, Mathilde se rendrait certainement chez Robert pour savoir s'il était vrai qu'il eût reçu le matin de mauvaises nouvelles, et s'il se disposait à quitter Paris.

Aussi, une heure environ après cette visite, Florine, assise dans un coupé, dont les stores étaient à demi baissés, surveillait l'hôtel du Helder.

Elle attendit longtemps, et elle commençait à désespérer, lorsque vers six heures, une femme voilée, enveloppée d'un grand manteau qui dissimulait sa taille, franchit la porte cochère ; et se dirigea d'un pas rapide vers le boulevard, sans regarder derrière elle. Florine la suivit. et bientôt elle était fixée matériellement comme elle l'était moralement depuis le matin.

Alors elle rentra chez elle pour se reposer de cette journée laborieuse. Mais, si le corps allait pour un instant devenir inactif, la pensée ne s'endormirait certainement pas... Jamais, au contraire, l'esprit de Florine n'avait eu une plus belle occasion de s'exercer.

Etendue comme la veille sur sa chaise longue, enveloppée dans sa robe de chambre, une cigarette aux lèvres, elle revit les événements de la veille et de la journée pour en tirer des conséquences utiles.

Ainsi, pour elle, Robert de Meillant était l'amant de Mathilde, et cette liaison ouvrait à Florine des horizons nouveaux, lui permettait de conjurer bien des dangers, de dominer la situation. Car, grisée par ses succès précédents, enfiévrée d'intrigues, affolée par la lutte qu'elle avait entreprise, elle voulait être seule maintenant à la soutenir, à tout diriger, à tenir dans ses mains tous les personnages de ce drame, tous les fils de cette ténébreuse affaire. La responsabilité des événements qui vont suivre et précipiter notre dénouement retombe donc. entièrement sur Florine. Elle les a seule provoqués ; mais elle n'a pu les diriger comme elle l'aurait voulu, et l'abîme s'est entr'ouvert sans qu'elle en eût mesuré la profondeur.

XXXIII.

Depuis la mort de son père, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, quel que fût le temps, Jeanne Guérin traversait tout Paris et la plus grande partie des Batignolles, pour se rendre au cimetière de Saint-Ouen. Le plus souvent, Zoé Lacassade l'accompagnait, mais quelquefois aussi, retenue au logis par les soins du ménage, elle laissait Jeanne faire avec Sophie Blanchard son pieux pèlerinage.

Le vendredi qui suivit la découverte de Florine, Mlle Guérin venait de monter en voiture avec Sophie, vers deux heures de l'après-midi, lorsqu'une personne, aux aguets depuis longtemps au coin de la rue Saint-Georges, traversa la rue de Châteaudun, entra dans la maison portant le numéro trente-neuf, prit l'escalier de gauche et s'arrêta devant la porte d'un appartement situé au second étage. 1

C'était le logement que Jeanne et sa servante venaient de quitter, et où Zoé Lacassade se trouvait seule maintenant. Celle-ci entendit sonner, vint

ouvrir et se trouva en présence d'une dame très convenablement mise, à l'air respectable, aux cheveux gris, au sourire jeune et plein de grâce.

Mademoiselle Jeanne Guérin ? demanda-t-elle.

– Elle vient de sortir, il n'y a pas cinq minutes, lit. Zoé.

– Ah ! vraiment. Et rentrera-t-elle bientôt ?

– Pas avant trois heures d'ici ; elle est allée jusqu'au cimetière Saint-Ouen.

– Ah ! je comprends. à la tombe de son père ! Pauvre chère demoiselle !... Je suis désolée de vous avoir dérangée, je reviendrai.

– Voudriez-vous me dire votre nom, madame, pour qu'à son retour.

– Volontiers. Je m'appelle M^{me} veuve de Bonneville. J'étais une voisine, et je puis dire une amie de M. Claude Guérin.

– L'oncle de Jeanne. Mais entrez donc, madame, au lieu de rester sur le palier. Je suis moi-même une amie de Jeanne, je demeure avec elle, et j'aurai grand plaisir à vous recevoir en son absence.

– Mlle Zoé Lacassade, peut-être, demanda M^{me} de Bonneville.

– Justement. Vous connaissez mon nom ?

– Qui ne le connaît pas ? N'avez-vous pas comparu l'année dernière, mademoiselle, dans ce triste procès en cour d'assises ?... Tous les journaux ont parlé de vous, et les personnes qui portent intérêt à M^{lle} Guérin se sont souvenues de votre dévouement à sa personne.

Tout en parlant ainsi, M^{me} de Bonneville, précédée par Zoé qui lui montrait le chemin, était entrée dans le modeste salon des deux amies.

– Cette chère demoiselle Guérin, reprenait la nouvelle arrivée en s'asseyant sur un fauteuil, je désire la voir depuis bien longtemps. Mais ma santé m'oblige à vivre dans le Midi. C'est là que j'ai appris autrefois l'assassinat du capitaine. Ça m'a fait un effet. Pensez donc : son frère m'avait si souvent parlé de lui. Il l'aimait tant !

– Il l'a déshérité, cependant, fit observer Zoé.

– L'a-t-il vraiment déshérité ? fit M^{me} de Bonneville avec un fin sourire. Quant à moi, je n'ai jamais beaucoup cru à ce fameux testament. M^{lle} Mathilde Simonnet était une fine mouche.

– Ah ! vous l'avez connue ?

– Oh ! non, fit pudiquement M^{me} de Bonneville. Je ne connais pas ce genre de demoiselles. une ancienne actrice de petit théâtre. Mais je demeurais dans la maison de M. Claude Guérin, sur le même palier que lui, et je rencontrais souvent, sonnant à sa porte ou montant l'escalier, la dame en question. Elle était, fort jolie. Je ne m'étonne pas de ses succès, de son mariage, et maintenant.

– Maintenant ? demanda Mlle Lacassade. Il y a encore quelque chose ?

– Comment ! s'il y a quelque chose ? C'est vous qui le demandez ?

– Sans doute.

– Comme cela vous intéressait beaucoup, je croyais. Mais je suis désolée de mon indiscretion.

– Vous n'êtes pas indiscrete, et si cela m'intéresse, comme vous le dites, je vous prie, au contraire.

– Non, non, mademoiselle Lacassade, malgré la sympathie que vous m'inspirez depuis longtemps, permettez-moi de garder le silence. Je ne suis pas femme à trahir des secrets de cette gravité. Je ne veux pas, du reste, mademoiselle, abuser plus longtemps de vos instants. Je me retire, et je reviendrai certainement voir M^{lle} Guérin avant son départ pour les colonies, et causer avec elle de son cher oncle. Quand croyez-vous partir ?

– Nous ne savons pas. Il n'est même pas encore question de départ. Jeanne veut être ici pour l'anniversaire de la mort de son père, et il est à peu près décidé aussi que son mariage aura lieu en France.

– Son mariage ? Ah ! vraiment ! Avec qui donc ? Il s'agit de la nièce de Claude Guérin et vous excuserez ma question.

– Mais, fit Zoé, le mariage de Jeanne avec son cousin Robert de Meillant.

– Hein ! vous dites ?

– Je dis Robert de Meillant. Est-ce que vous n'avez jamais entendu parler de lui ?

– Au contraire, beaucoup, beaucoup trop. Mais je n'aurais jamais pu supposer. Pauvre jeune fille !

– Comment ! pauvre jeune fille ?... Ah ! permettez, fit la bouillante Zoé, je n'admets pas de phrases comme celle-là. Pourquoi dites-vous : Pauvre jeune fille, en parlant de mon amie, et lorsqu'il est question de son

mariage ?... Cette fois, je tiens absolument, madame, à ce que vous vouliez bien vous expliquer.

– Et moi, mademoiselle, fit avec dignité M^{me} de Bonneville en se levant, je désire beaucoup en rester là. Je regrette mon exclamation ; elle m’a échappé, je vous en fais toutes mes excuses. Mais brisons là, je vous prie, mademoiselle Lacassade, et au revoir !

– Pardon, madame, dit M^{lle} Zoé d’une voix ferme ; je vous ai demandé une explication, et je vous prie de me la donner. Veuillez réfléchir que je suis créole, c’est-à-dire entêtée.

Tout en parlant, elle s’était adossée à la porte du salon comme pour empêcher qu’on la franchît. M^{me} de Bonneville, intimidée par cette attitude et la résolution qu’on lisait dans les yeux de Zoé, au lieu d’essayer de forcer la porte, prit le parti de s’asseoir et d’attendre. Fièrre de son succès, touchée de cette soumission, M^{lle} Lacassade quitta la porte qu’elle défendait, et, s’approchant de M^{me} de Bonneville, prenant sa voix la plus douce :

– Je vous demande pardon de mon insistance, madame, fit-elle. Mais, lorsqu’il s’agit de mon amie, rien ne m’arrête. Vous avez prononcé à son sujet quelques mots qui m’ont alarmée, et je vous demande de nouveau, ou plutôt je vous prie, de vouloir bien me rassurer.

– Je n’ai pas à vous rassurer, répondit M^{me} de Bonneville avec tristesse. Et changeant brusquement de ton : Ah ! tenez, c’est mal, ce que vous faites là, mademoiselle Lacassade : c’est mal. M’obliger à dire une chose que je voulais taire. Enfin ! puisque vous l’exigez. Le mariage de M^{lle} Jeanne Guérin avec M. Robert de Meillant est-il vraiment décidé ?

– Certainement ; il a été décidé dès l’arrivée de M. de Meillant en France.

– Oui, à cette époque, ça ne m’étonne pas. Mais depuis trois mois, trois mois, surtout, rien n’est changé dans ses projets ? Il vient ici aussi souvent qu’autrefois ?

– Non ; ses affaires l’occupent beaucoup.

– Ses affaires. Ah ! vous croyez ?...

– Oui, je crois. Est-ce que j’ai tort ?

– Oh ! mon Dieu, fit M^{me} de Bonneville, il y a des affaires de toute espèce. Des affaires d’argent, puis des affaires de cœur... Ce sont ces

dernières qui le retiennent sans doute loin de vous.

– Loin de nous !.... Ah ! que dites-vous là, madame, M. de Meillant n'est attaché qu'à sa cousine.

– Voilà ce que je craignais, voilà pourquoi je ne voulais point parler... Vous m'y avez contrainte, le reconnaissez-vous, au moins ?

– Oui. Mais expliquez-vous tout à fait... Plus de réticences, je vous en prie.

– Vous le voulez... Eh bien ! M. de Meillant n'aime plus depuis longtemps sa cousine.

– Il n'aime plus Jeanne ?

– Non.

– Pourquoi ?

– Parce qu'il en aime une autre.

– Lui ! lui ! C'est impossible !

– Vous le voyez... je vous l'avais bien dit... Vous doutez.

– Certainement, je doute.

– Mais vous êtes la seule.

– Comment, la seule ?... Personne ne doute ?

– Non ; la liaison de M. de Meillant n'est un secret pour personne... excepté pour le mari.

– Comment ! il y a un mari ?

– Oui ; c'est une femme mariée.

– Son nom ? Je veux savoir son nom, cria Zoé.

– Tout le monde vous le dira. C'est la marquise de Ribas.

– La marquise de Ribas ? répéta Zoé, à qui ce nom ne rappelait encore qu'un souvenir confus.

– Oui, la marquise de Ribas, reprit M^{me} de Bonneville. Il l'a connue au Havre au mois de septembre dernier, lors de son débarquement en France. Il lui a même sauvé la vie. Et, plus tard, vous comprenez.

– Mais, s'écria tout à coup Zoé Lacassade, la marquise de Ribas, celle dont vous parlez, n'est autre que Mathilde Simonnet ?

– L'héritière de mon ancien voisin et ami Claude Guérin. C'est bien pour cela que je connais cette histoire. Sans quoi, est-ce que je m'occuperais de pareille aventure ?... Je suis désolée de vous l'avoir contée. Je vois qu'elle

vous a toute bouleversée. N'en parlez pas surtout à M^{lle} Guérin. Pauvre jeune fille ! Au revoir.

XXXIV.

Si les femmes de nos colonies sont dévouées et charitables, elles laissent parfois à désirer sous le rapport de la discrétion. Ce n'est pas qu'elles soient plus bavardes que nos Parisiennes ou nos provinciales, mais, leur caractère en dehors, leur imagination vive, l'exaltation de leur esprit, les rendent plus communicatives, plus ardentes à dire ce qu'elles ont sur le cœur. Leurs qualités mêmes deviennent des défauts, et, suivant une expression un peu vulgaire mais juste, elles ne savent rien garder. Ah ! si Zoé Lacassade avait ressenti moins d'affection pour Jeanne Guérin, si elle ne l'avait pas considérée comme sa sœur, son enfant, si elle ne l'avait pas aimée plus qu'elle ne s'aimait elle-même, elle eût été certainement plus forte, elle aurait su taire ce qu'elle venait d'apprendre. Mais la révélation de M^{me} de Bonneville avait ému Zoé Lacassade, l'avait indignée autant qu'elle aurait pu émouvoir et indigner Jeanne Guérin.

Comment ! non content de tromper celle qu'il disait vouloir épouser, non content d'avoir une liaison coupable à la veille de son mariage, Robert de Meillant choisissait pour maîtresse l'ennemie personnelle de Jeanne, celle qui autrefois lui avait enlevé l'affection et la fortune de son oncle ! Et si elle ne l'eût frappée que de cette façon ! Mais elle était cause aussi de tous les ennuis, de tous les chagrins éprouvés par le capitaine Guérin. Elle était cause de sa mort. S'il avait hérité autrefois, naturellement, à l'heure venue, comme tout le faisait supposer, le vol, l'assassinat auraient-ils eu lieu cinq années plus tard ? Robert de Meillant ne connaissait-il pas les moindres détails de cette affaire ? Dans ses conversations avec Jeanne, avec Zoé,

n'avait-il pas rendu Mathilde Simonnet responsable de ce vol, de ce crime, de la ruine de sa cousine, de son désespoir ? Et pendant qu'il la jugeait ainsi, qu'il l'accusait, qu'il paraissait n'avoir que du mépris pour elle, il la voyait en cachette, il était son amant.

Seule, maintenant, dans son salon, le visage empourpré, l'œil brillant, les cheveux au vent, Zoé Lacassade se promenait de long en large, gesticulait en se disant toutes ces choses, en se plaignant de Robert, en le traitant de la pire façon.

Cependant, tout à coup, au milieu de sa course, elle s'arrêtait, pour se demander s'il fallait ajouter foi aux confidences qu'on venait de lui faire. Quelle était cette madame de Bonneville D'où venait-elle ? Quelle confiance devait-elle inspirer ?

Après avoir fait cette part à la prudence et au doute, Zoé se demandait quel intérêt cette dame aurait eu à calomnier M. de Meillant ? Elle se souvenait de ses hésitations à parler, de ses réticences, de son nom qui, en effet, lui était connu, de son air respectable, de la sympathie qu'elle paraissait éprouver pour Jeanne. Puis, M^{me} de Bonneville ne disait pas : « J'ai appris, je sais ». Elle disait : « Personne n'ignore, à l'exception du mari. Cette liaison est connue de tous, c'est un fait avéré. » Il était donc impossible de douter.

Des indices auxquels jusqu'alors elle n'avait pas voulu s'arrêter lui venaient aussi à l'esprit, et achevaient d'accabler Robert. Elle le voyait, depuis environ trois mois, beaucoup moins assidu auprès de Jeanne qu'autrefois, moins empressé, moins tendre. C'était toujours un ami, un parent obligeant, serviable ; ce n'était plus un amoureux, un fiancé. Jeanne elle-même avait remarqué cette froideur et paraissait en souffrir. Comme la cause d'une telle attitude leur échappait à toutes les deux, elles avaient rejeté sur des préoccupations d'affaires la réserve de M. de Meillant. Maintenant Zoé se l'expliquait d'une toute autre façon. Il fallait, hélas ! lui donner une autre cause.

Bouillante, exaltée, même en temps ordinaire, lorsqu'il s'agissait des détails de la vie habituelle, M^{lle} Lacassade, dans la situation où elle se trouvait, avait absolument perdu la tête. Elle n'interrompait plus sa promenade, comme elle l'avait fait jusqu'alors, pour s'asseoir, essayer de

reprendre ses esprits et se livrer à quelque raisonnement ; tout en marchant, elle levait les bras au ciel et s'écriait : « C'est indigne ! c'est indigne de nous avoir trompées ainsi ! » Un peu plus elle aurait dit : « M'avoir trompée ainsi », tant l'injure lui semblait personnelle et tant elle en souffrait. Elle en était arrivée à être jalouse de Mathilde Simonnet, pour son propre compte. Si elle l'eût tenue là, dans son salon, elle lui aurait certainement arraché les yeux. Mais elle était seule, tellement seule, qu'elle en était réduite à des monologues que personne n'entendait, à des gestes que personne ne voyait. Elle s'escrimait dans le vide. Et, de Mathilde revenant à Robert, elle s'écriait :

« Ah ! si je pouvais lui dire tout ce que je pense de lui, le traiter comme il le mérite !... S'il avait l'idée de venir en ce moment, d'entrer dans ce salon... Non. Il ne viendra que ce soir... s'il vient toutefois... et je n'aurai pas la liberté de lui parler parce que Jeanne sera là.

Elle s'arrêta, réfléchit une seconde et reprit :

« Si j'allais à son hôtel. Pourquoi pas ? Qui m'en empêche ? C'est l'heure à laquelle il rentre, d'ordinaire, faire son courrier, se reposer de ses courses... Je lui parlerai. Je lui dirai ce que je viens d'apprendre... Si on l'a calomnié, il se défendra. Si on a dit vrai, j'aurai la joie de l'accabler, de le traiter comme le dernier des derniers. Chez lui, du moins, cette scène restera entre nous. Jeanne n'en saura rien, elle l'ignorera toujours. Ah ! s'il ne l'aime plus, s'il ne doit pas l'épouser, il ne faut pas qu'elle en sache le motif. Elle souffrirait trop, la pauvre chère enfant. Allons, c'est dit. Je me rends à son hôtel. Je ne crains pas de me compromettre. Je ne suis pas une femme, moi, je suis un bon garçon. »

Cette résolution prise, sans réfléchir davantage, Zoé Lacassade jeta un châle sur ses épaules, mit une toque sur ses cheveux bouclés, sortit de son appartement et, après avoir chargé la concierge de dire à Jeanne, si elle rentrait pendant son absence, qu'elle allait revenir, elle se dirigea bravement vers la rue du Helder.

Plus émue que jamais, toute pleine de son sujet, préparant à l'avance les discours qu'elle se proposait de tenir à Robert, elle gesticulait dans la rue comme dans son salon, et les personnes qui la voyaient passer, s'arrêtaient pour la regarder.

Arrivée à l'hôtel, elle entra délibérément dans le bureau et demanda si M. Robert de Meillant était chez lui. On répondit affirmativement.

– Toujours au premier, n'est-ce pas ? reprit Zoé qui, une fois déjà, était venue voir son compatriote.

– Oui, au premier, la porte en face de l'escalier, numéro 2. Vous ouvrirez la première porte, et vous frapperez à la seconde.

Zoé gravit l'étage, doucement, posément, contre toutes ses habitudes, s'arrêtant à chaque marche, s'appuyant sur la rampe. Elle se recueillait avant d'agir.

Arrivée sur le palier, devant le numéro 2, elle voulut ouvrir la première porte qu'on lui avait indiquée. Il n'y avait ni bouton en cuivre pour tourner, ni clef à la serrure, ni sonnette contre la porte.

Les gens de l'hôtel avaient-ils donc fait erreur, en affirmant que M. de Meillant était rentré ? Elle allait descendre afin d'obtenir de nouveaux renseignements, lorsqu'une femme de chambre de l'hôtel, la voyant arrêtée sur le palier, et la prenant à sa mise négligée, pour quelque demoiselle de magasin venant apporter une note, lui dit :

– On ne vous ouvrira pas ; le numéro 2 a du monde.

– Du monde ! répliqua Zoé naïvement, ce n'est pas une raison pour ne pas m'ouvrir.

– Ça dépend, fit la soubrette. La personne qui est enfermée là-dedans ne tient peut-être pas à être vue.

Ces mots frappèrent Zoé Lacassade. Ils éclairèrent, en quelque sorte, son esprit déjà surexcité, prompt depuis quelques heures à toutes les suppositions, à tous les soupçons. Est-ce que cette Mathilde Simonnet viendrait chez Robert ? Est-ce qu'elle serait en ce moment auprès de lui ? Est-ce qu'ils seraient enfermés ensemble tous les deux ?

Comment le savoir, comment s'assurer immédiatement d'une chose qui l'intéressait au plus haut point ?

« Si je frappe, se dit-elle, peut-être viendra-t-il m'ouvrir. Et alors, en me reconnaissant, il n'osera pas me refuser d'entrer. Ou bien, s'il me refuse, je saurai à quoi m'en tenir. »

Mais elle n'osait pas frapper. Elle était toute tremblante, son cœur battait à l'idée que sa rivale. oui, sa rivale. était là, derrière cette porte, dans cet

appartement.

Enfin, elle frappa une fois, deux fois, timidement d'abord, puis plus fortement, avec colère, presque avec violence.

On ne répondit pas à son appel. Elle allait peut-être frapper de nouveau, lorsqu'un garçon accourut, et lui demanda ce qu'elle faisait là, de quel droit elle portait ainsi le trouble dans la maison. Un peu plus, on l'arrêta pour tapage et esclandre dans un lieu public.

Il fallut s'éloigner, descendre l'escalier, quitter l'hôtel. Mais, dans la rue, au lieu de retourner chez elle, Zoé Lacassade se mit à se promener sur le trottoir, allant, revenant sur ses pas, fiévreuse, furieuse. Elle se disait : « C'est elle ! c'est elle ! J'en suis sûre. C'est à cause d'elle qu'il m'a refusé sa porte. Je la verrai. Je veux la voir. Je veux être fixée sur leur compte à tous deux. »

Elle attendit une dizaine de minutes. A tout autre moment de la journée, elle eût été remarquée, et on aurait interrompu sa promenade trop excentrique. Mais la nuit était venue et la rue du Helder se trouvait presque déserte.

Enfin, elle vit une femme sortir de l'hôtel. Elle s'avança et reconnut Mathilde Simonnet, qu'elle avait autrefois rencontrée chez le notaire de Jeanne.

XXXV.

On pouvait craindre que Zoé Lacassade, dans l'état d'exaltation où elle se trouvait, ne fût tentée de sauter à la figure de Mathilde Simonnet. Elle l'eût peut-être fait si Mathilde avait été non pas aussi petite qu'elle, ce qui était difficile, mais seulement un peu plus grande. Elle dut hésiter, devant la stature imposante de son ennemie. Les gens de petite taille, malgré toute

leur bravoure, sont, à leur insu, intimidés par les colosses. et la belle marquise de Ribas était une colosse pour Zoé Lacassade ; tout est relatif.

Retenue, par le côté physique, au moment de prendre son élan, Zoé l'avait été aussi au point de vue moral. Son éducation coloniale, sa grande honnêteté, la pureté de sa vie la rendaient sévère pour une ancienne artiste de petits théâtres, une coureuse d'héritages, une marquise d'occasion ; elle aurait craint de se commettre avec cette déclassée.

Donc, à peine l'eût-elle reconnue, qu'après l'avoir toisée de bas en haut, elle fit brusquement volteface et remonta la rue du Helder, tandis que Mathilde Simonnet, sans paraître la remarquer, prenait place dans une voiture et s'éloignait rapidement.

Zoé Lacassade était d'autant plus furieuse qu'elle s'était contenue davantage. Elle ne marchait plus, elle courait, elle volait, battant l'air avec ses bras, les faisant agir à l'unisson de ses jambes. Du train dont elle allait, en moins de cinq minutes elle atteignit la rue de Châteaudun.

En montant l'escalier, elle ralentit sa course. Au moment de se trouver en présence de Jeanne Guérin, elle essayait de calmer une agitation qui l'eût certainement trahie. Elle était, en effet, bien résolue à se taire, à cacher à son amie ce qu'elle venait d'apprendre. Mais, elle comptait sans sa colère, l'exubérance de sa nature et le besoin d'expansion dont il a été question.

Elle avait à peine rejoint Jeanne, que celle-ci, en la voyant toute rouge, ébouriffée et hors d'haleine, lui disait :

– Qu'as-tu donc ? Que t'est-il arrivé ?

– Rien, fit Zoé en se jetant sur un fauteuil, rien, je n'ai absolument rien.

– Cependant.

– Que veux-tu que j'aie ? reprit-elle avec impatience ?

– Je ne veux rien, dit Jeanne doucement, mais je suis bien obligée de remarquer ton trouble, ton émotion, je pourrais même dire ton agitation.

– Tu te trompes, répliqua Zoé d'une voix brève.

Et elle tourna le dos à Jeanne pour échapper à ses regards.

Pour l'instant les choses en auraient pu rester là : de caractère discret, un peu repliée sur elle-même, moins expansive que son amie, Jeanne aurait respecté la réserve et le mutisme de Zoé, et celle-ci, n'étant plus questionnée, se serait contentée de tempêter, de rugir en silence. Sa colère

aurait couvé au lieu de faire irruption. Malheureusement M^{lle} Guérin, qui pensait toujours à son cousin, eut l'idée de dire :

– Robert m'avait promis de me faire une visite avant le dîner... Comment n'est-il pas venu ? Serait-il indisposé, malade ?

– Indisposé ! Malade ! fit Zoé en bondissant.

Et, de la colère passant à l'ironie :

– Indisposé ! malade ! lui !... répéta-t-elle.

Etonnée de ces paroles, et surtout du ton de Zoé en les prononçant, Jeanne s'approcha de son amie et lui dit :

– Pourquoi te récrier de cette façon ? Pourquoi parles-tu de Robert avec cette animation ?... Que t'a-t-il fait !... Qu'y a-t-il ?... Est-ce à cause de lui que tu te trouves dans cet état ?

– Quel état ?

– Regarde-toi donc, fit la jeune fille en conduisant Zoé devant la glace de la cheminée.

M^{lle} Lacassade ne jugea pas à propos de se regarder. Elle sentait bien qu'elle n'était pas dans son assiette ordinaire, et, par coquetterie, elle ne voulut pas constater l'altération de ses traits. Au lieu de rester debout devant la cheminée, comme Jeanne l'avait placée, elle se retourna brusquement.

– Laisse-moi tranquille. laisse-moi tranquille. cria-t-elle. On ne tourmente pas ainsi les gens. On ne les met pas à la torture. On n'essaye pas de leur arracher leur secrets.

– Leurs secrets ! fit Jeanne. Tu as donc un secret ? Un secret pour moi, ton amie, ta sœur. ta fille !

Et elle lui avait passé un bras autour de la taille, elle appuyait son joli visage sur la tête de Zoé, elle la regardait de son doux regard.

M^{lle} Lacassade essayait encore de se défendre, de s'éloigner. Peine inutile : lorsqu'elle possédait tout son sang-froid, elle n'avait jamais su résister à son enfant gâtée. Comment aurait-elle pu, en ce moment d'effervescence, ne pas lui céder ?

– Parle, ma chère Zézelle, lui disait la jeune fille de sa voix la plus caressante. N'est-il pas convenu que nous devons tout nous dire ?... Jamais le plus petit secret entre nous. Jamais une réticence dans nos paroles. Nous l'avons juré. Ne t'en souvient-il pas ?

– Si, si, je m’en souviens, faisait Zoé de plus en plus faible.

– D’abord, reprenait Jeanne, cela te fait mal de e montrer avec moi aussi réservée. Tu souffres de ne point parler, c’est facile à voir. De quoi s’agit-il ?... Ce n’est pas une bonne nouvelle que tu me caches, tu me l’aurais dite depuis longtemps. C’est quelque chose qui doit me causer de l’ennui, n’est-ce pas, du chagrin peut-être ?... Ne crains pas de me l’apprendre. J’ai l’habitude de souffrir.

Attendrie, toute remuée, oubliant la promesse qu’elle s’était faite, perdant la tête, Zoé eut l’imprudence de laisser échapper ces mots :

– Tu peux souffrir encore.

Jeanne pâlit, porta la main à son cœur, et dit :

– Il s’agit donc de Robert ?

Et comme Zoé, s’apercevant de la faute commise, se taisait :

– Ah ! fit la jeune fille, tu en as trop dit pour ne pas achever. Je veux savoir. Je le veux.

Zoé comprit qu’en effet elle ne pouvait plus se taire. Du reste, à quoi bon résister, lutter plus longtemps ? N’arriverait-il pas toujours un moment où son secret finirait par jaillir ? Cependant, elle puisa dans son affection pour Jeanne assez de présence d’esprit, de sang-froid pour ne pas éclater tout d’un coup, pour ne se livrer que peu à peu, en ménageant le pauvre cœur qu’elle allait atteindre. Elle parla d’abord de M^{me} de Bonneville. Quoiqu’elle fut pressée par Jeanne d’en arriver au fait, elle s’étendit sur les premiers détails de cette visite, et n’aborda qu’après de longs circuits la partie intéressante de la conversation, celle qui concernait Mathilde et Robert. Dès les premiers mots à ce sujet, Mlle Guérin l’arrêta en s’écriant :

– Ce n’est pas vrai !... ce n’est pas vrai, c’est une calomnie !

Zoé n’insista pas. Il ne lui déplaisait pas de voir les choses tourner de cette façon. Son secret ne la torturait plus ; elle venait de le livrer. Et, en même temps, il ne produisait pas l’effet qu’elle craignait. Jeanne avait tant de foi en son cousin, qu’elle se refusait à le croire coupable. C’était parfait.

Cependant, tout en se récriant, tout en protestant, Jeanne réfléchissait. On lui aurait dit : « Robert de Meillant a commis une mauvaise action », qu’elle aurait répondu comme elle venait de le faire : « C’est impossible, c’est faux ! » Mais l’amour est plus craintif que l’amitié. Il admet ce que celle-ci

repousse. Le doute et la jalousie sont nés de l'amour, tiennent de lui et en découlent. L'amitié croit, l'amour craint.

Jeanne réfléchissait donc à l'attitude de Robert depuis quelques semaines, à sa réserve relative vis-à-vis d'elle, à ses visites plus courtes et moins nombreuses. Il ne s'asseyait plus comme autrefois à ses côtés, il ne lui parlait plus les mains dans les mains, les yeux dans les yeux. Elle avait remarqué tout cela et elle en souffrait, sans comprendre les motifs de cette froideur relative. Elle croyait les deviner maintenant.

Alors elle interrogea de nouveau Zoé. Elle voulut savoir tous les détails de sa conversation avec cette étrangère qui paraissait si bien au courant des faits et gestes de M. de Meillant. Et Zoé, pressée de questions, serrée de près, sans force pour résister, émue comme Jeanne, dit tout ce qu'elle savait.

Elle dit aussi ce qu'elle avait fait. Elle apprit comment elle avait voulu avoir sur l'heure une explication avec M. de Meillant, comment elle s'était rendue chez lui et la découverte qui en était résultée : sa rencontre avec la marquise de Ribas, sortant de chez Robert.

Ce n'était plus à Jeanne Guérin que Zoé parlait ; c'était à elle-même. Elle ne faisait pas de confidence, elle se livrait à un à-parté. Comme précédemment, elle s'indignait pour son propre compte. C'était elle la jeune fille sacrifiée, la fiancée abandonnée, la victime. Elle s'emportait en récriminations, en reproches, en injures personnelles.

Elle finit par s'apercevoir qu'elle n'était pas seule, qu'une autre l'écoutait ; que si elle souffrait, on souffrait aussi à côté d'elle. En effet, Jeanne, impassible jusque-là, du moins en apparence, et qui s'était faite muette pour tout apprendre, tout savoir, maintenant qu'elle était renseignée, venait de fondre en larmes. C'était un désespoir touchant de jeune fille crédule, aimante, confiante dans l'avenir, qui voyait tout à coup ses chères illusions disparaître, et son beau ciel ensoleillé se couvrir de nuages. C'était aussi un désespoir de créole, ardente, passionnée, jalouse à l'excès.

XXXVI.

Zoé Lacascade était maintenant désolée d'avoir parlé. Elle essaya d'abord de calmer son amie, de la consoler. Elle lui prenait la main, elle la serrait contre sa poitrine ; elle l'embrassait sur le front, sur les yeux, sur les joues, sur les cheveux ; elle lui disait :

– Ne pleure pas, ne pleure pas, je t'en prie, tu me fais trop de mal.

Et, tout en lui demandant de ne pas pleurer, elle pleurait elle-même à chaudes larmes, elle se lamentait, elle se tordait les bras. Puis, passant de l'extrême douleur à l'extrême colère, et la tournant contre elle-même, elle se mettait à s'injurier, à s'invectiver.

« Imbécile ! se disait-elle, maladroite, mauvaise bavarde qui ne sait rien garder pour elle. Je m'étais bien promis cependant de me taire. Je m'étais juré de ne rien dire. Patatras. j'ai débité tout ce que je savais, comme une sottise. J'ai mérité qu'on me coupât la langue. Il y a longtemps, du reste, qu'on aurait dû le faire, pour toutes les bêtises que j'ai dites dans ma vie. Mais elles n'étaient rien auprès de celle-ci. On n'est pas plus bête. Non, on n'est pas plus bête », cria-t-elle, furieuse, comme si quelqu'un protestait et lui donnait un démenti.

Avec sa vivacité habituelle, elle interrompit tout à coup sa promenade folle à travers le salon, et accourant vers Jeanne, se jetant à ses pieds :

– Me pardonneras-tu jamais ? lui disait-elle.

Jeanne, un peu plus calme depuis un instant, lui répondit :

– N'aurais-je pas su la vérité tôt ou tard ?... Ah ! je le sens bien maintenant, je le vois bien. Depuis longtemps il n'a plus l'idée de m'épouser. Il eût été tôt ou tard obligé de me le dire. Je préfère encore le savoir par toi.

En prononçant ces mots, elle fondit de nouveau en larmes, et Zoé voulant la rassurer à tout prix, ne sachant pas au juste ce qu'elle disait, répliqua :

- Tu exagères. M. de Meillant songe toujours à t'épouser, seulement.
- Seulement, continua Jeanne, il en aime une autre.
- Non, reprit Zoé, est-ce qu'on peut aimer ces femmes-là ?
- Pourquoi pas ?... Elle est bien belle, cette marquise.
- Oh ! elle ne te vaut pas.
- Elle m'est supérieure, puisqu'on me délaisse pour elle.
- Il te reviendra, fit Zoé, complètement affolée.

M^{lle} Guérin s'était relevée, avait essuyé ses larmes, et, la tête droite, l'air hautain, la voix brève, elle s'écriait :

– Il me reviendra, dis-tu ?... Il voudra bien consentir à me revenir. En effet, tu as raison. Il m'épousait par grâce, par pitié, il remplissait ce qu'il croyait être un devoir envers une parente, une orpheline. Et ce devoir, il voudra peut-être encore le remplir. Il m'emmènera aux colonies pour faire de moi sa femme, après une année passée en France, auprès de.

Elle s'arrêta, fit un geste de dégoût et reprit, toujours droite, hautaine toujours :

– Non, non. Je n'accepte pas cela. Je ne veux ni de ce dévouement ni de ce sacrifice. Je lui rends sa parole. Il retournera là-bas sans moi. Je resterai seule, seule. Mon beau rêve est fini.

Un sanglot étouffa sa voix : la douleur triomphait de la fierté.

Zoé, qui avait éprouvé les mêmes sentiments que son amie, et passé par les mêmes phases : du désespoir au dédain, revint au désespoir en même temps que Jeanne, et se mit à pleurer comme elle. Mais, M^{lle} Guérin ne pleura pas longtemps. La jeune fille que nous avons essayé de dépeindre au commencement de ce récit, résolue, énergique, la créole ardente, prompte aux coups de tête, intrépidité à exécuter le projet conçu, venait de se réveiller.

– Je ne veux plus le voir, je ne veux plus le voir ! s'écria-t-elle tout à coup. Dans la crainte de me faire du chagrin, il me trompe, il me ment. Je veux pouvoir estimer encore le parent et l'ami. ne faut pas qu'il me retrouve ici.

- Comment ! s'écria Zoé Lacascade, tu veux partir ?
- Oui, sur-le-champ. Il n'aurait qu'à venir ce soir.
- Et où iras-tu ?

– Je n'en sais rien, peu m'importe, droit devant moi.

– Partons, dit Zoé aussi résolue que son amie, énergique comme-elle dans les grandes circonstances, créole comme elle, plus qu'elle.

Elle s'était levée et se dirigeait vers sa chambre.

– Où vas-tu ? demanda Jeanne.

– Je vais donner l'ordre à Sophie d'apprêter un sac de nuit, une malle.

– Sophie n'est pas ici, dit M^{lle} Guérin. En revenant avec elle du cimetière, je l'ai envoyée faire une course assez lointaine.

– Elle doit être de retour, répliqua Zoé. Tout à l'heure, pendant que tu pleurais, j'ai entendu du bruit là, près de nous.

– Alors va voir.

M^{lle} Lacascade ouvrit la porte, – passa dans une petite pièce qui faisait suite au salon, puis ne trouvant pas Sophie Blanchard, la chercha 'dans le reste de l'appartement. Elle revint un instant après en disant :

, – Tu avais raison ; elle n'est pas ici, C'est étrange, pourtant. J'aurais juré qu'il y avait quelqu'un là, tout près. C'était sans doute le voisin ajouta-t-elle. Les murs de cette maison ne sont pas épais. Ah ! tu écris ?

– Oui, fit Jeanne qui s'était assise devant un petit bureau. Je n'ai pas le courage de le quitter sans le prévenir... Je veux lui rendre sa parole, sa liberté. La fiancée aurait peut-être le droit de fuir sans s'expliquer ; la parente lui doit un adieu.

Et, pendant que Zoé s'éloignait pour préparer elle-même le départ projeté, Jeanne Guérin écrivait :

« Je m'éloigne pour quelque temps de Paris, mon « cousin. Je me suis aperçue aujourd'hui que je « gêrais votre vie. Reprenez votre liberté tout « entière. Consacrez votre temps à. »

Elle s'arrêta et mit :

« A ceux qui ont su mériter votre affection. Il « me reste à vous remercier de toutes les bontés que « vous avez eues pour moi. Je ne les oublierai ja« mais, croyez-le bien, et je vous en garderai tou-« jours une éternelle reconnaissance., . Mais, en ce « moment, par respect pour vous, par respect pour « moi, il faut que je parte, adieu. »

Au moment de signer, elle eut un moment de faiblesse, fit une concession à sa douleur, et ajouta ces mots : « Je souffre, je souffre beaucoup. »

Puis tout en pleurant, tout en sanglotant, elle écrivit encore : « Ta petite cousine qui t'aime bien, « Robert. »

Et elle signa :

« JEANNE. »

Comme elle terminait cette lettre, Zoé Lacascade rentra.

– Tout est prêt, fit-elle. J'ai consulté aussi un itinéraire de chemin de fer. Un train part pour le Havre dans une demi-heure. Veux-tu que nous allions au Havre ? Il me semble que cela nous rapprochera de notre pays.

– Allons au Havre, dit Jeanne affaissée, répondant machinalement à la question de son amie.

Sophie Blanchard venait de rentrer. M^{lle} Lacascade lui apprit que Jeanne et elle, appelées en province pour une affaire urgente, s'éloignaient pendant quelques jours. On lui confiait l'appartement, et on lui écrirait plus tard pour lui donner des instructions s'il y avait lieu.

– Comme je vais être seule ! dit Sophie avec tristesse.

Elle demanda d'accompagner ses maîtresses jusqu'au chemin de fer, et on le lui permit. Mais Jeanne la pria de ne pas tarder à rentrer, pour remettre elle-même à M. de Meillant, s'il venait le soir, une lettre déposée sur la table du salon.

Elles partirent bientôt toutes les trois

Jeanne sortit la dernière et jeta un long regard sur ce salon, où elle s'était crue aimée, où elle avait aimé de toute son âme.

XXXVII.

Vers neuf heures du soir, Robert de Meillant vint sonner à la porte de sa cousine. Sophie Blanchard, fidèle à la consigne qu'elle avait reçue, lui

ouvrit.

– Bonjour, ma brave Sophie, dit Robert, qui se dirigeait déjà vers le salon, où on le recevait d'ordinaire.

Sophie l'arrêta par ces mots :

– Ces dames n'y sont pas, monsieur.

– Tiens ! Où sont-elles donc allées ? Faire des emplettes sans doute, dit-il gaiement. Elles ne tarderont pas à revenir ; je vais les attendre.

La femme Blanchard le regardait étonnée, émue, sans pouvoir se rendre compte exactement de la situation.

– Monsieur ne sait donc pas ? fit-elle.

– Quoi donc ?

– Que ces dames sont parties en voyage.

– En voyage ! elles ? Sans me prévenir ? En voyage ! répéta-t-il, quel voyage peuvent-elles faire ?, .. Vous devez vous tromper, Sophie.

– Non, monsieur, dit-elle toute tremblante en le voyant pâlir.

– Et quand reviennent-elles ? Demain sans doute ?

– Non, je ne crois pas, balbutia-t-elle. Elles seront plus longtemps absentes.

– Elles ne m'ont pas écrit ; elles n'ont pas laissé un mot pour moi ?

– Oh ! si fait, monsieur, si fait !

Dans son trouble elle avait oublié la lettre. Elle se dirigea vers le salon pour aller la chercher. Robert la suivit, prit la lettre restée sur la table, déchira précipitamment l'enveloppe, et à la lueur d'une bougie que Sophie Blanchard avait placée près de lui, il lut ces mots :

« Je vous demande pardon, Robert, de la douleur « que je vais vous causer. Je commets, je le sais, « une grande faute envers vous qui avez toujours. « été bon pour moi. Peut-être devrais-je vous « tromper plus longtemps, mais je n'en ai pas le « courage. Mon pauvre cousin, je ne suis digne « ni de vos bontés, ni de votre amour. Oubliez-moi « et laissez ma destinée s'accomplir. Elle eût été « peut-être plus belle avec vous. Mais est-on mai-« tresse de son cœur ! Adieu, vous ne me reverrez « jamais.

« JEANNE GUÉRIN. »

– Vous vous trompez, dit Robert de Meillant à Sophie Blanchard après avoir lu la lettre trouvée sur la table du salon, cette lettre ne peut être pour moi.

– Je vous demande pardon, monsieur, fit Sophie, mademoiselle m’a bien dit : Vous remettrez cette lettre à mon cousin, s’il vient ce soir.

En même temps, elle présentait à Robert les morceaux de l’enveloppe qu’il avait déchirée et sur lesquels on lisait, très facilement encore, ces mots : *Monsieur Robert de Meillant*.

Il regarda longuement l’écriture ; c’était bien celle de Jeanne. Alors, il relut la lettre ; peut-être ne l’avait-il pas comprise. Tout à coup, il pâlit affreusement. Un tremblement nerveux fit vaciller le papier qu’il tenait toujours. C’est qu’il n’y avait pas à s’y tromper : les lignes tracées là sur cette feuille étaient des plus claires.

« Je ne suis digne ni de vos bontés ni de votre « amour. Oubliez-moi et laissez ma destinée s’ac-« complir. Elle eût été peut-être plus belle avec « vous, mais est-on maîtresse de son cœur !

Et c’était Jeanne qui avait écrit cela !... Jeanne, sa fiancée. Jeanne à laquelle il venait dire ce soir même : « J’ai tout préparé pour notre mariage. Les pièces que j’attendais sont arrivées des colonies. Il aura lieu quand vous le voudrez. Je ne vous en parlais plus, afin de vous laisser tout entière aux tristes souvenirs qu’éveille en vous l’anniversaire prochain de la mort de votre père. Mais je vous supplie de fixer maintenant la date de notre union. »

Si elle avait été tentée, par respect pour le mort regretté, de retarder leur fête conjugale, il comptait lui expliquer le plus délicatement possible, qu’il ne saurait plus vivre ainsi, en ami, en frère, auprès de celle qu’il aimait ardemment, de toutes les forces de sa jeunesse, avec l’emportement d’une première passion. Il souffrait horriblement de la contempler, de l’admirer, et de ne pouvoir la presser dans ses bras, la serrer contre son cœur. Il souffrait tellement de cette contrainte, de cette réserve, de cette abstinence, imposées par le devoir, l’honnêteté, que depuis quelques semaines, il se résignait à la voir moins souvent, et lorsqu’il la voyait, à se tenir éloigné d’elle. Voilà ce qu’il venait lui dire, voilà comme il l’aimait.

Et elle n'était plus là !... Et elle lui avait laissé en partant cette lettre. cette lettre infâme. Oui, infâme ! Elle ne l'aimait plus, soit ! Mais on ne frappe pas ainsi, à l'improviste, d'une façon si brutale, l'homme à qui, la veille encore, on souriait et qu'on accueillait si joyeusement.

Puis, ne suffisait-il pas de lui dire : « Je me suis trompée. J'étais une enfant. Je n'ai pour vous qu'une affection de cousine, de parente. Je m'éloigne par pitié de vous afin que vous puissiez m'oublier plus facilement » ?... Non, cela ne lui suffisait pas. Elle lui faisait aussi comprendre qu'elle en aimait un autre. Un autre ! qui donc ? Où l'avait-elle rencontré, où l'avait-elle vu, où l'avait-elle aimé ?

Tout à coup, quittant la place qu'il occupait devant la table, il se leva, et se mit à arpenter le salon, sans prendre le moindre souci de Sophie Blanchard, qui se tenait à l'écart et le regardait avec tristesse

Plusieurs souvenirs jaillissaient à la fois de sa mémoire. Il se rappelait que Jeanne Guérin n'avait pas quitté de son plein gré, et seulement parce qu'elle y était à l'étroit, l'ancien logement de la rue du Helder. On avait donné congé à Zoé Lacassade, Etonné de ce procédé, Robert était allé demander des explications au propriétaire, et celui-ci, qui d'abord se refusait à parler, pressé de questions, avait fini par dire qu'il était décidé à ne louer ses logements qu'à des ménages, et qu'il ne voulait plus de femmes vivant seules et exposées à recevoir trop de visites. Robert, pensant qu'il s'agissait de ses allées et venues un peu trop fréquentes peut-être, et trouvant inutile de lutter contre un propriétaire entêté et fort de son droit, avait accepté le congé sans protester davantage et sans y attacher alors d'autre importance.

Il se souvenait aussi de propos tenus devant lui par des personnes qui ne le connaissaient pas, de mots à double entente, de phrases ambiguës. Il ne s'en était pas ému, croyant qu'il s'agissait de Zoé Lacassade, dont les allures, les excentricités, pouvaient éveiller certaines susceptibilités bourgeoises. S'agissait-il donc de Jeanne Guérin ? D'autres avaient-ils remarqué ce qu'il ne pouvait voir, dans sa confiance et son affolement ?

Enfin, un vieil ami de sa famille, auquel il faisait part, la veille, de ses projets de mariage, lui avait dit : – Ah ! décidément vous épousez M^{lle} Guérin. Prenez garde ! – A quoi donc ? avait-il demandé vivement. L'ami,

craignant sans doute de se compromettre, avait répondu : – Elle est bien jeune pour vous. Réfléchissez. Il n'avait point réfléchi, et il aurait certainement oublié cette phrase, ce conseil, sans la lettre qu'il venait de recevoir.

Eh bien, non, il n'y croyait pas à cette lettre ! Jeanne ne pouvait l'avoir écrite. Ou bien, en l'écrivant, elle avait obéi à quelque suggestion, à quelque mystérieuse influence, à quelque chose d'incompréhensible.

Il s'assit de nouveau devant la table, et tirant d'un portefeuille la lettre que Jeanne lui avait écrite autrefois pour lui annoncer la mort de son père, il la plaça près de la nouvelle lettre pour comparer les deux écritures.

Elles étaient semblables ; on ne pouvait le nier. Cependant les caractères tracés sur ce papier étaient plus fins, plus déliés que les autres. Il y avait concordance presque complète, similitude à peu près parfaite, mais on aurait dit qu'il s'agissait seulement d'une habile contrefaçon, et que la seconde lettre était l'œuvre d'un faussaire.

La joie brilla dans ses yeux ; elle fut de courte durée. Ce papier n'avait-il pas été remis par Jeanne elle-même à Sophie Blanchard ? Il interrogea de nouveau la servante, toujours silencieuse, immobile.

– C'est bien ma cousine, Jeanne Guérin, qui vous a confié cette lettre ? demanda-t-il.

– Oui, monsieur.

– En vous chargeant de me la donner quand je viendrais ?

– Oui, monsieur. Mademoiselle m'a recommandé même avec insistance, de me trouver ici pour vous recevoir.

– Pourquoi vous faisait-elle cette recommandation ? Vous deviez donc sortir ?

– Oui, j'avais demandé à ces dames de les accompagner au chemin de fer.

– Et vous les avez accompagnées ?

– Oui.

– A quelle gare ?

– Celle du Havre.

– Elles partaient pour le Havre ? Vous les avez vues prendre leurs billets ?

– Oui, monsieur, et j’ai fait enregistrer leurs bagages.

Il y eut un moment d’hésitation ; mais, après un violent effort, il dit brusquement :

– Elles étaient seules ?

– Oui, murmura Sophie.

– Vous avez tardé à me répondre, pourquoi cela ?

– Non, monsieur, je vous assure. Ces dames étaient seules.

– C’est bien, fit-il en jetant sur elle un regard soupçonneux.

Il lui semblait qu’elle n’osait pas lui dire la vérité, de peur de lui faire de la peine. Il reprit :

– A quelle heure sont-elles parties ?

– A sept heures environ.

« En effet, se dit-il, l’express du Havre part à six heures cinquante-cinq. »

Et, continuant son interrogatoire :

– Vous êtes rentrée immédiatement après leur départ ?

– Quelques minutes après ; le temps de venir de la gare de l’Ouest ici.

– Personne ne peut s’être introduit dans cet appartement pendant votre absence ?

– Personne, j’avais les clefs.

Il s’arrêta, comprenant qu’il y aurait vraiment folie à douter davantage.

Il s’était levé et s’apprêtait à sortir lorsque tout à coup, emporté par un mouvement irrésistible, obéissant à quelqu’influence impérieuse, il saisit la bougie placée sur la table, et marcha précipitamment vers la chambre de Jeanne.

Voulait-il revoir une dernière fois cette chambre aimée, où, dans sa profonde quiétude, elle l’avait souvent reçu, ou bien pensait-il y trouver une autre lettre, quelque objet, qui l’eût éclairé, rassuré, peut-être consolé ?

La chambre était en désordre : les meubles, les tiroirs, ouverts vivement pour remplir une malle, n’avaient pas été refermés. Tout attestait un départ précipité.

Sur une table à ouvrage, au milieu de chiffons divers, traînaient de vieilles lettres décachetées, oubliées sans doute. Elles fixèrent l’attention de Robert. Il s’approcha, et, toujours debout, son flambeau à la main, les

regarda. Elles l'attiraient, en quelque sorte. Ainsi, tout ouvertes, étalées sur la table, elles semblaient vouloir le provoquer à les lire.

Pendant un instant il résista ; puis, pâle, tremblant comme un malfaiteur, il se courba sur la table et lut, de haut en bas, sans toucher au papier.

C'était une brûlante lettre d'amour adressée à Jeanne. On lui rappelait divers souvenirs : une rencontre, plusieurs rendez-vous, des aveux échangés, des promesses, des engagements pour l'avenir. On la suppliait de prendre un parti, de ne pas lutter plus longtemps, de ne pas sacrifier un amour véritable à une amitié d'enfance, respectable sans doute, mais insuffisante à la rendre heureuse. On lui faisait encore mille serments passionnés, et on lui disait que tout était préparé pour un départ immédiat.

– Ah ! s'écria Robert, c'est cette lettre qui l'a décidée !

Il ne voulut ni la terminer, ni lire les autres, et passant devant Sophie Blanchard qui l'attendait sur le seuil de la porte :

– Adieu, fit-il, adieu, je ne reviendrai jamais ici !

XXXVIII.

Dans la rue, Robert de Meillant prit à gauche et se mit à marcher à grands pas, sans se retourner, sans voir. Il ne s'éloignait pas de la maison de sa fiancée ; il fuyait cette maison comme on fuit une ville en flammes. C'était machinalement, du reste, qu'il marchait ainsi. Il ne se disait pas : « Je veux qu'un large espace me sépare des lieux qu'elle habitait, je veux mettre un grand vide entre elle et moi. » Non, il ne se disait rien. Il était incapable de faire un raisonnement. Sa pensée fuyait comme il fuyait la maison de Jeanne.

Il parlait cependant, tout en marchant. Comme les aliénés, il répétait toujours les mêmes mots : « Elle... elle ! Jeanne. Elle m'a trompé. Elle s'est

enfuie avec un autre ! »

Et, c'était heureux pour lui que sa pensée fût ainsi rebelle, son intelligence engourdie. Il souffrait moins, beaucoup moins que s'il avait été dans toute la plénitude de son esprit, que si le passé, avec son beau cortège de rians souvenirs, lui était apparu nettement. Quelle douleur, en effet, de la revoir ce qu'elle avait été pour la retrouver ce qu'elle était !

Il marchait, il marchait toujours à grands pas, soulevant de temps à autre son chapeau, pour que l'air pût frapper son front brûlant et le rafraîchir.

Il parcourut ainsi, dans sa course folle, la rue Saint-Lazare, passa devant la caserne de la Pépinière, traversa la place, frôla la grille de Saint-Augustin, et s'engagea sur le boulevard Malesherbes. Quoique la montée soit assez rapide en cet endroit, sa marche ne se ralentissait point. Il eût escaladé une montagne du même pas saccadé, fébrile.

Il était environ onze heures du soir, et les rares passants qui le rencontraient disaient, en le voyant courir ainsi, la tête découverte et parlant tout seul : « C'est un fou ! » On se rangeait à droite et à gauche, on se garait pour n'être pas heurté par lui.

A la hauteur de la rue Monceau, il fut aperçu et reconnu par le marquis de Ribas.

Lorenz, après avoir passé la soirée dans son hôtel, et à la suite d'une scène violente avec Mathilde, (leur ménage était fort troublé depuis quelque temps), venait de sortir pour prendre l'air et se remettre de ses émotions. Il se trouvait, à peu près, dans les mêmes dispositions d'esprit que Robert : toujours follement amoureux d'une femme qui paraissait maintenant lasse de lui, dédaigneuse de son amour. Il ne connaissait pas au juste la cause de ce détachement des plus apparents. Il soupçonnait bien quelque amour mystérieux, mais toute preuve lui échappait, aucun fait ne confirmait ses craintes.

Au commencement de l'hiver, la marquise de Ribas, d'accord avec son mari, songeait à donner des dîners et des soirées. Elle ouvrit en effet ses salons, et l'empressement qu'un certain monde parisien... de relations faciles lorsqu'il s'agit de ses plaisirs... mit à venir chez elle, aurait dû la faire persévérer dans son projet. Mais elle déclara brusquement à Lorenz que cette vie mondaine et bruyante lui déplaisait, qu'elle voulait vivre d'une

façon plus retirée. Il dut se plier à ce caprice comme il se pliait à tous les autres ; car elle le dominait, elle le gouvernait par les sens, et elle eût opposé à ses résistances d'autres résistances qui l'eussent désespéré. Elle vivait donc à sa guise, recevant à peine les visites de ses vieux amis d'autrefois et sortant de loin en loin, le plus naturellement du monde, vers quatre heures, sans que ces absences pussent donner lieu à la moindre remarque.

Cependant, désireux de connaître l'emploi de tout son temps, il l'avait suivie à plusieurs reprises, mais inutilement ! Mathilde s'était bornée, dans ces jours d'espionnage, à faire une courte promenade au bois, quelques emplettes dans les magasins de Paris. Il constatait ainsi sa parfaite innocence, oubliant qu'au temps de leurs amours cachées ou de ses rendez-vous mystérieux avec son père, Mathilde avait été habituée par lui-même et par Simonnet à se soustraire aux regards curieux, à dépister les espions.

En apercevant tout à coup Robert de Meillant dans son quartier, devant sa rue, à onze heures du soir, Lorenz fut traversé d'un soupçon. Nous savons que, sans motifs sérieux, sa jalousie avait toujours été tenue en éveil par Robert. D'instinct, il se méfiait de lui. Par intuition, il le redoutait en ce qui concernait Mathilde. amoureusement, comme il le craignait au point de vue de son passé. criminellement.

Il se mit donc à le suivre de loin, des yeux, car il n'eût pas été facile, en ce moment, de suivre autre ment Robert, du pas dont il marchait.

M. de Meillant passa devant la rue Monceau sans se détourner, sans paraître se douter que cette rue fût là, près de lui, et que Mathilde l'habitât.

C'était peut-être une habileté : pratiquant toutes les ruses, le marquis de Ribas soupçonnait volontiers tout le monde d'user de subterfuge. Il put croire un instant qu'il ne se trompait pas. En effet, Robert, arrivé à la hauteur du parc Monceau, se retourna brusquement.

Lorenz se jeta de côté et s'arrêta devant une porte cochère, comme s'il attendait qu'on lui ouvrît. Cette précaution était inutile : M. de Meillant ne le vit même pas. Il passa toujours aussi rapidement, sans jeter un coup d'œil sur la rue Monceau, et se perdit dans l'éloignement.

Lorenz, rassuré, rentra dans son hôtel, où il put constater bientôt la présence de Mathilde.

Ce n'était pas sans motif que Robert revenait ainsi sur ses pas : sa course précipitée, le grand air, l'obscurité, le silence de la nuit rafraîchissaient son sang, diminuaient son agitation. Il avait maintenant conscience de sa situation. Il sentait le coup qui l'avait frappé, il raisonnait sa douleur.

Jeanne ne l'aimait plus. Elle ne l'avait peut-être jamais aimé. Elle en aimait un autre. Elle s'était enfuie avec cet autre. La jeune fille adorée, la femme de son choix, sa fiancée, celle qui devait être la compagne de sa vie, était morte. Mais la parente, la cousine, l'enfant sur laquelle il avait promis de veiller, l'orpheline dont il s'était fait le protecteur, existait toujours. Devait-il l'abandonner à elle-même, la laisser se livrer corps et âme à quelque séducteur, quelque intrigant peut-être ? Ne devait-il pas, s'il en était encore temps, l'empêcher de commettre une faute irréparable ? Le fiancé n'avait pas à s'occuper de ses nouvelles amours, mais l'honnête homme pouvait, devait même la conseiller, la défendre contre elle-même, lui montrer la profondeur de l'abîme où elle allait se précipiter.

C'est ainsi que, toujours amoureux, on ne saurait arracher en quelques instants de son cœur un sentiment qui l'a fait battre si longtemps. Pour continuer à s'occuper d'elle, pour la revoir peut-être, il essayait de se persuader qu'il avait une tâche à remplir. L'amoureux s'effaçait devant le parent, mais, en réalité, c'était toujours l'amant qui agissait,

M. de Meillant s'arrêta sous un réverbère pour regarder l'heure à sa montre. Il était onze heures un quart.

Rien ne l'empêchait de prendre le train de minuit dix pour le Havre et d'arriver dans cette ville, à la première heure, avant que M^{lle} Guérin, si elle continuait sa route, en fût repartie.

Mais était-elle vraiment allée au Havre ? Comment n'avait-elle pas essayé de cacher la direction qu'elle allait suivre ?

Avant de s'engager sur cette voie, il fallait peut-être s'assurer qu'elle l'avait prise. Il fallait aussi essayer de savoir si elle était partie seule avec Zoé Lacassade, ou si quelqu'un les accompagnait. Quand il avait interrogé Sophie Blanchard à ce sujet, il s'était aperçu qu'elle hésitait à lui répondre, qu'elle paraissait cacher quelque chose. La questionner de nouveau lui semblait inutile. L'heure était trop avancée, du reste, pour qu'il se rendît rue de Châteaudun. Puis il ne se sentait pas le courage de rentrer dans cette

maison où elle n'était plus. Il pensa qu'il pourrait obtenir quelques renseignements à la gare de l'Ouest, et, se jetant dans une voiture, il s'y fit aussitôt conduire.

Un des employés qui se tiennent près des guichets à l'heure des départs, pour aider les voyageurs à prendre leurs billets, passa près de M. de Meillant au moment où il mettait pied à terre. Robert le rejoignit et le pria de vouloir bien lui indiquer celui de ses collègues, de service au départ de six heures cinquante-cinq.

– A l'express du Havre ? fit l'employé.

– Justement.

– C'était moi, monsieur.

– Alors je vais vous demander un renseignement. J'avais donné rendez-vous à ma sœur et à une de ses amies pour prendre avec elles l'express du Havre. Une affaire importante m'a empêché de les rejoindre, et je voudrais savoir si, malgré mon absence, elles se sont mises en route à l'heure indiquée. Si je vous donne quelques indications, pensez-vous pouvoir vous rappeler ?

– Oui, monsieur, il n'y avait pas ce soir plus d'une dizaine de voyageurs en destination du Havre.

– Ma sœur, reprit M. de Meillant, a dix-huit ans environ, elle est assez grande, très-brune. Son amie est fort petite, a de grands cheveux bouclés, et on la prend en général pour une étrangère.

– Je me souviens très-bien de ces deux dames, répondit l'employé ; elles ont demandé des billets pour le Havre et je les ai vues monter les escaliers des salles d'attente.

– Je vous remercie. Mais, dans la crainte que nous ne fassions erreur, un autre petit détail je vous prie. Ces dames devaient être accompagnées d'un de leurs parents. L'avez-vous vu avec elles ?

– Non, elles étaient seules.

Un autre employé, qui s'était approché et qui avait entendu ces derniers mots, vint se mêler à la conversation.

– Ces dames étaient seules, en effet, lorsqu'elles ont pris leurs billets, dit l'employé. Mais, à peine s'éloignaient-elles, qu'un jeune homme est arrivé

au guichet, a demandé une première pour le Havre et s'est élancé pour les rejoindre, dans l'escalier des salles d'attente.

– Je vous remercie, monsieur, fit Robert, très pâle, mais très calme. Il ne me reste plus qu'à vous prier, toujours pour éviter une erreur, de vouloir bien me faire le portrait du jeune homme en question.

L'employé réfléchit un instant et répondit :

– Il est de petite taille pour un homme. Il doit avoir vingt-cinq ans environ ; il ne porte ni favoris ni barbe, mais seulement une petite moustache noire. C'est un très joli garçon, quoiqu'il ressemble un peu à une fille.

– C'est tout à fait le portrait de mon parent, crut devoir dire Robert de Meillant. Je vous suis très reconnaissant ; vous m'avez rendu un véritable service.

Ces renseignements confirmaient les soupçons de Robert : la personne qu'on venait de lui dépeindre devait être le signataire de la lettre trouvée dans la chambre de Jeanne Guérin. Les deux jeunes gens n'avaient pas osé partir ouvertement ensemble, mais ils s'étaient rejoints dans le train et faisaient le voyage côte à côte, comme si le hasard les avait seul réunis.

Dès qu'il eut quitté les employés, Robert remonta dans la voiture qui l'avait amené rue d'Amsterdam, et se fit conduire à son hôtel. Il changea de vêtement, mit à la hâte quelques objets dans un sac de nuit, prit de l'argent, prévint qu'il serait absent vingt-quatre heures, et retourna sans tarder à la gare de l'Ouest. Minuit sonnait lorsqu'il y arriva. Il se fit donner un billet pour le Havre et partit.

Pendant que les personnes réunies avec lui dans le compartiment des fumeurs faisaient leur préparatifs pour passer la nuit le plus confortablement possible, il s'installa dans un coin, alluma un cigare et réfléchit.

Quel était donc le mystérieux compagnon de Jeanne ? Comment ne l'avait-on jamais rencontré chez elle ? Comment aucun détail, aucune phrase, aucun mot n'avaient-il jamais révélé son existence ?

En admettant aussi qu'une toute jeune fille inexpérimentée, à l'imagination vive, exaltée par les malheurs qui l'avaient frappée, eût commis la faute d'écouter des protestations ardentes, de se laisser émouvoir

par quelque correspondance habile, comment son amie avait-elle prêté son concours à cette intrigue ? Zoé Lacassade était une excentrique, une extravagante, une folle, soit ! Mais elle avait toujours eu, aux Colonies, une réputation d'honnête fille. On pouvait rire de ses ridicules ; mais ceux qui la connaissaient la tenaient en grande estime. Et, tout à coup, elle aurait fait faillite à son passé, trahi le mandat dont elle s'était chargée, cessé de veiller sur Jeanne, dont elle était à la fois, disait-elle en riant, la gouvernante, l'amie, la sœur et la mère. L'aurait-on trompée, elle aussi ? Ignorait-elle la liaison de Jeanne et croyait-elle faire avec son élève un simple voyage, que faisait en même temps, par hasard, un compagnon de route inconnu ?

Maintenant qu'il réfléchissait avec plus de calme, Robert se disait qu'il y avait là des choses vraiment incompréhensibles, et qu'il fallait les éclaircir avant de porter un jugement. Mais, lorsqu'il prenait un peu d'espoir, il était bien obligé de reconnaître que Jeanne elle-même lui avait écrit, et que Jeanne fuyait, sans craindre de le laisser seul et désespéré.

A ces premières pensées venaient se joindre d'autres réflexions. S'il retrouvait au Havre Jeanne Guérin, quelle serait sa conduite ? La reconduirait-il à Paris ? La séparerait-il de son compagnon de route ?

De quel droit ? Quelle autorité avait-il sur elle ?

Jeanne ne dépendait de personne. Un tuteur seul, à défaut de père et de mère, aurait pu lui imposer sa volonté. Mais, comme elle devait se marier dans un bref délai avec Robert, et que le mariage émancipe la femme, on ne lui avait donné ni conseil de famille, ni tutelle. M. de Meillant ne pouvait donc songer qu'à exercer une influence toute morale sur sa cousine.

Mais l'autre, le compagnon de route, le séducteur ! Ah ! celui-là !...

Il s'arrêtait, il ordonnait à sa pensée de ne pas aller plus loin. Il avait peur de se laisser dominer par des pensées de jalousie. Il voulait que la fiancée s'effaçât devant le parent, le chef de famille.

A cinq heures et demi du matin, il arrivait au Havre.

Il connaissait parfaitement cette ville qu'il avait habitée plusieurs jours, à deux reprises, quelques mois auparavant et lors de son premier voyage en France. Aussi se fit-il conduire immédiatement dans les hôtels où Jeanne Guérin et Zoé Lacassade pouvaient être descendues.

Rue de Paris, à l'hôtel d'Angleterre, il lui fut répondu qu'il n'était arrivé aucun voyageur, la veille, par l'express parti de Paris à six heures cinquante-cinq.

Il se rendit dans la même rue aux hôtels de Normandie et de Bordeaux ; on lui fit la même réponse.

Il se dirigea vers les quais, où se trouvent les hôtels choisis de préférence par les Parisiens désireux d'entrevoir au loin la mer, et de suivre les mouvements des navires dans les bassins.

Les portraits qu'on lui fit des divers voyageurs arrivés la veille ne pouvaient s'appliquer aux personnes qu'il cherchait.

Il fut plus heureux à son ancien hôtel de l'Amirauté, où, si on s'en souvient, il avait autrefois fait entrer la marquise de Ribas, après son accident de voiture. On le reconnut et on s'empessa de répondre à ses questions.

Bientôt il sut que deux femmes dont le signalement répondait absolument à celui de Jeanne Guérin et de Zoé Lacassade étaient arrivées la veille vers minuit. Elles avaient demandé deux chambres, l'une à côté de l'autre, et on avait pu les leur donner.

– Mais, ces dames n'étaient pas seules, dit Robert, elles voyageaient avec un de mes parents, chargé de veiller sur elles.

– Ah ! c'est donc cela ! fit la directrice de l'hôtel, à qui M. de Meillant avait cru devoir s'adresser.

– Qu'entendez vous par ces paroles, madame ? demanda-t-il.

– Ces dames prenaient à peine possession de leurs chambres, qu'un jeune homme est descendu de voiture devant notre porte, m'a demandé si je venais de recevoir deux voyageuses, et, sur ma réponse affirmative, m'a priée de lui donner une chambre.

– Vous avez pu le satisfaire ?

– Je l'ai placé dans ce pavillon qui nous sert d'annexe.

– Un dernier mot, je vous prie. Le jeune homme dont je vous parle, mon parent, a vingt-cinq ans environ. Il est de petite taille et ne porte qu'une moustache très fine et noire. Es-ce bien cela ?

– Parfaitement, monsieur. J'ajouterai, si vous le permettez, qu'il a le visage un peu efféminé, et le teint rose. Nous remarquons ces choses-là, au

Havre, où nos jeunes gens sont d'ordinaire halés par l'air de la mer.

– Je vous remercie de ce détail, qui m'ôte mes derniers doutes. Il est en ce moment sept heures, ajouta-t-il en regardant sa montre, je vais attendre encore une heure et je me ferai annoncer chez ces dames.

– Vous ne les trouverez plus, monsieur.

– Comment ! fit Robert en pâlisant, elles sont reparties déjà ?

– Je vous demande pardon de ne vous l'avoir pas dit plus tôt. Vous m'avez posé diverses questions et je vous ai d'abord répondu.

– Ah ! elles sont parties ? répéta-t-il.

Et, malgré tous ses efforts pour rester calme, sa voix tremblait. Il ajouta :

– A quelle heure sont-elles parties ?

– Il y a une demi-heure à peine.

– Elles ne vous ont pas dit où elles allaient ? demanda-t-il après un violent effort.

– Elles n'ont pas eu besoin de me le dire ; elles s'embarquaient en face.

– Ah ! elles s'embarquaient. Pour où ?

– Pour l'Angleterre.

– Comment ! pour l'Angleterre. Le bateau qui fait le service du Havre à Southampton part tous les jours dans l'après-midi, vers les trois heures, si mes souvenirs ne me trompent pas.

– En effet, monsieur, c'est très-exact. Mais le départ de trois heures n'ayant pu avoir lieu hier par suite d'une avarie, le bateau s'est mis en route ce matin.

– Comment ces dames pouvaient-elles connaître ce retard et en profiter ?

– Elle ne le connaissaient pas. Je crois même que cette nuit, en arrivant, elles n'avaient pas l'intention d'aller en Angleterre. Mais elles sont sorties de bonne heure, ce matin, sur le quai ; le temps était très beau, la mer calme et elles n'ont pu résister sans doute à ta tentation de faire ce voyage. A quelques paroles que j'ai surprises, j'ai cru comprendre que la mer ne les effrayait pas et qu'elles y étaient habituées.

– En effet, dit Robert. J'espère bien, ajouta-t-il, en se contraignant pour ne pas se trahir, que mon parent ne les a pas abandonnées.

– Non, monsieur, non. Il les a rejointes au moment où le bateau allait démarrer, et il est parti avec elles.

Robert remercia l'hôtesse de ses renseignements, passa quelques instants dans la chambre qu'on lui avait préparée, déjeuna rapidement, et, après avoir consulté son Indicateur, se fit conduire au chemin de fer.

XXXIX.

Ce n'était pas dans le but de retourner à Paris que Robert de Meillant se dirigeait vers là gare. Il avait résolu, au contraire, de continuer sa course, de ne rien épargner pour rejoindre Jeanne Guérin.

Peut-être aurait-il dû suivre la ligne qu'elle avait prise, s'embarquer sur le bateau qui, à quelques heures de distance, suivait le sien et arriver en Angleterre, le lendemain de son débarquement. Mais, persuadé qu'elle essayait de faire perdre ses traces, il se dit qu'elle éviterait de séjourner dans la petite ville de Southampton, où il est difficile de se cacher, et qu'elle se rendrait à Londres par le train correspondant avec le bateau.

Dans cette grande cité de Londres, Robert craignant de ne pouvoir la rencontrer, préférait arriver avant elle et l'attendre sur le quai de la gare où elle devait descendre. Pour atteindre ce résultat, il s'agissait de se rendre du Havre à Rouen, de gagner Dieppe, puis Newhaven. Cette voie était plus rapide, s'il ne manquait pas toutefois le paquebot de Dieppe qui obéit à la marée. mais les Indicateurs de chemins de fer lui avaient appris qu'il pouvait le joindre en temps opportun.

En effet, arrivé à Dieppe dans l'après-midi, il monta dans le bateau à quatre heures, débarqua en Angleterre vers dix heures, et descendit à Londres à minuit et demi.

Sans tarder, il prit ses renseignements et sut bientôt qu'on n'attendait plus aucun train de Southampton, et que les voyageurs partis la veille du Havre arriveraient seulement le lendemain matin à Londres.

Malgré ses préoccupations, son état d'énervement qui le rendait plus fort à supporter la fatigue, il crut devoir se rendre dans un hôtel et prendre quelques heures de repos. S'il ne parvint pas à dormir, il put, du moins, sommeiller jusqu'à six heures du matin. Alors, il se jeta précipitamment à bas de son lit, s'habilla, et courut à la gare de Charing-Cross.

A huit heures le train attendu arriva. Ni Jeanne Guérin, ni Zoé Lacassade n'en descendirent.

Que penser ? Contre toutes les prévisions de Robert, les deux voyageuses étaient-elles restées à Southampton ? Fallait-il aller les y retrouver ? Mais, s'il se croisait avec elle ; si, pendant qu'il les cherchait là-bas, elles arrivaient à Londres par un autre train ? Il ne savait à quel parti s'arrêter, et comme dans la crainte de commettre quelque faute, il prenait de nouveaux renseignements auprès d'un employé, celui-ci lui dit :

– Les personnes que vous attendez, monsieur, sont peut-être descendues à Londres, dans une autre gare.

– Quelle autre gare ?

– Celle de Waterloo, Bridge-station.

Il se jeta dans un *cab* et, quelques instants après, il arrivait au point indiqué.

Les employés de chemin de fer, en Angleterre, savent, pour la plupart, quelques mots de notre langue, mais ils la parlent, en général, fort imparfaitement. Robert, qui ne connaissait pas l'anglais, eut beaucoup de peine à se faire comprendre et surtout à saisir le sens des réponses qu'on lui faisait. Il finit cependant par deviner que deux voyageuses françaises, accompagnées d'un *gentleman*, étaient arrivées à Londres une heure auparavant.

Il commença ses recherches avec ces renseignements imparfaits. Il courut d'hôtel en hôtel, se promena dans les rues les plus fréquentées, parcourut les promenades publiques, interrogea les personnes qui pouvaient le comprendre et lui répondre, et s'adressa même à la police métropolitaine. Hélas ! le soir venu, il n'était pas plus avancé que le matin.

Le lendemain, par le premier train, Robert partit pour Southampton. Là, il obtint des renseignements plus précis.

Il apprit, à n'en pouvoir douter, que Jeanne Guérin et Zoé Lacassade avaient débarqué dans ce port et passé quelques heures à l'hôtel. Mais elles étaient bientôt reparties, sans dire où elles allaient. On était tenté de croire qu'elles s'étaient dirigées sur Londres, mais on ne pouvait l'affirmer.

M. de Meillant, qui ne se lassait pas, crut devoir retourner à Londres et recommencer ses recherches. Elles furent aussi infructueuses que les précédentes, et, brisé de fatigue, découragé, désespéré, ne sachant plus que faire, au bout de trois jours, il repartit pour Paris.

Comme il rentrait dans son hôtel, un garçon le rejoignit et lui remit une lettre qu'une dame avait apportée elle-même la veille. Robert prit la lettre en tremblant. C'était peut-être Jeanne qui lui donnait de ses nouvelles... Jeanne repentante... revenue peut-être avant lui !

Il jeta les yeux sur l'enveloppe. Non, ce n'était pas l'écriture de sa cousine. Il décacheta. La lettre était de Mathilde.

« Quand vous serez de retour, lui disait-elle, veuillez m'attendre de cinq à six heures. Vous me verrez dès le jour de votre arrivée que je désire impatiemment. »

Ce n'était pas la lettre que Robert eût voulu recevoir ; ce n'était pas Mathilde qui l'occupait en ce moment. Mais, dans sa disposition d'esprit, dans son isolement, tout lui était bon pour changer le cours de ses pensées, Il se prépara donc à recevoir Mathilde qui ne pouvait tarder, car l'heure indiquée par elle approchait.

XL.

Bientôt, en effet, la clef qu'il avait laissée à sa porte tourna dans la serrure, et la marquise de Ribas parut.

Elle portait une robe sombre des plus simples, mais dont le corsage sans plis mettait en relief ses épaules, sa poitrine, sa taille un peu amaigrie, mais toujours superbe de lignes. Elle ôta le voile qui la couvrait, et le visage apparut plus pâle qu'autrefois, avec les yeux profondément cernés, le regard un peu abattu, les lèvres décolorés et comme amincies. Mais ces changements, loin de la desservir, donnaient à sa beauté plus de caractère.

– Enfin, vous voilà ! dit Mathilde, en prenant la main que lui tendait Robert. Je désespérais presque de vous revoir.

– Oh ! répondit-il d'une voie douce, amicale, si j'avais dû faire une longue absence, vous l'auriez su et je vous aurais dit adieu.

– Merci, mon ami, fit-elle, en serrant sa main qu'elle tenait toujours dans les siennes.

– Comment avez-vous appris mon retour ? lui demanda-t-il.

– Je ne le sais que depuis un instant ; mais j'avais pris le meilleur moyen pour en être informé et vous trouver dès votre arrivée. Je venais tous les jours ici, à la même heure.

– Vous ne craignez donc plus, fit Robert, d'éveiller les soupçons, d'être suivie ?

– Ah ! qu'il me suive ! s'écria-t-elle, avec un accent singulier, qu'il ait des soupçons. peu m'importe ! Rien ne m'empêchera de vous voir.

Comme il ne répondait pas, elle le regarda et lui dit :

– Qu'êtes-vous donc devenu ? Qu'avez-vous fait ?

– Un voyage d'affaires, répondit-il.

– Vraiment ! un voyage d'affaires. C'est à moi que vous dites cela. Vous n'avez donc pas confiance en mon amitié ?... Cependant, si je m'en contente ajouta-t-elle avec un sourire un peu triste, j'ai le droit d'exiger qu'elle soit complète et que vous me disiez vos peines.

– Je n'ai point de peines, murmura-t-il.

– Vous en avez, et de graves. Je le sens et je le sais. Je sais, hélas ! tant de choses depuis quelque temps. Mais je ne vous en veux pas de vous taire. J'apprécie même le sentiment qui vous rend discret en ce moment. Vous seriez obligé de me parler d'elle. C'est elle qui vous occupe, c'est à cause d'elle que vous souffrez, et vous gardez le silence par délicatesse, par bonté pour moi.

Elle vint s'asseoir tout près de lui, sur le canapé, et continuant :

– Parlez, sans crainte, lui dit-elle, oubliez mes paroles, mes aveux d'autrefois. Voyez seulement en moi l'amie dévouée, qui peut et qui doit entendre vos confidences, quelle qu'en soit la nature... C'est franchement, loyalement, Robert, sans arrière-pensée que j'ai accepté votre seule amitié. Ah ! elle m'a fait trop de bien, je lui suis trop reconnaissante pour vouloir maintenant la remplacer par un autre sentiment, pour la dédaigner et lui préférer autre chose. J'étais une malheureuse dépourvue de tout sens moral, ignorante du bien et du mal, corrompue, viciée, perdue. Je suis venue ici pour que vous fassiez de moi votre maîtresse. Vous n'avez pas voulu. Mais en même temps vous me tendiez la main, et vous me disiez : Restez, associez-vous à moi pour une bonne œuvre, et soyons fraternellement unis. J'ai accepté, et peu à peu, en vous voyant, en vous écoutant parler, je me suis sentie devenir meilleure, je me suis élevée. J'arriverai peut-être à me purifier. Donc, pas de scrupule avec moi. Vous souffrez, donnez-moi une part dans vos souffrances, et dites-les-moi bien vite, car il est possible que vous n'ayiez aucune raison pour souffrir. Vos malheurs ne sont pas irrémédiables comme les miens.

– De quels malheurs parlez-vous ? fit-il en la regardant.

– Oh ! répondit-elle en secouant la tête, de malheurs qu'on ne peut dire à personne, pas même à vous. Ainsi, jugez. Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est d'elle. M^{lle} Jeanne Guérin. Elle n'est plus à Paris, vous venez de la chercher inutilement, n'est-ce pas ?

– Comment le savez-vous ? demanda Robert étonné.

– Ah ! murmura-t-elle d'une voix sombre, je vous l'ai déjà dit, je sais tout. Je sais ce que je veux savoir... et ce que je voudrais ignorer.

Après un instant de silence, elle reprit :

– Donc, M^{lle} Jeanne Guérin a brusquement quitté Paris. Vous l'avez cherchée, et vous ne l'avez pas retrouvée. Je m'engage, moi, à vous dire où elle est ; je m'engage aussi à vous prouver qu'elle n'est pas aussi coupable envers vous que vous le supposez peut-être. Donnez – moi les moindres détails de votre dernière visite rue de Châteaudun et de votre voyage. C'est avec ces détails que je rétablirai la vérité. Depuis que je m'occupe de Blanchard, ajouta-t-elle avec un triste sourire, je suis devenue un juge

d'instruction fort habile, trop habile pour mon malheur. Mais parlons d'elle. Je vous écoute, mon ami.

Malgré le scrupule que pouvait avoir Robert à s'entretenir de Jeanne Guérin avec la marquise de Ribas, il était trop désireux d'obtenir les renseignements qu'elle promettait pour hésiter plus longtemps. Puis, s'il avait eu d'abord de justes préventions contre Mathilde, elles n'existaient plus. Il s'était attaché de franche amitié, à cette femme, sur laquelle il exerçait une influence salubre, qu'il ramenait peu à peu au bien. Il avait pris goût à sa tâche, et il aimait Mathilde, comme on aime un élève qui progresse et qui vous fait honneur, comme les apôtres aimaient autrefois leurs disciples.

Il crut donc devoir lui donner franchement les renseignements qu'elle lui demandait, et qu'elle affirmait être indispensables. Il lui parla d'abord de son arrivée, six jours auparavant, un soir à neuf heures, chez M^{lle} Guérin, de son étonnement de ne pas la trouver et de la lettre remise par Sophie Blanchard.

– Pouvez-vous me montrer cette lettre ? demanda Mathilde.

– Oui, la voici.

Elle lut attentivement et dit :

– Jamais M^{lle} Guérin ne vous eût écrit en ces termes. N'est-ce pas la première pensée qui vous est venue ?

– Oui, mais.

– Pardon, procédons par ordre. Avez-vous d'autres lettres de votre cousine ?

– Oui.

– Voyons.

Elle compara les deux écritures, comme Robert les avait comparées autrefois, et, sans hésiter, prononça ces mots :

– Il y a faux, faux évident... pour moi, du moins qui connais le faussaire et son habileté.

– J'ai eu comme vous cette pensée, fit M. de Meillant. Mais vous oubliez que cette lettre a été confiée par Jeanne elle-même à Sophie Blanchard, pour m'être remise. Supposez-vous que cette femme soit complice de quelque odieuse machination ?

– Non, certes, fit-elle vivement. Pauvre créature ! elle en est bien incapable. Mais elle a laissé la lettre probablement sur un meuble où on l'avait placée ?

– Oui, sur une table du salon.

– Et elle est sortie ensuite ?

– Elle est allée au chemin de fer.

– Eh bien, pendant ce temps, on a du changer la lettre que vous écrivait Mlle Guérin, contre celle que vous avez reçue.

– Qui ? Comment ? Quelqu'un peut donc s'introduire à volonté dans l'appartement de la rue de Châteaudun ?

– Probablement... Est-ce vous qui avez trouvé cet appartement lorsqu'il était à louer ?

– Non, on me l'a indiqué.

– Qui ?

– Le petit vicomte de Champy.

– Très bien, je suis fixée. Passons à autre chose.

– Soit ! dit Robert. Je n'insiste pas ; je ne vous interroge pas. Je sens bien que vous tenez les fils de quelque ténébreuse affaire, et je vous laisse les démêler à votre gré. Mais Jeanne ne m'en a pas moins écrit une lettre. Ce n'est pas celle-là, soit ! C'en était une autre. Pourquoi m'a-t-elle écrit à moi qui devais venir le soir, pourquoi est-elle partie tout à coup sans m'attendre ?

– Parce qu'elle est jeune, d'imagination vive, qu'elle vous aime ardemment, et qu'elle est jalouse.

– Jalouse ! Quels motifs de jalousie lui ai-je donnés ?

– Aucun. Mais elle peut avoir reçu quelque lettre anonyme. Croyez-vous que vos ennemis reculent devant ces petites infamies.

– Mes ennemis ! J'en ai donc ?

– De terribles.

Etonné, il la regarda, et revenant au seul sujet qui l'intéressait en ce moment :

– Jeanne, fit-il, n'aurait prêté aucune attention à des lettres anonymes.

– Soit ! Cependant des propos tenus devant elle, des calomnies habilement répandues. N'a-t-on jamais essayé de la calomnier, elle, cette

honnête enfant ?

– Si, fit-il après un instant de réflexion. Mais je n’ai même pas voulu croire qu’il était question d’elle.

– Vous, qui êtes un homme de sens, un être de raison. Pouvez-vous demander à une jeune fille, qui connaît à peine la vie, de ne pas tomber dans certains pièges, de discerner la vérité du mensonge ? Pourquoi, du reste, n’aurait-on pas excité sa jalousie, non plus par des paroles, mais par des faits. Ne lui avez-vous jamais dit que depuis trois mois vous me voyiez, vous me receviez ici chez vous ?

– Non, je n’ai pas osé, fit-il en baissant la tête.

– Eh bien, ce que vous n’avez point osé dire, d’autres l’on dit. Rappelons nos souvenirs. Le jour du départ de M^{lle} Guérin et du vôtre, ne suis-je pas venue ici ?

– Oui, je crois.

– Moi, j’en suis sûre ; je n’oublie pas ces choses-là. Pendant que nous étions dans ce salon, on a frappé à la porte à plusieurs reprises.

– Oui, je me le rappelle.

– Et quand je suis sortie quelqu’un m’attendait dans la rue, devant la porte de l’hôtel.

– Qui donc ?

– M^{lle} Zoé Lacassade. Je l’ai reconnue au portrait qu’un jour, pour me distraire, vous m’aviez tracé d’elle. Elle paraissait indignée, furieuse, et j’ai compris qu’elle s’indignait pour le compte de son amie. Mais pouvais-je me douter des résolutions qu’allait entraîner cette colère. J’ai songé cependant à vous prévenir dès le lendemain ; vous étiez parti.

Elle le rejoignit près de la cheminée, contre laquelle il s’appuyait, et lui touchant les bras :

– Vous voyez, fit-elle, que bien des choses s’expliquent déjà. Suivant moi, vous ne pouvez reprocher à votre chère fiancée que d’avoir manqué de confiance en vous, d’avoir ajouté foi trop vite à d’odieuses calomnies, et de s’être laissée entraîner à un coup de tête. Mais je désire pénétrer tous les mystères de cette aventure. Continuons. Vous lisez la soi-disant lettre de M^{lle} Guérin. Vous ne voulez pas croire qu’elle l’ait écrite. Cependant,

comme elle l'a remise elle-même, vous finissez par vous rendre. Que faites-vous alors ?

– Je me suis élancé dans sa chambre, et j'y ai trouvé.

Il s'arrêta. Sa physionomie, plus souriante depuis un instant, s'assombrissait de nouveau. Elle le regarda, comprit ce qui se passait en lui et dit :

– Vous avez dû trouver dans cette chambre quelque preuve terrible contre elle n'est-ce pas ? Ce n'est point difficile à deviner : celui qui s'était introduit dans l'appartement, afin de remplacer une lettre par une autre, devait compléter son œuvre.

– Ah ! vous croyez ! s'écria-t-il.

– Je crois que tout était préparé, pour vous séparer de votre cousine.

– Dans quel but ?

– Ah ! cela, fit-elle, en baissant la tête, je ne le dis pas, je ne puis pas le dire.

Et de peur qu'il insistât, elle reprit :

– Vous quittez la rue de Châteaudun. Vous marchez droit devant vous, vous courez éperdu. Savez-vous de quel côté vous vous êtes dirigé ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien je vous l'apprendrai. A onze heures du soir vous passiez devant ma rue, la rue Monceau. Mon mari vous a rencontré dans ces parages, et il vous a suivi. Il suit toujours celui-là. C'est lui qui m'a dit vous avoir vu. Il ne peut se défendre de me parler de vous. Vous occupez tant son esprit !... Vous marchiez la tête découverte, à grands pas, vous étiez à moitié fou. Comme vous l'aimez ! est-elle heureuse !

Elle rougit de ce qu'elle venait de dire, s'arrêta, et reprenant presque aussitôt :

– C'est ainsi que j'ai appris qu'il vous était arrivé un malheur, que vous souffriez. Vous ne pouvez souffrir que par elle ; aussi ai-je étudié l'affaire qui vous concernait, comme j'étudie depuis trois mois l'affaire Blanchard.

Il allait peut-être la questionner, elle continua précipitamment :

– Cette promenade au grand air, cette course impétueuse, vous rafraîchissent le sang. Vous voyez plus clair dans la situation, et vous vous décidez à vous mettre à la recherche de votre cousine. Dans une gare de chemin de fer quelconque, un employé vous apprend que deux femmes

répondant au signalement de M^{lle} Guérin et de son amie, sont parties par le train précédent.

– Pour le Havre.

– Les deux voyageuses sont-elles seules ?

– Oui. Mais quelqu'un semble les suivre.

– Vous a-t-on décrit ce personnage ?

– Oui ; il est de taille moyenne, blanc de visage. Il ne porte qu'une fine moustache et se fait remarquer par des allures un peu efféminées.

– Très bien. Vous allez encore entendre parler, n'est-ce pas, de ce mystérieux individu ?

– Au Havre, où il descend dans le même hôtel que Jeanne.

– Toujours pour vous faire croire, si vous la poursuivez, qu'elle fuit avec lui, qu'elle vous trompe indignement, que vous devez renoncer à cette infidèle et à cette parjure.

Elle s'approcha de lui et dit en souriant :

– Ah ! il est d'une rare habileté, et d'une profonde scélératesse, le petit vicomte de Champy !

– Comment ! fit Robert, c'était.

– Oui, c'était lui. Mais si vous étiez tenté d'être jaloux, sachez, mon cher ami, 'que le vicomte est une femme, et que cette femme s'appelle Florine.

XLI.

Robert de Meillant, malgré l'affirmation de Mathilde, hésitait à croire que le petit vicomte de Champy, qu'il connaissait depuis le jour de son arrivée en France, qu'il avait vu presque toutes les semaines à Paris, fût une femme.

– C’est auprès de vous, disait-il, que je l’ai rencontré la première fois au Havre. Ignorez-vous, à cette époque, sa véritable personnalité !

– Non... Dès le jour où il s’est glissé, à Trouville, dans mon cercle d’amis, je l’avais démasqué... Mais j’ai feint de ne pas le reconnaître..., et il me croit ou plutôt Florine me croit encore sa dupe.

– Vous aviez donc été autrefois en relations avec cette Florine, comme vous l’appellez ?

– Oui, répondit-elle en courbant la tête... La préfecture de police l’avait attachée à ma personne, en qualité de femme de chambre... Je n’étais pas encore mariée, mon existence paraissait suspecte, et on avait jugé à propos de me surveiller.

– Est-ce que cette fille agit encore pour le compte de la police ?

– Non, elle agit dans son propre intérêt.

– Quel intérêt peut-elle avoir à essayer de perdre Mlle Guérin, à me séparer d’elle ?

– Ah ! mon ami, fit Mathilde, je vous en conjure, ne me questionnez pas à ce sujet... Je ne puis pas vous répondre..... Je ne le puis pas... Je me suis longuement interrogée, je me suis demandé si je devais tout vous dire, si j’avais le droit de vous dévoiler les secrets, les infâmes mystères que j’ai découverts depuis le jour où vous m’avez associée à l’œuvre que vous poursuiviez... Non ; ma conscience m’ordonne de me taire. L’assassin se livrera tôt ou tard. Ce n’est pas à moi de le livrer.

Debout, la main droite posée sur le dossier d’un fauteuil, le buste un peu renversé, sobre de gestes, elle parlait avec énergie, avec conviction, comme inspirée.

Il la regardait, tout surpris de ses paroles, presque effrayé, n’osant pas lui adresser de nouvelles questions, dans la crainte peut-être d’apprendre quelque chose de terrible.

Cependant, au bout d’un instant de silence, il ne put s’empêcher de lui dire :

– Alors, l’innocence de Blanchard vous est prouvée ?

– Oui, fit-elle d’une voix sourde.

– Vous savez le nom du véritable complice de Jagon ?

– Je le sais.

– Vous êtes certaine de ne pas vous tromper ?

– J’en suis certaine. A vous, je ne puis pas mentir, je ne veux pas mentir. Mais, de grâce. assez. Ne me questionnez pas davantage aujourd’hui.

Elle lui avait pris les mains et le suppliait du regard.

– Soit ! fit-il.

Il s’était assis sur un canapé ; elle vint le rejoindre et lui dit :

– Revenons à celle que vous aimez. Vous ne l’avez pas encore retrouvée, vous ne savez pas où elle est. C’est plus intéressant que tout le resté... Nous l’avons laissée au Havre. Elle en repart probablement avant que vous ayez pu la rejoindre.

– Oui, elle s’embarque pour l’Angleterre, une demi-heure avant mon arrivée.

– C’est sur la bateau du Havre à Southampton qu’elle a pris passage ?

– Oui, à six heures du matin, par suite d’un retard.

– Vous prenez alors le bateau suivant ?

– Non, je gagne Dieppe, je débarque à Newhaven, et je me dirige sur Londres.

– Pourquoi ? Dans quel but ?

– J’espérais gagner Londres avant M^{lle} Guérin et l’attendre à son arrivée.

– Mais elle n’avait aucune raison pour aller à Londres.

– Pardon, elle se cachait. Il était plus naturel qu’elle se rendît dans une grande ville que de rester à Southampton.

– Si elle s’était cachée ; mais voilà votre erreur. Elle vous fuyait simplement avec un secret espoir de vous voir la suivre, la rejoindre et vous disculper... Sans quoi aurait-elle quitté Paris aussi franchement qu’elle l’a fait ? Aaurait-elle appris à Sophie Blanchard où elle allait !... Cet espoir se trahit dans tous ses actes... Où débarque-t-elle ? Au Havre, dans l’hôtel où vous aviez autrefois demeuré, d’où vous lui aviez écrit en arrivant en France, où elle vous avait répondu... Elle se dit que l’idée vous viendra de l’y chercher, et c’est ce que vous faites.

– Pourquoi ne m’a-t-elle pas attendu alors, dans cet hôtel ?

– Parce que depuis son départ de Paris, elle est poursuivie par le petit vicomte... Il la gêne, elle en a peur, elle ne veut pas être compromise par lui... Elle n’a pu dormir de la nuit ; elle descend de bonne heure le

lendemain sur les quais. Elle voit un paquebot qui chauffe, et elle part dans l'espérance d'échapper à celui qui la poursuit... Mais elle le retrouve sur le pont du bateau, elle le retrouve à Southampton, et alors, elle revient en France.

– Sans aller à Londres ?

– Jamais elle n'y est allée... Elle aurait craint de se perdre dans cette grande ville, d'y être trop isolée, et d'être obligée d'y subir la société de l'individu qui s'était attaché à ses pas.

– Et dans quelle ville de France s'est-elle retirée ?

– A Paris peut-être, chez elle, rue de Châteaudun. Etes-vous allé la demander ?

– Non, j'arrive, et vous êtes entrée ici dix minutes après moi. Du reste, je ne croyais pas.

– Eh bien, fit-elle, en l'interrompant, je parierais qu'elle vous attend dans son salon comme d'habitude, et qu'elle se désole de ne pas vous voir.

– Qu'est-ce qui vous fait croire ?...

– Oh ! mon Dieu, une chose bien simple : le petit vicomte de Champy est de retour à Paris. Il est venu voir mon mari ce matin. Si votre cousine voyageait toujours, il ne l'eût pas abandonnée, il continuerait à la suivre. Il ne lâche pas ainsi sa proie.

Robert s'était levé. Il se promenait dans le salon, inquiet, agité. Mathilde comprit qu'il brûlait de la quitter, de courir rue de Châteaudun, et qu'il n'osait pas à cause d'elle. Elle le rejoignit, et avec un triste sourire :

– Allez, mon ami, lui dit-elle, allez la retrouver. Ne soyez point trop sévère pour son coup de tête, son échappée. Elle a bien souffert, elle aussi, j'en suis certaine, et vous avez des torts envers elle, puisque vous lui avez donné des motifs de jalousie. Expliquez-vous franchement à ce sujet. Qu'elle sache ce que vous avez fait pour moi, ce que vous avez fait de moi. Elle est intelligente et bonne, puisque vous l'aimez. Elle comprendra ce que vous lui direz, elle ne sera plus jalouse de votre élève et de votre disciple.

Et, comme il hésitait encore à partir :

– Allez donc, lui dit-elle. Vous me retrouverez ici. Je vous demande la permission d'attendre votre retour. Je voudrais vous entendre me dire :

« Vous ne vous êtes pas trompée. Je l'ai trouvée chez elle. L'explication a eu lieu. et le passé va renaître.

– Ah ! fit-il en s'élançant vers elle, et en lui prenant les mains qu'il serra fortement, quelle femme êtes-vous donc ?

– Une femme que vous avez faite, mon ami, par vos conseils, vos raisonnements, votre bonté. Vous avez parlé, elle vous a écouté, elle vous a cru, elle a été touchée de la grâce. On a vu souvent de ces conversions-là ; je suis une Madeleine repentante.

Il allait partir. Tout à coup elle le retint.

– Une seconde encore, dit-elle doucement. J'ai une dernière recommandation à vous faire. Pouvons-nous savoir si nous nous reverrons ?

– Puisque vous m'attendez...

– J'ai l'intention de vous attendre, répondit-elle... Mais l'intention ne suffit pas toujours...

Tourmentée peut-être d'un pressentiment, elle ajouta :

– Ma vie est entourée de trop de mystères, est trop ...tourmentée, pour que je remette quoi que ce soit au lendemain... Voici ce que je voulais vous dire... Il s'agit d'un conseil. En accepterez-vous un de moi ?

– Certainement.

– Eh bien, ne songez pas à terminer vos affaires en France ; renoncez à vous y marier... Retournez tout de suite avec votre fiancée, aux colonies... Fuyez ce pays, n'y revenez jamais... En ce moment je veille sur vous ; demain je ne pourrai peut-être plus veiller... Partez, partez au plus vite, je vous en supplie, et gardez-moi une petite place dans votre souvenir ; c'est tout ce que je vous demande... Suivrez-vous mon conseil ?

– Oui, fit-il.

– Merci !

– Mais, ajouta-t-il, si vous songez à moi, j'ai bien le droit de m'occuper de vous... Qu'allez-vous devenir ? Vous me paraissez désespérée de la vie.

– Oh ! oui, bien désespérée. Si vous saviez !... Mais allez, allez. Nous parlerons de cela quand vous reviendrez.

Elle l'entraîna vers la porte, et au moment où il allait sortir :

– Faites-moi vos adieux, dit-elle, comme si vous ne deviez plus me revoir.

Il lui prit les deux mains, se pencha et l'embrassa longuement sur le front pendant qu'elle fermait les yeux. Puis il sortit vivement.

Seule, elle tomba sur un fauteuil et fondit en larmes.

« Je ne l'attendrai pas. Je ne l'attendrai pas, disait-elle à travers ses sanglots, je ne veux plus le voir. je souffre trop ! »

Et cependant, elle restait à la même place. Elle ne partait pas, elle attendait.

Une demi-heure s'écoula.

Elle entendit frapper à la porte.

– Ah ! fit-elle presque avec joie, en se levant, le voilà. Il ne l'aura pas trouvée. Je m'étais trompée.

Et, comme la porte était fermée intérieurement, elle courut ouvrir.

Un homme entra.

Ce n'était pas Robert. C'était Lorenz, le mari de Mathilde.

XLII.

Si Lorenz arrivait ainsi à l'improviste chez Robert de Meillant et venait y surprendre sa femme, c'était à l'instigation de Florine et à la suite de quelques révélations qu'elle avait cru devoir faire.

En effet, ses efforts pour séparer Robert de Jeanne Guérin, et son voyage en Angleterre, ne paraissaient pas devoir amener le résultat qu'elle espérait. D'abord elle s'était félicitée de son premier succès. Revêtue d'un de ces déguisements dans lesquels elle excellait, et sous le nom de Mme de Bonneville, elle avait, par ses révélations, jeté le trouble dans l'esprit de l'impressionnable Zoé Lacassade, et prévu, avec sa perspicacité ordinaire, les événements qui allaient suivre : la colère de Zoé, son désir d'avoir une explication immédiate avec Robert de Meillant, sa rencontre avec Mathilde,

et les confidences que, dans son exaltation, elle arriverait à faire à Mlle Guérin.

La communication secrète existant toujours entre le logement de la rue de la Victoire qui appartenait à Lorenz et celui que les deux amies occupaient rue de Châteaudun, lui avait aussi permis de surprendre leurs projets de départ, de substituer une lettre à une autre pendant l'absence de Sophie Blanchard, et de placer adroitement dans l'appartement, pour qu'elle tombât sous les yeux de Robert, certaine correspondance préparée depuis longtemps. Mais, à ces premiers succès avaient succédé divers échecs.

Florine ne supposait pas que M. de Meillant, frappé aussi cruellement qu'il venait de l'être, n'aurait qu'une pensée : suivre sa cousine, la rejoindre et veiller sur elle. Elle n'avait vu que l'amoureux qui, désabusé, profondément blessé, songerait seulement à fuir, à quitter la France, témoin de ses déceptions. Elle avait oublié le parent, l'honnête homme, résolu avant tout à protéger, même contre elle-même, une orpheline sans expérience de la vie. Lorsqu'il fallait prévoir des événements résultant d'une passion ou d'un vice, Florine était de première force. Elle s'égarait quand il s'agissait de résolutions dictées par un sentiment d'honneur.

C'est ainsi qu'elle fit encore fausse route, lorsqu'elle essaya de lier connaissance, en voyage, avec M^{lle} Guérin. Comme toutes les femmes de mœurs légères, elle croyait modérément à la vertu. Pour elle, Jeanne qui venait d'apprendre la trahison de Robert, qui s'était vue trompée pour une Mathilde Simonnet, dans sa colère, dans son dépit, n'aurait point trop de rigueur pour le vicomte que le hasard faisait son compagnon de voyage. S'il savait s'y prendre, elle serait touchée de ses politesses, de ses amabilités, de sa conversation variée, et elle lui permettrait de faire route avec elle, peut-être de diriger le voyage à son gré.

En raisonnant ainsi, Florine ignorait les délicatesses d'une jeune fille bien élevée et d'un cœur honnête. Toutes les avances du petit vicomte furent repoussées. Non seulement il ne parvint pas à se glisser dans l'intimité de Mlle Guérin, mais il ne put se mêler à sa conversation ; elle le regarda d'un air étonné lorsqu'il crut devoir hasarder son premier mot, et ne lui répondit pas. Comme, un instant après, il faisait une tentative de conciliation, Zoé Lacassade, après lui avoir jeté des regards furieux, le remit vertement à sa

place. Florine fut donc obligée de se tenir à l'écart, de compromettre M^{lle} Guérin à distance, et de la suivre au lieu de l'accompagner. Bientôt, elle s'aperçut que cette poursuite était maladroite, effrayait les deux amies, et allait leur faire abréger le voyage.

Elle voulut alors leur créer des difficultés de retour et imagina diverses ruses propres à les retenir en Angleterre. Mais on se trouvait dans un pays où la liberté individuelle est des plus respectées, où la femme est toujours protégée, lorsqu'elle réclame une intervention, et le petit vicomte dut se tenir tranquille. Il eut même la douleur d'assister à l'embarquement des deux amies. Elles revenaient en France, et probablement à Paris ; le long voyage rêvé par Florine s'était transformé en une simple excursion de quelques jours.

Comme il ne s'agissait plus de vertu et de fierté, elle put recouvrer ses esprits et deviner ce qui se passerait : Robert de Meillant et Jeanne allaient se retrouver, s'expliquer, se pardonner. Leur amour interrompu, tourmenté, n'acquerrait que plus de force, et rien ne serait changé à l'ancienne situation.

Alors Florine se dit qu'elle avait assez travaillé de son côté au bien commun, qu'elle devait réclamer le concours de Lorenz et agir, cette fois, de concert avec lui. En arrivant à Paris, elle alla le trouver rue Monceau, le mit au courant de tout ce qui venait de se passer, lui fit part de ses craintes pour l'avenir, et lui proposa de tenir conseil.

Hélas ! au bout d'un instant de conversation, elle eut la douleur de constater que son associé l'écoutait à peine, qu'il était à mille lieues de la situation. Ce n'était plus le Lorenz d'autrefois, attentif, éveillé, prompt à trouver quelque stratagème, ne reculant, comme elle, devant aucune audace. C'était Lorenz affaibli, abattu, dominé par une passion qui l'absorbait, indifférent à tout ce qui n'était pas son amour.

Il suffit d'une seconde à Florine pour se rendre compte de ce changement et des événements survenus, sans aucun doute, pendant son absence : Mathilde n'aimait plus depuis longtemps son mari, mais elle l'avait ménagé par prudence, pour qu'il ne songeât point à s'inquiéter de ses sorties, pour qu'il ne gênât pas sa liaison avec Robert. Elle était heureuse rue du Helder, et dans la crainte que Lorenz ne touchât à son bonheur, elle ne se montrait

point trop cruelle rue Monceau. Mais M. de Meillant était parti tout à coup à la poursuite de Jeanne Guérin. Elle le savait, elle en souffrait, et, malheureuse, jalouse, elle infligeait à Lorenz les tortures qu'elle-même subissait.

Florine quitta son associé, sans avoir pu lui arracher un avis intelligent, une résolution quelconque. Rentrée rue de Suresnes, elle envisagea la situation froidement, et se dit qu'elle devait le sauver malgré lui.

S'il restait sous la dépendance de Mathilde, soumis à ses caprices, affaibli par des luttes continuelles, épuisé par des désirs inassouvis, torturé par une jalousie latente, d'autant plus terrible qu'elle n'avait pas d'objet, il était perdu. Dans son propre intérêt pour l'arracher à sa torpeur, ne fallait-il pas frapper un grand coup, lui dire :

Tu crois que l'amour de ta femme pour toi est dans une période de décroissance, qu'elle est seulement lasse de t'avoir trop aimé, et que tu peux encore rallumer les flammes éteintes. Ce n'est pas cela : son cœur n'a jamais été plus ardent, mais il appartient à un autre. Elle ne t'aime plus, parce qu'elle aime ardemment Robert de Meillant. Ton instinct ne t'avait pas trompé. Allons, réveille-toi et défends-toi contre celui qui, non content d'essayer de t'envoyer au bagne, te vole ton bien le plus cher.

Si Florine se décidait à parler ainsi, Lorenz ferait certainement un éclat moins dangereux que son inaction, et qui, habilement exploité, amènerait peut-être une rupture définitive entre Jeanne Guérin et Robert de Meillant.

Cet éclat pouvait avoir aussi un résultat ardemment désiré pour Florine. Elle voyait le moment où Lorenz, séparé de sa femme, guéri de son amour, serait tout à elle, non seulement comme associé, mais comme amant. Elle avait toujours pour ce joli garçon un de ces violents caprices dont les femmes de mœurs faciles connaissent la puissance. Inconscientes du véritable amour, ignorantes des choses du cœur, elles laissent prendre à leurs sens et à leur imagination un tel empire qu'elles leur obéissent aveuglément.

Bientôt, résolue à éclairer Lorenz au sujet de Mathilde, Florine ne voulut pas se contenter d'une de ces dénonciations vagues, qu'on peut mettre en doute. Elle désirait affirmer et préciser.

Dans ce but, elle sortit, passa rue du Helder et apprit à l'hôtel de Robert que pendant son absence une femme était venue tous les jours le demander. C'était évidemment Mathilde, qui tenterait encore de le voir dans la journée vers cinq heures, comme elle l'avait essayé les jours précédents. M. de Meillant serait-il de retour ? Telle était la question.

Elle prit une voiture, la fit stationner à quelques pas de l'hôtel, et eut la satisfaction de voir Robert arriver dans l'après-midi.

A l'heure habituelle, Mathilde arrivait de son côté.

Alors, dédaignant d'écrire, elle rejoignit Lorenz à qui elle avait donné rendez-vous, et, hardiment, elle lui dit :

– Votre femme est la maîtresse de M. de Meillant... Ils ont ensemble des entrevues mystérieuses depuis le commencement de l'hiver, et elle est enfermée en ce moment avec lui à l'hôtel du Helder, chambre numéro deux, au premier étage. Allez.

Sans se récrier, sans protester, sans demander d'autres éclaircissements, Lorenz, dont la pâleur et le tremblement trahissaient seulement l'émotion, quitta immédiatement Florine, et se dirigea vers le point qu'on lui désignait.

XLIII

Lorsqu'il eut refermé la porte, le premier mouvement de Lorenz, après avoir reconnu sa femme, fut de chercher Robert de Meillant. Il ne l'aperçut pas dans le salon, et il s'élança dans la seconde pièce de l'appartement, espérant l'y trouver. Elle était vide. Alors il revint vivement à Mathilde assise sur le canapé, immobile, presque indifférente à ce qui se passait.

– Où se cache votre amant ? cria-t-il.

Elle leva les épaules et dit :

– Si M. de Meillant était ici, il ne se cacherait pas. surtout devant vous.

– Vous étiez enfermée avec lui. Où est-il ? Je veux le savoir.

– Vous voulez le savoir ? Soit !... Eh bien, il est sorti.

– Que faites-vous ici ?

– Vous le voyez bien, je l’attends.

– Il ne me convient pas que vous l’attendiez. Venez.

– Il ne me convient pas de vous obéir. Je reste.

Il n’avait pas prévu qu’elle lui parlerait de cette façon, qu’elle lui résisterait ainsi. Elle aurait dû, surprise comme elle venait de l’être, se montrer troublée, soumise, abattue. Elle le bravait, au contraire. Les apparences seules la condamnaient-elles donc ? Et n’était-elle pas aussi coupable qu’on l’avait faite ?

Il se prit à espérer et lui dit :

– On vous dénonce comme étant la maîtresse de M. de Meillant. Ne l’êtes-vous pas ?... Je vous trouve chez lui. Avez-vous quelque raison avouable de le venir voir ?

Elle répondit sans hésiter.

– Si, pour être la maîtresse d’un homme, il faut lui appartenir, je ne suis pas la maîtresse de M. de Meillant. S’il suffit de l’aimer, il est mon amant, car je l’adore.

– Et c’est à moi que vous osez dire cela !

Elle le regarda bien en face et prononça ces mots :

– Certes. J’ose tout vous dire, à vous qui osez tout faire.

Il eut peur. A quoi faisait-elle allusion ?... Que savait-elle de son passé ?

En même temps, comme mari, comme amant, il devenait plus lâche. Elle ne devait pas mentir lorsqu’elle avait dit : « Je ne suis pas la maîtresse de M. de Meillant, dans le sens ordinaire de ce mot. » Elle n’avait ni l’attitude, ni la voix d’une femme qui ment. Elle aimait seulement Robert... Comment l’aimait-elle ? D’amitié peut-être ; par reconnaissance du service autrefois rendu ? Ne lui avait-il pas sauvé la vie ?... Lorenz pouvait, peut-être encore, la ramener à lui, revivre avec elle la vie d’autrefois.

– Savez-vous, dit-il en la rejoignant, que vous me faites horriblement souffrir. Je vous aime, Mathilde, comme au premier jour de notre liaison, avec la même passion, la même ardeur, la même frénésie. Les tortures que vous m’infligez depuis quelques temps sont atroces. Le coup que j’ai reçu

en apprenant que vous étiez ici et en vous y trouvant a failli me tuer. Voyons. Il existe sans doute un malentendu entre nous. Vous pouvez encore me revenir. Quant à vos relations avec M. de Meillant, elles sont peut-être de telle nature que je puis les pardonner. Voulez-vous quitter cette maison à l'instant même, me suivre, vous montrer moins cruelle que vous ne l'avez été, ne plus me torturer ?.... et j'oublie tout, j'oublie tout.

Pendant qu'il parlait, elle s'était levée, et appuyée contre le marbre de la cheminée, la taille renversée, la tête en arrière, elle le regardait fixement, l'œil à moitié fermé, la narine dilatée, les lèvres entr'ouvertes. Elle était superbe ainsi dans son dédain et dans sa cruauté.

Lorsqu'il eut fini de parler, sans changer d'attitude, elle étendit le bras droit vers lui, posa la main sur son épaule, et appuyant fortement afin de l'obliger à se courber :

– Agenouillez-vous donc, lui dit-elle, pour me parler de votre amour. Soyez lâche jusqu'au bout.

Et, comme elle conservait toujours la même attitude, que jamais elle n'avait été plus belle, qu'il se sentait frissonner sous l'étreinte de sa main, il se courba peu à peu et plia un genou devant elle.

Alors, au moment où il se prenait à espérer que tant de soumission l'avait touchée, elle dit d'une voix lente et calme :

– Jamais nos amours ne renaîtront... Je le jure !... J'en ai honte... Elles me font horreur... Leur souvenir me tue... Jamais vos baisers ne me souilleront... et si vous persistez à m'aimer, je vous torturerai comme je vous torture maintenant...

Avant qu'elle eût fini de parler, il s'était relevé d'un seul bond, et lui prenant les poignets, les serrant violemment :

– Misérable ! cria-t-il, je vais te tuer.

Elle eut un éclat de rire et dit :

– Mais, c'est tout ce que je demande, tout ce que j'espère ; je n'ai pas d'autre but en vous insultant... Je suis lasse de la vie... Je voulais mourir... Mais je ne savais comment m'y prendre... Vous êtes entré et je me suis dit : « Voilà celui qui va me tuer... » Allons, tuez-moi, je suis prête !

Comme Lorenz restait immobile, elle se pencha vers lui, et les yeux dans ses yeux, pâle comme lui, le frôlant de sa poitrine :

– Tue-moi donc ! cria-t-elle... Tu vois bien que je veux mourir ici... dans ce salon où je l’ai vu tant de fois... où je l’ai tant aimé.

Il lui lâcha brusquement les poignets, la repoussa et dit :

– Non, je ne te tuerai pas... C’est lui que je tuerai.

– Lui ! fit-elle, lui ! Allons donc ! tu as trop peur de la justice.

– La justice m’absoudra, fit-il. Vous êtes ma femme, je vous trouve chez votre amant, je le tue... C’est mon droit.

– Oui, mais encore faut-il le trouver avec moi. ici.

* – Il va revenir, je l’attendrai.

– Je ne le laisserai pas entrer, dit-elle.

– Alors, reprit-il avec un sang-froid terrible, je le provoquerai ce soir, demain, et je le tuerai en duel... Peu m’importe, pourvu que je le tue !

– Allons donc ! Est-ce qu’il se battra avec vous ?... Est-ce qu’il peut se battre avec vous ?... Il refusera.

– Je le souffletterai.

Elle ne craignit pas de s’approcher de lui, et dit :

– Vous ferez cela ?

– Oui, je le jure !

– Eh bien, si vous osez porter la main sur lui, je fais un autre serment.

– Lequel ?

– Le serment de lui dire que vous êtes un assassin !

Il fit un bond en arrière.

Elle, sans crainte le poursuivant et continuant d’une voix sourde, âpre :

– Vous êtes l’un des deux assassins du capitaine Guérin.

– C’est faux ! c’est faux ! essaya-t-il de crier.

– C’est vrai, reprit-elle... Et si vous voulez des preuves, écoutez... Un jour, M... de Meillant m’a prié de l’aider à prouver l’innocence de Joseph Blanchard et à découvrir le véritable coupable... J’ai promis... Je n’avais ni soupçons ni indice... Je ne savais que faire... Mais le hasard, sous les traits de Florine, m’a servi... Que me voulait donc cette ancienne employée de la police, devenue le vicomte de Champy, après avoir été ma femme de chambre... Etait-elle chargée d’une nouvelle mission auprès de moi ? Non, c’était à vous qu’elle avait affaire, c’était vous surtout qu’elle venait voir... Vous ne pouviez être dupe de son déguisement ; vous êtes trop habile à vous

travestir vous-même pour qu'on vous puisse tromper. Elle était donc votre alliée, votre complice. Que tramiez-vous ensemble dans l'ombre ? Je voulus le savoir. Je vous surveillai tous les deux. Je parvins à surprendre vos conversations, et je connus bientôt une partie de vos infâmes secrets. –

Debout, tremblant, appuyé contre le dossier d'un fauteuil, il l'écoutait, sans force pour l'interrompre. Elle continua :

– Cependant, si la source de vos revenus m'était connue, si je savais à quelles odieuses machinations vous vous livriez. si vous étiez déjà à mes yeux un misérable, un infâme. je ne vous savais pas encore un assassin.

Il fit un mouvement. Elle l'arrêta d'un geste et continua :

– Votre amour du travestissement vous a trahi. Vous sortiez un jour d'un de vos repaires. celui de la rue de Rivoli, je crois. Oh ! je les connais tous, je n'ai pas perdu mon temps !... Pour mener à bien quelque vilaine affaire, vous aviez pris la physionomie d'un homme de quarante-cinq à cinquante ans, grisonnant, portant toute sa barbe, les cheveux longs, vêtu d'une vareuse d'ouvrier endimanché.

Tout à coup, je fus comme éclairée... M. de Meillant m'avais remis la veille une photographie et plusieurs portraits de Blanchard publiés autrefois dans les journaux illustrés. Sous votre nouvel aspect, vous lui ressembliez à s'y méprendre. C'était ce même regard, si remarqué en cour d'assises, et qui ressortait maintenant sous les épais sourcils que vous veniez de vous faire, sous les cheveux gris dont vous vous étiez affublé.

Rentrée chez moi, je relus tout le procès. Je l'étudiai dans ses moindres détails, je m'attachai surtout à la plaidoirie du défenseur. Je me rappelai aussi les paroles de M. de Meillant. Il disait que le véritable assassin devait avoir accumulé contre Blanchard toutes les preuves qui accablaient ce malheureux. Il s'était habillé comme lui, s'était efforcé de lui ressembler pour égarer la justice.

Sans avoir encore une idée arrêtée à votre sujet, j'ai supposé un instant que vous étiez le coupable. et au lieu d'instruire contre Blanchard, comme on l'a fait, j'instruisis contre vous.

Alors tous mes souvenirs me revinrent : nos rendez-vous à l'époque du crime, notre entrevue le lendemain, votre départ précipité, votre retour sous un autre nom, et votre fortune nouvelle. Hélas ! je ne pouvais m'y tromper.

J'étais la femme d'un des assassins que j'avais mission de rechercher. et, ajouta-t-elle en baissant la voix, en courbant la tête, je suis la fille de l'autre.

XLIV.

Livide, l'œil injecté de sang, le corps tout frissonnant, les jambes tremblantes, les mains nerveusement fixées au dossier du fauteuil contre lequel il s'appuyait, Lorenz n'osait plus protester de son innocence, ni se défendre. Malgré son effroi, la stupeur dans laquelle il était plongé, il comprenait que Mathilde, pour oser accuser son père, avait une conviction arrêtée, des preuves accablantes.

Elle continua, la tête baissée, la voix sourde maintenant qu'elle parlait du second assassin, de celui qui lui tenait de si près :

– Depuis longtemps l'existence de mon père me préoccupait. Je ne m'expliquais ni ses brusques disparitions, ni ses retours soudains, ni les soins excessifs qu'il prenait de se cacher dans Paris, de laisser ignorer que j'étais sa fille, de me tenir éloignée de lui, de me taire jusqu'à son nouveau nom, de me tromper en tout et toujours. Comme il me refusait toute explication, j'en étais arrivée à me dire qu'il devait avoir commis dans sa jeunesse, pendant son premier séjour à Paris, quelque faute, et qu'il se cachait, qu'il disparaissait de temps à autre, de peur d'être reconnu, d'être poursuivi. Je n'allais pas plus loin. Mes soupçons, mes craintes, ne dépassaient pas certaines limites. Pouvait-il me venir à la pensée de croire mon père criminel, d'admettre que ce Jagon, dont tout Paris s'entretenait, s'appelait Simonnet. et qu'aidé d'un complice, il avait assassiné un vieillard pour le voler !

Lorenz fit encore un effort pour protester ; elle lui imposa silence d'un geste énergique et reprit :

– Mais le jour où j’acquis la certitude de votre culpabilité, il fallut bien me demander si mon père que vous voyiez à chaque instant, que vous consultiez en tout ; dont vous étiez l’élève et presque l’esclave, n’était pas mêlé à ce crime.

Ah ! je repoussai d’abord cette pensée avec horreur, mais elle me poursuivait sans relâche. Une voix intérieure me criait : « C’est ton père, c’est ton père ! » Je voulais chasser mes souvenirs. Ils revenaient en foule et tous le condamnaient.

Comme je vous avais revu, je le revoyais, lui, le lendemain du crime, m’ordonnant de me rendre secrètement dans le lieu habituel de nos réunions. Je l’y trouvai. Il venait d’avoir une longue conversation avec vous. Vous aviez tout arrêté, tout résolu ensemble. et bientôt j’apprenais que j’allais devenir marquise et riche. Marquise !... Où l’avez – vous donc volé ce titre ?... Riche !... Ah ! je sais bien à qui vous l’avez prise cette fortune, et quelles horreurs ont accompagné ce vol !... Quand je pense que j’en ai profité, que j’en profite encore ! Quelle infamie ! Quel opprobre !... Et vous vous étonnez, que je veuille mourir ?..... Non, non, assez de honte comme ça.

En prononçant ces derniers mots, elle avait ramené ses deux mains sur son visage. Mais, pressée d’en finir, elle les écarta presque aussitôt et poursuivit :

– Maintenant, je m’expliquais tout : la disparition nouvelle de mon père. Il se cachait. Son signalement était dans tous les journaux, il avait peur d’être reconnu. Ce signalement, je l’ai lu bien souvent, mais j’étais si loin de me douter alors. Son portrait aussi m’est tombé plus d’une fois sous les yeux à l’époque du procès et je ne l’ai pas reconnu... Ce n’est que plus tard, lorsque les soupçons me sont venus. Oh ! alors, Jagon et Simonnet ne furent plus pour moi qu’une seule personne.

Elle reprit haleine, puis elle ajouta bientôt pour conclure :

– Après s’être caché trois semaines, celui qu’on appelait Jagon fut découvert, arrêté, jugé, condamné... Il est au bagne maintenant... Voilà pourquoi je ne l’ai jamais revu... Au bagne, par grâce... car, sans m’en douter, j’ai été pendant six semaines la fille d’un condamné à mort... Ah ! misérable que je suis !

Tout à coup, il vint à l'esprit de Lorenz de défendre Simonnet... C'était peut-être un moyen détourné d'en arriver plus tard à se défendre lui-même... Mais il fallait bien qu'il parlât, qu'il jouât un rôle dans cette scène, qu'il cessât d'être passif. Il ne pouvait rester toujours là, les yeux fixés sur elle, la bouche close, sans prononcer un mot, sans faire un geste. Il souffrait trop de cette immobilité, de ce mutisme...

Comme elle s'était assise, les coudes sur les genoux, la tête dans les mains, le regard perdu dans le vide, la pensée errant d'un souvenir à un autre, il dit d'abord d'une voix tremblante, qui peu à peu s'accrut :

– Si Jagon, comme vous le croyez, s'appelait d'abord Simonnet, s'il est votre père, ne lui devez-vous pas quelque pitié ?... Est-ce pour s'enrichir qu'il a été criminel, qu'il a risqué sa tête et qu'il souffre aujourd'hui ?... Voulait-il augmenter son bien-être, satisfaire un vice ou une passion ?... Non. Un héritage vous échappait. Ces cinq cent mille francs étaient à vous, étaient votre bien. Il a voulu les reprendre à celui qui vous en dépossédait ; il a voulu vous les rendre. Ce n'est pas à vous de l'accuser.

Lorsqu'elle entendit Lorenz défendre Simonnet, Mathilde se leva brusquement :

– Parlez-moi donc aussi de son amour ! cria-t-elle. C'est par amour pour moi qu'il a volé, qu'il a spolié, qu'il a tué. et je dois le remercier. et je dois le bénir !... Oui, voilà bien votre morale à tous deux. De l'argent, de l'or, des billets de banque, le luxe, la fortune, un titre de marquise, le bruit, l'éclat. On n'a rien à désirer de plus, et tous les moyens sont bons pour arriver à ce résultat. Voilà ce que vous m'avez prêché tous les deux. Voilà ce que j'ai cru longtemps, grâce à vous. Eh bien non, mille fois non !... La richesse n'est pas tout dans ce monde. Il y a mieux. Il y a plus. Il y a le respect de soi. Au-dessus des jouissances matérielles, il y a l'affection. Un homme est venu, après vous, qui m'a dit cela. J'ai appris de lui à me respecter. et j'ai connu auprès de lui l'amour vrai, l'amour qui relève la femme, au lieu de l'abaisser.

Il se rapprocha brusquement d'elle, et la regardant droit dans les yeux, comme elle le regardait un instant avant :

– Mais, fit-il, il ne t'aime pas, lui, il en aime une autre... Il va l'épouser... Il ne songe qu'à s'enfuir avec elle, là-bas, dans son pays, à

l'entraîner loin de toi... Est-ce qu'il sait aimer du reste ? Est-ce qu'il sait donner à une femme, son honneur, sa vie... tout ce que je t'ai donné, enfin ?

– Ah ! vous allez vous défendre à votre tour, s'écria-t-elle, je m'y attendais...

– Oui, je me défendrai... C'est mon droit, tu m'as assez accablé... Pour exalter ton Robert de Meillant, tu m'as assez frappé, insulté, couvert de honte... Ah ! tu te pares aujourd'hui de beaux sentiments... Tu es devenue vertueuse, dis-tu, grâce à lui... Eh ! j'en aurais peut-être à revendre de la vertu, si je n'avais rencontré sur ma route, ni toi, ni ton père.

Je venais vivre à Paris, j'avais vingt ans... Le soleil du Midi m'avait fait ardent..... l'air de mes montagnes, robuste, sensuel... Je t'ai rencontrée, je t'ai aimée... Je me suis donné à toi corps et âme... Mais nous étions pauvres tous les deux... Alors, un homme est apparu qui m'a dit : « La pauvreté est une mauvaise conseillère, prends garde ; celle que tu adores pourrait t'échapper un jour. Ecoute mes avis, laisse-toi guider par moi. Tu deviendras riche, tu lui feras partager ta richesse, et vos amours s'éterniseront. Je l'ai écouté. Je ne connaissais rien à la vie, moi, je ne pouvais me défendre. et c'était ton père, je croyais en lui. Il est devenu mon guide, mon maître, mon mauvais génie. Il m'a dépravé. Il m'a fait ce que je suis. Mais nous ne poursuivions qu'un but l'un et l'autre : te faire heureuse. A nous la peine. à toi le repos. Nous courions tous les risques. Tu vivais, reposée, souriante, inconsciente de nos efforts, ignorante de nos crimes.

Elle l'écoutait sans l'interrompre, comme il l'avait écoutée. Il continua, oppressé, haletant :

– Tu m'as appelé assassin tout à l'heure. C'est faux. Je jure que c'est faux !... Ton père n'est jamais venu me dire : « Viens m'aider à commettre un meurtre. Il savait bien que j'aurais refusé. Il m'a dit : « Un homme détient l'héritage, la fortune de Mathilde. Je veux la lui reprendre ; j'ai besoin de ton concours. Il faut que tu viennes. » J'ai obéi. J'ai revêtu les habits qu'il m'apportait. Je l'ai rejoint là-bas. Je l'ai suivi, je l'ai attendu au dehors, pendant qu'il commettait le crime. Mais je ne savais pas, je ne savais pas qu'il allait tuer !

– Soit ! fit-elle tout à coup. Je consens à vous croire. Mais après ?

– Quoi, après ?

– Bientôt vous appreniez que le vol avait été suivi d’un meurtre, que vous étiez le complice, non pas d’un voleur, mais d’un assassin. Qu’avez-vous fait ?... Avez-vous protesté seulement ?... Non, vous avez accepté l’argent qu’on vous apportait, vous avez partagé le produit du crime.

Il allait répondre, elle l’arrêta :

– Ce n’est pas tout. C’est infâme, mais il y a encore pire. On arrête un malheureux. On dit : « C’est lui, c’est lui le coupable. » Il proteste, il crie, il pleure. Peu vous importe. On l’emprisonne, on le juge, on le condamne. Rien, vous ne dites rien. Il souffre et se meurt peut-être au bagne. ce n’est pas votre affaire. Voilà ce qui est plus ignoble que tout. Voilà ce qui vous accable. voilà pourquoi vous ne m’inspirez que de la haine et du dégoût. Si je pouvais oublier votre crime, je ne saurais oublier votre infamie.

XLV.

Depuis un instant, Lorenz se redressait sous les accusations et les insultes de Mathilde. Elles ne l’accablaient plus, elles l’irritaient maintenant, elles le faisaient bondir, elles le mettaient hors de lui. Son visage n’était plus livide, il s’empourprait. Une colère sanguine lui montait au cerveau, et son système nerveux, puissamment surexcité, communiquait à tous ses membres une violente agitation, un impérieux besoin de dépenser ses forces décuplées par cette colère, de frapper, de briser, d’anéantir quelque chose ou quelqu’un.

Il se contenait encore cependant, et essayait de se défendre.

– Tu me reproches, criait-il, de ne m’être pas dénoncé, lorsqu’un innocent a été accusé à ma place. Mais si je m’étais livré à la justice, on me séparait de toi, on m’arrachait de tes bras. que tu m’ouvrais alors. On m’enfermait ; on m’envoyait là-bas. Je ne te revoyais plus jamais. jamais. Je

n'en ai pas eu le courage. Ma liberté, ma vie, je les aurais sacrifiées... Je ne voulais pas, je ne voulais pas renoncer à toi.

Elle répondit lentement :

– Joseph Blanchard, lui aussi, ne voulait pas être séparé de sa femme, et brutalement, à cause de vous, on l'en séparait. On le jetait en prison, on le jugeait, on l'envoyait au bagne... Pourquoi lui infligez-vous des tortures que vous ne pouvez supporter ? Pourquoi le condamnez-vous à un supplice que vous n'avez pas le courage de subir ?

– Eh ! fit-il avec violence, que vous importe cet homme, cet ancien repris de justice que son passé a seul perdu !... Vous vous occupez de lui... vous le plaignez, non par bonté d'âme, mais parce qu'il est le protégé de votre amant !

A son tour elle se révolta. La colère l'envahit et lui fit perdre ce qui lui restait de sang-froid.

– Oui, s'écria-t-elle, c'est pour cela seulement que je le protège et c'est pour cela que je veux le faire sortir du bagne et vous y envoyer à sa place, le plus vite possible, entendez-vous, le plus vite possible... Il a bien assez souffert. A votre tour de souffrir. Vous insultez votre victime, vous m'insultez moi-même. Vous serez puni de tant d'audace.

Elle marcha sur Lorenz, et son visage près du sien, ses yeux dans ses yeux :

– Ah ! je vous ménageais encore, lui dit-elle, j'avais pitié de vous. Je refusais de dire à M. de Meillant le nom du coupable. Je ne voulais pas vous livrer. Je consentais à laisser l'autre là-bas, et vous ici. Je confiais à la Providence le soin de le sauver et de vous châtier. C'était une faiblesse, c'était une lâcheté. Je m'en repens. Advienne que pourra, M. de Meillant saura tout.

– Prenez garde !

– Vous menacez. Eh bien, je jure, je jure sur mon amour pour lui, que dans un instant, lorsqu'il rentrera, je lui dirai : « Voilà celui que vous cherchez depuis si longtemps. voilà l'assassin !

– Eh bien, moi, fit-il d'une voix sourde, je jure de te tuer avant que tu aies parlé !

En même temps, il bondissait sur elle, il l'étreignait dans ses bras, lui imprégnait une violente secousse et la renversait à terre.

Puis, lorsqu'elle fut terrassée, étendue sur le tapis du salon, il se courba sur elle, et lui tenant les deux mains, un genou sur sa poitrine, le visage penché sur le sien :

Parleras-tu ? dit-il.

– Oui, oui. cria-t-elle, je parlerai, je jure de parler !

Il promena un long regard autour de lui.

– Tu cherches une arme ? Tu n'en trouveras pas, dit-elle. Il ne redoute ni les voleurs, ni les assassins. Il ne savait pas que tu viendrais.., Mais tu n'as pas besoin d'armes ; tu as tes mains. tes mains d'étrangleur.

– C'est vrai ! hurla-t-il, ton père m'a appris.

Il lui lâcha les bras, qu'elle croisa aussitôt sur sa poitrine, résignée, dédaignant d'appeler au secours, de se débattre, de se défendre, attendant la mort, heureuse de la recevoir, dans ce salon, chez Robert.

Lui, les deux genoux maintenant sur la poitrine de Mathilde, pesant sur elle de tout le poids de son corps, la maintenant, oppressée, haletante, il lui entoura le cou de ses mains, le bout des doigts joints par derrière, à la nuque, les pouces réunis par devant, au niveau du larynx, sur la partie supérieure de la trachée-artère.

Cependant, courbé sur elle, le visage près du sien, la bouche près de ses lèvres, il disait :

– Jure-moi que tu ne seras jamais à lui, et je te laisse me dénoncer. Ce n'est point de tes révélations que j'ai peur, c'est de ton amour pour lui.

– Je l'adore, murmura-t-elle, en fermant les yeux et avec un sourire.

Alors il ne se posséda plus, et ses deux mains, comme un étau, dont une vis rejoint les deux mâchoires, serrèrent lentement, longuement le cou de la malheureuse.

XLVI.

Mathilde ne s'était pas trompée : M^{lles} Guérin et Zoé Lacassade étaient rentrées dans la journée rue de Châteaudun.

Sophie Blanchard vint ouvrir la porte comme d'habitude à Robert de Meillant, et il fut aussitôt introduit dans le salon où se trouvaient les deux amies.

On aurait dit qu'aucun événement n'était survenu, depuis huit jours, dans leur existence à tous, et que les amours des deux fiancés n'avaient subi aucun choc. Cependant Jeanne, au lieu de marcher vivement, ainsi qu'elle le faisait d'habitude, à la rencontre de son cousin, restait debout, immobile, au milieu du salon, une main appuyée sur le dossier d'un fauteuil. Elle était très pâle, très changée, et tenait les yeux baissés.

Zoé Lacassade, assise dans un coin, ne donnait aucun signe d'existence.

Robert, très ému lui-même, s'avança vers Mlle Guérin, et lui tendant un papier :

– Je vous prie, Jeanne, fit-il, de jeter un coup d'œil sur cette lettre et de me dire ensuite si c'est vous qui l'avez écrite.

Elle avança la main, prit le papier qu'on lui remettait et, après l'avoir parcouru :

– Qu'est-ce que c'est que cela ?..... demanda-t-elle. Je ne comprends pas.

– C'est la lettre que Sophie m'a remise deux heures après votre départ.

– Une lettre de moi, cela ? fit-elle avec indignation. Je vous aurais écrit en ces termes ? Jamais ! jamais !

– C'est écrit par vous et signé de vous.

– On a imité mon écriture, faussé ma signature, reprit-elle avec énergie.

Il la regarda et dit :

– Je vous crois... Cependant, vous m'avez écrit. Que me disiez-vous ?

– Je vous remerciais de vos bontés pour moi, et j’ajoutais que, ne voulant pas gêner votre vie, je m’éloignais de vous, je vous rendais votre liberté.

– Ma liberté ! dit-il, quel besoin avais-je de liberté ?

Elle garda le silence. Il reprit d’une voix ferme :

– Il faut que tout malentendu cesse entre nous, Jeanne. Veuillez vous expliquer.

Elle murmura ces mots :

– Vous aimez une autre femme que moi.

– Et cette autre s’appelle la marquise de Ribas, n’est-ce pas ?... Vous faites erreur, Jeanne. Je n’ai point d’amour pour la personne dont vous parlez. Je n’ai jamais aimé que vous, je n’aime que vous. Je le jure !

Cette affirmation était si nette et prononcée avec un tel accent que, tout d’un coup, le visage de M^{lle} Guérin s’éclaira.

Dans son coin, Zoé Lacassade venait de faire un mouvement ; elle s’était tournée vers Robert, et jetait sur lui un regard encore soupçonneux.

Jeanne aussi, un peu rassurée, mais toujours hésitante, regardait Robert et disait :

– Cependant, sans m’en avoir jamais parlé, vous voyez souvent cette dame. vous la recevez chez vous ?

– Oui, répondit-il sans hésiter, je la reçois parce qu’elle s’associe à l’œuvre que nous poursuivons, vous et moi : découvrir le second assassin de votre père, faire sortir du bagne un innocent.

– Ah ! c’était pour cela ! s’écria-t-elle.

Mais. Zoé Lacassade, silencieuse depuis trop longtemps, ne put retenir cette phrase à l’adresse de M. de Meillant :

– Pourquoi vous cacher alors ?... Pourquoi nous cacher la vérité ?

Robert se tourna du côté d’où venait l’attaque, et d’un ton un peu sévère :

– Je devrais, ma chère Zoé, fit-il, ne pas vous répondre. Je vous en veux beaucoup. Vous avez mal dirigé ma cousine dans toute cette affaire. Plus âgée qu’elle, vous auriez dû contenir son imagination trop ardente et la préserver d’un coup de tête regrettable.

Mlle Lacassade voulut répondre. Il l’arrêta d’un geste et reprit :

– Je n’ai point parlé à Jeanne de mes entrevues avec M^{me} de Ribas afin de ne pas évoquer, en même temps, le nom de Mathilde Simonnet, qui lui

rappelle de si tristes souvenirs. Pour lui dire : « Je suis depuis plusieurs mois en relations avec l'adversaire 'de votre père », j'attendais de pouvoir ajouter : « Voici le service qu'elle vous a rendu, voici le bien qu'elle a fait, voilà comment elle a essayé de réparer ses fautes ; ayez un peu de pitié pour cette repentie. »

Et, s'adressant directement à sa cousine :

– J'ai peut-être eu tort de me taire, ajouta-t-il ; mais l'idée ne m'était pas venue que vous me soupçonneriez d'un manque de foi, que vous me condamneriez sans m'entendre. Je pensais, même si les apparences m'étaient contraires, que vous auriez confiance en mon affection.

Il ajouta d'une voix chaude, émue :

– Sur l'honneur, Jeanne, je n'ai aucun tort à me reprocher, et, je vous le répète, je n'ai jamais aimé que vous, je n'aime que vous, et avec toute mon âme. Voulez-vous me tendre la main, et la triste semaine qui vient de s'écouler sera rayée de notre vie ?

Elle ne lui tendit pas la main, mais sans force pour résister à sa prière, vaincue, repentante maintenant qu'elle le voyait, qu'elle l'écoutait, elle se jeta en sanglotant dans ses bras.

M. de Meillant laissa couler ces larmes, qui allaient peu à peu calmer la surexcitation nerveuse dans laquelle M^{lle} Guérin vivait depuis une semaine. Puis, lorsqu'il la vit plus calme, il lui dit :

– Vous ne pouvez rester plus longtemps dans cette maison, Jeanne, et comme il se fait tard, mettons-nous en quête d'un autre logement.

Tout entière, depuis un instant, à cette seule pensée que Robert lui était rendu et qu'il l'aimait toujours, elle avait oublié les autres détails de sa conversation avec lui. Aussi répondit-elle :

– Pourquoi quitter ce logement, où vous m'êtes revenu ?

– Parce que nos ennemis, paraît-il, s'y introduisent à leur aise.

Et, après lui avoir rappelé la lettre fausse substituée à la lettre véritable, il lui parla de la correspondance destinée à la compromettre, et qu'il avait parcourue.

– Comme vous avez dû souffrir ! fit-elle d'abord.

Puis elle ajouta :

– Et vous m'avez cru capable.

Il l'interrompit, et tout en souriant :

– Vous avez bien cru vous-même. fit-il. Vous avez cru au point de me fuir. et moi, j'ai cru avec restrictions, sans être convaincu, puisque je vous ai suivie.

Alors il l'entretint de leur voyage en partie double, de l'arrivée au Havre, puis en Angleterre, des recherches infructueuses à Londres, du compagnon de voyage qui s'était joint à elles.

– Mais comment savez-vous tout cela ? demanda Zoé Lacassade.

– Je sais tout cela, répondit-il, grâce à la personne que vous avez surprise au moment où elle sortait de chez moi, ma chère Zoé. Elle vous a reconnue lorsque vous l'avez dévisagée dans la rue. Elle a deviné que mes amours avec Jeanne couraient un danger, et elle a veillé sur nous. C'est la marquise de Ribas qui m'a fait connaître les odieuses machinations dont nous étions victimes. C'est elle encore qui m'a dit : « M^{lle} Guérin doit être revenue. Allez la trouver. Expliquez-vous franchement avec elle, et votre malentendu cessera. Qu'elle sache bien que je suis seulement votre élève, une élève que vous avez faite meilleure, et qui, pour vous remercier, essaye d'obliger celle que vous aimez, celle qu'elle a autrefois offensée, sans le vouloir. » Voilà ce qu'elle a dit, Jeanne, voilà ce qu'elle a fait, et, comme je ne veux plus de mystère entre nous, j'ajoute qu'elle m'attend chez moi pour connaître le résultat de notre entrevue. Dois-je la rejoindre ?

– Allez, fit-elle, en lui tendant la main.

Zoé Lacassade venait de s'approcher à petits pas, toute craintive.

– Et moi ? dit-elle à Robert d'une voix larmoyante. Est-ce que vous allez continuer à m'en vouloir ?..... Ça me fait du chagrin d'être brouillée avec vous.

Il se retourna, lui prit la taille, souleva sans effort ce tout petit corps, et lorsqu'il fut à la hauteur de son visage, déposa pour toute réponse deux gros baisers sur les deux joues de la vieille fille. Puis il la remit tranquillement à terre.

Cette absolution donnée, on sortit pour chercher un hôtel où Jeanne et Zoé pourraient passer la soirée et la nuit, en attendant une installation plus complète, renvoyée au lendemain.

Robert, du reste, frappé des dernières paroles de Mathilde et de ses recommandations, songeait à un départ presque immédiat. S'il ne se fût agi que de lui, il serait resté en France pour tenir tête aux ennemis dont il se sentait entouré ; mais il devait, avant tout, veiller sur Jeanne, la mettre à l'abri de nouvelles attaques.

Cependant, décidé à partir, il était bien résolu aussi à savoir le dernier mot du drame auquel il se trouvait mêlé. Il voulait arracher à Mathilde, lorsqu'il allait dans un instant la retrouver chez elle, le secret qu'elle hésitait encore à lui confier. et, possesseur de ce secret, le révéler à la justice et lui confier le soin de poursuivre l'œuvre commencée.

Il réfléchissait ainsi et prenait ses résolutions, dans la route qu'il suivait pour rentrer chez lui, après avoir mis Jeanne Guérin et son amie en sûreté.

Bientôt il arrivait à l'hôtel du Helder, et gagnait le palier du premier étage.

Il allait frapper pour que Mathilde lui ouvrît, lorsqu'il s'aperçut que la porte de son appartement était entrebâillée.

Il la poussa, et pénétra un instant après dans le salon.

Il chercha des yeux Mathilde et ne la vit pas. « Lasse de m'attendre, elle sera sans doute partie », dit-il.

Tout à coup il poussa un cri.

Il venait d'apercevoir celle qu'il cherchait, étendue par terre, inanimée.

Il s'élança, s'agenouilla, prit dans ses bras le corps de la jeune femme.

Il avait la raideur d'un cadavre.

Instinctivement, dans son effroi, Robert ouvrit les bras, et le corps retomba, comme une masse inerte, avec un bruit sourd.

XLVII.

Lorsque Lorenz s'était aperçu que Mathilde, après une longue suffocation, ne respirait plus, la fureur, la rage qui jusqu'alors l'avaient animé, tombèrent subitement et un désespoir terrible leur succéda.

Elle était morte, celle qu'il avait tant aimée ! Cette tête adorable n'avait plus d'expression. De ces lèvres charmantes sortait une écume rougeâtre. Ce cou, aux contours harmonieux, était couvert de taches violacées, d'empreintes saignantes. Ce corps superbe n'était plus qu'un cadavre !

Elle était morte !... Et il oubliait soudain ce qu'elle lui avait fait souffrir pour se rappeler seulement leurs amours d'autrefois.

Penché sur elle, livide comme elle, il voulut la faire revivre. Espérant pouvoir combattre encore l'asphyxie, il déchirait le corsage et mettait à nu la poitrine. Il soulevait aussi le corps ; il le changeait de place. Il frappait du plat de sa main, les bras, les épaules pour ramener la circulation du sang. Il collait ses lèvres sur les lèvres de la morte, pour lui infuser un nouveau souffle.

Tous ses efforts furent impuissants : les extrémités se glaçaient, la face prenait la teinte du marbre ; l'œil restait immobile, vitreux, la bouche inerte, et les blessures qu'il avait faites au cou avec ses ongles ne saignaient plus.

Alors il se rua sur le parquet à côté d'elle, la serrant sur sa poitrine, la couvrant de baisers âcres, furieux, lui prenant les cheveux à pleines mains, et les relevant au-dessus du front pour la mieux voir.

Il lui parlait, lui demandait pardon, la suppliait de revivre, poussait des cris rauques, lamentables.

Mais, bientôt, il lui sembla que les bougies allaient s'éteindre, l'obscurité se faire, la nuit s'étendre sur le vivant et sur la morte, sur l'assassin et la victime.

Il eut peur.

Il crut s'apercevoir aussi que Mathilde le poursuivait de son regard, qu'elle le menaçait, qu'elle le maudissait.

Il eut peur... et, les yeux fermés pour ne plus voir, tout frissonnant, les bras projetés dans la direction du cadavre, il s'en éloigna pas à pas, à reculons, sans oser se retourner.

Arrivé près de la porte, il l'ouvrit précipitamment, et la repoussant à peine, oubliant de la fermer, il s'élança sur l'escalier et prit la fuite.

De quel côté se dirigea-t-il ? Vers les boulevards, sans doute. Il devait chercher le bruit, le mouvement, la lumière, la foule. Des rues obscures et désertes l'auraient épouvanté. A chaque pas le cadavre se serait dressé devant lui, et l'implacable regard l'aurait poursuivi.

Quelques jours auparavant, Robert de Meillant, désespéré du départ de sa fiancée, marchait aussi, droit devant lui, éperdu, la tête en feu, le regard perdu dans le vide. Mais, d'instinct, il recherchait la solitude, pour être tout entier à ses pensées, pour s'entretenir encore avec Jeanne. Lorenz, au contraire, recherchait avidement le heurtement des passants, les cris de la rue, le sourd grondement des voitures, pour échapper à ses souvenirs.

Un instant, il y parvint. Ses craintes imaginaires disparurent, mais pour faire place à des craintes réelles.

Il venait de commettre un nouveau meurtre, ouvertement cette fois... sans avoir pris de précautions, sans avoir détourné les soupçons sur un autre. Dès qu'il rentrerait chez lui, le soir même, le lendemain au plus tard, on l'arrêterait. Oh ! il ne pourrait l'éviter.

Et ce second crime ferait découvrir le premier. Les juges diraient infailliblement « L'étrangleur d'aujourd'hui est l'étrangleur d'hier. »

Il serait condamné. Il voyait déjà l'échafaud se dresser pour lui.

Comment fuir ce nouveau danger ?

Il cherchait, et ne trouvait rien, lui si habile, lui l'homme de toutes les ruses.

C'est que Mathilde apparaissait de nouveau... et près de Mathilde... la guillotine.

Tout à coup Florine se dressa entre ces deux spectres.

Elle semblait s'interposer, et dire : « Ce n'est pas une raison parce que tu as tué là, pour que tu meures ici. »

Oui, oui, Florine qui avait tout conduit, qui l'avait envoyé rue du Helder, Florine qui était cause de tout, le sauverait.

Pour la première fois depuis qu'il marchait, il regarda autour de lui. Où se trouvait-il ?

Sur le boulevard de la Madeleine. La rue de Suresnes était près de là.

Il prit sa course dans cette direction. Il courait plutôt qu'il ne marchait, poursuivi toujours par le cadavre et par l'échafaud.

XL VIII.

Florine attendait Lorenz. Elle pensait qu'en sortant de la rue du Helder, il aurait l'idée de venir lui faire part du résultat de sa visite.

Seule encore, elle essayait de deviner ce qui avait pu se passer entre les deux amants et le mari, car elle ne pouvait supposer que Robert serait absent, et que la scène conjugale n'aurait pas de témoins. D'après ses prévisions, au contraire, une altercation violente éclaterait entre Lorenz et son rival et quelque provocation s'ensuivrait.

Pour les raisons développées précédemment, c'était là ce qu'elle voulait, c'était le genre d'éclat qu'elle désirait. En effet, un duel les débarrasserait à tout jamais de M. de Meillant, pourvu toutefois que la chance fût favorable à Lorenz, et Florine ne pouvait en douter : Robert se bornerait certainement à se défendre, sans essayer d'attaquer son adversaire. On n'essaye pas de tuer un homme que l'on vient d'offenser cruellement, et, dans ces sortes d'affaires, le mari a toujours la partie belle.

Cependant Florine s'étonnait que Lorenz tardât si longtemps à la rejoindre. L'explication prévue n'était pas de celles qui se prolongent : il suffit généralement de deux mots pour conclure et prendre un rendez-vous.

Enfin on sonna, et comme elle avait par prudence éloigné, ce soir-là, sa femme de chambre, elle courut ouvrir.

Dès qu'elle eut introduit le marquis de Ribas dans son salon, et jeté les yeux sur lui, elle comprit aussitôt qu'il s'était passé quelque événement plus grave qu'elle ne le supposait. Elle fut, du reste, immédiatement fixée, sans avoir besoin d'interroger son visiteur. Lorenz, la toilette en désordre, toujours livide, les yeux injectés de sang, se laissa tomber sur un fauteuil,

et, après avoir promené autour de lui un regard inquiet, pour s'assurer qu'il était bien seul avec Florine, prononça ces mots, d'une voix sombre :

– Je l'ai tuée !

Elle tressaillit, mais ne comprenant pas encore :

– Qui avez-vous tué ? demanda-t-elle.

Il répondit :

– Elle, Mathilde... ma femme !

– Votre femme ! s'écria-t-elle en marchant sur lui. C'est impossible... Votre amour pour elle vous fait perdre la tête... Il ne vous aurait pas permis de la tuer, lui, il l'aurait défendue !

– Il n'était pas là, reprit-il. Elle était seule. Elle l'attendait... Elle me bravait, elle me parlait de son amour pour lui... de son mépris pour moi... car elle savait tout... elle savait tout... et elle me menaçait de tout lui révéler.

Il se leva brusquement et s'écria :

– Non... non... ce n'est point pour cela que je l'ai tuée... C'est à cause de son amour... Elle me répétait sans cesse : « Je l'adore... je l'adore... » et je devenais fou... le sang m'aveuglait... j'avais la rage au cœur.

Florine hésitait encore à le croire : ce qu'il disait, sa voix saccadée, son geste brusque, son œil égaré, la maintenaient dans cette idée qu'il avait momentanément perdu la raison.

– Comment avez-vous pu la tuer ? fit-elle. Vous n'aviez aucune arme sur vous. Je vous ai empêché d'en prendre.

– Je l'ai étranglée de mes mains, murmura-t-il, comme son père a étranglé l'autre.

Cette fois, elle eut peur. S'il était vraiment fou, sa société devenait dangereuse. S'il ne l'était pas, s'il disait vrai, elle pouvait tout craindre de ce forcené, de cet assassin.

Mais les nouvelles paroles qu'il prononça la rassurèrent.

D'une voix basse et suppliante, il lui demandait maintenant conseil,

– Que faut-il faire ? disait-il... Où puis-je me cacher ?... De quel côté dois-je fuir... Je ne veux pas être arrêté... J'ai peur, non pas de la prison, mais de l'isolement... Je la verrais sans cesse... Je ne veux pas... je ne veux pas... J'ai peur aussi de la mort... Sauvez-moi... sauvez-moi.

Décidément, il avait encore sa raison : il se rendait compte de sa situation. Elle n'avait donc rien à craindre de ce côté. De l'autre, Lorenz ne lui voulait pas de mal, puisqu'il venait lui demander conseil et secours.

C'était donc vrai : aveuglé par la jalousie, dans sa fureur, ou par crainte, peut-être, il avait tué sa femme !

Comme il gardait le silence, elle se prit à réfléchir, et bientôt ses couleurs, disparues depuis un instant, lui revinrent ; un sourire effleura ses lèvres, ses yeux brillèrent de tout leur éclat.

En effet, après mûr examen, la situation n'était pas aussi désespérée qu'elle l'avait cru d'abord. On pouvait encore se tirer de ce mauvais pas. Il faudrait livrer quelque grande bataille, mais Florine aimait la lutte, et se sentait de force à remporter la victoire. Puis elle se disait que la mort de Mathilde aplanissait bien des difficultés, et faisait tomber un obstacle insurmontable jusque-là.

Avant de donner à Lorenz les conseils qu'il réclamait, elle crut cependant devoir lui adresser une question importante.

– Comment votre femme a-t-elle appris votre secret ? lui dit-elle. Quelqu'un le lui a-t-il révélé ?

Il releva la tête, qu'il tenait baissée et répondit :

– Non. Elle avait promis de chercher. Elle a découvert qui vous étiez et les rapports que nous avions ensemble. Elle a surpris nos conversations. D'autres soupçons lui sont venus. Un de mes déguisements m'a trahi. Enfin, elle savait, elle savait tout.

Sa raison lui revenait entièrement, depuis qu'il essayait, de concert avec Florine, de se défendre, de sauver sa tête.

– Bien, reprit-elle. Une dernière question. Êtes-vous certain que Robert de Meillant ne sache rien encore ?

– J'en suis certain. Elle était trop exaltée, trop furieuse pour mentir. Si elle me menaçait de parler, c'est qu'elle n'avait encore rien dit.

– Alors son secret a pris naissance dans son imagination, est né d'elle et meurt avec elle ?

Il fit un signe affirmatif.

Elle reprit, toujours logique :

– Donc, rien n’est changé dans la situation. L’ennemie que nous ne connaissions pas, que nous n’avions pas devinée, n’est plus. La situation même s’est améliorée, car M. de Meillant comptait sur son alliée, et seul maintenant il devra renoncer à de nouvelles recherches. Maintenant, parlons de vous. Votre femme était seule, m’avez-vous dit, lorsque vous l’avez trouvée. Mais... ensuite... après ?... Enfin, après sa mort, Robert de Meillant ne vous a-t-il pas surpris auprès d’elle ?

– Non, murmura-t-il... J’ai eu peur... non pas de lui, mais d’elle... et je me suis sauvé avant qu’il revînt.

– Vous avait-on vu entrer dans l’hôtel ?

– On doit m’avoir vu ; je ne me suis pas caché...

– En tout cas, quelqu’un aura remarqué votre affolement... Quand le meurtre sera découvert... s’il ne l’est pas encore... on prendra des renseignements, ils afflueront de toutes parts, et les soupçons naîtront aussitôt contre vous.

– Je le sais bien, je le sens bien, s’écria-t-il... C’est pourquoi je veux fuir.

– Fuir ! fit-elle, pourquoi ? Ce serait vous avouer coupable, et vous ne l’êtes ni aux yeux du monde, ni devant la loi... Le code vous protège... Il excuse, en cas d’adultère, le meurtre commis par le mari sur sa femme.

– S’il y a eu flagrant délit, fit-il observer.

– Eh bien, en êtes-vous encore à connaître la véritable définition du flagrant délit ? Il s’applique aussi bien à celui qu’on prend sur le fait qu’à la personne qui vient de commettre le crime... Par conséquent, M. de Meillant et votre femme sont coupables, car dix personnes affirmeront qu’ils étaient enfermés ensemble, un quart d’heure avant votre arrivée.

Elle continua, avec le sang-froid d’un avocat donnant une consultation.

– Est réputé aussi flagrant délit, le cas où on est poursuivi par la rumeur publique... et tout l’hôtel du Helder attestera que, depuis trois mois, M... de Meillant recevait clandestinement chez lui celle qui... y est morte aujourd’hui.

Sur un geste de Lorenz, elle ajouta :

– Allons, prenez courage, vous n’êtes pas un assassin, vous êtes un mari outragé qui s’est fait justice. Non seulement on ne vous punira pas, mais vous trouverez des gens pour vous plaindre.

Malgré son érudition pénale et son éloquence, Florine n'avait pas encore entièrement rassuré Lorenz.

– Mais, fit-il d'une voix sombre... cette mort ne rappellera-t-elle pas l'autre ?

– A qui ? demanda-t-elle. Aux juges ? Je vous ai déjà dit qu'ils n'avaient nul souci de voir revivre une affaire terminée, d'être convaincus d'erreur. Puis, quel rapport le marquis de Ribas a-t-il donc avec les deux condamnés auxquels vous faites allusion ? Vous oubliez que Jagon s'appelle toujours Jagon et non pas Simonnet.

Et, toujours sans pitié pour le misérable qui était devant elle, Florine ajouta :

– La façon dont votre femme est morte plaidera en votre faveur, au lieu de vous desservir. Si, pour la tuer, vous aviez employé un pistolet ou un poignard, on pourrait vous accuser de préméditation. Mais vous êtes venu sans armes ; vous l'établirez. Aveuglé par une colère bien légitime. à la suite d'une scène que vous peindrez. vous avez donné la mort sans intention de la donner. Je vous le répète, vous n'avez rien à craindre. à la condition expresse toutefois que vous alliez immédiatement vous livrer au premier commissaire que vous trouverez sur votre route.

– Me livrer, dit-il avec terreur, aller en prison, être seul dans une cellule !... Non, non, pas ce soir. pas cette nuit !

Mais Florine avait pris, depuis quelques mois, trop d'empire sur Lorenz pour qu'il hésitât longtemps à suivre ses conseils. Elle lui fit espérer, du reste, qu'en sa qualité d'étranger, et sur la recommandation de l'ambassade d'Espagne, il pourrait même se soustraire à la prison préventive. Son crime était de ceux pour lesquels la justice peut avoir quelque indulgence, et son nom, son titre, sa situation dans le monde offraient assez de garanties pour qu'on le laissât jouir d'une liberté relative jusqu'au jour du jugement.

Il s'agissait seulement pour Lorenz de répondre d'une façon claire et précise aux questions que le commissaire d'abord, le juge d'instruction ensuite, allaient lui poser, d'avoir un thème tout préparé et de ne s'en départir sous aucun prétexte.

Florine fit, à ce sujet la leçon à son associé, lui indiqua comment il devrait présenter l'affaire d'une façon avantageuse pour lui, exigea enfin

que, sans tarder davantage, le soir même il allât se constituer prisonnier. Elle poussa la prudence jusqu'à le conduire devant la porte du commissariat le plus voisin, pour qu'il ne fût pas tenté en route de s'échapper et de conserver sa liberté encore quelques heures.

XLIX.

Seule, Florine reconnut cependant que la situation offrait quelques dangers : l'acte auquel venait de se livrer Lorenz, la mort étrange de Mathilde, l'affaire de la rue du Helder, comme on allait l'appeler le lendemain, feraient certainement revivre et remettraient en lumière le nom de Simonnet oublié depuis longtemps. On se souviendrait que la marquise de Ribas, avant de se marier, s'appelait Mathilde de Villeneuve, de son nom de guerre, et Mathilde Simonnet, de son nom de famille. Les journaux commettraient à ce sujet de nombreuses indiscretions, et l'un d'eux, tombant à Maisons-Laffite, sous les yeux de Papin, le jardinier, pouvait lui donner à réfléchir.

En effet, ce nom de Simonnet éveillerait l'attention du mari de Florine. Il se rappellerait les révélations de Loustalot, l'ancien détenu du Dépôt, et, toujours tourmenté du désir de servir Joseph Blanchard, il serait tenté de faire à ce sujet quelque révélation à la police. Cette déclaration, qui n'aurait eu précédemment qu'une importance très relative, deviendrait grave au moment où allait commencer un procès nouveau.

Aussi Florine pensa-t-elle qu'elle avait trop négligé son mari dans ces derniers temps, qu'il fallait se rapprocher de lui, l'empêcher de lire les journaux, et l'accaparer tellement qu'il ne lui vînt pas à la pensée de faire un rapprochement entre Simonnet et Jagon.

Elle ne croyait pas inutile, du reste, de quitter quelque temps Paris, de se soustraire à tout rapprochement avec Lorenz, devenu trop compromettant, de n'attirer sur elle l'attention en aucune façon, et de faire même perdre ses traces s'il était possible.

Tout bien réfléchi, le lendemain, après avoir mis quelques effets dans une malle et placé ses valeurs, nombreuses maintenant, dans un sac de nuit qui ne devait pas la quitter, elle se fit conduire à la gare de l'Ouest et monta bientôt dans le train de Maisons-Laffitte.

Elle trouva son mari dans la petite maison qu'il habitait près de la Seine, et comme il s'étonnait de la voir :

– Votre étonnement sera bien plus grand, fit-elle, lorsque vous saurez que je viens passer dans ce pays quelques semaines. Oui, le printemps de cette année a fait revivre mes goûts campagnards, ravivé les souvenirs de mon enfance. Puis, j'ai des remords envers vous. Votre dernière visite m'a touchée, et je veux réparer en partie le mal que j'ai fait. Louez-moi dans le parc, près de la forêt, une petite maison de campagne retirée. Je vivrai seule, sous la garde de mon jardinier, et vous serez ce jardinier, si vous le voulez bien. De cette façon, personne ne s'occupera de nous et je passerai inaperçue. sans vous compromettre, ajouta-t-elle en souriant. Acceptez-vous ?

Comment n'aurait-il pas accepté ?

L.

Sur un point seulement, les espérances données par Florine à Lorenz ne se réalisèrent pas. L'ambassade d'Espagne, ne se trouvant pas suffisamment éclairée sur la moralité et les antécédents du marquis de Ribas lui refusa son concours officiel, et la justice française, qui n'admet guère de caution en cas

de meurtre, ne crut pas devoir laisser le prévenu jouir d'une liberté provisoire. Mais les rigueurs de la prison furent adoucies pour Lorenz, qui sut, à force d'habileté, se rendre favorables le juge d'instruction et le directeur de Mazas, desquels il dépendait.

Il parvint aussi à capter la sympathie du public : on se montra généralement indulgent pour ce beau garçon, pour cet Espagnol, aux passions vives, au cœur naïf, qui avait, par amour, épousé une femme déclassée, lui avait donné un nom, une fortune, et s'était vu indignement trompé dès le début de son mariage.

« Comme il l'aimait ! » dirent quelques femmes en soupirant et en paraissant regretter de n'avoir pas été aimées jusqu'à l'étranglement.

Quant à Robert de Meillant, on le jugeait assez sévèrement. Certains journaux, qui vivent d'indiscrétions, n'avaient pas craint de faire allusion à ses projets de mariage avec M^{lle} Guérin, et on s'accordait à trouver que c'était bien mal se préparer à prendre femme que de commencer par prendre celles des autres.

Robert eut connaissance de ces calomnies et s'en préoccupa fort peu. Il lui suffisait que Jeanne n'y ajoutât aucune foi, et que, repentante de ses premiers soupçons, elle eût en lui maintenant une confiance complète. Mais ce qui l'affligeait, c'était d'être retenu à Paris, de ne pouvoir fuir au plus vite avec sa fiancée un pays qui leur était hostile et remplacer par une vie calme, reposée, l'agitation à laquelle tant d'événements les avaient condamnés.

Malheureusement ce procès, où Robert de Meillant allait jouer le rôle de témoin principal, tardait à se juger. Les assises des mois de mai et de juin se trouvant très chargées, l'affaire de la rue du Helder fut renvoyée à la première session du mois de juillet.

Enfin le moment désiré arriva. On aurait pu croire qu'à cette époque de l'année le public élégant se serait désintéressé de la question. Il n'en fut rien : des femmes du monde, après avoir sollicité et obtenu des billets pour assister au procès, ne craignirent pas de quitter les eaux ou les bains de mer, et de faire une fugue de vingt-quatre heures à Paris. Les crimes provoqués par la jalousie ont toujours le privilège d'exciter la curiosité féminine, quand surtout l'accusé est de bonne naissance et de grande mine. Les

demi – mondaines et les femmes de théâtre mirent la même ardeur à pénétrer dans la salle des assises. Elles se trouvaient indirectement mêlées à l'affaire, par suite de l'ancienne situation de Mathilde de Villeneuve.

Cependant aucun incident d'audience, de nature à justifier cet empressement, ne se produisit dans le cours des débats. Lorenz répondit avec mesure aux questions du président, et sut trouver des accents émus pour peindre son amour, et, plus tard, son désespoir. Il fut d'autant plus éloquent qu'il était convaincu. N'avait-il pas souffert réellement et, si par prudence, il ne disait pas toute la vérité, ce qu'il en disait n'était-il pas absolument vrai ? Se rappelant les habiles conseils de Florine, il se garda bien aussi, pour se faire moins coupable, d'accabler Mathilde. Il se plaignit d'elle de la façon la plus modérée, avec des larmes dans la voix, fut indulgent pour ses torts, et, dans un élan de désespoir presque sincère, il déclara se repentir de l'action qu'il avait commise et demander pardon à sa victime. Cette modération, cette éloquence émue produisirent une vive impression sur l'auditoire et le jury.

Quant à M. de Meillant, il obtint un grand succès, surtout auprès des femmes, qui lui surent gré de sa discrétion et de la façon courtoise dont il parla de son rival. En effet, il soutint hardiment, sans se préoccuper des sourires et des dénégations, qu'il n'avait jamais été l'amant de la marquise de Ribas, qu'elle était pour lui simplement une amie. Mais il reconnut, en même temps, que Lorenz avait pu s'y méprendre, et qu'il s'expliquait la jalousie de l'accusé. Il était absolument de bonne foi en parlant ainsi : sa conscience lui ordonnait de ménager un homme qui se croyait offensé par lui, et qui devait avoir terriblement souffert de son crime.

L'affaire prit un tel aspect, que l'avocat général, sans abandonner l'accusation, conclut à l'indulgence dans les plus grandes limites.

Au bout d'un quart d'heure de délibération, le jury rendit un verdict négatif sur toutes les questions, et le président ordonna la mise en liberté immédiate de l'accusé, s'il n'était retenu pour une autre cause.

« Ou s'il n'a pas commis d'autre crime avant celui-ci ! » cria du fond de l'auditoire un homme qui venait de pénétrer dans la salle des assises.

LI.

Les gardes de Paris, chargés de la police au fond de la salle, dans la partie réservée au public, s'élancèrent sur l'individu qui venait d'élever la voix, et voulurent le faire sortir. Mais le président donna l'ordre, au contraire, de l'amener devant le tribunal.

Cet ordre fut d'autant plus facile à exécuter, que l'interrupteur, repoussant avec violence les gardes qui voulaient s'emparer de lui, avait déjà franchi plusieurs obstacles et, précipitamment, marchait droit à l'estrade où se trouvent les juges.

Arrivé là, les deux mains appuyées sur une balustrade, la tête haute, sans regarder, ni à droite l'accusé, ni à gauche les jurés, il attendit les questions qu'on allait lui adresser.

Un grand silence s'était fait dans la salle. Tous les regards se fixaient sur l'auteur de ce dramatique incident d'audience.

– Répétez, lui dit le président, les paroles que vous venez de prononcer. La Cour ne les a qu'imparfaitement entendues.

– J'ai dit, reprit l'inconnu d'une voix ferme, que l'accusé, celui que vous venez d'acquitter d'un meurtre, était coupable d'autres crimes.

– Qui êtes-vous pour vous permettre cette accusation ?

Il se redressa, et après avoir fait un violent effort :

– Je suis le père de sa-dernière victime, murmura-t-il. Je m'appelle Simonnet.

Un grand frémissement parcourut l'auditoire.

Une minute s'écoula, puis le président, ému lui-même, prononça ces mots :

– De quel autre crime voulez-vous parler ?

Sans regarder Lorenz, Simonnet étendit le bras vers lui et répondit :

– Il était mon complice dans l'affaire du boulevard Bessières. C'est avec son concours que j'ai autrefois étranglé le capitaine Guérin.

Toute la salle, agitée, fiévreuse, s'était levée. Seuls, les jurés, les juges, l'avocat général demeuraient sur leurs sièges.

Le président, qui venait d'échanger quelques mots avec les conseillers assis près de lui, reprit :

– Alors, vous ne vous appelez pas Simonnet ; vous vous appelez Jagon.

– Jagon est le nom sous lequel j'ai été condamné, en effet. Mais Simonnet est mon nom véritable, que personne n'est parvenu autrefois à m'arracher.

– Pourquoi le cachiez-vous ?

– Pour ne pas compromettre ma fille. Mais elle est morte, murmura-t-il d'une voix sombre, et je n'ai plus de raisons pour me taire.

– Comment êtes-vous ici ? demanda le président. D'où venez-vous ?

– Je viens du bagne, de Nouméa. Je me suis sauvé il y a trois mois. Avant-hier seulement, j'arrivais en France et j'apprenais que ma fille, mon enfant, avait été tuée par son mari... par ce misérable !... Alors, j'ai couru sur Paris, et me voilà. me voilà. J'arrive un peu tard, puisque vous l'avez acquitté. Mais l'autre crime. l'autre crime !... On peut revenir sur l'autre crime, puisqu'il y a un nouveau coupable. Il n'a pas passé en jugement, lui !... L'affaire est nouvelle. Il peut être condamné. Ah ! je connais la loi !

Sa voix s'était voilée lorsqu'il avait parlé de Mathilde et deux larmes jaillirent de ses yeux, quand il prononça ces mots : « Ma fille, mon enfant ! »

En même temps, il ne se tenait plus droit, immobile. Il frappait la balustrade du plat de sa large main ; ses doigts longs et noueux s'y cramponnaient. Il marchait aussi tout en parlant, et se tournait vers les jurés, vers le public, comme s'il voulait prendre l'auditoire, le monde entier à témoin de sa dénonciation.

Cependant il évitait toujours de regarder Lorenz. Il avait peur, sans doute, de ne pouvoir se contenir s'il le voyait, et de bondir sur lui. Mais le président lui ayant dit :

« Vous accusez peut-être cet homme pour vous venger de la mort de votre fille. »

Il se tourna tout à coup, terrible, superbe, vers l'accusé, et, le bras tendu, le désignant à tous :

– Ah ! vous croyez à son innocence, fit-il. Eh bien, regardez-le donc. Il est livide. Touchez-lui donc le visage, les mains. Il est aussi glacé que le cadavre de ma fille.

Et, s'élançant vers Lorenz :

– Ma fille !... répéta-t-il, je te l'avais confiée, je te l'avais donnée. Qu'en as-tu fait ?... Tu l'as étranglée, misérable ! misérable ! misérable !

Tout en répétant ces mots, il s'avavançait vers son ancien complice, les bras tendus, les mains ouvertes, le bout des doigts crispés, comme s'il allait lui étreindre le cou et lui infliger la même mort qu'à Mathilde.

Des cris éclatèrent dans l'auditoire, des femmes s'évanouirent et, en même temps, sur un ordre du président, plusieurs gardes se précipitèrent sur Simonnet.

Mais lui, redevenu calme, disait :

– Rassurez-vous donc, je ne le tuerai pas. Je ne veux pas qu'il meure aussi vite. Je veux qu'il souffre longtemps. et par moi. Il faut que je la venge !

LII.

Sans que le président des assises eût à se prononcer au suj et de Simonnet, les agents de la sûreté qui se trouvaient dans la salle arrêterent immédiatement l'évadé de Nouméa. En sa qualité de forçat, il appartenait, de plein droit, à la police.

Quant à Lorenz, il n'était besoin en ce moment d'aucun mandat d'amener pour le reconduire dans sa cellule de la Conciergerie, d'où il avait été extrait le matin. Un accusé qui vient d'être acquitté n'est mis généralement en

liberté que le lendemain, après certaines formalités. Il ne s'agissait que de retarder ces formalités jusqu'au moment où le parquet ordonnerait une instruction nouvelle sur l'affaire qui se présentait.

L'incident d'audience provoqué par Simonnet fut connu du chef de la sûreté, vers cinq heures de l'après-midi. Il s'était autrefois tellement intéressé à l'affaire du boulevard Bessières, qu'elle était encore présente à son esprit, malgré tous les autres crimes et délits dont il avait eu à s'occuper depuis. Aussi, sa curiosité fut-elle très vivement excitée, et lui vint-il à l'idée de se rendre auprès de Jagon pour obtenir de lui quelques détails intéressants sur son voyage, son évasion, et sa nouvelle équipée.

– Eh bien, fit-il en entrant dans la cellule du détenu, vous ne vous plaisez donc pas là-bas, et vous voilà revenu.

– Ah ! c'est vous ! fit Simonnet en quittant le lit de camp sur lequel il était étendu... Je m'attendais à votre visite.

– Pourquoi ?

– Parce que mes aveux d'aujourd'hui devaient, en flattant votre amour-propre, vous bien disposer à mon égard, et vous inspirer le désir de me voir... En effet, ils vous donnent entièrement raison : je ne m'appelais pas Jagon, j'avais un autre nom... Vous êtes-vous assez remué pour le découvrir !... Avouez que sans moi vous ne l'auriez jamais connu...

– Je l'avoue humblement, fit M. Claude.

– Puis, continua Simonnet, grâce à ma déclaration publique, vous voilà convaincu maintenant de ma culpabilité.

– Oh ! pour cela, je n'avais pas besoin de l'incident d'aujourd'hui.

– Allons donc ! A la suite de la dernière visite que vous m'avez faite... vous savez bien, dans la cour des condamnés à mort... vous êtes parti fort ébranlé, fort indécis.

– C'est ma foi vrai, fit avec bonhomie le chef de la sûreté. Je vous ai cru innocent... au moins pendant une heure ou deux.

– Et cela m'a peut-être suffi pour obtenir ma commutation de peine.

– C'est bien possible... Je suis allé voir le procureur général en vous quittant, et je ne lui ai pas caché que vous m'aviez un peu... retourné. Mes paroles l'ont ému lui-même et...

– Quand je vous le disais ! Il faudra vous méfier à l'avenir.

.– Oh ! je n'ai pas souvent affaire à de grands comédiens comme vous.

– Vous me flattez. Donc vous avez quelque chose à me demander. Allez-y ; ne vous gênez pas. Je répondrai à toutes vos questions maintenant.

Et il ajouta, tandis que son visage s'assombrissait :

– Je n'ai plus rien à cacher. Je n'ai plus de secrets. Je me moque de tout et de tous. Une seule personne m'intéressait. Elle n'est plus. Que m'importe le reste du monde !

Il s'interrompit brusquement, et s'approchant du chef de la sûreté :

– Je mens, s'écria-t-il, je mens. quelqu'un m'intéresse encore... C'est Lorenz. ce misérable, à qui j'ai donné un titre, une fortune, la plus jolie femme de Paris, et qui. Ah ! dépêchez-vous de le juger, de le condamner, parce que je me rirais de vos verrous, de vos murailles. et je lui ferais moi-même son affaire !

– Nous apportez-vous des preuves certaines de sa culpabilité ? demanda M. Claude.

– Parbleu ! si j'en apporte. Qu'on nomme un juge d'instruction, l'ancien si l'on veut, M. de Beaudin, je crois, et je me charge de lui fournir toutes les preuves qu'il demandera. Du reste, soyez tranquille, Lorenz n'osera pas me démentir quand je l'accuserai. Je le connais bien. Il tremblera devant moi. Il n'a de courage que pour tuer les femmes !

Il s'assit sur une des chaises en bois de sa cellule, et, sombre, il se plongea dans ses souvenirs sans s'occuper de son visiteur.

Le chef de la sûreté respecta un instant ce morne abattement, puis, élevant la voix :

– Alors, demanda-t-il, Joseph Blanchard n'est pas coupable ?

– Non certes, répliqua le forçat en relevant la tête. Ai-je jamais dit qu'il le fut ?

– Vous n'avez pas dit le contraire, et votre silence a suffi pour le faire condamner.

– Oh ! je ne serai plus silencieux maintenant, rassurez-vous. Je proclamerai son innocence, je la crierai sur les toits, si on m'y laisse, monter. Il faut que l'autre prenne sa place. Oh ! je n'espère pas qu'il sera condamné à mort. J'aime mieux cela, du reste. Nous retournerons ensemble là-bas. et quelle vie je lui ferai ?... Vous n'avez pas besoin de lui donner des

gardiens, je serai son geôlier, moi, et je vous réponds qu'il ne s'échappera jamais !

LIII.

Quand le nouvel emportement de Simonnet fut apaisé, M. Claude lui demanda ce qu'était devenu Blanchard.

– Il est toujours là-bas, fit-il. Je lui ai proposé de fuir avec moi ; il a refusé. C'est son idée à cet homme de respecter la loi, de ne pas même se rendre coupable d'une évasion, de vous laisser tous les torts et d'être un martyr. Mais je vous conseille de ne pas tarder à le rappeler en France. On aura bientôt besoin de lui pour le nouveau procès. En attendant, si vous voulez faire une bonne action, vous donnerez de ses nouvelles à sa femme. Il n'est déjà plus au dépôt de l'île Nou ; il fait partie d'un camp de transportés surveillés, près de Bourail, et on l'emploie comme terrassier. Il est au nombre des forçats de la seconde catégorie, et n'a pas trop à souffrir. Avez-vous d'autres questions à m'adresser ?

– Non, je laisse ce soin au juge d'instruction, qui vous interrogera demain. Si vous vouliez seulement me donner quelques détails sur votre évasion, cela me serait agréable.

– Je n'ai rien à vous refuser... et aucune faveur à vous demander en échange de mes confidences. C'est rare de la part d'un repris de justice, n'est-ce pas ?

Il offrit, avec une affectation de politesse, son unique chaise au chef de la sûreté, et s'asseyant lui-même au pied de sa couchette :

– Il faut vous dire, commença-t-il, que les transportés sont divisés là-bas en quatre catégories... La quatrième se compose des indisciplinés, des indociles ; ils vivent à peu près comme les anciens galériens de Brest et de

Toulon, ne s'éloignent jamais de leurs baraquements de l'île Nou et de Canala, et sont enchaînés la nuit à une barre de fer qui court le long des lits de camp. A la moindre faute, ils peuvent être condamnés au cachot, à la flagellation, à la chaîne et à la double chaîne... Cela vous intéresse-t-il ?

– Beaucoup. Je ne suis pas fâché d'être initié à l'existence de gens que j'ai pour la plupart connus personnellement.

– Alors je continue... La troisième catégorie est dirigée sur divers pénitenciers, où on l'emploie à construire de nouvelles routes, sous la direction de surveillants militaires, à raison d'un surveillant par vingt forçats.

– Ce n'est pas beaucoup, fit observer M. Claude.

– Oui, mais il y a les Canaques répandus dans la campagne. Les uns s'empressent de poursuivre les évadés afin de toucher la prime promise par le gouvernement, et qui varie de vingt-cinq à soixante-quinze francs. Les autres dédaignent la prime et préfèrent manger leur prisonnier. Cela donne à réfléchir.

– Vous n'avez pas réfléchi, vous, lit observer M. Claude, puisque vous vous êtes sauvé.

– Oh ! moi, répondit Jagon, j'étais passé déjà dans la première catégorie des condamnés, grâce à mon savoir-faire et aux protecteurs que le bruit de mon innocence m'avait donnés. Oui, je les ai trompés là-bas comme je vous avais trompés ici. Que votre amour-propre se rassure. Donc j'habitais Nouméa, et même l'hôtel du gouvernement où l'on m'avait chargé de différents travaux.

– C'est de là que vous vous êtes évadé ?

– Par mer, pour éviter les Canaques. Une nuit, je suis parvenu à m'emparer d'une embarcation, à y porter des vivres pour quelques jours. et, comme je suis un peu marin, et que surtout je n'ai peur de rien, j'ai quitté la côte. Les premiers moments ont été durs. Il s'agissait de franchir les récifs de corail qui font à la Nouvelle-Calédonie une sorte de ceinture. Mais j'ai trouvé une passe, j'ai gagné la pleine mer, et au bout de dix jours j'abordais en Australie.

– Ce n'est pas plus difficile que cela ? fit en souriant M. Claude.

– Ah ! permettez, ce n’était pas difficile pour moi. Pour les autres, je ne leur conseille pas d’essayer. Du reste, ils essayent rarement ; ils savent que, sur cent évasions, il n’y en a pas une qui réussisse.

– Et une fois en Australie ?

– Je me suis empressé de m’engager comme matelot sur un bateau à vapeur anglais. C’est ainsi que j’ai gagné l’Europe, puis la France et Paris. S’il ne m’avait pas convenu de me livrer il y a une heure, je jouirais maintenant d’une complète liberté.. et vous ne me reprendriez pas. Etes-vous satisfait, monsieur le chef de la sûreté ?

– Entièrement, monsieur Jagon.

– Simonnet, si vous le voulez bien.

– Simonnet, c’est juste.

Quelques instants après, M. Claude se retirait.

Alors Jagon, qui venait de se contenir pendant une heure pour continuer à jouer son rôle d’homme fort, eut un désespoir terrible.

Depuis la veille seulement il savait que sa fille était morte, et, sans témoin, dans l’isolement de sa cellule, il la pleurait, comme on pleure une fille morte la veille.

LIV.

La scène faite par Simonnet, en pleine cour d’assises, l’avait admirablement servi. En effet, s’il s’était borné à se rendre au parquet pour accuser Lorenz d’avoir été autrefois son complice, il n’aurait certainement pas obtenu le même succès. Personne n’eût été tenté d’attacher grande importance à la déclaration d’un forçat évadé, et peut-être ses paroles se seraient-elles perdues dans le cabinet d’un commissaire de police ou derrière les murs d’une prison. Mais la dénonciation s’était produite

solennellement devant la magistrature, le ministère public, le barreau, la presse représentée par une dizaine de rédacteurs, devant un nombreux auditoire, appartenant à tous les mondes, à toutes les classes de la société. Elle devait avoir et elle eut un retentissement considérable.

Aussi, dès le lendemain, comme l'avait fait pressentir M. Claude, le procureur de la République ordonnait-il des poursuites contre le nouveau complice qu'on lui désignait dans le crime du boulevard Bessières. En même temps, Lorenz, redevenant inculpé, quittait la Conciergerie pour retourner à Mazas, et Jagon était transféré au Dépôt des condamnés en qualité de forçat. Car, ne l'oublions pas, il allait comparaître dans l'affaire, seulement comme témoin. Ce n'était pas lui qu'on jugerait une seconde fois ; c'était son complice.

M. de Beaudin fut chargé de l'instruction nouvelle. Il avait presque sollicité cette mission, désireux de réparer son erreur et de se convaincre que ses premiers pressentiments ne l'avaient pas trompé. Ses soupçons ne s'étaient-ils pas d'abord portés sur Mathilde Simonnet ? N'avait-il pas longtemps interrogé M^e X., le notaire, à son sujet ? N'avait-il pas enjoint au chef de la sûreté de la faire surveiller ? Si, plus tard, cette piste fut abandonnée, c'est que des preuves évidentes vinrent accabler Blanchard. Mais M. de Beaudin se souvenait encore de l'impression favorable produite sur lui par ce prévenu, et de ses longues hésitations à le croire coupable.

Avant d'interroger Lorenz le juge instructeur fit comparaître Jagon. Celui-ci répéta ce qu'il avait dit à la cour d'assises, cette fois avec le plus grand calme, comme un témoin, et non pas comme un accusateur.

Il entra dans tous les détails du crime, fit à Lorenz sa part de complicité, sans rien exagérer, et en s'enfermant dans la stricte vérité.

Il développa devant le juge audacieusement, mais avec netteté, le plan qu'il s'était autrefois tracé. Il donna des explications, non-seulement sur le crime, mais sur les motifs du crime, et, par un grand effort de volonté, parvint à garder son sang-froid, durant cette longue conversation, même lorsqu'il fut obligé de parler de sa fille. Il réunit ensuite contre son véritable complice les preuves précédemment accumulées contre Blanchard, indiqua les témoins qui pourraient le reconnaître, et pour établir ses longs rapports avec lui, donna jusqu'aux adresses des diverses maisons où ils se

rencontraient autrefois. Enfin, prévoyant le cas où quelques doutes resteraient encore dans l'esprit du juge, il l'édifia sur la véritable personnalité de Lorenz : le marquis José de Ribas y Castillo, propriétaire à la Havane, s'écroula pour faire place au sieur Lorenz, enfant naturel, né aux pieds des Pyrénées, venu à Paris six années auparavant pour y chercher aventure.

Jagon démolissait de ses mains son ouvrage, anéantissait sa création.

Alors M. de Beaudin, dont la conviction maintenant était faite, crut devoir confronter les deux complices, le beau-père et le gendre, le dénonciateur et l'accusé.

Lorenz eut l'attitude prévue et annoncée par Simonnet. Il n'osa ni protester ni se défendre. Il se montra repentant, accablé, ne recouvrant par instant quelques forces que pour accuser Jagon de l'avoir perdu, et pour rejeter ses fautes et ses crimes sur la fatale passion que lui inspirait Mathilde.

Mais Jagon ne le laissa pas achever :

– C'est faux ! c'est faux ! s'écria-t-il. Tu ne l'aimais pas. tu ne l'aimais pas !... Si tu l'avais aimée, tu lui aurais pardonné sa trahison et ses outrages, tu n'aurais pas craint de souffrir par elle, tu aurais consenti à tout plutôt qu'à sa mort.

Et s'échauffant, s'exaltant, marchant à grands pas dans le cabinet du juge :

– – Non, tu ne l'aimais pas ! répétait-il. Une seule personne l'a aimée. C'est moi, moi seul !... Moi, son père !... Je ne m'inquiétais pas de savoir si elle m'aimait, si elle était touchée de mes soins, si elle en préférerait un autre. Je ne m'occupais que de son bonheur. Je ne vivais que pour elle. Toi, tu l'as tuée le jour où elle n'a plus vécu pour toi. Compare nos deux affections. misérable !

Les bras croisés, la tête rejetée en arrière, souriant avec fierté, il semblait heureux d'avoir fait cette comparaison, d'avoir établi la supériorité de son amour sur celui de Lorenz. Le père triomphait de l'amant. et cette victoire calmait un instant son âpre désespoir.

LV.

L'instruction de cette nouvelle affaire fut menée si rapidement par M. de Beaudin que deux mois à peine s'écoulèrent entre le premier et le second procès de Lorenz. On donnait ainsi satisfaction à l'opinion publique, vivement surexcitée et défavorable à l'accusé. La société parisienne ne pouvait lui pardonner de s'être introduit frauduleusement dans ses salons et d'y avoir joué un rôle. Elle rougissait de cette promiscuité, elle était furieuse de cette audace et réclamait un châtiment exemplaire. Dans la bourgeoisie, dans le peuple, on était encore plus acharné contre lui, .mais par sympathie pour Joseph Blanchard, sa victime. On faisait retomber sur Lorenz toutes les souffrances endurées par ce malheureux, et l'innocence de l'ancien condamné rendait encore plus hideux le crime du nouvel accusé. Enfin, on ne reprochait plus seulement au faux marquis de Ribas sa complicité dans l'assassinat du capitaine Guérin, on lui reprochait maintenant la mort de Mathilde. Au lieu de voir en lui, comme autrefois, un homme outragé qui se fait justice, chacun voyait un mari, las de sa femme, et l'attirant dans un piège. Ce n'était pas, ainsi que l'avait craint Lorenz, le second étranglement qui faisait découvrir le premier ; c'était le premier qui expliquait le second et le rendait horrible.

Devant la nouvelle cour d'assises, Lorenz fut ce qu'il avait été dans le cabinet du juge d'instruction : morne, accablé. Il se sentait perdu et n'essayait même pas de se défendre. Sa prostration était si complète que Jagon, lui-même, dédaigna de l'accabler. Il prévoyait l'issue du procès et trouvait toute violence inutile, peut-être maladroite. Il n'avait qu'une crainte : c'était que le jury n'admît pas de circonstances atténuantes. Dans ce cas Lorenz lui échappait et appartenait au bourreau.

Mais le défenseur ne s'attacha justement qu'à plaider les circonstances atténuantes.

« Blanchard, dit-il, les avait obtenues ; il était juste que Lorenz, accusé du même crime, les obtînt. Le jury ne pouvait être plus sévère envers l'un qu'envers l'autre, et ne devait pas oublier que Jagon, le principal coupable, avait été gracié. »

Sur ce terrain, où il s'était habilement placé, le défenseur réussit et Lorenz fut seulement condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Alors, dans la presse, de toutes parts, on demanda la révision du procès de Blanchard. On s'appuyait sur l'article 443 du code d'instruction criminelle, ainsi conçu :

« Lorsqu'un accusé aura été condamné pour un crime, et qu'un autre accusé aura été aussi condamné par un autre arrêt, comme auteur du même crime, le ministre de la justice chargera le procureur général près la cour de cassation de dénoncer les deux arrêts à cette cour.

« Ladite cour, section criminelle, après avoir vérifié que les deux condamnations ne peuvent se concilier, cassera les deux arrêts et renverra les accusés devant une nouvelle juridiction. »

Le ministre de la justice se serait certainement souvenu de cet article du code, sans qu'on le lui indiquât et aurait rempli son devoir. Mais, retenu par de nombreuses formalités administratives et judiciaires, peut-être l'aurait-il rempli lentement. Robert, qui veillait toujours sur Blanchard, était heureusement là pour abréger ces lenteurs. Au lieu de retourner aux colonies avec sa fiancée, après le premier procès de Lorenz, il avait voulu assister au second, et maintenant, il attendait, pour partir, la réhabilitation de son protégé.

Grâce à ses efforts, à ses démarches, toutes les difficultés s'aplanirent, et, avant la fin de l'année, la cour de Rouen, devant laquelle comparurent Lorenz et Blanchard, déclara le premier coupable et acquitta le second.

Durant les débats, un nouvel incident se produisit. Un jardinier de Maisons-Laffitte, un nommé Charles Papin, vint s'accuser du vol domestique pour lequel Blanchard avait été condamné autrefois à cinq années de réclusion.

Ainsi la réhabilitation du malheureux fut complète.

– Mais il lui restait le souvenir de sa longue détention : et des tortures morales qu'il avait subies. Robert de Meillant pensa que ces tristes

impressions s'effaceraient plus vite si Blanchard et sa femme quittaient la France, où ils avaient tant souffert. Aussi leur proposa-t-il à tous deux de le suivre aux colonies, et de les occuper sur son habitation. Ils acceptèrent avec reconnaissance, et purent ainsi assister au mariage de Robert et de Jeanne Guérin, si longtemps retardé – à cause d'eux.

Zoé Lacassade, comme bien on pense, a regagné aussi son île bien-aimée. Elle ne la quittera certainement jamais pour retourner en Europe, ce pays d'Étrangleurs, comme elle l'appelle. avec son exagération habituelle.

„ Mais pendant tous ces événements, que devenait la grande Florine ?

LVII

Retirée à Maisons-Laffitte, à l'extrémité de l'avenue Albine, près de la forêt de Saint-Germain, elle s'était bien gardée d'intervenir dans toutes ces affaires.

Lors du premier procès, l'intérêt même de Lorenz exigeait cette réserve : accusé du meurtre de Mathilde, il devait éviter de laisser deviner ses relations avec une autre femme jeune et jolie, qu'on serait tenté de prendre pour sa maîtresse et l'instigatrice de l'assassinat. Plus tard, quand Florine sut l'incident arrivé à la fin de l'audience, et la dénonciation de Simonnet, elle résolut d'être plus prudente que jamais : la justice, en étudiant le passé de Lorenz, pouvait apprendre ses agissements depuis une année, découvrir les divers *chantages* auxquels il s'était livré, et les étranglements *moraux* qui avaient suivi et précédé l'étranglement réel du capitaine Guérin et celui de Mathilde.

Elle continuait donc à vivre auprès de son mari, quoiqu'elle n'eut plus aucun motif pour le surveiller et l'empêcher de trahir la véritable personnalité de Simonnet connue maintenant. Mais cette existence

campagnarde, inactive, en compagnie d'un homme qui, après avoir été son égal, n'était plus de son monde, commençait à lui peser et elle en souffrait d'autant plus qu'elle avait aspiré à un tout autre avenir.

Hélas ! ces rêves, si longtemps caressés, s'étaient tous évanouis : la maison de commerce Lorenz et ce s'écroulait avec son chef, et l'associée de la maison, réduite à ses seules forces, ne pouvait plus compter sur la grande fortune un instant entrevue. Quant à cette fameuse intimité avec Lorenz, cette existence amoureuse qu'elle avait préparée, il fallait y renoncer aussi. à moins qu'elle n'allât se fixer en Nouvelle-Calédonie, près du bagne de l'île Nou. et elle n'y songeait pas. Les caprices de la grande Florine ne l'entraînaient jamais au delà de certaines limites.

Dans sa solitude et sa retraite, pendant que le pauvre Papin, la croyant revenue à de bons sentiments ; nourrissait l'espoir de vivre toujours à ses côtés, elle préparait donc sa fuite et rêvait une nouvelle incarnation, de nouvelles intrigues, en rapport avec son caractère et ses goûts.

Cette fois, pour entrer en campagne, elle disposerait de sa part dans les bénéfices passés, somme assez considérable qu'elle n'avait pas placée, et qu'elle portait d'ordinaire sur elle, pour plus de sûreté, afin de la soustraire même aux regards de son mari.

Mais, comme toutes les personnes qui cachent un trésor, elle aimait à le contempler, et cette satisfaction d'avare qu'elle ne sut pas se refuser entraîna sa perte.

Loustalot, l'ancien détenu du Dépôt des condamnés, s'était décidément fixé à Maisons-Laffitte, non pas comme jardinier, ainsi qu'il en avait eu d'abord l'intention, mais en qualité de batelier ; c'est-à-dire qu'il avait acheté, sur son pécule, un canot destiné à promener les amateurs.

Florine, pour se distraire, avait déjà fait quelques excursions dans ce bateau qu'elle dirigeait de préférence sur le joli bras de rivière qui part de l'ancien moulin du château, côtoie à gauche une île, à droite un rivage ombragé et va rejoindre la Seine, après de capricieux détours.

Comme elle projetait, pour le lendemain, une de ces promenades, elle fit dire à Loustalot de venir s'entendre avec elle, et celui-ci s'empressa d'accourir. Il ne voyait dans cette habitante du parc qu'une cliente généreuse, chez laquelle travaillait Papin, son ancien complice et ami, et ne

soupçonnait rien autre chose. Florine avait demandé le secret à son mari, et celui-ci, de peur de la mécontenter et de la perdre, continuait à être discret.

Loustalot arriva dans la petite maison de l'avenue Albine, à la tombée de la nuit, et, après avoir cherché inutilement au jardin Papin qui était sorti, s'avança vers la villa, discrètement, à petits pas, fidèle à ses habitudes sournoises d'ancien voleur.

Les persiennes du rez-de-chaussée étaient fermées, mais il aperçut de la lumière et s'approcha. La propriétaire du lieu était probablement là, derrière, et il cherchait un moyen quelconque d'attirer son attention, lorsqu'en regardant plus attentivement par les persiennes disjointes, il crut apercevoir des billets de banque, rangés sur une petite table près de la croisée.

Oui, il ne se trompait pas. Ils s'épalaient là, sous ses yeux, éclairés par une lampe, nombreux, superbes.

De l'autre côté de la table, une femme assise, les regardait avec amour.

Après quelques moments de contemplation, elle réunit tous ces billets en un seul paquet, et se mit à les compter l'un après l'autre, en les feuilletant d'un doigt agile, qu'elle approchait par moments de ses lèvres pour l'humecter.

Loustalot, immobile, retenant son souffle, toujours caché derrière le volet, comptait aussi.

Il compta jusqu'à soixante.

Soixante billets de mille francs, une fortune !

Dans quel meuble, dans quelle cachette allait-on serrer ce trésor ? Il le sut bientôt.

Florine divisa les billets en deux parts et les plaça dans deux petits sachets de toile qui se trouvaient sur la table. Puis, elle porta les mains au corsage de sa robe, le dégraffa, l'ouvrit, prit une aiguille et du fil, et se mit à coudre chaque paquet dans la doublure, à droite et à gauche. Cette opération terminée, le corsage, semblable à la porte d'un coffre-fort, se referma.

Loustalot était fixé. Alors, toujours silencieux, il s'éloigna de la maison, gagna la porte d'entrée, sortit et appela du dehors, comme s'il arrivait seulement. La maîtresse de la maison, entendant du bruit, vint ouvrir, et le reconnaissant, lui donna des instructions pour le lendemain.

Au bout d'un instant, l'ancien réclusionnaire parcourait le parc, rêveur, agité, fiévreux. Arrivé devant le château, il prit à droite, gagna le village, et entra chez un menuisier pour le prier de vouloir bien réparer son bateau qui faisait eau, disait-il.

– Vous n'y songez pas, fit le menuisier, il est huit heures du soir. je n'ai plus d'ouvriers. Ce travail ne presse pas tant que cela.

– Au contraire, répliqua Loustalot, je promène une dame, demain de grand matin, et je viens de m'apercevoir qu'une des planches de mon embarcation n'était pas solide.

– Bast ? ça ira encore bien un jour. Je vous enverrai un de mes hommes demain. Je ne puis pas avant.

Loustalot n'insista point. Sa visite au menuisier n'avait eu qu'un but : établir plus tard, s'il en était besoin, qu'il avait voulu faire réparer son bateau.

Il gagna bientôt la Seine, et, profitant de l'obscurité, de l'isolement où il se trouvait, il se livra, sur le canot en question, à un mystérieux travail. Ce ne fut pas absolument un travail de réparation.

Le lendemain, Florine était exacte au rendez-vous qu'elle avait elle-même donné. Elle arriva sur le bord du petit bras de Seine, vers huit heures du matin, alerte, pimpante, égayée par un temps superbe. Loustalot lui tendit la main pour l'aider à monter dans l'embarcation et prit aussitôt les rames.

Il s'éloignait du moulin et remontait le courant avec vigueur, tout en jetant à la dérobée des regards obliques sur les deux rives. Florine, étendue à l'arrière, rêvait les yeux fixés sur le fleuve tout ensoleillé.

Après avoir dépassé le premier petit bras, celui qui coupe en deux la grande île, ils atteignirent, au bout de trois quarts d'heure environ, le second bras, le grand, celui qui tourne brusquement et va rejoindre la Seine.

– Mais votre canot fait eau ! cria tout à coup Florine.

– Ce n'est rien, ce n'est rien, répliqua Loustalot.

– Je vous dis, moi, que nous allons enfoncer. Gagnez la rive.

Il obéit, mais lentement, comme s'il manquait de forces pour dompter le courant.

Le canot s'emplissait toujours. Une des planches du fond s'était, depuis un instant, soulevée comme une trappe, et laissait pénétrer l'eau à flot.

Florine eut peur et se jeta sur la droite.

Loustalot se pencha du même côté, et le poids de ces deux corps, joints au poids de l'eau affluant dans la même direction, fit chavirer le bateau qui s'enfonça presque immédiatement.

Florine ne perdit pas d'abord toute sa présence d'esprit : soutenue par ses vêtements et en agitant les bras, elle parvenait à se maintenir au-dessus de l'eau... puis elle voyait Loustalot qui nageait vivement pour la rejoindre.

Comme elle lui tendait les bras, elle se sentit tout à coup arrêtée, retenue, entourée par un paquet de grandes herbes aquatiques, une sorte d'îlot flottant.

Elle voulut les repousser, mais, dans ses efforts désordonnés, une longue plante visqueuse, souple comme un lacet, s'enroula autour de son cou.

Plus elle se débattait, plus la plante s'enroulait étroitement.

Arrivé près d'elle, Loustalot la regardait tranquillement sans lui porter secours.

Elle lutta quelques instants encore, et elle mourut... étranglée, non pas comme le capitaine Guérin et Mathilde, sous l'étreinte d'un homme, mais par la volonté toute-puissante de Dieu.

Loustalot ramena son corps sur la berge déserte, défit son corsage, s'empara du trésor, et courut apprendre dans le pays, en manifestant le plus grand désespoir, la catastrophe qui venait d'arriver.

Papin faillit devenir fou... Il le serait devenu d'une façon certaine si Florine avait vécu.

On prétend que la dernière révolte des Canaques a été provoquée par un forçat évadé de l'île Nou. Tout nous porte à croire qu'il s'agit de Simonnet-Jagon.

FIN DE LA GRANDE FLORINE.

Paris-Imp. PAUL DUPONT, 11 rue Jean-Jacques-Rousseau. 1728.7.79

LIBRAIRIE DE E. DENTU, ÉDITEUR. — PALAIS-ROYAL

ROMANS D'ADOLPHE BÉLOT

Collection grand in-18, à 3 francs le volume

L'ARTICLE 47, 14 ^e édition.	1
M ^{lle} GIRAUD, MA FEMME, 55 ^e édition	1
LA FEMME DE FEU, 45 ^e édition.	1
HÉLÈNE ET MATHILDE, 14 ^e édition.	1
DEUX FEMMES, 12 ^e édition	1
LES FOLIES DE JEUNESSE, 9 ^e édition	1
LES MYSTÈRES MONDAINS, 15 ^e édition	1
LES BAIGNEUSES DE TROUVILLE, 15 ^e édit..	1
M ^{me} VITEL ET M ^{lle} LELIÈVRE, 11 ^e édition	1
UNE MAISON CENTRALE DE FEMMES, 11 ^e éd.	1
LA SULTANE PARISIENNE, 11 ^e édition	1
LA FIÈVRE DE L'INCONNU, 8 ^e édition	1
LA VÉNUS NOIRE, 8 ^e édition.	1
LA FEMME DE GLACE, 18 ^e édition	1
UNE JOUEUSE, 12 ^e édition	1
LES ÉTRANGLEURS, 4 ^e édition.	1

ROMANS ÉCRITS EN COLLABORATION

avec M. ERNEST DAUDET

LA VÉNUS DE GORDES, 9 ^e édition	1
--	---

avec M. JULES DAUTIN

LE PARRICIDE, 7 ^e édition	1
DACOLARD ET LUBIN, 6 ^e édition.	1
LE SECRET TERRIBLE, 7 ^e édition	1
LA BOSSUE, 2 ^e édition	1



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

La Grande Florine, suite et fin des "Étrangleurs", par Adolphe Belot

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6539340k>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs

millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Table des matières

1. Page de titre
2. LA GRANDE FLORINE SUITE ET FIN DES ÉTRANGLEURS
 1. Chapitre I.
 2. Chapitre II.
 3. Chapitre III.
 4. Chapitre IV.
 5. Chapitre V.
 6. Chapitre VI.
 7. Chapitre VII.
 8. Chapitre VIII.
 9. Chapitre IX.
 10. Chapitre X.
 11. Chapitre XI.
 12. Chapitre XII.
 13. Chapitre XIII.
 14. Chapitre XIV.
 15. Chapitre XV.
 16. Chapitre XVI.
 17. Chapitre XVII.
 18. Chapitre XVIII.
 19. Chapitre XIX.
 20. Chapitre XX.
 21. Chapitre XXI.
 22. Chapitre XXII.
 23. Chapitre XXIII.
 24. Chapitre XXIV.
 25. Chapitre XXV.
 26. Chapitre XXVI.
 27. Chapitre XXVII.
 28. Chapitre XXVIII.

29. Chapitre XXIX.
 30. Chapitre XXX.
 31. Chapitre XXXI.
 32. Chapitre XXXII.
 33. Chapitre XXXIII.
 34. Chapitre XXXIV.
 35. Chapitre XXXV.
 36. Chapitre XXXVI.
 37. Chapitre XXXVII.
 38. Chapitre XXXVIII.
 39. Chapitre XXXIX.
 40. Chapitre XL.
 41. Chapitre XLI.
 42. Chapitre XLII.
 43. Chapitre XLIII.
 44. Chapitre XLIV.
 45. Chapitre XLV.
 46. Chapitre XLVI.
 47. Chapitre XLVII.
 48. Chapitre XL VIII.
 49. Chapitre XLIX.
 50. Chapitre L.
 51. Chapitre LI.
 52. Chapitre LII.
 53. Chapitre LIII.
 54. Chapitre LIV.
 55. Chapitre LV.
 56. Chapitre LVII.
3. À propos de cette édition numérique